

MÉMOIRES AUTHENTIQUES

SUR

BÉRANGER

Paris — Typ. Ve Lacour, rue Soufflot, 18.

MÉMOIRES AUTHENTIQUES

SUR

BÉRANGER

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR M. C. LEYNADIER

Illustrés de 40 magnifiques gravures tirées à part

DESSINÉES PAR MM. COPPIN ET RICHARD

Et confiées à l'intelligent burin de MM. Etienne Richard, Minne et Ecosse.



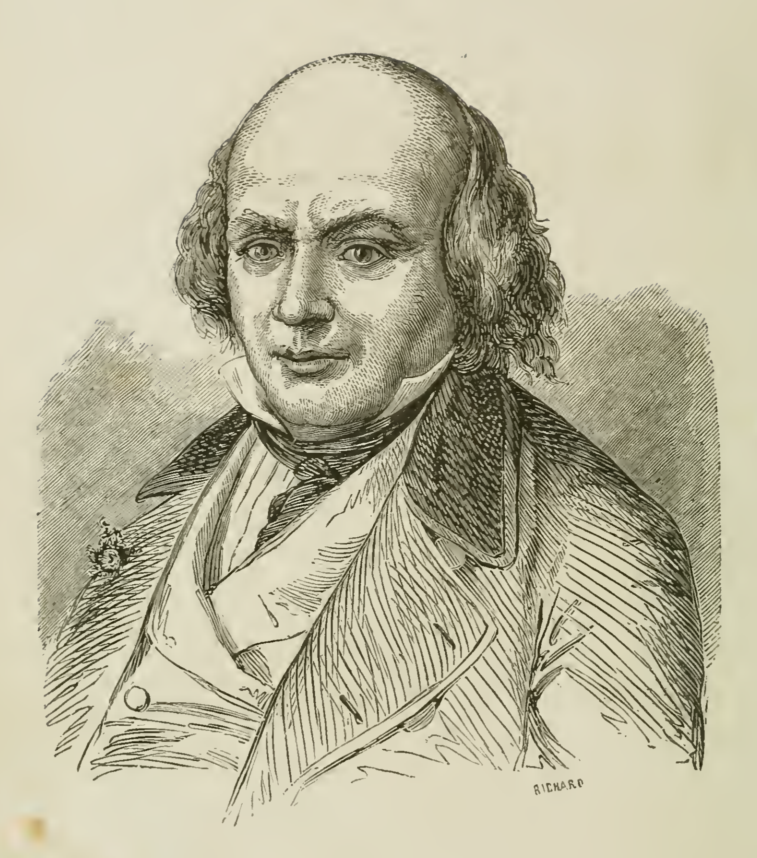
PARIS

BUREAU DE LA PUBLICATION

5, RUE DE MADAME

1859





Béranger.

MÉMOIRES AUTHENTIQUES

SUR

BÉRANGER.

Première Epoque, de 1780 à 1810.

CHAPITRE Ier.

SOMMAIRE. — Naissance de Béranger. — Son enfance. — Le grand-père Champy. — Le 14 juillet 1789. — Arrivée de Béranger à Floricourt — La tante Bouvet. — Le coup de foudre. — Curieux *impromptu*. — Béranger garçon d'auberge. — Sa première éducation. — Institut patriotique de Péronne. — La fête de la Raison à Péronne. — Béranger compositeur d'imprimerie. — Ses premiers vers. — Ses premières chansons. — Cousin d'Avallon. — L'imprimeur Laisney. — M. Quénescourt. — Adieux à Péronne.

Le 17 août 1780, dans une maison de la rue Montorgueil située sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le marché aux huîtres, naissait un enfant à qui l'on donnait le nom de *Pierre-Jean de* BÉRANGER. Son père courait vainement après la fortune dans des spéculations de bourse ; sa mère y courait aussi de son côté sans plus de succès ; son grand-père était tailleur.

C'est dans ce rang modeste que le génie et la

gloire devaient aller chercher l'une des plus puissantes individualités du XIXe siècle, le poète le plus justement populaire des temps anciens et des temps modernes.

Quarante ans après, dans une sorte de légende féerique, produit de sa féconde imagination, le poète chantait lui-même ainsi sa naissance :

Dans ce Paris plein d'or et de misère,
En l'an du Christ mil sept cent quatre-vingt,
Chez un tailleur, mon pauvre et vieux grand-père,
Moi nouveau-né, sachez ce qu'il advint.
Rien ne prédit la gloire d'un Orphée
A mon berceau qui n'était pas de fleurs :
Mais mon grand-père, accourant à mes pleurs,
Me trouve un jour dans les bras d'une fée;
Et cette fée, avec de gais refrains,
Calmait le cri de mes premiers chagrins.

On sait le reste.

La France, l'Europe, le monde ont avec lui répété ce chant; et, chose remarquable! vainement fouillerait-on l'histoire : en aucun temps, en aucun pays on ne trouverait ni souverain ni potentat qui ait jamais eu de légende plus populaire et plus généralement chantée que celle du petit-fils du pauvre tailleur.

La cause de cette merveilleuse popularité s'explique. L'enfant qui venait de naître dans ce *berceau qui n'était pas de fleurs,* devait être celui de tous les poètes qui parlerait le mieux la langue du peuple, non pas seulement du peuple de France, mais celle

du peuple de tous les pays ; cette langue qui s'adresse à tous ces nobles instincts toujours vivants dans les cœurs généreux : l'amour de la patrie, l'honneur national, le dévouement au pays. Dans ces compositions, à la forme si pure et si châtiée, dans ces vrais poèmes de cœur patriote, il devait épurer, élever jusqu'à la hauteur des grands maîtres cette langue inconnue avant lui ; et le peuple, le voyant profondément ému au spectacle de ses douleurs, chantant ses gloires, ses malheurs et ses martyrs, devait le comprendre mieux qu'il n'avait jamais compris aucun autre poète. Partis du cœur du rapsode des temps modernes, ses accents patriotiques devaient aller droit au sien ; et comme, dans le poète, rien n'était factice, comme il était vivement remué le premier par l'émotion qu'il voulait produire, par une sorte de commotion électrique il devait transmettre l'ébranlement qu'il avait reçu ; aussi, pour la première fois, le peuple allait entendre une langue qui élevait son intelligence et ses sentiments aux plus hauts sommets de l'art.

Et voilà pourquoi l'on a si généralement chanté la légende du seul poète vraiment populaire qu'ait eu le monde.

BRAS, TÊTE ET CŒUR, TOUT ÉTAIT PEUPLE EN LUI.

Béranger avait dit ce vers de Manuel, son courageux ami. Si Manuel lui eût survécu, il l'aurait

incontestablement dit de lui ; et l'un et l'autre auraient dit vrai.

Hasard étrange! Ce poète cependant, en qui *tout était peuple*, était un vrai fils de croisé, presque de race royale. Il descendait des anciens comtes de Provence, les Bérenger, si célèbres dans les chants des troubadours, et quelques-uns troubadours eux-mêmes. Son père, fourvoyé dans les intrigues royalistes du temps, et qui tenait à ces vanités, avait un arbre généalogique parfaitement en règle, et que n'aurait pas désavoué d'Hozier. De là le *de* qui précède son nom. Le poète populaire ne s'en prévalait pas : loin de là, il le reniait : il chantait :

Non d'aucune chevalerie
Je n'ai le brevet sur vélin;
Je ne sais qu'aimer ma patrie
Je suis vilain, et très-vilain.

Il mentait en cela. Mais il savait alors qu'il pouvait se passer d'aïeux. Il était devenu roi, roi de la chanson, sans aucune des charges des royautés prosaïques du monde, et peu soucieux de celle de ses ascendants.

Le tailleur, l'aïeul maternel chez qui était né Béranger, se nommait Champy.

On mit l'enfant en nourrice. Plus tard il chanta cet incident de sa vie, comme il avait chanté sa naissance, comme il devait chanter sa vie entière :

car sa vie est dans ses chansons ; c'est lui-même qui l'a dit : *Mes chansons c'est moi !*

Et c'est tout, ô poète ! cela dure plus que des médailles de bronze et des généalogies ! Savons-nous aujourd'hui les noms des rois qui régnaient sur Palmyre avant Zénobie? Leur sceptre était-il d'or? Qui pourrait le dire ? Le bâton du rapsode Homère est arrivé jusqu'à nous !

Au mois d'août, voilà bien longtemps,
Six francs et ma layette en poche,
Belle nourrice de vingt ans
D'Auxerre avec moi prit le coche.
Sois bien ou mal, sanglotte ou ris;
Adieu, pauvre enfant de Paris.
  Dodo, l'enfant do,
  L'enfant dormira bientôt.

En Bourgogne je débarquai.....

Là il pleura, cria, trépigna, barbotta comme les autres enfants, et, tout grand génie qu'il devait être, ses premières années d'enfance se passèrent comme celles de tous les autres hommes , c'est-à-dire à peu près comme la vie entière des autres animaux, sans raison, sans jugement et sans réflexion. J'ai toujours eu en grande méfiance les grands hommes au maillot ou en brassières, et mis au rang d'insipides flagorneries toutes les balivernes qu'on se plaît à nous donner comme des signes précurseurs de génies en herbe.

Nous laisserons donc Béranger et sa nourrice

s'acquitter de leur mieux de leur emploi respectif, et, passant sans regret cette assez triste et vague période de la végétation humaine, nous le prendrons sevré, grandi, marchant sans brassières, mangeant sans bavette et couchant sans maillot.

Ceci, cependant, ne s'était pas accompli sans un grave incident. Voici comment Béranger le raconte. Il a déjà dit, on l'a vu, que sa nourrice n'avait que vingt ans.

Un moine, en voisin vient chez nous ·
Il entre sans que le chien jappe ;
Le mari sort, et l'homme roux
De ma table fripe la nappe.
. . . .
Hélas! l'odeur du Récollet
Fait pour neuf mois tourner mon lait.

Il fallut remplacer le lait de nourrice. Les biberons n'étaient pas inventés encore : on nourrit l'enfant avec des *michets*, ces rôties de Bourgogne, sortes de mouillettes trempées dans du vin tiédi. Grandgousier et Antoine de Bourbon n'avaient pas voulu d'autre aliment pour Gargantua et Henri IV enfants : seulement, le roi de Navarre faisait frotter d'ail les mouillettes que l'on donnait à son fils, et le roi des Parpaillots faisait sonner les verres et les flacons pour exciter le sien à humer la *purée septembrale*.

Béranger n'eut pas besoin de ces excitants :

Au vieux moutier, huit jours plus tard,
Jean bien payé soignait la vigne.
Moi, gai comme un dieu sans nectar,
Au vin du crû je me résigne.

Cinq à six ans après, en 1786, nous retrouvons Béranger à Paris, chez le tailleur son grand-père, *papa Champy*, comme il l'appelait : bonne nature d'homme qui l'aimait beaucoup, le grondait peu, ne le reprenait sur rien, et le gâtait tout comme s'il eût dû n'être qu'un simple fils de famille, destiné à être inutile à soi et aux autres.

On le mit à l'école cul-de-sac de la Bouteille, le même impasse qui existe aujourd'hui au numéro 31 de la rue Montorgueil.

Dans ce réduit meublé de tables et de bancs, manquant d'air, d'espace et de soleil, le jeune Béranger se mit à regretter ces champs, ce soleil, cet air, cette verdure de Bourgogne dont on l'avait sevré; le tas de fumier où il se roulait, la mare où il barbottait, les poules et les canards dont il partageait les ébats, et jusqu'à ce chien si bien appris qui ne jappait pas après les Récollets. Aussi l'école et ce qu'on y apprenait était ce qui l'occupait le moins. Il préférait courir les rues, polissonner avec les gamins de son âge, flâner devant l'étalage de quelque marchand de galette, dégarnir l'éventaire de quelque marchande de pommes ou de cerneaux, faisant par-ci par-là quelque malice; enfin, un vrai titi du temps.

Le bon tailleur trouvait tout cela charmant, riant de ses espiègleries, et disant qu'il avait de l'esprit comme un ange.

« Papa Champy, dit Béranger lui-même, avait été fort dur pour ses enfants. Pour moi il fut d'une faiblesse ou plutôt d'une bonté extrême. Il n'entendait pas qu'on me contrariât en rien : tout le monde devait être à mes ordres, faire les volontés de monsieur son petit-fils. Il donnait pour raison ma nature débile. Le fait est que j'étais extrêmement chétif, et cependant bel enfant ; aussi mon grand-père n'eut pas grand mal à ranger tout le monde à son opinion, et Dieu sait combien j'en usais ! Faisais-je une maladie, avais-je une indisposition, tout était en l'air et sur pied dans la maison. Les drogues qu'on me faisait prendre me répugnaient extrêmement : je les refusais. Il n'y avait de suppliques, de promesses agréables que ne me fît le pauvre homme pour me faire avaler la chose. Il n'y avait de comparable à sa patience que mon entêtement; et comme les moins patients le lui faisaient remarquer, grand-père répondait : —Ah ! voyez-vous, celui-là n'est pas un enfant comme les autres : il faut le prendre autrement.

« J'allais à l'école et je n'y avais pas grand goût. Il m'arrivait souvent de feindre d'être malade pour avoir occasion de m'en dispenser : — J'ai mal à la tête, disais-je ; et cela suffisait. Papa Champy, tout

en alarmes, me retenait auprès de lui, ou m'envoyait en promenade, selon mon désir : remède infaillible à ma guérison. »

On le voit, l'enfance de Béranger, libre d'entraves et passablement vagabonde, fut celle d'un gamin de Paris.

Trois ans se passent. Un jour, c'était le 14 juillet 1789, le canon populaire ne tonnait pas encore contre la Bastille, mais la foule ameutée s'y rendait de tous les coins de Paris.

Une colonne, qui s'était recrutée je ne sais où, vint à traverser la rue des Boulets, où logeait alors le grand-père Champy.

La Bastille était auprès.

La colonne se composait d'hommes armés ou sans armes et de femmes, tous, hommes et femmes, ayant la conscience d'un devoir patriotique qu'ils allaient accomplir, d'enfants qui ne l'avaient pas, et qui, selon l'usage, les précédaient en jouant ou riant : curieuse race de gamins de Paris qui préludaient alors à ce terrible jeu de barricades qu'ils devaient tant perfectionner depuis.

Tout cela marchait au cri de *Vive la liberté!* cri si généreux à ces premiers temps de foi vive, et qui trouvait alors de l'écho partout. Les habitants sortaient des maisons pour voir passer ces défenseurs improvisés de la cause commune; les uns se joignant à eux, d'autres les encourageant de la voix

et du geste, tous les accompagnant de leurs vœux et de leurs espérances.

Le grand-père Champy, fervent adepte de la révolution, était sorti comme les autres, tenant par la main son petit-fils. Le jeune Béranger avait alors neuf ans. La vue de la bande de titis et de gamins qui précédaient la colonne, le tente; il lâche la main de son grand parent et se joint crânement à eux. Le bon tailleur tempéra cette velléité belliqueuse, et, le ramenant en riant au logis, disait avec fierté :

— Ce petit gars-là sera un brave.

Le digne homme ne croyait pas si bien dire. Il était loin de soupçonner alors que l'enfant dont il pronostiquait ainsi l'avenir serait un jour le plus intrépide et le plus illustre soldat intellectuel du patriotisme et de la nationalité.

De cette même rue des Boulets où il était alors, le jeune Béranger put voir tomber la Bastille. Et qui pourrait dire quelle part d'influence eut dans l'enthousiasme patriotique qui fut toute la vie du célèbre chansonnier, ce simple fait gravé dans sa jeune mémoire à la fumée de la poudre et au bruit du canon !

Cinquante ans après, il aimait encore à se le rappeler.

. . . .

J'étais bien jeune; on criait : — Vengeons-nous !
A la Bastille ! Aux armes! Vite aux armes !



Ce petit gars sera un brave,

Marchands, bourgeois, artisans couraient tous.
Je vois pâlir et mère, et femme, et fille.
Le canon gronde aux rappels du tambour.
— Victoire au peuple ! Il a pris la Bastille.
Un beau soleil a fêté ce grand jour.

Un an après, en 1790, devant une modeste auberge du village de Floricourt près de Péronne, s'arrêtait une de ces voitures publiques du temps, qui mettaient dix jours à faire le chemin que l'on fait aujourd'hui en dix heures. Un jeune enfant de dix ans, chétif, fluet, timide, en descend et se présente craintif à la porte de l'auberge. Il était proprement vêtu, mais sans luxe : un petit bourgeron de couleur, un pantalon de velours, des souliers neufs, et, pour toute coiffure, des cheveux blonds naturellement frisés. Il tenait sous le bras un petit paquet contenant quelques hardes. La maîtresse d'auberge l'accoste avec bonté; l'enfant se nomme; on l'embrasse, on l'accueille avec une véritable joie.

L'enfant était Béranger, la maîtresse d'auberge était madame Bouvet, sa tante paternelle, excellente femme, qui allait tenir lieu au pauvre garçon de la mère qui lui avait manqué jusqu'alors.

Le jeune Béranger aurait bien voulu continuer en Picardie cette vie de paresse et de vagabondage que l'indulgente affection du papa Champy avait tolérée à Paris. Là, le champ était vaste; de riches campagnes, une belle rivière, la Somme, bordée

de saules et de frênes, et qui ne murmure même pas en coulant; de vertes prairies ombreuses et couvertes de troupeaux, de riants vergers aux arbres chargés de fruits ; et puis de curieuses ruines gothiques aux sanglants ébattements et aux royales amours; de grands souvenirs historiques, des noms fameux qui se dressent comme des fantômes du passé dans l'histoire de Péronne: quelle arène pour un génie à qui les ailes ne poussaient pas encore il est vrai, mais qui, d'instinct, commençait alors à pressentir le grand et le beau dont il devait agrandir la sphère!

Mais la tante Bouvet, tout aussi affectionnée que le grand-père Champy, était plus sévère que lui, et force fut au jeune aiglon de brider son indépendante allure et de seconder sa bonne parente dans la prosaïque besogne de l'établissement.

Son titre n'était pas fastueux: il fut garçon d'auberge.

Trois siècles auparavant, année pour année, en 1490, Rabelais l'avait été comme lui chez son père, à l'hôtellerie de *la Lamproie*, à Chinon. Coïncidence bizarre! les deux représentants les plus vrais de la vieille gaieté française et de l'esprit français, l'un en prose, l'autre en vers, ont débuté l'un et l'autre par rincer des pots et verser à boire!

L'entrain, l'enjouement, la précocité d'esprit, les prévenances du jeune Béranger, lui gagnèrent



Arrivée de Béranger chez la tante Bouvet.

l'affection de tous. On l'aima, on le cajola : dans le pays on le citait comme un charmant garçon.

La tante Bouvet était dévote. Pour toute lecture elle avait mis son neveu au régime du catéchisme. Cette excellente nourriture spirituelle, dont notre poète ne devait jamais se montrer bien friand, n'avait alors déjà pour lui qu'un attrait médiocre.

Or, un jour, en furetant dans une vieille armoire, il voit d'autres livres : les uns étaient encore sur les étagères, les autres avaient glissé au fond, et, se trouvant probablement mieux là, y seraient restés pêle-mêle indéfiniment sans son avide curiosité. Il en ouvre un : VOLTAIRE !

— Bon ! dit-il, voici qui m'amusera plus que le catéchisme.

Et glissant sa précieuse trouvaille sous son bourgeron, il sortit, se promettant de cette lecture tout l'attrait d'un fruit défendu.

Ce fut en effet ce qui arriva. Après ce volume, il eut soif d'un autre, et ne cessa de faire des emprunts clandestins à l'armoire que quand il eut tout dévoré.

Comme, parmi toutes les sortes de réputations qui l'ont illustré, le patriarche de Ferney n'a jamais eu celle de faire des croyants d'une irréprochable orthodoxie, qui sait si cette précoce lecture de ses œuvres ne fut pas la source du scepticisme de Béranger, comme la vue de la prise de la

Bastille peut avoir été celle de son enthousiasme patriotique! Tant de grands évènements naissent de petites causes!

Si cela était, ces deux simples incidents auraient toute la portée de grands faits historiques.

Quoi qu'il en soit, Béranger ne tarda pas à donner la preuve que le sceptique ricanement de Voltaire avait fait sur sa jeune imagination plus d'impression que les mystiques et pieuses exhortations du catéchisme.

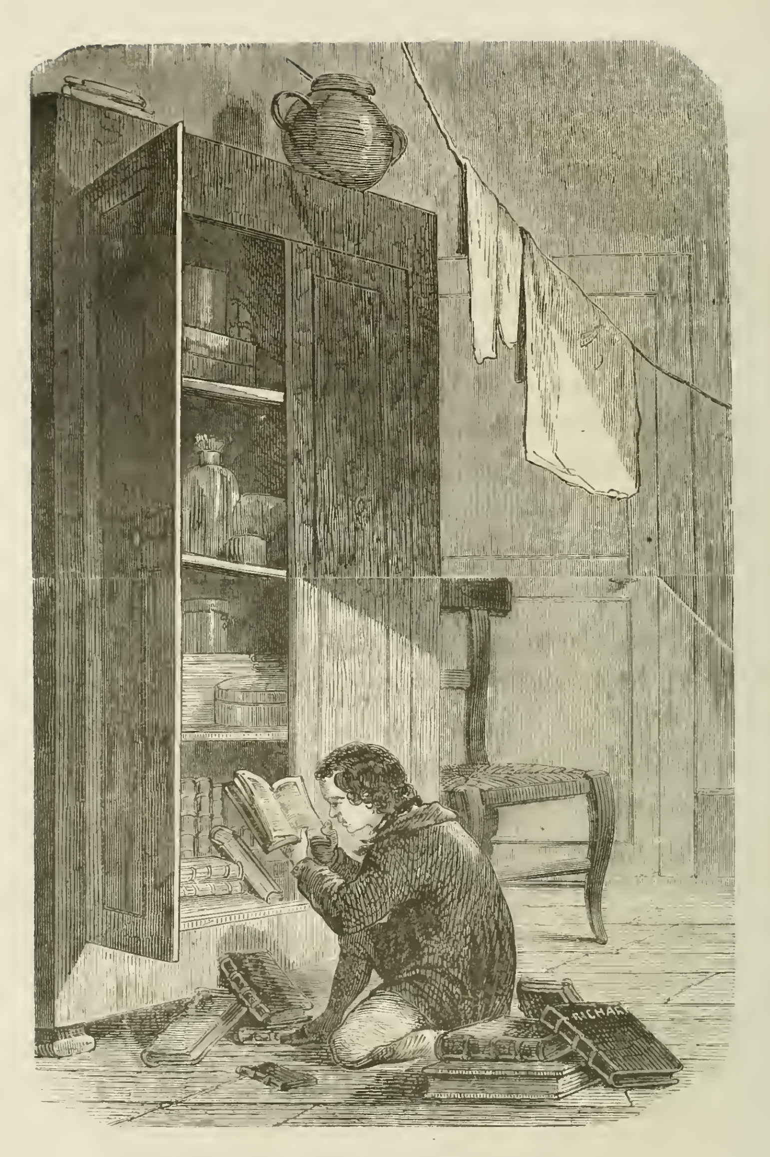
Un jour, en 1792, un orage épouvantable éclate sur Péronne. Il pleut, il vente, il grêle, il tonne ; le feu se confond avec l'air, l'air avec le feu ; le vent, la pluie, la grêle avec tout. Déchiré par des milliers de tonnerres vingt fois par seconde, le firmament se fend, et chaque fois, montrant béante une gueule immense de feu, semble vouloir y engloutir la terre.

Le front collé aux vitres, le jeune Béranger regarde avec extase cette grande colère de la nature. Sa tante Bouvet, dans sa piété naïve, aspergeait la maison d'eau bénite.

Tout à coup la fenêtre s'ouvre avec fracas, le fluide pénètre dans la chambre, et Béranger tombe foudroyé.

On le crut mort.

Deux ou trois mille ans plus tôt, au temps où l'homme frappé de la foudre était considéré comme



Bon ! voici qui m'amusera mieux que le catéchisme.

d'une nature supérieure, si Anacréon, Pindare, Alcée ou tout autre grand poète de ces temps reculés eût été comme lui marqué de ce céleste stigmate, au lieu des statues qu'il leur a élevées, le vieux monde leur eût dédié des temples.

Béranger resta plus d'une heure évanoui. Il reprit ses sens enfin, et son premier mot à sa tante agenouillée auprès de lui fut celui-ci :

— Eh bien! maman Bouvet, à quoi sert ton eau bénite?

Le rire sardonique de Voltaire avait évidemment passé par là.

Quarante ans après, ce coup de foudre donna lieu à un *impromptu* de Béranger curieux et peu connu. Causant un jour de cet accident avec un médecin de ses amis, Béranger lui disait qu'il avait peine à comprendre par quelle espèce de miracle il avait pu y survivre. Les médecins, on le sait, doivent savoir tout expliquer, quitte au besoin, pour se tirer d'affaire, à recourir au grec ou au latin. Celui-ci voulut expliquer la chose, et, après un long raisonnement, finit par dire que l'effet de l'électricité de la nue s'était trouvé atténué par l'absence de toute électricité dans le corps du poète.

— Parbleu ! docteur, lui dit Béranger en souriant, vous venez là de décharger furieusement ma conscience, en m'assurant que je ne suis pas d'une nature foudroyante. Bien vous vaut de ne pas être

né au temps des Marchangy et des Bellart, qui me traitaient d'incendiaire et de brandon ! Vous sentiriez joliment le rôti pour votre part.

Le docteur, un peu confus de voir tourner en plaisanterie sa dissertation scientifique, en prit cependant assez bien son parti, et dit en riant aussi de la boutade de Béranger :

— Et vous, monsieur le frondeur, vous venez de déranger tout un projet que j'avais dans la tête. L'académie de médecine de Lyon vient de mettre au concours le meilleur formulaire pour définir en peu de mots la médecine. Mon intention était d'y concourir, et je voulais vous demander pour formulaire un quatrain de ces jolis vers comme vous savez en faire. Mais du moment que vous êtes rebelle à la science, je vois bien que ce serait peine perdue.

— Mais nullement, dit Béranger : je n'ai rien à vous refuser, et voici vos vers.

Et, ayant pris son calepin, il lui écrivit au crayon le quatrain suivant :

Veux-tu guérir ne sais quel trou?
Prends ne sais quel médicament;
Puis applique-le ne sais où :
Tu guériras ne sais comment.

Revenons à Péronne.

On était alors au temps de la plus grande fièvre volutionnaire. Parmi les moyens de propagande,

que, dans leur ferveur de prosélytisme, avaient imaginé les adeptes de la foi nouvelle, était celui de propager au sein des écoles les doctrines de la révolution, d'initier les élèves aux manœuvres des clubs, et d'en faire de petits démagogues, *dont la force intellectuelle*, disait le programme, *se développant ainsi avec l'âge, donnait à l'esprit de la jeunesse toute l'extension patriotique d'un cœur ardent et généreux.*

Ces écoles de civisme prirent le nom d'*Instituts patriotiques*. Le système d'enseignement et d'éducation exposé par J.-J. Rousseau dans son *Émile* servit de base à ces instituts. Au lieu du grec et du latin, les enfants y étudiaient le *Syllabaire national*, dont le fond était les mots de *Bastille rasée, liberté, nation, bon citoyen*. Mêlant à leurs jeux les idées qui dominaient la politique du jour, ils promenaient le drapeau national, faisaient l'exercice, battaient le tambour, exécutaient une marche de petits patriotes. Ils apprenaient à délibérer, à faire des harangues et des motions. Ils prononçaient des discours et, à chaque évènement public, ils écrivaient des adresses patriotiques aux notabilités démocratiques du jour.

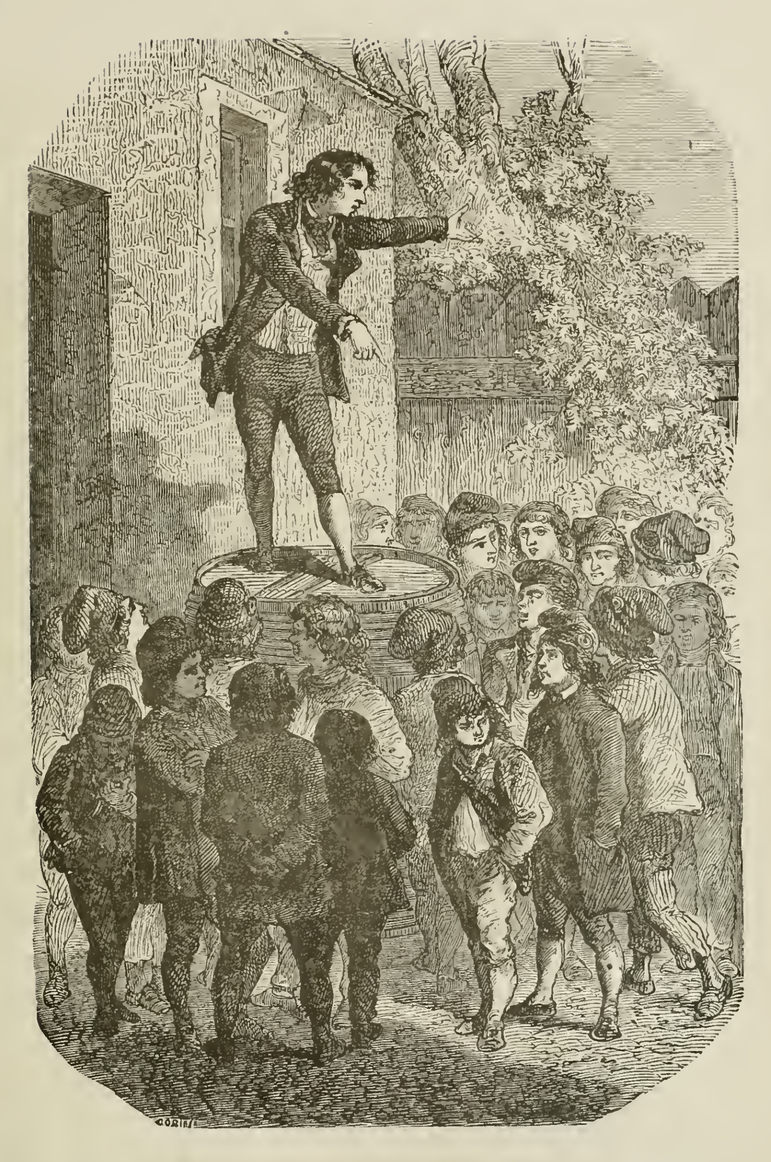
Un membre de l'Assemblée législative, Ballue de Bellanglise, avait fondé un institut de ce genre à Péronne. Pour ne pas encourir la terrible désignation de *suspects*, les parents s'étaient empressés de

mettre leurs marmots à ce régime de nourriture démocratique. La tante Bouvet avait fait comme les autres ; et voilà le jeune Béranger débitant des harangues , rédigeant des adresses, écrivant des lettres à Robespierre ou à Tallien, et pérorant comme les autres au milieu de cette marmaille de Brutus en herbe.

Comme les clubs et l'Assemblée nationale, l'institut patriotique de Péronne avait ses jours d'orage et de tempête. Les petits démagogues n'avaient eu d'abord pour tribune aux harangues que les bancs et les tables de la classe. Il en résultait parfois de grandes confusions. Divers orateurs montaient à la fois sur ces tribunes à la portée de tous : chacun faisait sa motion ou son discours en même temps : de violentes interpellations s'ensuivaient: aux interpellations succédaient parfois des luttes auxquelles chacun prenait part suivant ses préférences, et la classe civique manquait d'ordre et de régularité.

On dut pourvoir à cet abus. Un tonneau vide qui était dans la cour fut roulé dans un coin de la classe : ce fut la nouvelle et unique tribune. Le jeune Béranger l'inaugura par la motion d'une adresse au représentant Ballue de Bellanglise, pour le remercier d'avoir eu la patriotique idée d'initier à la vie civique les jeunes citoyens de Péronne.

Cette motion avait été couverte d'applaudissements, et l'orateur de treize ans était descendu de



Béranger était un des orateurs les plus goûtés, et montait souvent sur le tonneau pour réchauffer l'enthousiasme des Brutus en herbe.

la tribune au milieu des bravos de ses jeunes camarades.

Dans cette école civique, la morale patriotique pouvait trouver son compte ; la morale religieuse n'y trouvait pas le sien.

Ce dernier point alarmait la tante Bouvet. Les temples chrétiens étaient fermés. Des déesses passablement mondaines inauguraient leur règne sur les débris des autels du Dieu du ciel, et ces exhibitions olympiques effrayaient singulièrement la conscience pieuse et timorée de la bonne tante.

Une fête républicaine qui eut lieu à Péronne vers ce même temps vint ajouter à ses alarmes.

Le 20 brumaire an II (10 novembre 1793), le culte de la déesse Raison avait été inauguré à Paris. La Convention, après avoir décrété que l'église de Notre-Dame porterait désormais le nom de Temple de la Raison, s'était rendue en masse à cette église pour y chanter avec le peuple l'hymne à la nouvelle déesse.

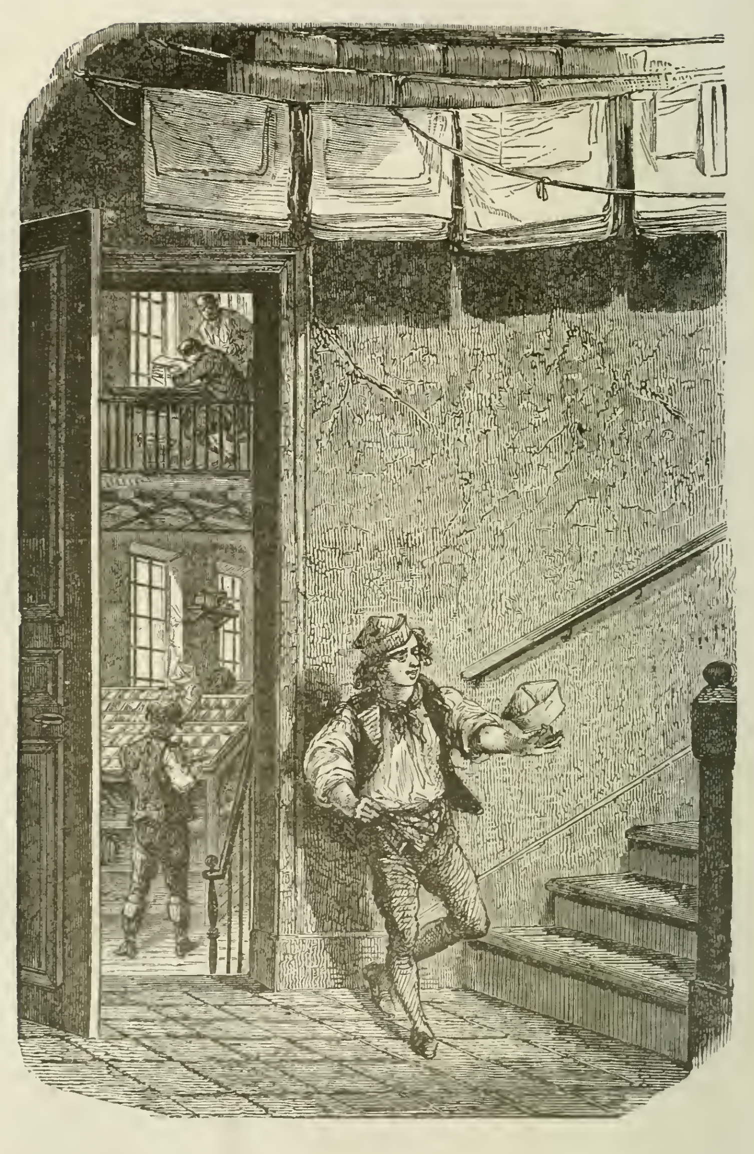
Les départements imitèrent Paris, et Péronne eut aussi sa fête d'inauguration du nouveau culte.

Cette fête toute à l'antique frappa le jeune Béranger, dont les exercices civiques de l'institut avaient déjà exalté la tête. Cette déesse en costume de Liberté, représentée par une belle femme qui semblait l'intronisation du beau poétique auquel, à son insu encore, il devait vouer en partie sa vie ; ces

jeunes vierges, parées de guirlandes, qui l'entouraient en jetant des fleurs ; ces défenseurs de la patrie qui l'escortaient ; l'élite de la vieillesse et de la jeunesse en habits de fête qui la suivaient avec leurs drapeaux ou leurs bannières allégoriques aux patriotiques symboles : tout cela s'avançant majestueusement au bruit des clairons et des trompettes, de chants et d'hymnes d'indépendance et de liberté, au milieu de tout l'éclat de cette religion nouvelle ; tout cela, disons-nous, lui parut être la divinité elle-même descendue en personne du ciel sur la terre et arrivant chez les hommes. Et qui peut dire que ce n'est pas le souvenir de cette pompe artistique qui, longtemps après, lui inspira cette strophe où se reflètent tant d'enthousiasme et de mélancolie ?

Vous traversiez les ruines gothiques ;
Nos défenseurs se pressaient sur vos pas,
Les fleurs pleuvaient, et les vierges pudiques
Mêlaient leurs chants à l'hymne des combats.
Moi, pauvre enfant, dans une coupe amère,
En orphelin par le sort allaité,
Je m'écriai : Tenez-moi lieu de mère,
Déesse de la Liberté !

Quoi qu'il en soit, de retour de cette cérémonie où il avait assisté avec l'institut patriotique, Béranger en raconta les moindres détails avec tant d'enthousiasme, que madame Bouvet vit qu'il était temps d'arracher le jeune clubiste aux doctrines ultra-civiques de l'institut



Je ne savais que fort peu de choses du métier, si ce n'est les bonnets de papier que je faisais à merveille.

Un imprimeur de Péronne, M. Laisney, lui ayant offert de prendre chez lui le jeune homme en apprentissage, madame Bouvet saisit avec empressement ce prétexte.

Le jeune Béranger se fit une fête de son nouvel apprentissage. Un des livres les plus populaires depuis le commencement de la révolution était *la science du Bonhomme Richard*, attribué à Franklin. Tous les almanachs du temps reproduisaient invariablement chaque année cette *science*, qui du reste était un chef-d'œuvre de règle de conduite et de morale ; c'était aussi l'un des évangiles des instituts patriotiques. Comme tous les enfants du temps, Béranger l'avait lu et relu cent fois, et le nom de Franklin était devenu l'un des plus populaires dans les écoles.

Or, Franklin, l'un des hommes de l'époque qui avait acquis le plus de titres à la gloire dans les deux mondes, était imprimeur à Philadelphie, et le jeune Béranger, ne séparant pas l'homme de génie de l'imprimeur, fut fier, dans son légitime orgueil, d'embrasser le métier d'un grand homme. Il l'a dit lui-même longtemps après :

J'ai fait ici plus d'un apprentissage,
A la paresse, hélas ! toujours enclin ;
Mais je me crus des droits au nom de sage
Lorsque j'appris le métier de Franklin.

« ... Je me faisais, dit-il ailleurs, une telle idée

d'une imprimerie, que j'y entrai comme dans un temple, la tête découverte. Les dieux n'ayant pas toutes les vertus pacifiques et les richesses de langage que je m'imaginais, je dus beaucoup en rabattre. Je ne pus m'accommoder ni des coups de pied ni des calottes, et je ne sus jamais que faire peu de chose du métier, si ce n'est, toutefois, les bonnets en papier, que je faisais à merveille. »

Si à ce temps de sa vie où il mettait son bonheur et sa joie à bien réussir des bonnets en papier, quelqu'un lui eût dit qu'à ces petits caractères laids et noirâtres qu'il maniait dans les casiers, il devrait un jour l'immortalité, on l'eût, certes, bien étonné.

C'est aussi à Péronne qu'était Béranger, lorsque prit le caractère d'une lutte à mort cette immortelle guerre de la Révolution, qui, pendant vingt-trois ans, devait semer à travers l'Europe la France et ses principes généreux.

C'est dans ses murs qu'en des jours de défaite
De l'ennemi j'écoutais le canon :
Ici ma voix mêlée aux chants de fête,
De la patrie a bégayé le nom.

Le bruit du canon de 1792, les hourras! des Autrichiens bombardant Lille à quelques lieues de là, l'empêchèrent d'entendre les cris des victimes de 1793; et, dans le terrible accès de cette fièvre révolutionnaire qu'on a appelée la Terreur, il ne

puisa que l'amour de la patrie et la honte de l'étranger.

> De mots affreux cette époque est flétrie;
> Mais, jeune encor, je n'ai rien pu juger;
> En épelant le doux nom de patrie
> Je tressaillais d'horreur pour l'étranger.

Ame sainte et pure! Là où tant d'autres n'ont trouvé que des textes d'accusations et de calomnies, lui ne voyait qu'une source d'élan patriotique!

A cette époque s'était subitement développée chez le jeune apprenti imprimeur une aptitude qu'il ne soupçonnait pas lui-même. Ses études avaient été plus que négligées, et son bagage scolastique se bornait à ce qu'il avait pu apprendre à l'école du cul-de-sac de la Bouteille. Ses lectures, sa sagacité, ses exercices civiques de l'institut patriotique avaient fait le reste. Tout cela était bien peu, si peu, que quand il entra comme apprenti compositeur dans l'imprimerie Laisney, il dut commencer par étudier les premières règles de l'orthographe et de la langue.

Un jour qu'il composait la belle hymne d'André Chénier pour la fête de la Révolution, les beaux vers du Pindare français lui montèrent à la tête comme un vin fumeux. Quand il en fut à la magnifique invocation qui la termine :

> Soleil qui, parcourant ta route accoutumée, etc.,

la beauté de la forme, la grandeur du sujet, la pureté du modèle exaltèrent sa jeune imagination, et, pour la première fois, il s'essaya dans l'art des vers.

Trop modeste pour s'écrier, comme un des grands maîtres de l'école italienne : *Anch' io son pittor*, il ne soupçonna pas son talent; mais un autre le devina. L'imprimeur Laisney surprit quelques-unes de ses rimes. Lui aussi faisait des vers : il avait trois ou quatre ans de plus que Béranger; il avait fait de bonnes études; plus riche que lui en fond scolastique, il put lui apprendre les règles de la prosodie française.

A cette confraternité poétique, Béranger dut les premières leçons qui manquaient à son inexpérience.

Les deux jeunes poètes continuèrent à faire des vers l'un et l'autre. Le maître en composait beaucoup; l'apprenti en produisait moins, et alors déjà se montrait amoureux de cette pureté de forme qui devait être un des caractères distinctifs de ses poésies.

Comme nul n'a jamais eu plus que lui la mémoire du cœur, plus tard il consacra sa reconnaissance pour son jeune maître dans la chanson qui a pour titre : *Bonsoir*.

Dans l'art des vers c'est toi qui fus mon maître;
Je t'effaçai sans te rendre jaloux.

Si les seuls fruits que pour nous Dieu fit naître
Sont des chansons, ces fruits sont assez doux.
Dans nos refrains que le passé renaisse:
L'illusion nous rendra son miroir.
Mon vieil ami, quand pour nous le jour baisse,
Souhaitons-nous un gai bonsoir.

Dès l'âge de treize ans, Béranger avait commencé à rimer. Dès l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire de 1794 à 1797, il parvint à faire insérer ses premières chansons dans un recueil lyrique intitulé : *la Guirlande de fleurs.*

Ce recueil, fort goûté à ce temps du public, avait pour directeur l'un des plus infatigables producteurs de la fin du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe, Cousin d'Avallon, né en 1769 et mort en 1840.

Ces chansons, au nombre de vingt-cinq ou trente, n'ont pas été réimprimées dans les recueils publiés depuis par Béranger lui-même. Lorsque son génie poétique fut en lui plus développé, il ne jugea pas ces aînées dignes de leurs sœurs cadettes, et il les abandonna sans pitié aux Enfants-Trouvés.

Quoi qu'il en soit, il n'a jamais oublié plus tard cette sorte d'hospitalité que Cousin d'Avallon avait accordée à ces pauvres filles de sa muse naissante. Le directeur de *la Guirlande de fleurs* ne s'était pas enrichi à faire des livres; dans ses moments de gêne, — et ils étaient fréquents, — la bourse du chansonnier n'a jamais cessé d'être ouverte pour lui.

A Péronne, Béranger trouva aussi un autre protecteur pour ses premiers essais poétiques, M. Quénescourt, l'homme vertueux et bienfaisant qui,

Privé des biens que l'opulence affiche,
A semblé pauvre au riche fastueux,
Et, par ses dons, au pauvre a semblé riche.

Découvrant dans le jeune compositeur d'imprimerie une rare intelligence et une passion réelle pour l'étude, M. Quénescourt l'encouragea de ses conseils, vint au secours de son inexpérience, et lui voua l'amitié la plus tendre et la plus constante. Béranger n'oublia pas plus le bienfait de cette amitié que d'autres, et le nom du bienfaiteur et de l'ami brilla plus tard dans un reflet de sa gloire :

Las, sur les flots, d'aller rasant le bord,
Je saluai sa demeure ignorée.
Entre et chez moi, dit-il, comme en un port,
Raccommodons ta voile déchirée.

Proclamé roi de ses festins joyeux,
A son foyer je fais sécher ma lyre.
J'y vois pour moi se dérider les cieux,
Et mon pays daigne enfin me sourire.

Au peu d'éclat dont je brille à présent
Ah ! qu'il ait part, et puisse à ma lumière,
Comme un flambeau que porte un ver luisant,
Longtemps son nom se lire sur la pierre !

Plus longtemps encore ce nom se lira dans ses vers.

Noble et digne poète, qui, par une part d'immor-

talité, a pu payer toutes ses dettes de reconnaissance !

Quarante et un ans après sa première venue à Péronne, en 1831, Béranger y revint, et, dans un souvenir collectif *à ses parents, à ses amis, à la ville où il avait passé une partie de sa jeunesse*, il acheva d'acquitter toutes ses dettes de gratitude de ces premiers temps :

> Salut à vous, amis de mon jeune âge !
> Salut, parents que mon amour bénit !
> Grâce à vos soins, ici, pendant l'orage,
> Pauvre oiselet, j'ai pu trouver un nid.

En semant ainsi, au début de sa vie, la vertu de la reconnaissance, Béranger s'apprêtait à recueillir plus tard celle de la charité, nobles vertus dont nul ne devait porter l'accomplissement à un plus haut degré que lui.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE. — Retour de Béranger à Paris. — Sa vocation se dessine. — Maurice Séguier. — Roger Bontemps. — Lisette. — Le jeu de l'Oracle. — Les *Six-Touts*. — L'habit neuf. — L'homme rangé.

Dans les premiers mois de 1797, Béranger revint à Paris. Il avait 17 ans.

A ce temps, la révolution ayant brisé tous les obstacles qui s'opposaient à sa marche, commençait à inaugurer son ère de gloire militaire. Déjà elle avait eu ses victoires de Montenotte, de Millesimo, d'Arcole et de Rivoli ; elle allait avoir celles des Pyramides, du Mont-Thabor et de Marengo.

Un jeune général, le général Bonaparte, avait opéré ces prodiges.

Au bruit du canon de l'étranger tonnant dans la France envahie, Béranger avait bégayé le nom de *patrie* ; au bruit du canon de la France victorieuse tonnant à l'étranger, il allait bégayer le nom de *gloire*. L'un avait surexcité ses premières impressions d'enfance ; l'autre allait exalter ses premières

impressions d'adolescence; — deux beaux jalons qu'au début de la vie plantait en lui son génie de poète, et qui devaient plus tard marquer la voie brillante dont Dieu lui-même avait tracé la ligne sur le livre de ses décrets.

De retour à Paris, Béranger s'était trouvé dans une position de fortune assez sortable. M. Béranger père avait été heureux dans ses spéculations, et, en attendant de se fixer sur le choix d'un état, le fils vivait gaîment chez son aïeul d'une pension que lui faisait son père.

Poète dans ses pensées, dans ses goûts, dans ses sentiments, dans ses perceptions, Béranger n'avait pas encore la conscience de son talent. Il ne pressentait même qu'imparfaitement sa vocation.

Un jour cependant, son grand-père Champy, assis les jambes croisées sur son établi, travaillait à son métier de tailleur. Accoudé près de lui, Béranger paraissait soucieux. Ni l'un ni l'autre ne parlait, mais ils étaient préoccupés tous deux, et un observateur tant soit peu clairvoyant eût pu deviner sans peine que ce silence était le résultat de quelque conversation interrompue par l'embarras des deux interlocuteurs.

En effet, le grand-père Champy, rompant le premier le silence, et suivant évidemment la filiation d'une idée déjà émise, dit au jeune homme :

— Cependant, il faudrait te décider à quelque

chose : te voilà maintenant grand garçon ; quel état veux-tu prendre ? que veux-tu être ?

Et lui :

— Je veux être poète, dit-il en se redressant avec fierté.

Le bon aïeul hocha la tête.

— Un faiseur de chansons ! dit-il : mince bagage, mon garçon. On ne va pas loin avec cela.

Evidemment, le bon aïeul n'était pas doué de la seconde vue.

Ce pronostic était d'autant plus décourageant pour Béranger, qu'il n'avait fait, on l'a vu, que de très-incomplètes études, et qu'il ne savait ni le grec ni le latin. C'était même là un de ses désespoirs. Ecrivant plus tard à un ami, et lui rappelant ce temps d'angoisse de sa vie :

« ..... Vous ne sauriez vous figurer, lui disait-il,
« le malheur d'un pauvre jeune homme poussé par
« le démon des vers, et qui n'a pas encore décliné
« *musa* à 20 ans. Honteux de mon ignorance, j'élu-
« dais avec soin les occasions qui l'auraient mise
« à nu. Quelquefois je faisais en rougissant l'aveu de
« mon malheur à ceux qui me paraissaient être au-
« dessus du préjugé. Tous, hochant la tête avec un
« regard de pitié, m'engageaient à me mettre à
« l'étude : triste recette qui, pour moi si paresseux
« et tout jeune, malgré mon excellente mémoire,
« n'avais jamais pu apprendre mes prières en latin.



Je veux être poète.

« Comme alors le beau du genre était de mettre la
« mythologie à toute sauce, on me disait : — *Quoi!*
« *vous ne direz pas Phébus, Phébé, Thétis, l'Olympe!*
« *Et comment donc nommerez-vous le soleil, la lune,*
« *la mer, le ciel? — Eh bien, je dirai le soleil, la*
« *lune, la mer, le ciel! — Mais c'est de la prose,*
« *mon cher garçon, tout ce qu'il y a de plus prose.*
« Et l'on me tournait les talons, n'osant achever de
« me dire le triste sort qui m'attendait.

« C'étaient alors de beaux désespoirs. Combien
« souvent, tourmenté par cette idée tant répandue
« qu'un homme sans le grec et le latin ne pouvait
« pas bien écrire en français, j'ai été sur le point
« de renoncer à la poésie !..... »

Heureusement il n'y renonça pas. Et puis, quand la réputation fut venue le trouver, il dut être bien étonné d'avoir laissé derrière lui les cuistres de tous les temps bardés de grec et de latin, et d'avoir fait des chefs-d'œuvre sans cette superfétation classique qu'on n'avait cessé de lui présenter comme le *criterium* de tout savoir et de toute science. Aussi, plus tard, en avouant modestement son ignorance de ces langues mortes, put-il ajouter ce fleuron à sa couronne de gloire ·

Jamais, hélas ! d'une noble harmonie
L'antiquité ne m'apprit les secrets ;
L'instruction, nourrice du génie,
De son lait pur ne m'abreuva jamais.
Que demander à qui n'eut point de maître?

Du malheur seul les leçons m'ont formé,
Et ces épis que mon printemps voit naître
Sont ceux d'un champ où rien ne fut semé.

C'était dire qu'il devait tout à lui-même : il allait donc être poète dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire inventeur, l'homme qui crée. — Honneur à lui !

En attendant, avant de surpasser les maîtres dans leurs grandes œuvres, il allait les imiter dans leurs petites faiblesses.

Les poésies de Béranger, — c'est aujourd'hui un fait acquis, — tiennent à la fois du Tyrtée, du Pindare, de l'Alcée, de l'Anacréon des Grecs ; de l'Horace, du Tibulle, du Catulle, du Properce des Latins. Il n'avait jamais lu ces poètes que dans des traductions, et il est à la fois tout cela, sans avoir jamais cessé d'être lui. Or, chacun de ces poètes avait eu sa maîtresse qu'il a rendue célèbre. Chez les Grecs, Tyrtée n'avait, il est vrai, chanté que la gloire et les combats ; mais Pindare avait chanté Myrtis ; Alcée, Sapho, qui ne fut peut-être cruelle que pour lui ; Anacréon, dans son humeur par trop badine, avait à la fois célébré Bathyle et Cléobule. Chez les Romains, Horace, tout laid qu'il était, avait chanté Lydie et bien d'autres ; Catulle, Lesbie, dont le moineau est devenu si célèbre ; Tibulle, Délie, qui fut à la fois la Lisette et la Frétillon du temps ; Properce, Cynthie. Béranger eut sa Li-



Lisette.

sette, cette Lisette que tout le monde connaît; gracieux démon qui, au début de sa carrière, vint se poser sur sa route côte à côte avec le démon de la poésie, et qui, plus d'une fois, dut fouetter le sang du poète du cœur à la tête et de la tête au cœur :

Lisette, ma Lisette,
Tu m'as trompé toujours,
Mais vive la grisette !
Je veux, Lisette,
Boire à nos amours.

Et ailleurs :

D'un lutin c'est tout l'esprit;
C'est un cœur de tourterelle;
Si le matin elle rit,
Le soir elle vous querelle.

A cette époque, Lisette n'était pas encore cette Lisette-là. C'était une toute jeune fille, pure, réservée, timide. Son cœur avait été muet jusqu'alors; mais au feu des éclairs qui jaillissaient de ses ardentes prunelles, il était aisé de voir qu'il ne demandait qu'à parler, et qu'il attendait assez impatiemment son heure.

L'heure vint.

Mais c'est ici une des étapes non encore déflorées du jeune âge du poète. Pour lui, ce début dans la voie d'amour était un de ces bons souvenirs qu'on n'aime pas à prodiguer, une de ces riantes ou poignantes images que l'on garde dans un repli du cœur, pour les retrouver vierges à ces heures de méditation solitaire de la vie où l'on aime à se re-

ourner vers le passé, pour revoir de loin, une fois encore, les roses ou les ronces du chemin.

Si l'on veut bien, nous laisserons parler Béranger lui-même déroulant cette curieuse page de sa vie, dans une causerie d'intimes qui n'ont pas été aussi hâtifs que d'autres à la jeter en pâture à l'avide curiosité de la foule.

« A mon retour à Paris, en 1797, dit-il en 1831, dans une réunion de quelques amis, je voulais bien continuer à faire des vers, mais je ne savais trop de quel genre. Je touchais à tout, la comédie, la ballade, le dithyrambe, l'idylle, l'ode, et jusqu'au poème épique, je crois. Tout me tentait, et je ne m'arrêtais à rien. Tout un tourbillon rimé flottait dans ma tête, et ce tourbillon ne se fixait nulle part.

« Le peu de relations que j'avais établies n'était pas de nature à mettre un terme à mes irrésolutions. C'étaient, pour la plupart, quelques bandes joyeuses de jeunes hommes et de jeunes femmes qui saccadaient leur vie avec un entrain qui laissait peu de moments à la réflexion.

« De ce nombre était la réunion Maurice. Là se trouvait d'abord l'amphytrion, Maurice Séguier, charmant jeune homme qui donnait son contingent de vers aux *Dîners du Vaudeville*. Il nous recevait chez lui : une chambre au cinquième étage, ayant pour tout mobilier un lit, une douzaine de chaises et une table.



Roger Bontemps.

« Puis venait le gros Billoux, un franc Gaulois du vieux temps, buvant comme Silène, mangeant à l'avenant. Sa circonférence n'était pas encore celle d'un tonneau, mais elle y tendait ; gai compagnon, du reste, vrai Diogène échappé aux carrefours de la vieille Athènes, et jeté par quelque hasard au milieu du Paris du XIXe siècle. C'est lui qui m'a fourni plus tard le type du gros Roger Bontemps :

Posséder dans sa hutte
Une table, un vieux lit,
Des cartes, une flûte,
Un broc que Dieu remplit,
Un portrait de maîtresse,
Un coffre et rien dedans,
Et gai ! c'est la richesse
Du gros Roger Bontemps.

« Je ne lui ai connu qu'une ambition, celle d'atteindre au poids du bœuf-gras. Plus heureux que bien d'autres, il put voir son ambition satisfaite, et le jour où il eut atteint ce poids, objet d'un vœu si ardent, il écrivit à tous ses amis :

« *Hosanna!* j'ai atteint les 350 livres plus douze « onces de *réjouissance*. La science est en joie ; elle « peut savoir maintenant jusqu'où la peau d'un « mortel peut s'étendre. A demain, au *Moulin-Vert*, « pour fêter ce beau travail de la nature. Chacun « peut amener sa dame. Il y aura gras et un violon. »

« Le reste de la réunion Maurice était un peu marchandise mêlée, et n'avait rien de bien spécial, sauf toutefois une jeune ouvrière qui venait là sous

l'égide de sa tante, surannée coquette à qui sa jolie nièce servait de passeport pour se produire dans le monde.

« Cette jolie nièce était Lisette.

« Elle avait un an de moins que moi, qui n'avais alors que 17 ans.

« Je l'aimais sans jamais avoir pu prendre sur ma timidité d'oser le lui dire. Elle m'aimait aussi, et n'avait pas eu plus de courage que moi. Tout notre bonheur était de passer la soirée à côté l'un de l'autre sans nous dire un seul mot, ou, tout au plus, en échangeant de temps à autre une de ces banalités sans portée que ni elle ni moi ne prononcions jamais sans rougir, malgré leur parfaite innocence. Ce bonheur du silence auprès d'un objet aimé est un de ces bonheurs qu'on n'éprouve qu'une fois dans la vie. Je le chanterai peut-être quelque jour.

« Un des jeux de société les plus en vogue alors était ce qu'on appelait la *loterie du jeu de l'oracle*. Les succès de Mlle Lenormand dans la cartomancie l'avaient mis à la mode.

« Voici ce que c'était que ce jeu :

« Celui qui jouait le rôle de l'oracle distribuait à chaque personne qui voulait le consulter, et moyennant une légère rétribution, un petit billet contenant une question.

« L'intérêt du jeu consistait à distribuer les billets de telle sorte que, la question appropriée au consul-

tant eût quelque chose de piquant que la réponse de l'oracle rendait plus piquant encore.

« Celui des consultants qui entrait le mieux dans son rôle en posant sa question gagnait la prime de la loterie, c'est-à-dire la masse des rétributions partielles.

« Dans notre petite réunion, c'était ordinairement Maurice Séguier qui se chargeait du rôle de l'oracle, et il y réussissait à merveille. Il était difficile de mettre plus d'à-propos dans les questions, plus d'esprit, plus de sel dans les réponses, plus de comique dans le rôle.

« Une fois les billets distribués, on posait sur la table la couverture du lit en guise de tapis. Maurice montait là comme sur un trépied sacré. Selon l'usage des anciennes pythies, il se trémoussait, se crispait, se contorsionnait. Roulant ses yeux, grimaçant avec un comique achevé, il se disposait de son mieux à la fureur prophétique et poétique : car vous savez que dans le vieux monde un oracle qui se respectait ne s'amusait pas à parler comme le commun des mortels. Il lui paraissait plus convenable de faire de mauvais vers que de la bonne prose.

« J'ai connu bien des gens qui, sans être des oracles, avaient cette faiblesse; mais ce n'était pas Maurice Séguier.

« Vous allez en juger par le récit de celle de ces

loteries qui me valut une intimité moins platonique que par le passé avec Lisette.

« La cérémonie de la consultation commença.

« La tante de Lisette s'avança la première. C'était une vieille coquette à la beauté un peu flétrie. Ses yeux, jadis beaux, avaient perdu leur feu ; ses cheveux noircis se paraient d'un éclat emprunté ; un rouge artificiel essayait de ranimer les roses de ses joues ternes et décolorées. Elle minaudait cependant encore.

« Elle se mit à lire la question qui lui était échue, et, selon l'usage, saisissant de son mieux l'esprit de son rôle pour gagner la prime de la loterie, elle dit l'oracle :

« — J'ai été jeune et belle, j'ai été courtisée,
« choyée, adorée : les fêtes, les cadeaux, les
« amants abondaient. Avec les ans, mes charmes
« ont disparu, et, avec eux, les amants, les ca-
« deaux et les fêtes. Cela reviendra-t-il?

« Et l'oracle :

« Ne pense plus à plaire :
« S'il faut te parler net
« Sur le fait,
« Cela ne revient guère. »

« Vous comprenez maintenant tout le piquant du jeu : c'était de forcer chacun à une sorte de confession dont la réponse de l'oracle relevait le ridicule ou le tort par le sel de sa saillie. Les specta-

teurs s'amusaient de ces aveux vrais ou faux, mais toujours spirituels, et le consultant, s'il entrait bien dans l'esprit de son rôle par sa tenue, son air, ses gestes, ses intonations, gagnait l'argent de la masse à peu près comme le quine au jeu de loto. Les rires, les lazzis, les quolibets, les applaudissements qui suivaient chaque réponse de l'oracle n'étaient pas un des attraits les moins piquants du jeu par la position parfois embarrassante et toujours comique dans laquelle ils plaçaient le consultant.

« A la tante de Lisette succéda un jeune homme. Il était pâle, défait ; sa figure portait la trace des passions et de la débauche :

« — Heureux, dit-il, d'être né après mon père,
« qui avait ramassé une grosse fortune par un rude
« travail, à vingt ans je restai orphelin, et je fus
« riche et maître de mon bien. Je le dépensai lar-
« gement : j'eus des amis, des maîtresses ; quand je
« n'ai plus eu rien à dépenser, maîtresses et amis
« ont disparu. Cela reviendra-t-il ? »

« Et l'oracle :

« Débauche et bonne chère,
« Pour toi, tout est fini,
« Mon ami,
« Cela ne revient guère. »

« Un vieillard s'avance. Sa tête était chauve, son dos courbé, sa figure terne et sans expression. Les plaisirs y avaient fait plus encore de ravages que les ans.

« — Je suis, dit-il, disciple d'Epicure. J'ai passé
« ma vie à aimer, à boire, à jouir. Le vin, les plai-
« sirs, les femmes faisaient toute ma joie ; le vin
« j'en use encore ; mais les plaisirs, je ne les sens
« plus, et les femmes, c'est bien une autre affaire.
« Cela reviendra-t-il ? »

« Et l'oracle :

« Il faut ne rien te taire :
« Eh bien ! prends ton parti,
« Vieux moisi,
« Cela ne revient guère. »

« Au vieillard succéda une jeune modiste. Elle avait l'air pimpant et leste ; mais sur ses traits on lisait de grandes contrariétés.

« — J'avais quelques économies, dit-elle : j'ai mis
« à la loterie. Chaque fois on m'a donné un billet
« qu'on m'a dit être le meilleur ; mais le gain n'est
« pas venu, et mon argent est parti. Cela revien-
« dra-t-il ? »

« Et l'oracle :

« Je n'en crois rien, ma chère,
« Car le sort, par malheur,
« Est trompeur,
« Cela ne revient guère. »

« Un ouvrier s'avance. Il était jeune encore. Sur ses traits mâles et robustes on lisait l'aptitude et la tenacité au travail. Seulement, son regard indécis et vague semblait dénoter cette faiblesse de carac-

tère, ce manque d'énergie qui se prêtent à toute impulsion donnée au bien comme au mal. Comme les autres, il lut sa question :

« — Par un travail assidu, dit-il, j'avais ramassé « un assez joli pécule ; il était suffisant pour m'a- « cheter des outils, un établi, et devenir d'ouvrier « maître. De mauvais conseils, de faux amis m'ont « entraîné dans la dissipation, et tout mon pécule « y est resté. Cela reviendra-t-il ?

« Et l'oracle :

« Si tu le peux, espère;
« Mais pour tout dire à fond,
« Sans façon,
« Cela ne revient guère.

« Mon tour vint. J'avais raconté à Maurice Séguier mes tribulations de l'imprimerie de Péronne, et il avait basé là-dessus la question qu'il m'avait donnée.

« Je me mis à la lire, tâchant, comme les autres, d'entrer le mieux possible dans l'esprit de la question pour gagner la prime de la loterie.

« — J'étais en apprentissage, dis-je ; mais le « travail de la boutique m'embêtait. Du matin au « soir on n'entendait que ceci : Moutard ! donne « ça ; moutard! enlève ceci ; moutard ! apporte cela ; « comme à un chien, quoi ! Si je marronais, le pa- « tron m'allongeait une taloche en me disant : Va « voir si les goujons sont frits ; si je chantais, le

« compagnon me disait : Ça me scie : tais ton « bec, blanc-bec, ou je te fais chanter mouillé ! « Enfin, j'en avais plein le dos. Au fait, me suis-je « dit, je suis jeune ; le temps ne se mesure pas à « l'aune : quand il n'y en a plus, il y en a encore. « Vive le grand air et les pommes de terre frites ! « Allons jouer au bouchon. J'ai quitté la boutique, « et j'ai perdu deux ans comme ça. Cela revien- « dra-t-il ?

« Et l'oracle :

« Le temps est tout mystère,
« Il faut le prendre au bond,
« Mon garçon,
« Car il ne revient guère.

« Enfin vint le tour de Lisette. La question qui lui était échue était des plus délicates, et, avec une malice vraiment diabolique, Maurice l'avait tournée de manière à embarrasser outre mesure la pauvre fille. Lisette avait lu et relu cette terrible question, et, avant même de la poser, les larmes lui en étaient venues aux yeux. Elle avait été vingt fois tentée d'abandonner la partie ; mais la vieille tante l'avait poussée par les épaules en lui disant : Va donc, petite bête, ne vois-tu pas que c'est pour rire ?

« Enfin elle s'était décidée. Blonde, jeunette, avec ses mille charmes alors encore en pleine végétation, elle s'avance au milieu de la chambre, et, avec des larmes dans la voix, se mit à lire la terrible question.

« — J'ai eu quinze ans aux dernières feuilles, dit-
« elle; depuis ma naissance j'avais un petit oiseau
« que ma tante m'avait bien recommandé de gar-
« der. Hier, j'avais été au bois de Belleville cueillir
« des fraises. Mon petit ami m'avait suivi. Mais
« voilà que pendant que nous lutinions, le pied
« nous glisse, nous tombons sur l'herbe, et le petit
« oiseau s'est envolé. Reviendra-t-il? Hi! hi! »

« En achevant ces mots, la pauvre fillette pleurait amèrement et tout de bon. Loin de soupçonner que ce qui lui arrachait ces larmes était l'aveu public d'une faiblesse qui n'avait rien de réel, un pur instinct de pudeur offensée de jeune fille, chacun crut que ce n'était qu'un jeu.

« On l'applaudit à outrance.

« Ce fut bien pis quand l'oracle eut donné la réponse que voici :

« Fillette, sans mystère,
« S'il faut te parler franc,
« Mon enfant,
« Cela ne revient guère.

« Ce fut alors des rires, des lazzis, des battements de mains, des trépignements à ne pas s'entendre. La pauvre Lisette ne savait où elle en était. Elle rougissait, pâlissait, pleurait et riait à la fois. Tout le monde riait de plus belle. Moi seul je ne riais pas. Je plaignais la pauvrette ainsi brutalement livrée à la risée de tout ce monde. Et puis, ce qu'elle avait

dit, tout persuadé que j'étais que ce n'était qu'un jeu, n'était pas sans m'avoir fait violemment affluer le sang au cœur. Lisette lut probablement tout cela dans ma pensée, car tout à-coup, me regardant avec des rires et des pleurs, elle qui, avant cela, osait à peine lever les yeux sur moi, et ne répondait qu'un oui ou qu'un non bien timides aux quelques banalités que je hasardais parfois, se jeta dans mes bras, en me disant :

« — Ce n'est pas vrai, au moins, tout cela !

« Ce fut alors une rage d'applaudissements frénétiques, et, tout d'une voix, on lui adjugea la prime de la loterie.

« Après un tel esclandre, notre amourette, vous le comprenez, dut aller vite. Elle marcha si bon train, que peu de jours après la gentille fillette venait assez assidûment dans ma chambrette. Quand je n'y étais pas, elle s'y installait sans façon ; et quand j'y étais, pour dérober aux regards indiscrets la vue de nos joyeux ébats, elle étendait en riant son châle devant la fenêtre, et suppléait ainsi par cette prudente précaution aux rideaux qui manquaient. »

Béranger se tut, et l'on comprend par quelles salves d'applaudissements fut accueilli par les amis ce début si pittoresque d'une amourette dont le grand poète avait alors déjà immortalisé l'héroïne.

Un autre jour, dans la même réunion d'intimes,



Lisette.

on avait remis Béranger sur le chapitre de Lisette. Il aimait assez à toucher cette corde-là quand il savait que ses auditeurs n'étaient pas gens à faire des réclames de ses confidences. Il appelait en riant ce temps de folie *ses distractions*.

L'un des amis lui demanda si, dans la chanson intitulée les *Infidélités de Lise*, il n'avait pas exagéré les torts de la petite égrillarde dans ce couplet :

Tous comblés de tes grâces,
Mes amis sont les tiens,
Et ceux dont tu te lasses
C'est moi qui les soutiens.
Qu'avec ceux-là, traîtresse,
Le vin me soit permis ;
Sois toujours ma maîtresse,
Et gardons nos amis.

Béranger répondit avec sa bonhomie ordinaire :

« — Lisette était, sous ce rapport, trop riche de son propre fonds pour que j'aie eu à lui prêter : excellente fille, du reste, mauvaise tête et bon cœur, le type le plus complet de ce joli lutin en jupons qu'on appelle la grisette de Paris.

« Un jour, au sujet de je ne sais plus quoi, un journal avait exhumé une enseigne de taverne que mentionne l'historien Dulaure dans ses *Voyages dans la lune*. Cette enseigne avait pour titre : *Les Six-Touts*. Elle représentait un roi, un noble, un prêtre, un soldat attablés, un homme du peuple

debout, et la déesse de la Liberté qui venait se mêler à tout ce monde-là.

« Le roi disait : *Je mange tout.*

« Le noble : *Je pille tout.*

« Le prêtre : *J'absous tout.*

« Le soldat : *Je défends tout.*

« L'homme du peuple : *Je paie tout.*

« Et enfin la Liberté : *Je console tout.*

« Dans une petite réunion de fous, nous eûmes l'idée de mettre cette enseigne en action. C'était l'un des jours gras. Chacun dut s'affubler du costume de son rôle, en bien saisir l'esprit, et, pendant tout le temps d'un repas, agir et parler en conséquence jusqu'au dénouement, qui devait se terminer par les mots caractéristiques que je viens de citer.

« Tout le corps de la pièce fut laissé à l'inspiration et à l'initiative de chacun. Seulement au dénouement, et après le mot de la Liberté, le moment devait être solennel, et l'on devait entonner en chœur l'hymne de Rouget de Lisle, qui se chantait alors nu-tête et à genoux.

« Nous voilà à table, dans le costume de nos rôles, l'un parlant en roi, l'autre en prêtre, l'autre en soldat, ainsi de tous.

« Ce repas fut un des plus gais que j'aie faits dans ma vie, par les mille folies qui s'y débitèrent : un feu roulant de saillies, de verve, d'esprit, de lazzis, de ridicules admirablement saisis, de naïvetés, de

critiques qui auraient défrayé vingt comédies de nos jours.

« Je jouais le rôle de l'Homme du peuple, et Lisette celui de la Liberté. Quand nous fûmes au dénouement, où moi j'avais à dire : *Je paie tout*, et Lisette : *Je console tout*, au lieu du recueillement solennel qui avait été convenu, un rire homérique accueillit le mot de Lisette. La cause de ce rire, c'est que ce mot se trouvait vrai, à la lettre. En effet, il n'était pas un des membres présents que la bonne fille n'eût consolé. Vous sentez l'à-propos ?

« Interdite un moment par ce flot de gaîté si intempestive, mais qui, du reste, n'avait rien de prémédité, Lisette, une fois au courant de la chose, fut d'abord un peu embarrassée de son rôle. Mais prenant bravement son parti, elle ne tarda pas à se remettre et rit, comme nous tous, de se voir convaincue d'avoir si charitablement pratiqué l'une des vertus les plus précieuses de la liberté, la vertu de consolation.

« Vous voyez, dit Béranger en terminant, que je n'ai rien exagéré en disant de Lisette :

« Mes amis sont les tiens. »

Béranger ne prenait pas toujours si bien la chose. Un jour, il avait mis pour la première fois un habit neuf, ce même habit qu'il a chanté :

Sois-moi fidèle, ô pauvre habit que j'aime !
Ensemble nous devenons vieux.

Depuis dix ans je te brosse moi-même,
Et Socrate n'eût pas fait mieux.
Quand le sort à ta mince étoffe
Livrerait de nouveaux combats,
Fais comme moi, résiste en philosophe,
Mon vieil ami, ne nous séparons pas.

Lisette était là. Ils se disposaient à partir pour quelque vagabondage, dans les bois discrets qui environnent Paris. Le jeune poète, dans quelque moment de jaloux dépit, chercha noise à Lisette sur son humeur par trop volage. La folle fille lui rit au nez. Piqué au vif, Béranger veut la fuir. Lisette cherche à le retenir par son habit. A la suite des efforts que fit l'un pour s'échapper et l'autre pour l'arrêter, un des revers de l'habit se déchira, et, comme Béranger n'en avait pas de rechange, force lui fut de rester au logis.

Lisette lui tint compagnie et renonça gaîment aux plaisirs champêtres qu'elle s'était promis. Elle mit trois jours à repriser la déchirure de l'habit. Pendant ces trois jours elle resta là, et pendant tout ce temps ce furent dans la mansarde de folles joies et de fous rires, de gais refrains, de franches lippées et d'agaçantes caresses, enfin tout cet entrain, tout ce charme de deux jeunes cœurs qui débordent d'amour, d'enjouement et de folie.

Telle était la Lisette de Béranger. On était jeune alors, et il y avait dans le cœur place pour plusieurs amours. La joie et le plaisir venaient à leur heure,

et l'on ne s'inquiétait pas du reste. Le prisme de la jeunesse embellissait tout, et de la vie on ne cueillait que les roses. Les ronces viendraient toujours assez tôt.

Le grand-père Champy trouvait bien parfois à redire à cette vie saccadée, au milieu de tant de folles joies; mais, toujours indulgent, il ne savait que sourire et pardonner quand son petit-fils se justifiait par quelque boutade poétique, comme celle de sa chanson de l'*Homme rangé* par exemple :

Maint vieux parent me répète
Que je mange ce que j'ai,
Je veux à cette sornette
Répondre en homme rangé :
Quand on n'a rien,
Landerirette,
On ne saurait manger son bien.

Faut-il que je m'inquiète
Pour quelques frais superflus :
Si ma conscience est nette,
Ma bourse l'est encore plus.
Quand on n'a rien, etc.

Un gourmand, dans son assiette,
Fond le bien de ses aïeux;
Mon hôte à crédit me traite,
J'ai là bonne chère et vin vieux.
Quand on n'a rien, etc.

Mondor, pour une coquette
Se ruine en dons coûteux;
C'est pour rien que ma Lisette
Me trompe et me rend heureux.
Quand on n'a rien, etc.

Quelque lecteur trop rigoureux trouvera peut-

être futiles ces simples et naïfs détails de jeunesse, mis en regard de l'individualité puissante dont le nom de Béranger est l'expression. Mais, outre que ces détails sont religieusement recueillis de la bouche de Béranger lui-même, tout grand homme qu'était le poète, il y avait de l'homme en lui. Aussi, au lieu de le tenir, comme on a fait jusqu'à présent, exclusivement hissé sur des grands chevaux olympiques dont il n'était guère friand, et toujours en quelque sorte entre le ciel et la terre, nous avons préféré le montrer homme de chair et de sang comme les autres hommes, ayant, comme eux, toutes les faiblesses humaines dans l'âge des faiblesses, et plus qu'eux, des vertus parfois surhumaines dans l'âge des vertus. S'il eût été consulté, c'est ainsi, nous en sommes sûrs, qu'il eût voulu apparaître, lui qui, dans la modestie de probité politique qui le caractérisait, avait dit souvent : — « C'est à tort « que l'on croit qu'un piédestal élève un homme, il « ne lui donne pas un pouce de plus si l'opinion « publique ne l'a jamais grandi. Le peuple, dans son « gros bon sens, sait bien que l'homme qui monte « est assez généralement dans la même posture « que celui qui rampe, et il y regarde à deux fois « avant de lui donner la taille qu'il lui voit sur un « piédestal. »

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.—Fortune évanouie.—Les deux Lisettes.—Lisette n° 1 devient Frétillon. — Mademoiselle Judith Frère. — La fenêtre de la rue Notre-dame-de-Nazareth.—Curieuse flânerie.— La rue de Bondy. — Illusions et mécomptes. — Misères et consolations. — Lucien Bonaparte. — Une joie de dimanche. — Le grenier à vingt ans.

La fortune, qui semblait avoir voulu sourire un moment à Béranger à son retour à Paris, ne lui fut pas longtemps fidèle. Uniquement fondée sur les intrigues royalistes dont M. Béranger père était un des actifs meneurs, cette fortune s'évanouit avec elles lorsque le Directoire exécutif les eut déjouées par le coup d'Etat du 18 fructidor.

Le jeune Béranger se trouva sans ressources, et sa muse n'était pas encore en état d'y pourvoir.

Lisette, la folle fille qui s'était si résolument donnée à lui, ne lui fut pas plus fidèle que la fortune. Sa tante, la coquette, s'était appliquée à l'élever dans les principes de sa morale facile. Le champ était bon, la semence avait prospéré, et à dix-sept ans Lisette aimait le luxe, la toilette, la parure, les spectacles, les soupers délicats, enfin tout ce que

Béranger ne pouvait lui donner. Bonne fille qu'elle était, elle n'eût pas mieux demandé que de tenir de lui ce qu'elle était obligée d'acheter d'un autre ; mais le jeune poète n'avait que de la bonne volonté, monnaie précaire pour acquitter des mémoires. S'en plaignait-il, un baiser de Lisette clouait la plainte sur ses lèvres, et c'était du bonheur pour tout un jour : excellente fille, du reste, s'il en fut, insouciante, rieuse, et, au milieu de joyeux refrains et de francs rires, portant gaîment dans la mansarde, avec ses rayons d'amour et de bonheur, les profits et pertes de sa mine friponne.

C'était le bon temps alors, le temps des folles orgies, des amitiés chaleureuses et des fugitives amours : ce temps de la jeunesse qui fuit si rapide, où l'idée de l'avenir ne se dresse pas, impérieuse, avec son fantastique cortège de prévisions.

Pan! Pan! est-ce ma brune?
Pan! Pan! Qui frappe en bas?
Pan! Pan! C'est la fortune!
Pan! Pan! Je n'ouvre pas.

Tous mes amis, le verre en main,
De joie enivrent ma chambrette :
Nous n'attendons plus que Lisette,
Fortune, passe ton chemin.

C'est ainsi que le poète chantait plus tard ce temps où l'on est parfois si heureux d'être malheureux.

Peu à peu cependant, les visites de la folle fille devinrent moins fréquentes. Lisette devint Frétil-



Judith Allard.

lon, cette Frétillon que tout le monde connaît presque autant que Lisette.

Francs amis des bonnes filles,
Vous connaissez Frétillon :
Ses charmes aux plus gentilles
Ont fait baisser pavillon.
Ma Frétillon,
Cette fille
Qui frétille
N'a pourtant qu'un cotillon.

Quand Lisette eut ainsi souillé ses ailes dans cette sphère de folles orgies, elle revint plus rarement encore dans la mansarde, et un beau jour Béranger ne la revit plus.

Ses amours avec elle durèrent un an : un peu plus que les fleurs sur les arbres, un peu moins que la verdure dans les prés. Mais il n'oublia jamais la bonne fille, et cette étape de sa vie fut le jalon d'où rayonnèrent plus tard, comme autant de fleurons de sa couronne d'immortalité, ces joyeux chants anacréontiques qui ont fait les délices de la génération présente, et que les générations futures se légueront comme le type le plus attrayant et le plus vrai de la vieille gaieté française.

Béranger avait perdu une maîtresse, il trouva une amie.

C'était en 1798. Onze ans auparavant, pendant qu'il était à l'école du cul-de-sac de la Bouteille, un maître d'armes nommé Allard venait donner

des leçons d'escrime à quelques élèves. Il amenait ordinairement avec lui une nièce, pauvre orpheline encore enfant qu'il avait recueillie, et à laquelle il tenait lieu de père.

Elle se nommait Judith Frère.

Pendant que son oncle donnait des leçons, Judith jouait avec les plus jeunes élèves de l'école. Par suite de cet esprit d'imitation commun à tous les enfants, l'escrime devenait alors naturellement le jeu favori de ceux-ci, et, avec un aplomb risible et deux baguettes en guise de fleurets, la petite Judith montrait la *tierce* et la *quarte* aux bambins trop jeunes pour prendre part aux leçons du maître.

Béranger était l'un des élèves les plus distingués du petit prévôt en jupons : c'était aussi son élève favori. Judith avait dix ans, Béranger en avait sept, et les deux enfants se sentaient entraînés l'un vers l'autre par un de ces liens de sympathie dont il est aussi difficile de préciser la source que de pressentir les suites.

Une séparation imprévue était venue briser le fil de cette liaison enfantine. Béranger, en 1790, était, on l'a vu, parti pour Péronne. Le maître d'armes Allard s'était engagé comme volontaire dans le grand enrôlement de 1792, et la jeune Judith avait été confiée à sa marraine, maîtresse couturière, veuve d'un soldat aux gardes-françaises tué à la prise de la Bastille. Cette dame, déjà sur le retour,

se nommait Mme Affre, et habitait à Paris une maison de la rue de Notre-Dame-de-Nazareth.

Ce fut là qu'en 1798 Béranger retrouva Judith après une séparation de près de douze années.

Rien de plus romanesque et de plus simple à la fois que le hasard de leur rencontre ; rien de plus curieux que la manière dont Béranger le racontait un jour dans une réunion d'amis, avec ce caquetage charmant, piquante causerie qui courait parfois par monts et par vaux, entraînant l'auditeur à sa suite. On y reconnaîtra le germe de ce goût et de ce talent pour l'observation, qui a été une des qualités spéciales du poète.

C'est à l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle*, témoin auriculaire, que nous devons cette intéressante communication.

C'était à propos de la chanson intitulée : *Maudit printemps!* Tout le monde connaît ce gracieux récit :

Je la voyais de ma fenêtre
A la sienne tout cet hiver.
Nous nous aimions sans nous connaître;
Nos baisers se croisaient dans l'air.
Entre ces tilleuls sans feuillage
Nous regarder comblait nos jours.
Aux arbres tu rends leur ombrage;
Maudit printemps! reviendras-tu toujours!

Il se perd dans la voûte obscure,
Cet ange éclatant qui là-bas

M'apparut, jetant la pâture
Aux oiseaux un jour de frimas :
Ils l'appelaient, et leur manège
Devient le signal des amours.
Non, rien d'aussi beau que la neige :
Maudit printemps ! reviendras-tu toujours !
. . . .
. . . .

On demandait à Béranger si ce n'était pas là quelque douce étape de sa vie.

« — C'est, répondit-il, la première page d'un livre qui durera autant que moi. »

Et il ajouta :

« — Deux années après mon retour de Péronne à Paris, surmontant de mon mieux ma paresse naturelle, je me décidai à me mettre sérieusement à l'étude. J'avais une assez bonne provision de livres, et j'étais bien résolu à y apprendre tout ce que je sentais me manquer.

« Dès le matin j'allais à ma table : je m'installais, je croisais les jambes, j'ouvrais un livre. Mais voici ce qui m'arrivait assez régulièrement :

« Au bout d'une demi-heure d'étude, mon esprit et mes yeux commençaient à faire des excursions à droite et à gauche. C'était d'abord sur la marge de l'*in-quarto* où je grattais un point jaune; je soufflais un poil, je détachais une paille avec toutes sortes d'ingénieuses précautions ; puis une plume, puis l'encre, puis le bouchon de l'encrier; tout cela rempli de petites particularités curieuses dont cha-

cune m'occupait à son tour et qui me réjouissaient infiniment.

« Après cela, je me renversais volontiers sur le dossier de ma chaise, en étendant les jambes et croisant les bras sur ma tête. Dans cette situation, il me devenait difficile de ne pas siffler un petit air quelconque, tout en suivant avec une vague fixité les bonds d'une mouche qui voulait sortir par les vitres.

« Cependant les articulations commençant à se raidir, je me levais pour faire, les deux mains dans mes goussets, une petite promenade qui ne tardait pas à me conduire au fond de ma chambre. Là, rencontrant l'obscure paroi, je rebroussais chemin tout naturellement vers la fenêtre, contre laquelle je battais, du bout des ongles, un joli roulement, où j'excellais. Mais une voiture passait, un chien aboyait, ou rien du tout : il fallait voir ce que c'était. J'ouvrais la fenêtre, et, une fois là, j'y étais pour longtemps.

« La fenêtre ! c'est là le vrai passe-temps du jeune homme qui veut sérieusement étudier. J'y passais mes journées, et jamais livre ne m'a donné la centième partie de l'instruction que j'ai puisée là, rien qu'à regarder dans la rue.

« Toutefois, là comme partout, mon instruction n'allait que par degrés. Ce n'était d'abord qu'une simple flânerie récréative. Je regardais en l'air, je

fixais un fétu, je soufflais une plume, je considérais une toile d'araignée, je crachais sur un certain pavé. Ces choses-là consumaient des heures entières, en raison de leur importance.

« Je ne plaisante pas. Imaginez un homme qui n'ait jamais passé par là : qu'est-il, que peut-il être? Une sotte créature toute matérielle et positive, sans pensée, sans poésie, qui descend la pente de la vie sans jamais s'arrêter, dévier du chemin, regarder à l'entour ou se lancer au-delà. C'est un automate qui chemine de la naissance à la mort, comme une machine à vapeur de Paris à Versailles.

« Oui, la flânerie est une chose nécessaire, au moins à une époque de la vie, et surtout à dix-huit ans, au sortir des écoles ou des apprentissages. C'est là que se ravive l'âme desséchée sur les bouquins ou sur les instruments de travail : elle fait halte pour se reconnaître; elle finit sa vie d'emprunt pour commencer la sienne propre. Et cela se conçoit. A force de regarder dans la rue, il arrive au cerveau une foule d'idées qui, vieilles ou neuves en elles mêmes, sont du moins nouvelles pour le jeune flâneur, et prouvent clairement qu'il a mis son temps à profit. Ces idées venant à heurter dans son cerveau ses anciennes idées d'emprunt, du choc naissent d'autres lumières encore; car par nature ne pouvant flotter entre toutes, et surtout

entre les contraires, voilà que, tout en fixant un fétu, on compare, on choisit, et l'on se fait savant à vue d'œil.

« Et quelle charmante méthode de travailler que cette manière de perdre son temps!

« Aussi un été entier passé dans cet état ne me paraît pas de trop dans une bonne éducation. Il est probable même qu'un seul été ne suffirait pas pour faire un grand homme. Socrate flâna des années, Rousseau jusqu'à quarante ans, La Fontaine toute sa vie.

« Je vous recommande ce précepte, que je n'ai vu consigné dans aucun ouvrage d'éducation.

« Peut-être me direz-vous : « Mais où va donc nous conduire cette flânerie? Nous voilà diablement loin de la chanson *Maudit printemps !* » Patience! nous y arriverons.

« Je poursuis.

« Quoique à la rigueur un fétu suffise pour flâner avec avantage, je dois dire que je ne m'en tenais pas là, car ma fenêtre embrassait un intéressant ensemble d'objets.

« D'abord la rue, de la foule et du bruit : j'attachais un grand intérêt à connaître, par l'aspect de la personne, son âme. Mais l'âme est sous le gilet, sous l'habit, sous la chemise, sous la peau; souvent même n'y est-elle pas du tout, vaguant au loin à la suite de quelque pensée vagabonde. J'allais donc

tâtonnant, hésitant, supposant, et ne m'en trouvant pas plus mal; car c'est précisément le vague, l'incertain, le douteux qui fait l'aliment comme le charme de la flânerie.

« Tout auprès était la fontaine, où se tenaient tout autour de l'eau bleue, servantes, Auvergnats, valets et commères. Au murmure du seau qui s'emplissait, on s'y contait l'insolence des maîtres, les ennuis du service, les secrets des ménages. C'était ma gazette, d'autant plus piquante aussi, qu'il me fallait souvent deviner.

« Là-haut, entre les toits, je voyais le ciel, tantôt bleu, profond; tantôt gris, borné par des nuages flottants, parfois traversé par des bandes d'oiseaux émigrant aux rives lointaines par-dessus nos villes et nos campagnes. C'était par ce ciel que j'étais en relation avec le monde extérieur, avec l'espace et l'infini : grand trou où je m'enfonçais du regard et de la pensée, le menton appuyé sur le poignet.

« Quand j'étais fatigué de m'élever, je redescendais sur les toits. Là, c'étaient les chats, qui, maigres et ardents, miaulaient dans la saison d'amour, ou, indolents et gras, se léchaient au soleil d'août. Sous les toits, les hirondelles et leurs oisillons, revenus avec le printemps, fuyant avec l'automne, toujours volant, cherchant, rapportant vers la couvée criarde. Je les connaissais toutes; elles me connaissaient aussi, et n'étaient pas plus effrayées de

voir ma tête, qu'à la fenêtre au-dessous un vase de capucines.

« Enfin, dans la rue, spectacle toujours divers, toujours nouveau : gentilles grisettes, marchands affairés, gamins, polissons, chiens qui grognaient ou jouaient follement, chevaux de fiacre qui mâchaient leur foin pendant que leur maître était à boire, et mille autres choses dont je m'occupais toujours avec un nouveau plaisir.

« Si la pluie survenait, c'était bien une autre affaire. Mille petites rivières se rendaient au gros ruisseau. Celui-ci s'emplissait, se gonflait, mugissait, entraînant dans sa course des débris que j'accompagnais, chacun dans ses bonds, avec un merveilleux intérêt. Parfois, quelque vieux pot cassé, ralliant ces fuyards derrière son large ventre, essayait d'arrêter la fureur du torrent : cailloux, ossements, détritus de toute sorte venaient grossir son centre, étendre ses ailes. Une mer se formait, et la lutte commençait. Alors la situation devenait dramatique au plus haut degré, je prenais parti, et presque toujours pour le pot cassé. Je regardais au loin s'il lui venait des renforts. Je tremblais pour son aile droite qui pliait. Je frémissais pour l'aile gauche déjà minée par un filet... tandis que le pot, ce brave vétéran, entouré de son élite, tenait toujours quoique submergé. Mais qui peut lutter contre le ciel ! La pluie redoublait ses fureurs et la débâ-

cle... Une débâcle! les moments qui précèdent une débâcle! c'est ce que je connais de plus exquis en fait de plaisirs innocents. Seulement si, pour franchir le ruisseau, quelque fillette montrait sa fine jambe, je laissais la débâcle, et je suivais du regard les bas blancs jusqu'au tournant de la rue.

« Et ce n'était là qu'une petite partie des merveilles que je pouvais voir de ma fenêtre.

« La plus intéressante est celle qui me reste à vous dire.

« En face de ma fenêtre, au fond d'un petit jardin, était une petite maison que je n'avais pas encore vue, masquée qu'elle était par un rideau de tilleuls. L'hiver les ayant défeuillés, la maison m'apparut, et avec elle... vous devinez?

« Dès ce moment, bien que, tout en travaillant à ma fenêtre, je ne fusse pas toujours resté dans les généralités, je me trouvai occupé d'une manière toute spéciale, qui atténua singulièrement l'intérêt que je portais à tous les autres objets.

« Voici les symptômes qui suivirent ce changement dans la direction de mes travaux.

« Je ne sus plus ni m'occuper, ni être oisif, ni flâner, ce qui n'est pas la même chose. J'oubliai le ruisseau, la fontaine, les hirondelles, tout le monde. Dès le matin à ma fenêtre, j'attendais. Dès deux heures, le cœur me battait. *Elle* passait, et ma journée était finie.

« Ainsi, sauf vers trois heures, où tout prenait vie à l'entour et au-dedans de moi, le restant du temps je me trouvais seul, entièrement seul. Je songeais tout éveillé. Je rêvais qu'*Elle* me connaissait, qu'*Elle* me souriait ; ou bien, cherchant les moyens de lui être quelque chose, je la rencontrais, toujours dans mon rêve, je voyageais avec elle, je la protégeais, je la défendais, je la sauvais entre mes bras, et je m'attristais profondément de n'être point avec elle en un bois sombre, attaqué par d'affreux brigands que je mettais en fuite, bien que blessé en la défendant.

« Il faut cependant vous dire ce que c'était que cet objet ; et je ne sais comment m'y prendre, car les mots sont bien inhabiles à peindre sous quel air nous apparaît la première fille qui fait battre notre cœur de véritable amour : impressions fraîches et vives qui auraient besoin d'une langue exprès qui est encore à trouver.

« Je dirai donc seulement que tous les jours, sortant vers trois heures de la petite maisonnette au bout du jardin, elle passait sous ma fenêtre.

« Sa robe était bleue et si simple, que vous ne l'eussiez pas distinguée sur tant d'autres robes bleues qui passaient, ni moi non plus, si ce n'était que je lui trouvais une grâce toute singulière à flotter autour de cette jeune taille. Et cette jeune taille me semblait tenir son charme de l'air modeste de

l'aimable fille si douce à voir; de telle sorte que, revenant ensuite à la robe, il me devenait impossible d'en imaginer une plus à mon gré.

« Aussi, tant que cette robe était sous mon horizon, tout me semblait sourire et s'embellir à l'entour. Et quand elle avait disparu, il me fallait encore une robe bleue pour tous mes rêves de félicité.

« Puis, l'hiver ayant défeuillé les tilleuls, je pus la suivre du regard à travers le jardin et jusque dans la maison. De tout l'hiver je ne quittai plus ma fenêtre. Elle restait assiduement à la sienne. Puis, le printemps revenu, les arbres se couvrirent de nouvelles feuilles, et je ne la revis plus que passant à son heure ordinaire.

« Et c'est ce souvenir qui me donna l'idée de ma chanson de *Maudit printemps !*

« Un jour, m'étant enhardi jusqu'à me trouver sur son passage, je l'accostai : le son de sa voix me remit en mémoire ses traits, je reconnus Judith, mon petit maître d'armes à l'école du cul-de-sac de la Bouteille; elle me reconnut, et dès ce moment nous fûmes de vieux amis.

« Près de 40 ans se sont écoulés depuis lors et ce souvenir de ma fenêtre de la rue de Notre-Dame-de Nazareth, de ma flânerie et de la robe bleue qui vint en interrompre le cours, est un des plus doux de mon jeune âge. C'est une des étapes de la vie qu'on se retourne avec plaisir pour revoir de loin, et

vous avez pu voir à mon caquetage combien j'aime encore à m'y arrêter. »

Au temps où se passa cette scène, que Béranger venait de raconter avec tant de charme, Mademoiselle Judith était une jolie personne de vingt ans, plus réservée que ne l'étaient généralement les femmes d'alors, instruite, bien élevée, avenante, svelte, avec de beaux yeux bleus et de longs cheveux blonds, une taille parfaite, des traits gracieux, sage par-dessus tout cela, et douée d'une âme plus belle que sa personne.

Confiée, on l'a vu, dès l'âge de douze ans, aux soins de Madame Affre, sa marraine, elle avait passé les premières années si scabreuses de la jeunesse sous les yeux de cette veuve du soldat aux gardes-françaises. Elle travaillait avec elle à des ouvrages de couture et de broderie, et, pour lui alléger de son mieux les charges du petit ménage, elle prenait sur ses nuits pour doubler la tâche qu'elle s'était volontairement imposée. Aux doux reproches que lui en faisait parfois Madame Affre, elle répondait :

— Mais je ne travaille pas toujours, marraine, je m'amuse, je lis.

En cela elle disait un peu vrai : elle avait un goût très-prononcé pour la lecture, et quelques bons livres qu'elle se procurait çà et là lui formaient à la fois l'esprit et le cœur, ce cœur et cet esprit excep-

tionnels qui devaient la rendre digne d'être pendant près de cinquante-neuf ans l'aimable et douce compagne du plus grand de nos poètes.

Si l'on ajoute à cette distraction celle d'aller se promener le dimanche avec sa marraine sur le boulevard du Temple, on aura toute la somme de plaisirs mondains que prenait la jeune Judith. Ces plaisirs suffisaient alors à son cœur.

Elle avait bien çà et là ces idées vagues et curieuses, ces rêves parfois impertinents de jeunes filles ; mais plus qu'elles elle avait un cœur résigné, qui, soit pressentiment, soit toute autre cause, s'obstinait à lui persuader qu'elle avait quelque chose et quelqu'un à attendre.

Ce que pouvait être ce quelque chose et ce quelqu'un, elle l'ignorait elle-même ; et, sans même chercher à s'en rendre compte, elle attendait.

Elle ne pensait certainement plus à l'enfant de l'école du cul-de-sac de la Bouteille ; mais quand il s'offrit jeune homme à ses regards à la fenêtre de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, sans même qu'elle l'eût reconnu, son petit cœur lui dit que c'était là ce qu'elle attendait.

Les voies ainsi préparées, le cœur et la tête aidant, on va vite dans la voie d'amour, et les deux jeunes gens n'eurent besoin que d'un mot échangé pour se reconnaître et s'aimer.

C'est là toute l'histoire des premières années de

la jeune Judith, pauvre orpheline jetée dès l'âge le plus tendre à la merci de tous les hasards de la vie. Le reste de son existence, elle l'eut de commun avec Béranger.

En effet, quelques jours leur suffirent pour renouer activement les liens de sympathie depuis si longtemps rompus, et rajustés d'une manière si romanesque.

Ils s'étaient aimés sans se connaître; quand ils se connurent ils s'aimèrent plus encore, et dès ce moment la mort seule devait les séparer.

Béranger avait récemment perdu son bon aïeul Champy et sa bonne tante Bouvet. Son père ne s'était jamais trop occupé de lui, sa mère encore moins. Lisette n'avait été pour lui qu'un de ces étourdis papillons qui laissent à tous les buissons le précieux velouté de leurs ailes. Avec Judith son isolement cessa. Il eut une amie, c'est-à-dire deux cœurs pour supporter la peine, deux cœurs pour partager la joie.

A quelques jours de là, Béranger fut loger rue de Bondy.

Les premiers temps qu'il passa là furent de bons et de mauvais jours, des jours de pluie et de soleil. Entraîné vers les travaux littéraires par une irrésistible vocation, Béranger s'essayait à tous les genres et ne se fixait à aucun. La comédie le tenta d'abord. Sous le Directoire, où un moment, dans

la carrière de l'intrigue et de l'ambition, les femmes devinrent hommes, et, dans celle de l'affèterie, les hommes devinrent femmes, il fit les *Hermaphrodites*, piquante satire de mœurs dans le genre d'Aristophane, et où il bafouait la *jeunesse dorée*. A cette pièce en succéda une autre du même genre.

Mais alors, comme aujourd'hui, une ligue à peu près infranchissable barrait le théâtre à tout nouveau venu. Rebuté par les obstacles, Béranger dut étouffer les germes d'un talent qui, développé, eût donné peut-être à la France un nouveau Molière.

Il fit des dithyrambes : le *Rétablissement du culte*, le *Déluge*, le *Jugement dernier* lui fournirent des sujets.

Il ne fut pas satisfait, et fit des idylles : le *Pèlerinage*, la *Courtisane*, l'un poème pastoral où il célébrait les mœurs simples ; l'autre poème anacréontique qui fut son premier essai dans un genre où il devait rester sans rival.

Alors il commença un poème épique. Le sujet était la fondation du royaume des Francs. Le titre était *Clovis*. Il en fit deux chants. Au troisième, quand il eut à montrer Clovis détrônant ses parents un à un et les faisant périr tous jusqu'au dernier pour régner sans compétiteur, Clotilde s'échappant de chez son oncle et son bienfaiteur pour

suivre le roi franc, et incendiant sur sa route tous les villages qu'elle traversait pour ne pas être poursuivie, l'odeur de tant de sang, la vue de tant de désastres lui répugnèrent, et son honnête conscience se fit un scrupule de célébrer de si sauvages héros.

Il laissa là le poème épique, et de son épopée, de ses comédies, de ses dithyrambes, de ses idylles et autres poésies d'alors, il n'est resté d'autres traces que celles que l'on peut par hasard retrouver çà et là dans quelque recueil lyrique, ces almanachs poétiques du temps.

En voici une assez curieuse, tant comme échantillon de ses poésies à dix-huit ans, que pour reconstruire une assez piquante scène de sa vie de jeune homme.

Un jour de printemps de 1799, Béranger, à ce qu'il paraît, attendait dans le bois de Meudon quelque Lisette qui, dans ses folles joies, l'appelait son *loup*, son *ogre*, une de ces dénominations bizarres qui, dans les affections tendres, ont eu de tout temps une signification parfois singulière. Ces deux noms-là étaient alors d'usage. En attendant sa Lise, et pour tromper l'ennui, Béranger fumait, ce qui commençait alors à être à la mode, dessinait ou rimait. Voici sa boutade poétique que, sous le titre de l'*Attente au bois*, nous trouvons, signée de lui, dans *les Etrennes de Mnémosine sous l'in-*

vocation des neuf Muses (Petit in-18, 1799, Paris, Taillau et Knapen, p. 207).

Meudon au bois discret, du haut de la tourelle
Ne vois-tu pas venir Lise, ma tourterelle ?
Tu la reconnaîtras, ses cheveux sur son front
Sont lisses, arrondis comme l'arche d'un pont.
Elle a le pied furtif, et sa bouche mignonne
Reflète en souriant le plaisir qu'elle donne :
Taille et port de houris; air leste, l'œil mutin,
Drapant en Andalouse un châle de satin,
Si vive qu'on dirait, sous cette voûte sombre,
Un rayon de soleil qui miroite dans l'ombre...
Elle m'aura trompé... je ne vois rien venir
Qu'un garde en habit bleu, brutal chasse-plaisir,
Qui grommelle de loin contre une pipe grise
Que, par ennui, je fume en attendant ma Lise.
Le sbire n'en tient compte : il redouble le pas
Pour me jeter au nez un : *On ne fume pas !*
Comme si, sous le ciel, en pays libre, en France,
On ne pouvait fumer que par une ordonnance !
Mais Lise ne vient pas... je me trompe : c'est elle !
Je la vois poindre au loin venant à tire d'aile
Comme un pigeon au nid. Oh ! la charmante enfant !
Tiens, je quitte ma pipe : attends, ma belle, attends !
Je cesse de rimer, je ne suis plus un barde,
Je suis ton *loup*, ton *ogre*, et je *croque* le garde.

Pour rendre le calembourg plus sensible, à la suite de ces vers une petite vignette représente un garde en caricature.

On ne vit pas de vers quand on ne les vend pas, et Béranger ne s'était pas enrichi dans ses travaux stériles. Comme l'abeille, il avait bien pu parcourir le champ de la littérature, comme elle goûter à toutes les fleurs ; mais l'abeille se nourrit du miel qu'elle retire en germe de leur calice, et le poète

n'avait rien retiré des siennes. La misère frappait à la porte : il l'a dit lui-même.

« ..... J'étais si pauvre : la plus petite partie de plaisir me forçait à vivre de panade que je faisais moi-même tout en entassant rime sur rime, et plein de l'espoir d'une gloire future. Bien qu'en parlant de cette *riante époque* de ma vie, où, sans appui, sans pain assuré, sans instruction, je me rêvais un avenir tout en ne négligeant pas les plaisirs du présent, mes yeux se mouillent de larmes involontaires. Ah ! que la jeunesse est une bonne chose, puisqu'elle peut répandre des charmes jusque sur la vieillesse ! Employez bien ce qui vous reste de ce temps, mes amis, aimez et laissez-vous aimer. J'ai bien connu ce bonheur : c'est le plus grand de la vie..... »

Cette bonne et douce philosophie avait ses jours de nuages. La détresse est un peu la pierre de touche du philosophe. Sénèque, sur des monceaux d'or et sortant d'une bonne table où regorgeaient des vins de je ne sais combien de consuls, a pu mépriser les richesses ; mais s'il n'avait eu à mettre sous la dent que des croûtes de pain trempées dans l'eau de fontaine, il leur aurait rendu plus de justice.

Aussi quelle que fût la dose de philosophie de Béranger à ce temps d'aventureuse jeunesse, quand l'habit était par trop râpé, quand le traiteur ne

faisait plus crédit, il se dépitait parfois un peu contre lui-même. beaucoup contre le sort.

Ce que la philosophie était impuissante à faire, c'était alors l'amie qui le faisait, cette bonne et nouvelle amie qui, de moitié dans ses peines et dans ses plaisirs. l'était aussi dans ses hauts et ses bas de fortune : c'était elle qui devait semer des fleurs là où il n'en croît ordinairement guère. dans les douleurs parfois si poignantes d'une vie incertaine et un peu vouée au hasard ; c'était elle, cette Lisette, épurée à l'affection tendre et fraternelle, qui le calmait, l'encourageait. Puis, quand les paroles ne suffisaient pas, elle ajoutait une caresse, et le poète était consolé. Là où l'éloquence des lèvres échouait parfois, l'éloquence du cœur n'échouait jamais. Béranger entendait si bien cette langue!

Un jour, dans ce grenier de la rue de Bondy que le poète devait chanter et immortaliser plus tard, la détresse était extrême. Depuis trois jours le jeune couple vivait d'un gigot que le traiteur avait envoyé comme clôture définitive d'une note un peu longue et qui était encore à acquitter. Le troisième jour, l'heure du dîner était venue, et il ne restait du gigot que le manche. Rien n'assombrit les idées comme le jeûne. Béranger était morose. Il se promenait à grands pas dans la chambre. l'air boudeur, les mains dans ses poches, les regards fixés au sol. Judith, assise près de la fenêtre devant une

modeste table à ouvrage, raccommodait les chaussettes et les chemises du poète, qui attendaient depuis longtemps d'être renouvelées.

Tout-à-coup Béranger, comme s'il eût voulu continuer tout haut un monologue engagé déjà tout bas dans sa tête, dit avec humeur :

— Est-ce ma faute ? Est-ce la faute des genres de littérature ? J'ai touché à tous : comédie, dithyrambe, ballade, idylle, j'ai fait de tout, depuis le poëme épique jusqu'à l'annonce de chien perdu ! Qu'ai-je gagné à cela? Avec mille fois plus de raison que La Fontaine je puis dire : *Jean s'en alla comme il était venu !* Belle chance, ma foi ! Que faire alors? que faire donc ?

— Fais des chansons, mon ami, lui dit Judith de sa voix la plus tendre et la plus flûtée.

Ce mot fut comme un éclair dans une nuit noire. Il illumina la pensée du poète.

Dans cette plainte amère de son cœur ulcéré, Béranger n'avait fait que penser tout haut. Aussi cette voix qui vint inopinément jeter un avis au milieu d'une poignante angoisse qu'il avait cru garder pour lui seul, lui parut avoir quelque chose de surnaturel. Il crut entendre une voix du ciel qui lui indiquait la route où il devait s'engager. Il ne fut pas décidé d'emblée ; mais ce fut comme un nouvel horizon qui s'ouvrit à lui. Par la pensée il en parcourut rapidement l'espace. Il crut voir, dans un vague

un peu obscur encore cependant, que les chansonniers alors en vogue, Favart, Collé, Panard, Piis, Désaugiers, Armand-Gouffé et autres avaient bien laissé à glaner après eux.

— Au fait, dit-il en regardant Judith, il y a tout un parti à tirer de la forme populaire si vive, si concise de la chanson. On peut la plier à tous les tons, depuis le plus haut lyrisme jusqu'aux joies turbulentes de l'ivresse.

— Et même à la philosophie, dit Judith. Voyons, monsieur, ajouta-t-elle d'un air boudeur et d'un ton de doux reproche, n'ayez plus de ces vilaines idées de tout-à-l'heure ; faites amende honorable ; asseyez-vous là, et composez-moi une chanson philosophique pour nous consoler de notre maigre dîner.

Béranger se plia au désir de sa jeune amie. Et, chose singulière ! lui qui n'improvisait pas facilement se trouva ce jour-là dans une disposition merveilleuse d'improvisation.

Une heure après la chanson était faite. Elle était palpitante d'actualité. Elle a été du nombre de ces filles abandonnées, pauvres orphelines que le poète n'a insérées dans aucun de ses recueils. Plus tard, elle fut le canevas de cette merveille d'entrain, de verve et de forme qu'il intitula *Les Gueux*, et dont nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques couplets :

Les gueux, les gueux,
Sont les gens heureux;
Ils s'aiment entre eux,
Vivent les gueux!

Des gueux chantons la louange.
Que de gueux hommes de bien!
Il faut qu'enfin l'esprit venge
L'honnête homme qui n'a rien.
Les gueux, etc.

Oui, le bonheur est facile
Au sein de la pauvreté :
J'en atteste l'Évangile;
J'en atteste ma gaîté.
Les gueux, etc.

Au Parnasse la misère
Longtemps a régné, dit-on.
Quels biens possédait Homère?
Une besace, un bâton.
Les gueux, etc.

Vous qu'afflige la détresse,
Croyez que plus d'un héros,
Dans le soulier qui le blesse
Peut regretter les sabots.
Les gueux, etc.

. . . .

D'un palais l'éclat vous frappe;
Mais l'ennui vient y gémir;
On peut bien manger sans nappe,
Sur la paille on peut dormir.
Les gueux, etc.

Quel Dieu se plaît et s'agite
Sur ce grabat qu'il fleurit!
C'est l'Amour qui rend visite
A la Pauvreté qui rit.
Les gueux, etc.

. . . .

Judith mit un air à la chanson improvisée, qui,

treize ans après, devait être celle-là, et les voilà tous deux chantant, riant, lutinant, entremêlant leurs chants et leurs rires de traits d'esprit, de gais lazzis. peut-être même de quelques baisers, et tout cela avec tant de verve et d'entrain, que ce jour-là ils oublièrent de dîner.

Cet oubli ne fut pas fort regrettable : on a vu qu'au gigot, seule ressource momentanée du logis, il ne restait que le manche.

Cette soirée n'est jamais sortie de la pensée de Béranger, et cette voix angélique qui intervint si à propos pour lui montrer une carrière, et, dans ce jour de crise, pour jeter quelques rires au milieu de son grand découragement ; cette voix, disons-nous, devait lui inspirer une de ses mélodies les plus touchantes, le ravissant chef-d'œuvre de plainte et de mélancolie intitulé *Ma Vocation :*

Jeté sur cette boule,
Laid, chétif et souffrant;
Etouffé dans la foule
Faute d'être assez grand;
Une plainte touchante
De ma bouche sortit;
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante pauvre petit!

Ce bon dieu, on le comprend, était Judith ; la plainte, un souvenir, un vernis de poésie jeté sur une rude étape du passé.

La chanson qui leur avait fait oublier de dîner valut aussi à Béranger un encouragement flatteur.

L'ayant chantée devant quelques amis, le gros Billoux (Roger-Bontemps), qui se trouvait là et qui faisait aussi des chansons, dit, après l'avoir entendue et en apostrophant le jeune poète :

— Cet animal-là, avec sa face de Jeannot, nous éclipsera tous.

Béranger, qui aimait à répéter cette anecdote, disait que cet éloge à la forme si poissarde était, de toute sa vie, celui auquel il avait été le plus sensible et qui avait fait le plus d'impression sur son esprit.

Tout cela cependant n'apportait pas dans le grenier de la rue de Bondy l'aisance qui y manquait. A bout de ressources, Béranger eut l'idée de partir pour l'Egypte, où la conquête du général Bonaparte poussait alors une foule d'émigrants. Cette conquête presque fabuleuse l'ayant fasciné comme tout le monde, il fut un moment décidé à solliciter dans l'administration de l'armée d'Égypte quelque emploi civil qui lui permît de trouver sur cette vieille terre des Pharaons le pain et l'habit que sa plume ne lui donnait pas en France.

Ce projet d'émigration n'eut pas de suite.

Béranger se remit à l'œuvre, et dans une fièvre de labeur de nuit et de jour il composa de nouvelles poésies, bercé des rêves poétiques les plus ambitieux ; mais ces rêves n'avaient que la consistance de rêves : ils disparaissaient un à un, et chaque fois

le laissaient avec une réalité de plus en plus triste.

Trois ans se passèrent ainsi : trois ans de travail, de détresse, d'espérances et de déceptions ! Poète, il sentait en son cœur ce feu céleste qui peut éveiller ou commander l'extase ; mais il voyait la détresse étendre peu à peu sur lui sa main, pour étouffer ces germes précieux ; il voyait son génie menacé de s'éteindre avant d'avoir vu la lumière.

Toute sa philosophie était impuissante pour lutter contre la brutalité de ce fait.

Un jour le découragement était grand dans le cœur du pauvre poète. Tout jeune qu'il était, Béranger n'avait pas de ces philosophies tapageuses qui ne savent s'étourdir qu'au milieu des flots de la joie ou du cliquetis des verres. La sienne était douce, sereine, une de ces philosophies d'instinct que la raison donne, que la réflexion mûrit, qui ne craignent ni ne fuient le bruit, mais qui ne cherchent pas en lui leur seule ressource. Au repas de Périandre avec les sept sages de la Grèce, Béranger, pour s'étourdir dans les jours de crise, se fût peut-être enivré comme eux ; mais ce n'était jamais de là qu'il attendait un peu de baume à son cœur ulcéré : c'était en lui-même, dans les élans généreux de son âme déjà forte, qu'il puisait sa seule consolation. Bien plus, pour ne pas attrister sa jeune amie, il lui dérobait même ses plus cuisantes angoisses, et, s'il était triste, ce n'était qu'au-dedans.

Que de sourires ont, en ces temps de détresse, souvent caché en lui une ulcération profonde !

Un jour donc, son découragement était grand. Il était seul, dans sa chambre, et, par une de ces fatalités trop communes dans la vie littéraire, il venait de voir se briser une à une toutes ses récentes illusions d'espérance. Ses poésies, successivement présentées à divers recueils et rejetées partout, étaient rentrées au logis, et avec leur retour s'étaient évanouis les quelques filons de gloire qu'il avait rêvée; la gloire ! cette fumée substantielle dont on dîne à vingt ans quand on est pauvre et quand on est poète !

Dans ce moment critique, le hasard lui remit en mémoire le dernier chant de Gilbert, ce chant qui a pour titre : *Ode imitée de plusieurs psaumes*. La similitude de sa situation si précaire avec celle de ce malheureux poète, le frappa. Quand il en fut à cette strophe :

> Au banquet de la vie infortuné convive
> J'apparais un jour, et je meurs !
> Je meurs ! et sur ma tombe où lentement j'arrive
> Nul ne viendra verser des pleurs.

Quand il en fut à cette strophe, disons-nous, quelques larmes vinrent humecter ses paupières. Pleurait-il sur lui-même où sur le malheureux Gilbert? Sur l'un et l'autre peut-être!

Et sa pensée arrêtée sur ce chant de douleur sembla s'y complaire.

Il en était même si préoccupé, qu'il n'avait pas entendu sa jeune amie rentrer.

Il se mit à déclamer tout haut sa lamentable strophe.

Il avait des larmes dans la voix et aux paupières. Il pleurait du cœur et des yeux, le poète!

Judith qui l'avait écouté sans trahir sa présence, habituée à lire dans sa pensée, y lut toute sa poignante angoisse.

Par un mouvement spontané se jetant dans ses bras et répondant au dernier vers de la strophe :

— Et moi donc, mon ami, dit-elle, ne suis-je donc rien pour toi?

Il y avait tant de dévouement dans ce cri du cœur, tant d'angoisses dans la voix et dans les yeux de la jeune femme, que Béranger en fut profondément ému.

Un serrement de main convulsif paya Judith de son affectueuse intervention, et ils pleurèrent ensemble.

C'est ainsi que cette jeune amie, comme un ange placé par Dieu sur la route du poète engagé dans les ronces qui obstruent tout début dans la voie littéraire, fut, à ces rudes époques de la vie, tantôt un conseil, tantôt une consolation.

Enfin une grande joie arriva au poète.

C'était en 1803 ; une main providentielle s'étendit sur lui.

Cette main fut celle du frère du Premier Consul, de Lucien Bonaparte.

Mais laissons Béranger lui-même raconter cette page de sa vie, et, d'un cœur profondément ému, payant sa dette de reconnaissance dans une lettre de dédicace sous la forme d'un récit, et qui sera l'éternel honneur du protecteur et du protégé. Les phrases les plus pompeuses ne sauraient atteindre à cette simple et franche éloquence du cœur.

A M. LUCIEN BONAPARTE, PRINCE DE CANINO.

« En 1803, privé de ressources, las d'espérances déçues, versifiant sans but et sans encouragement, sans instruction et sans conseil, j'eus l'idée (et combien d'idées semblables étaient restées sans résultats !) j'eus l'idée de mettre sous enveloppe mes informes poésies et de les adresser, par la poste, au frère du Premier Consul, M. Lucien Bonaparte, déjà célèbre par un grand talent oratoire et par l'amour des arts et des lettres. Mon épître d'envoi, je me le rappelle encore, digne d'une jeune tête toute républicaine, portait l'empreinte de l'orgueil blessé par le besoin de recourir à un protecteur.

« Pauvre, inconnu, désappointé tant de fois, je

n'osais compter sur le succès d'une démarche que personne n'appuyait.

« Mais le troisième jour, ô joie indicible ! M. Lucien m'appelle auprès de lui, s'informe de ma position, qu'il adoucit bientôt ; me parle en poète et me prodigue des encouragements et des conseils. Malheureusement il est forcé de s'éloigner de la France. J'allais me croire oublié, lorsque je reçois de Rome une procuration pour toucher le traitement de l'Institut dont M. Lucien était membre.

« A la procuration était jointe une lettre que j'ai précieusement conservée, et où il me dit :

« Je vous adresse une procuration pour toucher « mon traitement de l'Institut. Je vous prie d'ac- « cepter ce traitement, et je ne doute pas que si « vous continuez de cultiver votre talent par le tra- « vail, vous ne soyez un jour un des ornements de « notre Parnasse. Soignez surtout la délicatesse du « rhythme ; ne cessez pas d'être hardi, mais soyez « plus élégant, etc. »

« Jamais on n'a fait le bien avec une grâce plus encourageante. Jamais, en arrachant un jeune poète à la misère, on ne l'a mieux relevé à ses propres yeux. Aux sages avis qui accompagnent de tels bienfaits, on sent que ce n'est pas la froide main d'une générosité banale qui vient vous tirer de l'abîme. Quel cœur n'en eût été vivement ému ! J'aurais voulu pouvoir rendre ma reconnaissance pu-



Béranger chez Lucien Bonaparte.

blique. La censure s'y opposa : mon protecteur était proscrit.

« . . . .

« En ce moment où mes regards se portent en arrière, il m'est bien doux de les arrêter sur l'homme illustre qui, jadis, m'a sauvé de l'infortune; sur celui qui, en me donnant foi en mon talent, a rendu à mon âme les forces que le malheur allait achever de lui ravir.

« . . . .

« Le souvenir de mon bienfaiteur me suivra jusque dans la tombe : j'en atteste les larmes que je répands encore après trente ans, lorsque je me reporte au jour béni cent fois où, assuré d'une telle protection, je crus tenir de la Providence elle-même une promesse de bonheur et de gloire... »

Singulier incident de cette vie de poète ! profondeur infinie des arcanes de Dieu ! Béranger qui, malgré tant de titres de gloire littéraire, ne devait jamais être de l'Institut, allait devoir à un traitement de l'Institut de pouvoir se lancer dans la voie où l'entraînait son génie et où l'attendait la gloire !

Dès ce jour, en effet, Béranger fut à l'abri du besoin, et un grand poète fut acquis à la France !

France ! n'oublie pas cette date de 1803. Sans le généreux protecteur que Dieu suscita sur sa route, qui peut savoir ce qui serait advenu de *ton poète*

national, du génie méconnu à qui nul ne tendait la main ? A l'hôpital meurent plus d'hommes de génie que de coupeurs de bourse ! Gilbert, Malfilâtre, Hégésippe Moreau, Élisa Mercœur et autres, sont là ! Sans Lucien Bonaparte, Béranger eût fini peut-être comme eux ! Quand, dans l'arène littéraire, nul ne voyait en lui qu'un pauvre débutant, manquant à la fois de protecteur et d'esprit d'intrigue, et n'ayant dès lors, d'après les principes admis, aucun titre à être encouragé, Lucien Bonaparte devina le grand poète et le *sauva de l'abîme :* beau titre de plus du grand nom que porte le prince à la reconnaissance de la France.

Dès ce moment, à la tristesse du découragement succéda, dans le grenier de la rue de Bondy, l'épanouissement de la joie. Cette fortune d'accident mettait Béranger à l'abri des besoins de la vie matérielle, cette terrible chaîne rivée comme un carcan au cou du génie pauvre ; il n'avait plus à s'en inquiéter. Mille mélodies ravissantes s'échappaient de sa plume ; il les chantait, les déclamait à sa jeune amie : tel le rossignol, pour charmer sa douce compagne perchée près de lui, laisse tomber de son gosier mille notes sonores.

Après le travail était la joie. Le dimanche venu, on sanctifiait à sa manière le jour du Seigneur. Le poète nous l'apprend lui-même dans sa chanson *les Champs :*



Une joie du dimanche.

Rose, partons, voici l'aurore :
Quitte ces oreillers si doux.
Entends-tu la cloche sonore
Marquer l'heure du rendez-vous ?
. . . .

Viens aux champs fouler la verdure,
Donne le bras à ton amant ;
Rapprochons-nous de la nature
Pour nous aimer plus tendrement.

Dès le matin tout était sens dessus dessous dans la chambrette. On vidait les armoires pour chercher le bonnet le plus coquet, les rubans les plus frais, la robe la plus pimpante. On brossait l'habit et le chapeau de l'ami; on cirait ses souliers ; on s'aidait à s'habiller pour aller plus vite, et tout cela avec des chants, des rires et quelques distractions par-ci par-là. On partait bras dessus bras dessous, l'air enjoué, la mine éveillée. On grimpait à pied la rude montée de Belleville ou de Ménilmontant. On courait les bois et les champs, butinant çà et là des fraises ou des groseilles, des lilas ou des fleurs agrestes. Puis, quand on était bien las de courir, on s'asseyait sur l'herbe, à l'endroit le plus ombreux et le plus isolé quand c'était possible. On se partageait le butin : si c'étaient des groseilles, on les dégrappait grain à grain avec les lèvres, chacun à son tour et sans y porter la main; si c'étaient des fleurs, on se disputait les plus belles pour s'en parer mutuellement. Le soir venu, on allait sous quelque tonnelle boire du vin bleu, manger la gibelotte sus-

pecte. Puis on dansait au premier bal : puis enfin, après cette journée si bien remplie, on rentrait gaîment chez soi avant minuit pour ne pas entendre grommeler sa portière.

Lisette avait été l'ouragan qui avait emporté le poète dans le tourbillon des folles joies ; Judith fut le calme doux et voluptueux qui succède à l'orage. L'une avait bouleversé la tête et le cœur ; l'autre assujettit le cœur et calma la tête.

— C'était le bon temps, disait vingt ans après Béranger, en se rappelant ces douces joies du grenier de la rue de Bondy ; nous étions heureux alors... ; ce grenier a vu mes plus beaux jours !

Et il l'a chanté, ce grenier, le poète : si bien chanté, qu'il l'a immortalisé, comme tout ce qu'a touché sa muse.

Je viens revoir l'asile où ma jeunesse
De la misère a subi les leçons.
J'avais vingt ans, une folle maîtresse,
De francs amis et l'amour des chansons.
Bravant le monde, et les sots, et les sages,
Sans avenir, riche de mon printemps,
Leste et joyeux je montais six étages.
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

C'est un grenier, point ne veut qu'on l'ignore,
Là fut mon lit bien chétif et bien dur ;
Là fut ma table, et je retrouve encore
Trois pieds d'un vers charbonné sur le mur.
Apparaissez, plaisirs de mon jeune âge
Que d'un coup d'aile a fustigé le temps.
Vingt fois pour vous j'ai mis ma montre en gage.
Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

. . . .

Dès ce moment, plus que jamais , *ce je ne sais quoi* qu'on appelle la poésie bouillonne dans sa tête ; mais c'était toujours la même incertitude du genre qu'il adopterait.

De 1803 à 1806, il fit des *poésies pastorales*. En tête du recueil il écrivit une dédicace chaleureuse à son providentiel protecteur Lucien Bonaparte. Mais ce prince était tombé dans la disgrâce de son frère, alors empereur, et la censure ne voulut pas permettre au poète l'éloge d'un exilé.

Dans un premier mouvement de dépit, Béranger jeta ce recueil au feu.

Alors lui revint en mémoire le conseil de Judith : « Fais des chansons, mon ami. »

Jusqu'à ce moment, entraîné par goût et par instinct vers ce genre, il avait plutôt pressenti que conçu la forme nouvelle sous laquelle il fallait envelopper ces petites compositions, pour leur donner, avec l'attrait et le piquant du genre, l'éclat dont elles avaient manqué jusqu'alors. Ce sujet devint plus que jamais l'objet de ses méditations, et ce qu'il arrêta dans sa tête, il l'a consigné plus tard dans la préface de son recueil de 1833.

Comme cette halte est le point précis où il se décide d'une manière définitive pour le genre de poésie qui devait l'immortaliser, nous le laisserons développer lui-même les considérants qui motivèrent sa décision.

«..... La chanson, dit-il (*Préface de* 1833), comme plusieurs autres genres, est tout une langue, et comme telle elle est susceptible de prendre les tons les plus opposés. A certaines époques, elle ne doit pas être un pur objet de luxe, et je commençais à deviner le parti qu'on pourrait tirer d'un genre de poésie éminemment national.

« Depuis 1789, le peuple ayant mis la main aux affaires du pays, ses sentiments et ses idées patriotiques ont acquis un très-grand développement; notre histoire le prouve. La chanson qu'on avait définie l'*expression des sentiments populaires*, devait dès lors s'élever à la hauteur des impressions de joie ou de tristesse que les triomphes ou les désastres produisaient sur la classe la plus nombreuse. Le vin et l'amour ne pouvaient plus que fournir des cadres pour les idées qui préoccupaient le peuple exalté par les révolutions, et ce n'était pas seulement avec les maris trompés, les procureurs avides et la *barque à Caron*, qu'on pouvait obtenir l'honneur d'être chanté par nos artisans et nos soldats aux tables des guinguettes. Il fallait de plus que la nouvelle expression des sentiments du peuple pût obtenir l'entrée des salons, pour y faire des conquêtes dans l'intérêt de ses sentiments.

« De là autre nécessité de perfectionner le style et la poésie de la chanson.....

« J'ai pensé quelquefois que si les poètes contem-

porains avaient réfléchi que désormais c'est pour le peuple qu'il faut cultiver les lettres, ils m'auraient envié la petite palme qu'à leur défaut je suis parvenu à cueillir. Quand je dis peuple, je dis la foule ; je dis le peuple d'en bas, si l'on veut. Il n'est pas sensible aux recherches de l'esprit, aux délicatesses du goût, soit! Mais, par là même, il oblige les auteurs à concevoir plus fortement, plus grandement, pour captiver son attention. Appropriez donc à sa forte nature et vos sujets et leurs développements : ce ne sont ni des idées abstraites, ni des types qu'il vous demande : montrez-lui à nu le cœur humain...

« Par suite d'habitudes enracinées, nous jugeons encore le peuple avec prévention. Il ne se présente à nous que comme une tourbe grossière, incapable d'impressions élevées, généreuses, tendres. Cependant, s'il reste de la poésie au monde, c'est, je n'en doute pas, dans ses rangs qu'il faut l'aller chercher. Qu'on essaie donc d'en faire pour lui ; mais, pour y parvenir, il faut étudier ce peuple. Quand par hasard nous travaillons pour nous en faire applaudir, nous le traitons comme ces rois qui, dans leurs jours de munificence, lui jettent des cervelas à la tête et le noient dans du vin frelaté. Voyez nos peintres ; représentent-ils des hommes du peuple, même dans des compositions historiques, ils semblent se complaire à les faire hideux. Ce peuple ne

pourrait-il pas dire à ceux qui le représentent ainsi : « Est-ce ma faute, si je suis misérablement « déguenillé? si mes traits sont flétris par le besoin, « quelquefois même par le vice? Mais dans ces « traits hâves et fatigués a brillé l'enthousiasme du « courage et de la liberté; mais sous ces haillons « coule un sang que je prodigue à la voix de la « patrie. C'est quand mon âme s'exalte qu'il faut « me peindre : alors je suis beau. »

« Et le peuple aurait raison de parler ainsi........

« Que nos auteurs travaillent donc sérieusement pour cette foule si bien préparée à recevoir l'instruction dont elle a besoin. En sympathisant avec elle, ils achèveront de la rendre morale; et, plus ils ajouteront à son intelligence, plus ils étendront le domaine du génie et de la gloire.....»

Ainsi, voilà Béranger fixé sur la forme et le but de ses compositions : plaire au peuple, l'instruire, le moraliser, élever son intelligence et ses sentiments, atteindre en un mot à son instinct d'élévation et de grandeur par la pureté de la forme et la beauté des images.

L'arène était belle, elle était vaste, elle était vierge, et il n'était donné qu'à lui peut-être de la parcourir avec tant de talent et de bonheur.

Une fois ces idées ou plutôt l'équivalent de ces idées arrêtées dans sa tête, il ne s'occupa que de les grouper, les coordonner, s'en faire un plan qui

pût non-seulement ouvrir à la chanson une voie nouvelle, mais encore en étendre la sphère.

Le champ ainsi ensemencé, les fruits n'allaient pas tarder à mûrir. En attendant, la réputation ne venait pas, il est vrai, encore ; la célébrité non plus; mais, grâce au traitement de l'Institut dont l'avait doté son généreux protecteur, Béranger pouvait attendre.

Deuxième Epoque, de 1810 à 1814.

CHAPITRE IV.

Sommaire. — Béranger adopte définitivement la carrière de chansonnier. — Il travaille aux *Annales du Musée*. — Il est commis expéditionnaire au secrétariat de l'Université. — M. Arnaud. — Les *Gourmands*, première chanson reconnue par Béranger. — Vie intime du poète à cette période de sa vie. — Caractère de ses chansons à cette période. — Encore *Les Gueux*.— Désaugiers. — Le Caveau moderne.— Son origine. — Béranger membre du *Caveau*. Sa réception. Curieux discours de Roger-Bontemps à ce sujet. — Le *Roi d'Yvetot*. — Napoléon Ier et le chansonnier. — M. de Fontanes.— Le *Sénateur*.— Popularité de Béranger.

Ici commence la deuxième époque de la vie de Béranger. Le poète a 30 ans. La Folie, en passant, a plus d'une fois secoué ses grelots sur son étourdissante et orageuse jeunesse : la misère est venue plus d'une fois aussi ricaner avec sa face hideuse, au milieu de ses folles joies. Mais l'une et l'autre ont fini par disparaître, et le génie énervé par les fascinations de l'une, étouffé sous les étreintes de l'autre, a pu déployer en toute liberté ses ailes.

Ce n'est pas encore le Béranger que la France pleure; mais on en peut déjà voir poindre le germe. Abandonnant sans retour tous ses rêves de poésie

épique, dramatique, idyllique, dithyrambique ou pastorale, il adopta définitivement la carrière de chansonnier.

Chanter, ou je m'abuse,
Est ma tâche ici-bas.
Tous ceux qu'ainsi j'amuse
Ne m'aimeront-ils pas ?
Quand un cercle m'enchante,
Quand le vin divertit,
Le bon Dieu me dit : Chante,
Chante, pauvre petit.

« Né, dit un de ses biographes, M. Tissot, avec une époque qui fit plus pour le progrès et le bonheur du monde que toutes les autres époques de la civilisation ; sevré du lait des écoles, mais aussi préservé des erreurs qu'elles enseignent avec les bonnes doctrines, il a formé sa raison à même les évènements, et son talent a reçu d'eux cette empreinte originale, libre et forte qui le caractérise. Nourri d'indépendance dans le sein de la pauvreté, abreuvé de philosophie par Montaigne, Molière, La Fontaine, Voltaire et Rousseau, Béranger n'a point d'idole, point de fétiche, point de marotte. Il ne sait baisser la tête devant aucun préjugé moral, politique ou littéraire, il ne recule devant aucune vérité. Au lieu d'épuiser son temps et son génie à ressusciter le passé, il adopte les lumières, il reconnaît les bienfaits du présent, et marche vers l'avenir le front levé et sans autre excitant que son génie

et sa raison. A Panard il fallait pour chanter le sommeil et l'abandon de l'ivresse, à Désaugiers la saveur et l'assoupissement d'une lourde digestion. Si on les arrachait à leur somnolence pour leur demander des couplets, ils en produisaient de charmants, comme un arbre dont on agite les branches laisse tomber les fruits mûrs qu'il porte dans la saison de sa fécondité. Le vin et les bons repas ne font pas ainsi le génie de Béranger. Convive délicat, il s'humecte à petits coups et ne trouve pas ses vers à force de rasades; mais la franche et libre gaieté éclate sous la direction cachée d'une raison qui ne sommeille jamais, cette raison qui habite plus haut que celle de Panard et de Désaugiers, qui a étendu devant elle l'horizon des idées, et qui semble s'étudier à inoculer en notre poète un peu du Diogène du vieux monde: le vrai philosophe, orgueilleux de sa pauvreté indépendante, ne demandant aux puissances que de ne pas lui ôter son soleil, et occupé toute sa vie à regarder dans le cœur de l'homme avec une curiosité d'observateur satirique. »

Qu'on n'oublie pas cette appréciation de Béranger et de son génie. Nous en retrouverons tous les traits, successivement et un à un.

Après avoir été l'un des collaborateurs des *Annales du Musée*, immense ouvrage qu'avait entrepris le peintre Landon, et dont il a paru cinq volumes,

Béranger était entré comme commis expéditionnaire, aux appointements de 1,200 francs par an, au secrétariat de l'Université.

Il devait y rester douze ans à griffonner sur du papier-ministre.

Ces ressources, jointes au traitement de l'Institut qu'il devait à la munificence du prince Lucien, lui valurent, non pas l'*aurea mediocritas* dont parle Horace, mais un surcroît d'aisance.

Il devait sa place de commis au patronage de l'auteur de *Marius à Minturnes*, des *Vénitiens*, etc., B. Arnaud. Le cœur toujours plein des bienfaits qu'il avait reçus, Béranger n'a laissé échapper aucune occasion de lui témoigner sa reconnaissance, soit en lui chantant sa fête, en 1812, dans la chanson,

> Je viens de Montmartre avec ma bête
> Pour fêter ce maître malin, etc.

soit en pleurant son exil, en 1816, par la chanson des *Oiseaux*, cette élégie de tous les temps où le sourire est toujours près des larmes :

> L'hiver redoublant ses ravages
> Désole nos toits et nos champs ;
> Les oiseaux sur d'autres rivages
> Portent leurs amours et leurs chants.
> Mais le calme d'un autre asile
> Ne les rendra pas inconstants :
> Les oiseaux que l'hiver exile
> Reviendront avec le printemps.
> . . . .

Ils penseront à notre peine,
Et, l'orage enfin dissipé,
Ils reviendront sur le vieux chêne
Que tant de fois il a frappé.
Pour prédire au vallon fertile
De beaux jours alors plus constants,
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps.

Enfin, en 1810, parut la première des chansons reconnue par Béranger : *les Gourmands*. Commençait-il à justifier ce titre d'observateur satirique que lui donne son biographe? La chanson s'adresse-t-elle aux Cambacérès, aux d'Aigrefeuille, aux Grimod de la Reynière, ces gastronomes illustres qui se sont fait une gloire à eux aux milieu de tant de gloires de la grande épopée impériale ? c'est possible. Quoi qu'il en soit, cette chanson a un grand mérite : c'est d'être « la source du ruisseau qui devait, au fur et à mesure qu'il prolongerait son cours, devenir un magnifique fleuve. »

C'est A. Dumas qui l'a dit : c'est juste et beau. A chacun son œuvre.

Cette époque de 1810 à 1814 fut, dans l'existence de Béranger, cette période monotone et prosaïque de la vie qui succède aux bruyantes joies des étourdissants ébats de la jeunesse. Ce n'est pas encore la période des préoccupations sérieuses et des ambitieux projets de l'âge mûr ; mais c'est une sorte de halte entre le règne des sens et du cœur et celui de la raison et de la tête, entre les passions folles

de la vie d'illusions et les passions réfléchies de la vie positive. Tel, le ruisseau étourdi, courant de roc en roc, bondissant, bourbeux et blanc d'écume, de cascade en cascade, arrivé dans la plaine, coule tranquille et limpide jusqu'à ce que des affluents, venant on ne sait d'où, viennent le convertir en torrent.

C'est ce temps de sa vie si tranquille et si sereine alors qu'il retrace plus tard dans le si gracieux badinage intitulé *Colibri*, et dont voici le premier et le dernier couplet :

Mes amis,
J'ai soumis
L'enfer à ma puissance.
De son obéissance
J'ai pour gage certain
Un lutin.
Sous forme d'oiseau-mouche;
A mon chevet il couche.
Lutin doux et chéri
Baisez-moi, colibri,
Colibri !

. . . .

Demandons
Pour seuls dons,
Simple toit, portes closes;
Des chants, du vin, des roses,
Et la paix d'un reclus,
Rien de plus.
Mon paradis s'arrange,
Dieux ! et l'oiseau se change
En piquante houri.
Baisez-moi, colibri,
Colibri !

Notre poète prépare les voies, mais il n'y entre pas encore. S'étudiant à épurer la forme et même à créer des rhythmes, on dirait qu'il sable les allées pour y courir plus à l'aise quand son heure sera venue.

La vie d'intérieur l'occupe plus alors que la vie politique ; elle est douce et tranquille, et sa pensée est douce et tranquille comme elle. C'est à ce temps qu'il faut rapporter les germes de ces chansons, toutes de sentiment intime et faites plus tard, *Qu'elle est jolie, la Bonne Vieille, le Temps*, mélodies ravissantes où son cœur réflète en entier les gracieux épanchements de sa tendre affection pour la douce compagne qui devait vivre et mourir avec lui, et qui alors lui tenait lieu de tout.

Dans la première, il la célèbre avec un charme entraînant :

Grands Dieux ! combien elle est jolie
Celle que j'aimerai toujours !
Dans leur douce mélancolie
Ses yeux font rêver aux amours.
Du plus beau souffle de la vie
A l'animer le ciel se plaît.
Grands Dieux ! combien elle est jolie !
Et moi je suis, je suis si laid !

Grands Dieux ! combien elle est jolie !
Elle compte au plus vingt printemps.
Sa bouche est fraîche, épanouie ;
Ses cheveux sont blonds et flottants.
Par mille talents embellie,

Seule elle ignore ce qu'elle est.
Grands Dieux ! combien elle est jolie !
Et moi je suis, je suis si laid !
. . . .

Dans la seconde chanson, la *Bonne Vieille,* par une fiction attendrissante, faisant de son amie encore jeune et jolie une bonne vieille lui survivant et le pleurant au coin du feu, non-seulement il se peint tel qu'il est, n'ayant jamais fait une mauvaise action, mais encore il retrace dans ce chant délicieux l'affection à la fois ardente et calme qui le liait à la seconde Lisette, la femme angélique et pure qui l'avait aimé pour l'aimer, sans orgueil, sans intérêt, sans calcul.

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse !
Vous vieillirez, et je ne serai plus.
Pour moi le temps semble dans sa vitesse
Compter deux fois les jours que j'ai perdus.
Survivez moi, mais que l'âge pénible
Vous trouve encore fidèle à mes leçons.
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

Lorsque les yeux chercheront sous vos rides
Les traits charmants qui m'auront inspiré,
Des doux récits les jeunes gens avides
Diront : Quel fut cet ami tant pleuré ?
De mon amour peignez, s'il est possible,
L'ardeur, l'ivresse et même les soupçons :
Et bonne vieille, au coin d'un feu paisible,
De votre ami répétez les chansons.

On vous dira : Savait-il être aimable ?
Et, sans rougir, vous direz : Je l'aimais.
D'un trait méchant se montra-t-il capable ?
Avec orgueil vous repondrez : Jamais.
. . . .

Dans la troisième, *le Temps*, il l'associait à une de ses plus hautes et de ses plus philosophiques inspirations :

Près de la beauté que j'adore
Je me croyais égal aux Dieux,
Quand, au bruit de l'airain sonore,
Le Temps apparut à mes yeux.
Faible comme une tourterelle
Qui sent la serre des vautours,
Ah ! par pitié, lui dit ma belle,
Vieillard, épargnez nos amours !

. . . .

Je n'épargne rien sur la terre,
Je n'épargne rien même aux cieux,
Répond-il d'une voix austère :
Vous ne m'avez connu que vieux.
Ce que le passé vous révèle
Remonte à peine à quelques jours.
Ah ! par pitié, etc.

Sur cent premiers peuples célèbres
J'ai plongé cent peuples fameux
Dans un abîme de ténèbres
Où vous disparaîtrez comme eux.
J'ai couvert d'une ombre éternelle
Des astres éteints dans leur cours.
Ah ! par pitié, etc.

Il nous fuit, et près de le suivre,
Les plaisirs, hélas ! peu constants,
Nous voyant plus pressés de vivre,
Nous bercent dans l'oubli du Temps.
Mais l'heure en sonnant nous rappelle
Combien tous nos rêves sont courts,
Et je m'écrie avec ma belle :
Vieillard, épargnez nos amours !

Tels étaient les nobles accents que lui inspirait 'afflectueux attachement de la douce compagne

qu'il avait attachée à sa vie. Ce n'étaient plus les caprices de la Lisette de ses jeunes ans; c'était l'élan du sentiment le plus tendre et le plus chaste. En la chantant ainsi, il faisait plus que de l'immortaliser, il l'honorait. Comme une de ces fleurs banales qu'effeuillent les autans, la folle Lisette avait disparu rapide dans le tourbillon de l'ouragan du monde; l'amie Judith fut la fleur de serre doucement balancée par la brise pour être un amour et une inspiration dans les rafales de la vie du poète.

Ici, avant de passer outre, qu'on nous permette un mot sur ces chants de sentiment.

A ce temps d'effrénée corruption dont Béranger a dit :

On vit de honte . on n'en meurt plus;

à ce temps, disons-nous, au nom de la morale et de tout le reste, des rigoristes à froid, qui n'ont pas un mot de blâme pour l'adultère fructueux à l'abri du voile d'un sacrement, n'ont eu que des paroles amères pour les hommages gratuits du poète à la beauté. Comme, dans la partie toute sérieuse de la vie de Béranger où nous allons entrer, nous n'aurons que peu ou point à revenir sur ces joies de jeunesse, nous placerons ici, à simple titre de fait historique atténuant, un tableau curieux tant de la manière dont les plus grands philosophes, héros ou grands hommes, ont défini la beauté, que de l'encens qu'ils ont brûlé sur cet autel :

Anacréon définit la beauté un don du ciel;

Aristote, un monstre de nature;

Bion, plus sensé, un bien pour les autres;

Socrate, plus sensé encore, une tyrannie de peu de durée;

Théophraste, une tromperie muette;

Théocrite, un beau mal;

Carnéade, une reine sans gardes;

Diotine, l'un des maîtres en philosophie de Socrate, un autel d'un jour. Que sais-je encore?

Quoi qu'il en soit de ces définitions de la beauté, peu de héros, de grands hommes et de philosophes ont dédaigné de brûler de l'encens pour elle.

Xénocrate, l'un des philosophes les plus fameux par sa continence, sacrifia à Sidate;

Aristote, à une maîtresse d'Hermias qu'il avait épousée;

Périclès, à Menippe et à Aspasie;

Solon, le plus renommé des sept sages, à Orgine, fille d'Amphiclès;

Socrate, le plus sage des hommes, à la jeune Phrygienne Limandre, dont une de ses femmes, Mirrho, fille d'Aristide le Juste, était si violemment jalouse;

Alcibiade, à toutes les belles femmes de la Grèce;

Alexandre, à Statira;

Hercule, à Omphale;

Antoine, à Cléopâtre;

Annibal, à la jeune Myrtha, la folle fille de Capoue;
L'austère Appius Claudius, à la volage Hortensia;
César, à Murcia, avant d'épouser Pompéïa ;
Le sévère Caton d'Utique, à Marcia.

Et enfin, pour clore cette liste que nous pourrions étendre à l'infini, Platon brûla de l'encens pour la vertueuse Archéanasse de Colophon, âgée de soixante ans, et la quitta ensuite pour Agathone, qu'il célébra par ces deux vers :

Quand je me vois près d'Agathone,
Mon âme est prête à me quitter.

Cela dit, revenons aux chants de Béranger pendant la deuxième époque de sa vie (de 1810 à 1814).

C'est à peine si, dans les chansons faites pendant cette deuxième période de quatre à cinq ans, on trouve quelques-uns de ces traits acérés qui doivent caractériser le poète : la *Musique*, le *Mort Vivant*, la *Bonne Fille* sont de cette époque. La richesse de la rime, le culte de la forme, parfois l'invention du rhythme, en sont toujours les caractères les plus saillants : une jolie toilette pour relever les charmes d'une femme.

Enfin, en 1812 parut la chanson les *Gueux*, dont nous avons indiqué le canevas dans le grenier de la rue de Bondy. La France entière chanta cette merveille d'entrain et applaudit des deux mains à ce premier éclair du génie.

Ce fut le germe de la popularité de Béranger.

Le poète prit d'emblée rang parmi les chansonniers les plus populaires du temps.

A cette époque brillait dans son plus grand éclat la Société chantante, gastronomique et bachique appelée le *Caveau moderne*. Elle était petite-fille d'une Société du même genre et du même nom qui avait brillé dès 1729, et fille d'une autre, toujours du même genre et du même nom, née en 1759.

Ceci est une de ces pages de la civilisation française d'hier, et dont on chercherait vainement l'équivalent dans la civilisation actuelle, racornie par la prime et le report. Comme Béranger lui a dû une partie de sa popularité, nous en dirons en passant quelques mots.

Le XVIIIe siècle fut, on le sait, l'âge de la chanson. Sous ce rapport, il ne manqua rien à ses triomphes, pas même une académie.

Cette académie fut le *Caveau.*

En voici l'origine.

Au carrefour de Bucy était, en 1729, un fameux traiteur nommé Landelle, dont l'établissement avait pour enseigne *Le Caveau.*

L'un des jours gras de cette même année, Piron, Collé, Fuzelier, Gallet et Salle, voulant réconcilier Crébillon père et fils, les invitèrent à un dîner chez Landelle.

La réconciliation entre le père et le fils eut lieu,

et de cette réunion naquit le projet d'une réunion mensuelle du même genre.

Entre deux bouteilles de champagne, un des convives, dans une inspiration bachique, ayant proposé de renouveler chaque mois cette petite fête gastronomique, ce vœu fut unanimement accueilli. On compléta la société en s'adjoignant Duclos, le lyrique Labruère, Gentil-Bernard, Helvétius, qui n'était pas encore philosophe, le peintre Boucher, le musicien Rameau, Favart, et Montgrif, l'historiographe des chats.

La base de la Société fut, entre les membres de la réunion, une amitié sincère, une confraternité dans toute l'acception du mot, qui devait se résumer en services, conseils réciproques, francs, désintéressés en tout ce qui pouvait concerner la vie littéraire.

Ces obligations fraternelles n'excluaient pas les spirituelles épigrammes que pouvaient se lancer les convives.

La Société s'était réservé le jugement des coups sans appel.

Ses jugements et la législation qui les motivait étaient peu compliqués. Si elle approuvait le trait lancé, le patient devait boire rasade à la santé du censeur. Si, au contraire, le trait était jugé mal dirigé ou dépassait les bornes, ce dernier était condamné à boire un verre d'eau, tandis que les autres

sablaient le champagne en l'honneur de l'auteur vengé.

Tel fut à peu près au début tout le code du *Caveau*.

Ces réunions durèrent jusqu'en 1739.

A cette époque, une circonstance assez bizarre en dispersa les membres.

Cette Société du Caveau n'était pas passée inaperçue. Ses réunions avaient fait du bruit à la Cour et à la ville. On se répétait les bons mots, les saillies, les chansons qui en sortaient. L'esprit qui s'y dépensait défrayait les salons : le Caveau avait une véritable vogue, et l'on briguait l'honneur d'y être admis, tout comme à l'Académie.

Des seigneurs de la Cour eurent la curiosité d'assister à un de ces dîners, non pas en convives, mais en simples spectateurs, pour rire des saillies, pour emporter de là quelque peu de l'esprit qui leur manquait. On leur offrit des sièges : ils refusèrent de s'asseoir, craignant *d'être confondus avec des auteurs.*

Les convives, peu d'humeur à se donner en spectacle à des gens si mal appris, gardèrent pendant tout ce dîner un silence obstiné; mais le lendemain, Paris se trouva inondé d'épigrammes contre ces hobereaux de bruyère qui, dans leur stupide fatuité, avaient coté à plus haut prix leur bâtarde aristocratie de race que l'aristocratie légitime de l'esprit

et du talent. De là, des gros mots, des invectives, des menaces, et, par suite, la dispersion des membres du Caveau.

Vingt ans après, en 1759, le fermier-général Pelletier, donnant le mercredi de chaque semaine un dîner à quatre auteurs du temps, Marmontel, Boissy, Suard et La Noue, ce fut le germe d'un nouveau Caveau.

L'amphytrion y invita successivement Crébillon fils, Helvétius, Bernard, Collé, Laujon. Il se forma là une nouvelle société qui n'eut pas le brillant de la première, et qui se termina par la fin tragique de Pelletier. Cet honnête fermier-général s'étant avisé de s'amouracher d'une aventurière qui se disait fille naturelle de Louis XV, fit la sottise de l'épouser, et devint fou par suite des chagrins que lui causa cet hymen ridicule.

Pour la deuxième fois dans le cours du XVIIIe siècle, les chansonniers avaient cessé de se réunir, lorsque, à la fin de 1796, les auteurs du Vaudeville renouvelèrent ce joyeux usage. Les fondateurs de ce nouveau Caveau furent Barré, Radet, Desfontaines, Piis, Deschamps, Desprès, Bourgueil, les deux Ségur, Prévot d'Iray, Léger, Rosière, etc. Ils s'adjoignirent successivement Chambon, Monnier, Philippon de la Madeleine, Emmanuel Dupaty, Chazet, Goulard, Dieu-la-Foy, Laujon, Armand Gouffé, Maurice Séguier, Billoux, etc.

Les repas mensuels eurent d'abord lieu à frais communs, et à la charge par chaque convive d'ajouter à son écot le tribut d'une chanson sur un mot tiré au sort dans le banquet précédent.

Le règlement de la Société, *tout en couplets*, porte, entre autres articles réglementaires, que les chansons ne devront s'occuper,

Jamais de politique,
Jamais de religion,
Ni de *Mirliton*.

Cette dernière condition ne fut pas, on le pense, très-rigoureusement remplie, et la vente du recueil lyrique des chansons de la Société, sous le titre de *Dîners du Vaudeville*, pourvut amplement aux frais des banquets.

Malgré cela, cependant, ce nouveau *Caveau* ne dura que de l'an v à l'an x.

Six ans après, en 1806, se forma la société gastronomique et lyrique qui devait donner au Caveau une illustration nouvelle.

Armand Gouffé et le libraire Capelle en furent les fondateurs. Les premiers membres furent les chansonniers Désaugiers, Brazier, Chazet, Piis, Antignac, Philippon de la Madeleine, Ségur aîné, Desmautort, Despréaux, Dupaty, Billoux, Ducray-Duménil, Cadet Gassicourt et Grimod de la Reynière, l'auteur du fameux *Almanach des Gourmands*, et qui, sous le titre de *Journal des Gour-*

mands et des Belles, publiait le procès-verbal des dîners et des travaux du Caveau.

Ce Caveau, qu'un homme d'esprit, Etienne, l'auteur des *Deux Gendres*, avait surnommé l'*Académie du plaisir*, prit alors le nom de *Caveau Moderne*. Les dîners avaient lieu le 20 de chaque mois chez Baleine, au *Rocher de Cancale*, et firent la fortune de cet établissement.

Le chansonnier émérite Laujon en fut le premier président. Désaugiers lui succéda au fauteuil, et ce fut pendant sa présidence que Béranger y fut admis en 1813.

Le Caveau ne se composait pas seulement alors de chansonniers, et l'on pouvait y être admis à divers titres de talent et de célébrité. Dans une liste des membres de cette époque que nous avons sous les yeux, nous trouvons les noms de MM. de Jouy, Longchamps, Rougemont, Eusèbe Salverte, Gentil, Réveillon, Théaulon, Ourry, Jacquelin, Doche, Journay, Frédéric d'Avernay, Lafont, Alexandre Piccini, Romagnesi, Baptiste Chenard, Delille, Mercier, Mozin, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Boufflers, le gastronome d'Aigrefeuille, le docteur Gall, etc., etc.

A ce temps où l'on chantait encore en France, le Caveau Moderne avait un grand retentissement jusque dans l'étranger. Les chansons apportées à chaque dîner mensuel formaient au bout de l'an-

née un volume qui se vendait à un très-grand nombre d'exemplaires, et qu'achetaient toutes les sociétés chantantes de France et de l'étranger affiliées au Caveau et en correspondance avec lui. C'est dans ce Recueil qu'ont été publiées les meilleures chansons de Désaugiers chantées aux dîners du Caveau, la *Vestale, M. et Madame Denis*, les divers *Cadet Buteux*, la *Treille de sincérité*, etc. C'est là aussi que Béranger publia les *Gueux*, la *Bacchante*, la *Gaudriole*, la *Grand'Mère*, le *Mort vivant*, le *Petit homme gris*, la *Bonne Fille*, *Ainsi soit-il*, etc., et, à ce début de sa carrière de chansonnier, la publicité que reçurent ses poésies contribua puissamment à sa popularité.

Ce ne fut cependant pas sans peine que Béranger devint membre du Caveau. Désaugiers lui avait offert de se faire admettre, et le poète, qui quoiqu'il chantât si bien le vin et la table, était d'une sobriété d'anachorète, répondit à ses avances :

« ..... Tout flatté que je suis de l'honneur que
« vous voulez me faire, je vous dirai d'abord que
« je mériterais plutôt d'être précipité du *Rocher de*
« *Cancale* que d'y figurer honorablement à côté de
« tant de spirituels gourmands... Je vous avouerai
« à ma honte que je ne *bois que de l'eau*, que je ne
« mange que du *bœuf au naturel*. Il y a là de quoi
« me déshonorer à vos yeux, je le sens ; mais j'aime
« mieux m'en accuser par écrit que de vous rendre
« témoins de l'incapacité de mon estomac. Je suis



Désaugiers.

« plus à mon aise pour en rougir... J'ai chanté
« Comus et Bacchus, et je ne les aime pas plus l'un
« que l'autre. C'est une inconséquence ; mais les
« poètes n'ont jamais été tenus d'être bien consé-
« quents. Tant pis pour les dieux, les demi dieux
« et les belles qui se laissent chanter... »

Malgré cette lettre, de nouvelles instances vainquirent sa répugnance, et l'on prit jour pour sa réception.

Voici comment il la racontait lui-même un jour, à un dîner chez M. de Jouy, le piquant auteur de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin*, et l'un des hommes qui prêta le plus cordialement l'appui de sa réputation aux premières chansons du poète.

« . . On me fit, dit-il, à ma réception au Caveau beaucoup plus d'honneur que je ne méritais. En réponse à ma première lettre de refus, où je disais que, tout en chantant Comus et Bacchus, je ne les aimais pas plus l'un que l'autre, il fut décidé qu'un des membres du Caveau essaierait de me faire abjurer cette hérésie gastronomico-bachique par un discours sur le culte qu'avaient rendu les poètes et les savants aux dieux du vin et de la table.

« Le gros Billoux fut chargé de ce panégyrique de l'ivresse, et il sut s'en acquitter en homme convaincu et en épicurien renforcé.

Je me rappelle quelques traits assez plaisants de son discours.

« ... Le vin, dit-il, est le grand Pégase, ou, si
« vous préférez, le grand cheval des poètes. Il n'est
« pas dès lors étonnant que la plupart d'entre eux
« se soient enivrés. Et cela se conçoit. En effet,
« s'ils n'ont bien bu, ils ne sont pas montés sur
« leur grand cheval, mais seulement sur quelque
« bidet ou pis encore, et dans ce dernier cas ils
« ne peuvent faire que ce qu'Horace appelle des
« discours à pied (*sermonem pedestrem*).

« Vous faut-il des exemples, je ne suis embar-
« rassé que du choix.

« Le penchant d'Homère pour le vin paraît dans
« les fréquents éloges qu'il fait de ce jus de la
« treille. Il l'appelle *theion poton*, divin breu-
« vage.

« Anacréon n'aimait pas seulement l'amour, il
« aimait aussi la bouteille, et pour preuve je n'en
« voudrais que son ode XXXIX et les notes que
« Longepierre y a faites, si Pausanias n'avait as-
« suré qu'Athènes lui avait élevé une statue où il
« était représenté ivre et chantant.

« Dans les *Recettes choisies* de je ne sais plus qui,
« je lis que le poète Philostène souhaitait d'avoir le
« cou long comme une grue, pour mieux sentir le
« plaisir d'avaler le vin et pour en savourer plus
« longtemps le bouquet.

« D'après Plutarque, Eschyle ne composait ses
« tragédies que le verre à la main : parce que, di-

« sait-il, la fumée du vin met les esprits en mou-
» vement et réveille l'imagination.

« Timocréon de Rhodes, poète comique dans la soixante-quinzième olympiade, a été un si grand buveur, qu'à sa mort, d'après Athénée, on lui fit cette magnifique épitaphe :

« *Grand buveur, grand mangeur, beau diseur,*
« *tel fut Timocréon de Rhodes. Il est là !*

« Ou bien cette épitaphe plus glorieuse encore, du poète Jon de Chios :

« *Cy-gît un tonneau de vin.*

« Si des poètes grecs nous passons aux poètes romains, nous voyons d'abord Horace qui dit formellement :

« Les vers d'un buveur d'eau
« Ne franchissent pas le tombeau.

« Properce qui, dans sa xv[e] élégie, se met sous la protection spéciale de Bacchus :

« Je consacre à Bacchus le reste de ma vie,
« Ma cave désormais est un sacré vallon;
« Oui, Bacchus, si je versifie,
« Tu seras seul mon Apollon.

« Mais laissons l'antiquité, et passons aux modernes.

« Je trouve d'abord Buchanan, connu par de si beaux ouvrages et si terrible buveur, que, devenu

« hydropique à force de boire, on disait de lui qu'il
« était travaillé non par *aquâ intercute*, mais *vino*
« *intercute*. Les médecins lui ayant dit que s'il s'ab-
« stenait de boire du vin il pourrait vivre cinq à
« six ans, tandis que dans le cas contraire c'é-
« tait fait de lui, il fit cette réponse héroïque :
« *Allez avec vos ordonnances et vos régimes : sa-*
« *chez que j'aime mieux vivre trois semaines m'en-*
« *ivrant tous les jours, que de vivre six ans sans*
« *boire de vin*. Alors, ayant congédié ses médecins,
« il fit rouler au chevet de son lit un tonneau de vin
« de Grave, résolu d'en voir le fond avant de
« mourir. Et, joignant l'action à la parole, il se
« comporta si valeureusement, qu'il l'épuisa.

« Passons à d'autres.

« Erythius dit que Muret s'enivrait de trois jours
« l'un. Cæsar Ursin avoue avoir composé la plu-
« part de ses vers pendant que le vin lui échauffait
« le cerveau. Pontus de Thiard avait un estomac
« capable de faire tarir les plus grandes caves. Il
« avalait d'un trait les plus grands verres, et ne s'en-
« dormait qu'après avoir bu son pot de vin dans
« son lit. Dominique Baudius avait été surnommé
« le *sac-à-vin*. Quant au célèbre Beronicius, vous
« savez comme moi :

Que le vin le fit vivre et l'eau le fit mourir.

« J'en passe, et des meilleurs. Le cabaret de la

« *Pomme-de-Pin*, où Rabelais faisait de si longues « assises avec Clément Marot, Etienne Dolet, Lyon « Jamet et autres; celui de la *Croix-Blanche*, où « s'enivraient Chapelle et Bachaumont ; celui du « *Mouton-Blanc*, où s'était si souvent grisé Saint-« Amand, où se réunissaient Boileau, Furetière, « La Fontaine, Mauvillain, Brillac, et où Racine « composa une grande partie de ses *Plaideurs*, « tous ces cabarets existent encore (1).

« Je terminerai par cette curieuse histoire des an-« ciens philosophes, tournée en chanson à boire « par le célèbre Gueudeville, qui a eu le courage « de faire imprimer un livre ayant pour titre : « *Éloge de l'ivresse*, et qui par là s'est acquis un « titre immortel à la reconnaissance éternelle de « tous les joyeux enfants d'Épicure.

Je cherche en vain la vérité
Si le vin n'aide à ma faiblesse.
Toute la docte antiquité
Dans le vin puisa la sagesse.
Oui, c'est par le bon vin que le bon sens éclate,
J'en atteste Hippocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois
S'enivrer au moins une fois.

(1) Ils n'existent plus. Le cabaret de la *Pomme-de-Pin*, situé dans la rue Mouffetard, à l'angle de la rue Copeau, a été démoli en 1854 pour ouvrir là une petite place. Les deux autres étaient situés aux environs de la place du Châtelet. Celui du *Mouton-Blanc*, célèbre au XVIIe siècle, sous le nom de cabaret de la *Bouteille-d'Or*, était sur la place du Cimetière-Saint-Jean; l'autre, celui de la *Croix-Blanche*, était dans la rue de la Vieille-Lanterne, où s'est pendu, il y a deux ans, Gérard de Nerval. Ces deux cabarets ont disparu à la suite des démolitions pour ouvrir l'avenue Victoria et le boulevard Sébastopol.

Socrate, cet homme discret
Que toute la terre révère,
Allait manger au cabaret
Quand sa femme était en colère.
Pouvons-nous faire mieux que d'imiter Socrate
Et de suivre Hippocrate,
Qui dit, etc.

Platon est nommé le Divin,
Parce qu'il était magnifique
Et qu'il régalait de son vin
La cabale philosophique :
Sa table fut toujours splendide et délicate.
Il suivit Hippocrate,
Qui dit, etc.

Aristote buvait autant,
Et nous avons lieu de le croire,
De ce qu'Alexandre-le-Grand,
Son disciple, aimait tant à boire,
Qu'il dégueula cent fois sur les bords de l'Euphrate,
En suivant Hippocrate,
Qui dit, etc.

L'on veut que Diogène aimât l'eau,
Mais il n'eut point cette folie;
Il se logea dans un tonneau
Pour sentir le goût de la lie,
Et pour mieux boire au pot il jeta là sa jatte,
Et tint pour Hippocrate,
Qui dit, etc.

Démocrite, près de sa fin,
Par une invention jolie,
En flairant seulement le vin,
De trois jours prolongea sa vie.
Le vin retarde plus la mort qu'il ne la hâte,
Témoin notre Hippocrate,
Qui dit, etc.

Héraclite toujours était
En pleurs, à ce que dit l'histoire;
Mais c'est que le vin lui sortait
Par les yeux à force de boire.

Par ce remède seul il guérissait sa rate,
Comme ordonne Hippocrate,
Qui dit, etc.

Epicure, sans contredit,
Des bons buveurs est le vrai père,
Et sa morale nous induit
Au plaisir, à la bonne chère :
En vain l'homme, ici-bas, d'un autre bien se flatte;
Suivons donc Hippocrate,
Qui dit, etc.

Esope, quelquefois la nuit,
De complot avec la servante,
Chalumait, sans faire de bruit,
Les tonneaux de son maître Xanthe;
Il en eût mis dix pots sous sa grosse omoplate :
Il suivit Hippocrate,
Qui dit, etc.

Galien, ce fameux docteur,
En traitant du jus de la vigne,
Dit qu'il sait défendre le cœur
Contre la qualité maligne
Qui trouble nos humeurs, les altère et les gâte,
Et rapporte Hippocrate,
Qui dit qu'il faut à chaque mois
S'enivrer au moins une fois.

« Après tant et de si beaux exemples, la con-
« clusion qui se présente tout naturellement, c'est
« que pour faire de bons vers, il faut boire. »

« L'orateur se tut, continua Béranger, et vous comprenez combien il dut être applaudi. Il le fut en effet à outrance. J'eus moins de succès que lui, et ma chanson de réception, l'*Académie et le Caveau*, ne fit qu'un effet médiocre ; peu après j'y chantai la *Gaudriole*, dont les deux derniers couplets me valurent une véritable ovation. Ce succès m'aguer-

rit, et dès ce moment je fus à l'unisson des autres. »

Cette piquante confidence de Béranger fut, on le pense, applaudie comme elle le méritait.

L'année suivante, en mai 1813, parut la chanson du *Roi d'Yvetot*. La chanson des *Gueux* avait eu une grande popularité, celle-ci en eut une plus grande encore. C'est une des plaisanteries les plus fines et les plus philosophiques qu'ait jamais imaginées le génie français. Napoléon Ier donnait alors des lois à l'Europe. Seul, au milieu de cette Europe qui se taisait devant cet autre Alexandre, un simple chansonnier osa jeter un gai rire au milieu de cette immense domination qui terrifiait les trônes. Alexandre, le vainqueur de Darius, eût envoyé aux Carrières le poète assez téméraire pour censurer les hauts faits de sa gloire : Napoléon voulut lire la joyeuse critique de ses conquêtes. Il venait alors de vaincre à Lutzen et à Bautzen, il rit des couplets, et pendant quelques jours, au grand ébahissement des courtisans, il se prit à fredonner la naïve critique :

Oh ! oh ! oh ! oh ! ah ! ah ! ah ! ah !
Quel bon petit roi c'était là !
La, la.

Bien plus :

— Qui a fait cette chanson ? demanda-t-il à M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, qui lui en avait chanté l'air.

— Un commis expéditionnaire de mon secrétariat, sire.

— Combien gagne-t-il?

— Douze cents francs.

— Eh bien! vous lui en donnerez quinze cents.

Dans cette ingénieuse et piquante ironie du chansonnier, le grand empereur avait reconnu le véritable génie français, et, Français avant tout, il l'applaudissait jusque dans ses petites débauches d'esprit.

Béranger, cependant, tout fier du succès de sa chanson, n'était pas complètement rassuré sur les résultats de ce succès. Il craignait que son rire ne fût que médiocrement goûté en haut lieu, et il s'attendait à quelque verte semonce bureaucratique.

Ce fut le contraire qui arriva.

M. de Fontanes le fit appeler dans son cabinet, et l'interpellant brusquement :

— C'est vous, lui dit-il, qui avez fait la chanson du *Roi d'Yvetot?*

— C'est moi, Excellence.

— C'est beau, c'est léger, plein de verve et d'entrain, rime riche, forme pure, mais vif, un peu vif : l'Empereur en a ri, du reste, et cela vous vaut trois cents francs d'augmentation.

Alors, il se mit à causer poésie avec lui : il s'y entendait, il avait eu d'assez beaux succès : son poème

sur *les montagnes* avait été fort goûté, et l'on citait avec éloge ce début :

Quelle puissante main suspend ces rocs énormes,
Les unit, les entasse en variant leurs formes,
Et fait croître sans cesse aux regards incertains
Les monts multipliés sur des monts plus lointains !

Il donna quelques bons conseils au poète, et le congédia en l'invitant à ses soirées du mercredi.

Si Béranger avait pu conserver quelque incertitude sur le genre de poésie auquel il devait s'adonner, cet encouragement officiel eût complètement fixé ses irrésolutions ; mais alors son parti était pris, et, plus décidé que jamais après de si hautes approbations, il ne s'occupa plus qu'à se créer une forme toute personnelle, et à pouvoir en réalité moissonner dans un champ où il n'avait cru d'abord que glaner.

La France avait fait connaissance avec Béranger par la chanson des *Gueux;* par celle du *Roi d'Yvetot*, le poète devint son chansonnier favori.

A cette dernière chanson succéda celle du *Sénateur*, cette vive et gaie boutade où Béranger a prodigué son sel le plus attique :

Mon épouse fait ma gloire,
Rose a de si jolis yeux !
Je lui dois, on peut m'en croire,
Un ami bien précieux.
Le jour où j'obtins sa foi,
Un Sénateur vint chez moi.

Quel honneur!
Quel bonheur!
Ah! monsieur le Sénateur,
Je suis votre humble serviteur.

. . . .

Chez moi qu'un temps effroyable
Me retienne après dîner,
Il me dit d'un air aimable :
« Allez donc vous promener;
« Mon cher, ne vous gênez pas,
« Mon équipage est en bas. »
Quel honneur! etc.

Certain soir à la campagne,
Il nous mena par hasard;
Il m'enivra de champagne,
Et Rose fit lit à part :
Mais de la maison, ma foi,
Le plus beau lit fut pour moi.
Quel honneur! etc.

. . . .

A table, il aime qu'on rie,
Mais parfois j'y suis trop vert,
J'ai poussé la raillerie
Jusqu'à lui dire au dessert :
On croit, j'en suis convaincu,
Que vous me faites c...
Quel honneur! etc.

Napoléon était alors aux plus grands embarras de sa gloire, et cette épopée bouffonne dérida son front soucieux.

La France en rit comme lui, plus que lui; mais ce fut pour quelque temps son dernier rire : 1814 était venu!!!

Troisième Epoque, de 1814 à 1830.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — Invasion de 1814. — Hontes et lâchetés de cette époque. — Effet de cette invasion sur Béranger. — Il pleure sur les malheurs de la patrie : il devient chauve en une seule nuit. — Il prend l'engagement de ne pas chanter pour l'étranger. — Les âmes d'éther et les âmes de boue. — Le caractère des chansons de Béranger change complètement. — Sa chanson devient satirique et d'opposition. — Béranger au *Cadran-Bleu.* — Il chante le *Bon Français* devant les aides-de-camp de l'empereur Alexandre. — 1815. — *Les Cent-Jours* — *L'Opinion de ces demoiselles.* — *Waterloo.* — Béranger s'engage à ne jamais prononcer ce nom dans ses vers. — Réaction monarchique. — Instances de Judith suppliant Béranger de ne plus chanter de chansons politiques. — Il le promet et ne tient pas parole.

Quelqu'un a dit : « La vie de chansonnier poli-
« tique de Béranger est comme celle des conqué-
« rants : elle commence avec le jour où il entre en
« scène. »

Cette appréciation est juste.

Dès l'âge le plus tendre, Béranger s'était trouvé mêlé aux grandes agitations politiques qui, dès 1789, ouvrirent pour la France une ère de rénovation : il avait, en quelque sorte, été bercé par l'en-

thousiasme de la gloire et de la liberté ; une noble illusion, un beau prestige qui allaient régénérer le peuple, constituer pour lui une existence nouvelle, tirer des citoyens et des héros de l'ornière où végétaient la veille des sujets et des serfs, et enfin créer une patrie à la place du mot qui en avait tenu lieu jusqu'alors, et qui n'était au fond que l'encre noire ou rouge dont on marque les moutons que l'on mène à la boucherie. Il avait été ou ébloui comme tout le monde, ou seulement exalté par ces prestigieuses victoires qui avaient porté le drapeau de la France du Tage à la Moskowa, des bouches de l'Oder aux déserts de Syrie, les quatre angles des conquêtes de la révolution faite homme et couronnée. Aussi, aux rayonnements de cette immense gloire, au spectacle de ces grandeurs patriotiques, Béranger, l'homme patriote avant tout, avait senti s'enflammer le feu de son génie.

Comme au volcan qui a besoin de quelque suprême effort de la nature avant de jeter à l'air la lave qui bouillonne au fond de son cratère, il fallait au génie patriote du poète quelque grande convulsion qui vînt violemment froisser toutes ses fibres de patriotisme.

1814 fut cette convulsion.

Dans l'année 1813, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, le Danube, le Rhin étaient successivement devenus les frontières de l'Empire français. Aux premiers

jours de 1814, le dernier de ces fleuves était près d'être franchi par l'Europe en armes. C'était la dernière frontière. La vraie France, la France de la Révolution poussait son cri d'alarme : aux armes! aux armes! Un chansonnier poussa son cri comme elle : ce fut Béranger. Rappelant avec un admirable à-propos les irruptions des IVe et Ve siècles, il met en scène Attila et ses barbares chassant devant eux les populations, comme la paille chassée par le vent des orages, et de son cœur patriote s'échappe ce cri de détresse et d'entraînement à la fois que n'aurait pas désavoué Tyrtée :

Gai! gai! serrons nos rangs,
Espérance
De la France;
Gai! gai! serrons nos rangs,
En avant Gaulois et Francs!

D'Attila suivant la voix,
Le barbare
Qu'elle égare,
Vient une seconde fois
Périr dans les champs gaulois.
Gai! gai! etc.

Renonçant à ses marais,
Le cosaque
Qui bivouaque,
Croit, sur la foi des Anglais,
Se loger dans nos palais.
Gai! ga! etc.

Le Russe toujours tremblant
Sous la neige
Qui l'assiège,

Las de pain noir et de gland,
Veut manger notre pain blanc.
Gai! gai! etc.

Ces vins que nous amassons
Pour les boire
A la victoire,
Seraient bus par des Saxons!
Plus de vin, plus de chansons!
Gai! gai! etc.

Pour des Kalmouks durs et laids,
Nos filles
Sont trop gentilles,
Nos femmes ont trop d'attraits!
Oh! que leurs fils soient Français!
Gai! gai! etc.

Quoi! ces monuments chéris,
Histoire
De notre gloire,
S'écrouleraient en débris!
Quoi! les Prussiens à Paris!
Gai! gai! etc.

Ils y vinrent, les Prussiens! Et pendant que les dames du noble faubourg s'engageaient, par leurs ébats, à fêter l'ennemi vainqueur, Béranger prenait l'engagement, dans *Ma dernière chanson peut-être,* de ne pas chanter pour lui.

Scandale d'une part, patriotisme de l'autre!

Amis, s'il n'est plus d'espérance,
Jurons, au risque du trépas,
Que pour l'ennemi de la France
Nos voix ne résonneront pas.

Il tint fidèlement son engagement; les nobles dames tinrent le leur. De son silence patriotique, le

poète recueillit une immense popularité : le mépris public fut le prix des joies impures des autres.

Au sujet de la révolution de Perse, qui, au vi^e siècle avant notre ère, mit le faux Smerdis sur le trône de Cyrus, un rêveur d'Orient, dont le nom m'échappe, a dit : « Il y a deux sortes d'âmes : les « unes d'éther, les autres de boue. Les premières « sont le pur souffle de Dieu, et sortent par sa bouche ; les autres, bien moins pures, ont une autre « issue. C'est aux époques de grand cataclysme « politique que la diversité d'origine de ces deux « sortes d'âmes devient le plus saillante. »

Sans accepter en rien la solidarité de cette étrange et passablement impertinente création, on peut dire que 1814 offrit le contraste de ces deux sortes d'âmes. Les âmes de boue, pressées de se trouver à la curée et d'avoir leur part des épaves du grand naufrage, saluèrent l'ennemi vainqueur par des vivats ! Les âmes d'éther, recueilliès dans un repli du cœur, crièrent : Hélas ! patrie ! L'âme de Béranger, qui était d'éther le plus pur, poussa ce cri avec tant d'angoisse, que des larmes bien amères en vinrent à ses yeux. Il pleura sur cette grande humiliation de la patrie, et, dans la seule nuit qui suivit l'entrée de l'étranger à Paris, sa tête, en signe de deuil national, se dépouilla d'elle-même de ses cheveux ; il devint complètement chauve. Il n'avait pas encore trente-cinq ans.

Plus tard, il devait stigmatiser les hontes et les lâchetés de cette époque néfaste dans la chanson des *Deux Grenadiers*, cette élégie touchante qui rappelle un des grands drames de la patrie : la reddition de Paris et les adieux de Fontainebleau.

. . . .
Quelles sont promptes les défaites !
Où sont Moscou, Wilna, Berlin!
Je crois voir sur nos baïonnettes
Luire encor les feux du Kremlin.
Et livré par quelques perfides,
Paris coûte à peine un combat!
Nos gibernes n'étaient pas vides.
Vieux grenadier, suivons un vieux soldat.
. . . .

PREMIER GRENADIER.

Une lumière à ces fenêtres
Brille à peine dans le château.

DEUXIÈME GRENADIER.

Les valets à nobles ancêtres
Ont fui le nez dans leur manteau.
Tous, dégalonnant leurs costumes,
Vont au nouveau chef de l'État,
De l'aigle mort vendre les plumes.
Vieux grenadier, suivons un vieux soldat
. . . .

PREMIER GRENADIER.

Après vingt-cinq ans de services
J'allais demander du repos.

DEUXIÈME GRENADIER.

Moi, tout couvert de cicatrices,
Je voulais quitter les drapeaux;
Mais quand la liqueur est tarie,
Briser le vase est d'un ingrat.

Adieu, femme, enfants et patrie.
Vieux grenadier, suivons un vieux soldat.

. . . .

Béranger commençait alors déjà à être une puissante individualité : des chansons grivoises ou bachiques, *les Gueux, la Gaudriole, la Grand-Mère, le Mort vivant, la Mère aveugle, le Petit homme gris, la Bonne fille, Madame Grégoire, le Vieux célibataire, l'Ami Robin, Frétillon;* des chansons frondeuses, *le Roi d'Yvetot, le Sénateur, Ainsi soit-il, la Descente aux Enfers, l'Age futur, Un tour de marotte, le Voyage au pays de Cocagne*, l'avaient déjà rendu le plus populaire de nos chansonniers. Les deux chansons politiques de 1814, *les Gaulois et les Francs, Ma dernière chanson peut-être*, ajoutèrent encore à sa réputation.

A ce temps de dévergondage politique, quand tant de bardes sans cœur colportaient de quartier-général en quartier-général leurs fades dithyrambes, des aides-de-camp de l'empereur Alexandre ne voulurent connaître que le chansonnier patriote qui avait pris et tenu l'engagement de ne pas chanter pour l'étranger. En mai 1814, ils l'invitèrent à un banquet qu'on leur donnait au *Cadran-Bleu*. Paris était alors occupé militairement par les armées de l'Europe; refuser l'invitation eût été peu prudent. Béranger s'y rendit, et, dans la chanson intitulée *Bon Français*, qui fut son écot dans ce banquet,



Béranger chante le *Bon Français,* en présence des aides-de-camp de l'Empereur Alexandre (1814).



se moquant des vainqueurs, il chanta la valeur française à leur barbe.

J'aime qu'un Russe soit Russe,
Et qu'un Anglais soit Anglais,
Si l'on est Prussien en Prusse,
En France soyons Français.
Lorsqu'ici nos cœurs émus
Comptent des Français de plus,
Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays,
Oui, soyons de notre pays,

Charles-Quint portait envie
A ce roi plein de valeur,
Qui s'écriait à Pavie :
Tout est perdu fors l'honneur.
Consolons par ce mot-là
Ceux que le nombre accabla.
Mes amis, etc.

Notre gloire est sans seconde,
Français, où sont nos rivaux?
Nos plaisirs charment le monde
Éclairé par nos travaux.
Qu'il nous vienne un gai refrain,
Et voilà le monde en train!
Mes amis, etc.

Les évènements cependant poussaient à la chanson politique; les flonflons et les couplets grivois n'étaient guère alors de saison. C'est à peine si, dans l'*Éloge des Chapons*, *l'Age futur*, *la Grande Orgie*, qui sont de cette époque, Béranger jette encore çà et là quelques reflets de l'ancien genre. Mais comme le jeune soldat qui, à ses premières batailles, se grise à la fumée de la poudre, le poète s'enhardit avec le danger. Les chansons *Vieux ha-*

bits ! vieux galons ! la Requête des Chiens de qualité, *la Censure*, se succèdent immédiatement : la France entière les sut par cœur. Ce n'est pas encore de la politique, mais c'est de la critique piquante, de l'opposition vive et hardie.

Dans la première :

Nous trouvons aussi notre compte
Avec tous les gens qui, sans honte,
Savent, dans un retour subit,
Changer d'habit !
Les valets, troupe chamarrée,
Troquant aujourd'hui leur livrée,
Que d'habits bleus nous étalons !
Vieux habits ! vieux galons !

Les défenseurs de nos grands-pères
Sortant de leurs nobles tanières,
Reprennent enfin, à leur tour,
L'habit de cour !
Chez nous retrouvant leurs costumes,
Avec talons rouges et plumes,
Ils vont régner dans leurs salons.
Vieux habits ! vieux galons !

Dans la seconde :

Des chiens dont le pavé se couvre,
Distinguez-nous à nos colliers.
On sait que les honneurs du Louvre
Iraient mal à des roturiers.
Puisque le tyran est à bas,
Laissez-nous prendre nos ébats.

Quand sur son règne on prend des notes,
Grâce pour quelques chiens félons !
Tel qui, longtemps, lécha ses bottes,
Lui mord aujourd'hui les talons.
Puisque le tyran.

En attrapant mieux que des puces,
On a vu carlins et bassets,
Caresser Allemands et Russes
Couverts encore du sang français.
Puisque le tyran, etc.

Enfin, la troisième, remarquable par sa hardiesse, courut manuscrite dans Paris au mois d'août 1814, au moment où l'on venait de discuter, à la Chambre des Députés, une loi restrictive de la liberté de la presse :

L'État ayant plus d'un membre
Que la presse eût fait trembler,
Qu'on ait craint son franc parler
Dans la Chambre et l'antichambre,
Riez-en avec moi :
Ah ! pour rire
Et pour tout dire,
Il n'est besoin, ma foi,
D'un privilège du roi.

Que cette Chambre censée
Laisse avec soumission
Sortir la procession
Et renferme la pensée :
Riez, etc.

Quand déjà l'on n'y voit guère,
Quand on a peine à marcher,
En feignant de la moucher
Qu'on éteigne la lumière :
Riez, etc.
. . . .

Vinrent les Cent-Jours. L'Europe armée, tant de fois vaincue depuis vingt-cinq ans, toute étonnée d'avoir, en 1814, triomphé de la France, avait re-

pris le chemin de sa frontière à la hâte pour escompter la victoire loin de la grande nation vaincue. On eût dit qu'elle craignait que la victoire ne lui fût ravie ; elle faillit l'être. Napoléon revient de l'île d'Elbe : par un simple changement de front, l'Europe reprend le chemin de la France.

En 1808, lorsque Napoléon envahit l'Espagne, tout fut soldat, hommes, femmes, enfants ; chaque buisson cachait un poignard ou un fusil pour défendre le sol de la patrie.

En 1812, lorsque le même Napoléon envahit la Russie, les Russes brûlèrent tout derrière eux, poussant les populations au fond de leurs déserts, pour ne laisser à l'envahisseur que du feu, des cendres, et pas un seul témoin de ses triomphes.

En 1815, lorsque les ennemis reprirent le chemin de nos frontières, dans cette France qui se disait alors la tête de la civilisation, des Français firent des vœux pour leur retour ! Dans la chanson ayant pour titre l'*Opinion de ces Demoiselles*, Béranger flétrit ces vœux impies par un de ces brûlants stigmates qui durent faire monter le rouge à bien des fronts, et qu'on ne lui a jamais pardonné.

Quoi ! c'est donc bien vrai qu'on parle
Qu'l'enn'mi va tout r'mettre chez nous
Sans d'ssus d'ssous ?
L'Palais-Royal, qu'est not' patrie
S'en réjouirait ;
Chacun son intérêt.
Aussi, point de fille qui ne crie :

Viv' nos amis,
Nos amis les enn'mis!

Enfin vint Waterloo : les ennemis marchèrent sur Paris. « J'avais répandu des larmes, dit Béran-« ger (*Préface de* 1833), à leur première entrée à « Paris ; j'en versai à la seconde. Il est peut-être « des gens qui s'habituent à de pareils spectacles. »

En 1814, Béranger avait pris l'engagement de ne pas chanter pour l'ennemi. Après la néfaste journée de Waterloo, qui consomma la chute du grand empire, il prit celui de ne jamais prononcer ce nom dans ses vers.

De vieux soldats m'ont dit : « Grâce à ta muse,
« Le peuple enfin a des chants pour sa voix.
« Ris des lauriers qu'un parti te refuse,
« Consacre encore des vers à nos exploits ;
« Chante ce jour qu'invoquaient des perfides,
« Ce dernier jour de gloire et de revers. »
— J'ai répondu, baissant des yeux humides :
Son nom jamais n'attristera mes vers.

Qui, dans Athènes, au nom de Chéronée,
Mêla jamais des sons harmonieux ?
Par la fortune Athènes détrônée
Maudit Philippe et douta de ses dieux.
Un jour pareil voit tomber notre empire,
Voit l'étranger nous rapporter des fers,
Voit des Français lâchement leur sourire :
Ce nom jamais n'attristera mes vers.

. . . .

On sait ce que fut la seconde Restauration : une réaction générale en principe et en fait contre les

hommes et les choses de la révolution, une longue traînée de boue et de sang.

La tendre et douce compagne qui avait alors lié son sort à celui de Béranger, redouta pour lui les éclats de ces grandes fureurs monarchiques que résumaient trois mots sinistres : proscription ! prison ! mort ! Dans son affectueuse sollicitude, elle le supplia de ne plus faire des chansons d'opposition, pour le moment du moins, d'attendre des jours moins lugubres. De sa voix la plus touchante elle lui disait :

« Pendant l'orage l'oiseau ne chante pas, il attend les premiers rayons du soleil ; fais comme lui. »

Béranger dut céder à ses instances, et, peu de jours après Waterloo, dans la chanson intitulée *Plus de politique*, il lui peignit toute l'angoisse de son âme par un de ces chants mélancoliques dont la résignation et la douleur semblaient avoir dicté les mots et les sons :

Ma mie, ô vous que j'adore,
Mais qui vous plaignez toujours
Que mon pays ait encore
Trop de part à mes amours !
Si la politique ennuie
Même en frondant les abus,
Rassurez-vous, ma mie :
Je n'en parlerai plus.

. . . .

Moi, peureux, dont on se raille
Après d'amoureux combats,

J'osais vous parler bataille
Et chanter nos fiers soldats.
Par eux la terre asservie
Voyait tous ses rois vaincus.
  Rassurez-vous, ma mie :
  Je n'en parlerai plus.

. . . .

La France, que rien n'égale,
Et dont le monde est jaloux,
Était la seule rivale
Qui fût à craindre pour vous.
Mais las ! j'ai peur, ma patrie
Fait des vœux trop superflus.
  Rassurez-vous, ma mie :
  Je n'en parlerai plus.

Cette fois, le poète ne devait pas tenir sa parole. La forme que s'était donnée son génie était neuve, le développement qu'avait pris son talent était vaste, le champ qu'il s'était ouvert était immense ; les Bourbons, dans la démence de leur orgueil, semblaient s'étudier à semer pour lui : il voulut moissonner.

Il avait alors trente-cinq ans.

« J'eus alors la conviction, dit Béranger (*Préface* « *de* 1833), que les Bourbons fussent-ils tels que « l'osaient encore dire leurs partisans, il n'y avait « plus pour eux possibilité de gouverner la France, « ni pour la France possibilité de leur faire adopter « les principes libéraux qui, depuis 1814, avaient « reconquis tout ce que leur avaient fait perdre la « terreur, l'anarchie directoriale et la gloire de l'Em-

« pire. Cette conviction, qui ne m'a plus depuis « abandonnée, je la devais encore moins d'abord « aux calculs de ma raison, qu'à l'instinct du peu- « ple. A chaque évènement, je l'ai étudié avec un « soin religieux, et j'ai presque toujours attendu « que ses sentiments me parussent en rapport avec « mes réflexions pour en faire ma règle de con- « duite dans le rôle que l'opposition d'alors m'avait « donné à remplir. *Le peuple, c'est ma muse.* »

C'est cette muse qui devait lui donner le courage de se jeter corps et biens dans l'arène.

CHAPITRE VI.

Sommaire. — Béranger publie son premier recueil. — L'époque devient de plus en plus favorable pour la chanson. — La chanson devient politique. — Le chansonnier devient poète national. — Son talent atteint son apogée. — Béranger homme politique : noble caractère de son patriotisme. — Le Champ d'asyle. — Notice historique à ce sujet. — Les chansons de Béranger au Champ d'asyle. — *Les Hirondelles.* Touchante anecdote à ce sujet. — La popularité de Béranger va croissant. — *La Sainte-Alliance des peuples.* — *Les Adieux à la gloire.* — *L'Orage.* — *Les Enfants de la France.* — *Le Vieux drapeau.* — *Les Myrmidons.* — Le cabaret du *Moulin-de-Beurre.* — La mère Saguet ou Madame Grégoire. — MM. Romieu, Thiers, Armand Carrel, Chenavart, Charlet, Dumersan et autres joyeux convives de la mère Saguet. — Béranger, président de la Société du *Moulin-de-Beurre.* — Règlements, statuts et police de la Société. — *Le Dieu des bonnes gens.* — Ovation que ce chant vaut à Béranger. — Dispersion de la Société par la gendarmerie. — Madame Grégoire devient châtelaine. — Béranger commence à être persécuté.

Plus Béranger se sentait entraîné vers le genre de poésie dont il devait agrandir la sphère, plus il s'occupait d'une manière toute spéciale de deux choses : se créer une forme personnelle, et devenir de plus en plus sévère pour lui-même. Il n'essayait plus d'improviser, mais il attendait l'heure de l'inspiration. Quand elle était venue, tournant, retournant, travaillant ses vers avec le soin que peut mettre un lapidaire à polir un diamant, il produisait,

suivant l'humeur de sa muse, ces insouciantes et folles filles de la gaieté française, ces plaintes d'une âme doucement émue, ces fiers élans du lyrisme élevé, enfin tous ces charmants caprices d'un esprit un peu vagabond, mais puissamment riche de fond et de forme.

C'est ainsi que, par un labeur incessant, le poète se créait cette forme à la fois si pure, si châtiée, si libre, si naturelle, et qui devait justifier cette appréciation de son talent faite avec tant d'intelligence plus tard par sa douce compagne Judith.

Quelqu'un lui demandait :

— Comment peut faire Béranger pour trouver des vers d'une allure à la fois si libre et si correcte? Malgré leur précision, on les croirait improvisés.

— Croyez-moi, reprit madame Judith, il n'y a que le travail et le temps qui improvisent les bons vers.

Elle aurait pu ajouter *la conviction d'une forme.*

Béranger, en effet, avait une de ces convictions qui n'a pas été assez remarquée, et qui a peut-être été tout le secret de son talent, de sa gloire et de sa popularité. C'était celle de la nécessité de faire entendre au peuple une langue qui, contrairement à ce qui avait eu lieu jusqu'alors, élevât son intelligence et ses sentiments aux plus hauts sommets de l'art.

« Le plus grand poète des temps modernes, et

« peut-être de tous les temps, disait-il en 1833,
« Napoléon, jugeait le peuple ainsi que devraient le
« juger nos poètes et nos artistes. Il voulait, par
« exemple, que le spectacle des représentations
« *gratis* fût composé des chefs-d'œuvre de la scène
« française. Corneille et Molière en faisaient souvent
« les honneurs, et l'on a remarqué que jamais leurs
« pièces ne furent applaudies avec plus de discer-
« nement. Le grand homme avait appris de bonne
« heure, dans les camps et au milieu des troubles
« révolutionnaires, jusqu'à quel degré d'élévation
« peut atteindre l'instinct des masses habilement
« remuées. On serait tenté de croire que c'est pour
« satisfaire à cet instinct qu'il a tant remué le monde.
« L'amour que porte à sa mémoire la génération
« nouvelle, qui ne l'a pas connu, prouve assez com-
« bien l'émotion poétique a de pouvoir sur le peu-
« ple... Ce grand exemple m'a de plus en plus con-
« firmé que, pour arriver au vrai succès, les auteurs
« doivent inventer et concevoir pour ceux qui tous
« ne savent pas lire, et écrire pour ceux qui savent
« écrire, c'est-à-dire châtier la forme, épurer le
« fond et relever l'un et l'autre jusqu'aux sommités
« de l'art. »

C'est ainsi qu'à chaque pas fait dans la vie de Béranger, nous avons à constater quelque grand sentiment, noble et généreux mobile de la plus grande gloire poétique qui fût jamais.

A la fin de 1815, Béranger publia son premier recueil de chansons sous le titre de *Chansons morales et autres*, par P.-J. de Béranger, *convive du Caveau moderne* (avec gravures et musique. Paris, Eymery, in-18). Il était toujours commis expéditionnaire au secrétariat de l'Université. Ses chansons, imprimées séparément ou clandestinement, n'avaient cessé de circuler dans les sociétés chantantes ou politiques d'alors.

L'impression du recueil ajouta peu à la publicité de ses compositions : la France entière les avait connues une à une; mais elle lui valut une verte semonce au ministère et une menace de destitution s'il publiait un nouveau recueil.

Il se remit à travailler pour le théâtre. Il fit deux vaudevilles, l'un intitulé *Attila*, l'autre *les Caméléons* (1816), en collaboration avec Moreau et Wafflard. Mais, possédé plus que jamais par le démon de la chanson, il laissa là, pour la seconde fois, le théâtre, et y renonça pour toujours.

L'époque était on ne peut plus favorable pour la chanson. Les Bourbons semblaient s'étudier à gouverner en dépit du bons sens. De cette France, dont l'invasion leur avait assuré le trône, ils ne connaissaient ni les mœurs, ni l'esprit, ni les besoins, ni les tendances. Tout ce qui les entourait, frappé de vertige et d'aveuglement, les poussait à la déconsidération et à l'impopularité. Les vieux

ridicules, les vieux préjugés, les vieux abus renaissaient un à un. Toute la défroque féodale, gens et titres, bien et dûment enterrée depuis 1789, surgissait du cercueil avec ses blasons vermoulus, ses oripeaux en guenilles, ses armures rouillées, ses prétentions, son orgueil, son allure pillarde et rapace, tout son système d'humiliation et d'oppression. Une sorte de terreur blanche couvrit la France de proscriptions et de deuil.

Les *cours prévôtales*, les *catégories*, les *commissions militaires*, les *assassinats juridiques* ouvrent la marche. Boue et sang ! Passons.

L'étranger bivouaquait en France : il occupait nos places fortes. Des spoliations, des indemnités, faisaient solder aux Bourbons leur couronne avec le fruit d'un quart de siècle de victoires. Honte et humiliation ! Passons encore.

L'armée de la Loire est dissoute avec de dures paroles ; Napoléon est proscrit avec d'indignes traitements, et la France est insultée dans ses enfants les plus glorieux.

On reprend sous œuvre toutes les vieilleries de l'ancien régime, et, autour du trône, de ridicules débris de l'ancienne noblesse s'essayent à représenter une ombre de l'ancienne France et ne parviennent qu'à en retracer les travers et les passions.

On rétablit, dans les institutions, les distinctions

et les privilèges de caste, et l'on froisse ainsi violemment ces sentiments d'émulation et d'égalité civile passés dans les mœurs avec la République et l'Empire.

Un système religioso-monarchique est adopté avec éclat : la France se couvre de congrégations et de missionnaires ; et tout ce monde enfroqué se rue à l'assaut des places, avec des mots religieux à la bouche et un cœur plein de fiel et de cupidité.

La France est mise en suspicion, et la Sainte-Alliance, cette lame à deux tranchants qu'on dirait aiguisée par un conseil d'apôtres devenus rois, met au ban des nations tous les principes généreux de la révolution.

Quant aux libertés nationales, elles avaient toutes plus ou moins sombré dans le torrent de cette inintelligente réaction monarchique, nobiliaire et cléricale.

Quelle arène pour la chanson, la satire et l'ode !

Armé du fouet vibrant de sa verve, Béranger se mit à planer, comme un génie vengeur, au-dessus de cette grande orgie politico-sociale. Par le droit du patriotisme et du génie, attaquant de front la royauté, la noblesse, l'Église, et toute cette tourbe d'indignes Français ligués contre les gloires et les libertés nationales, il se constitua l'organe de la France, et la France chanta avec lui.

Avec le *Marquis de Carabas*, le *Prince de Navarre*,

le *Vilain*, l'*Enfant de bonne maison*, il jette un si énorme ridicule sur la sottise de ces vieux hobereaux de bruyère tentant de ressusciter leurs vieux blasons, qu'il était désormais impossible à leurs enfants d'être aussi sots qu'eux.

Avec *Paillasse*, il balafre ces gens à double et triple face, dont, alors comme toujours, l'espèce était si riche en France, et qui, prêts à *sauter pour tout le monde*, n'ont jamais senti vibrer en eux que les plus basses cordes du cœur.

Avec l'*Opinion de ces demoiselles*, il sangle ces immondes beautés blasonnées, dont les faveurs avaient leur cote officielle à la bourse de la politique.

Avec le *Juge de Charenton*, pour arriver à stigmatiser la Chambre de 1816, il bafoue l'immoralité profonde des hautes classes sociales d'alors, qui, en l'honneur du trône et de l'autel, se vautraient dans l'ornière de toutes les boues.

Avec la *Cocarde blanche*, il flétrit ces hommes sans âme et sans cœur qui, par des banquets, fêtaient l'anniversaire de l'entrée des Russes, des Autrichiens et des Prussiens à Paris.

Avec la *Sainte-Alliance barbaresque*, il châtie les rois de l'Europe, qui, au nom du ciel, se liguaient contre les libertés de la terre.

Avec les *Capucins*, les *Révérends pères*, les *Missionnaires*, il flagelle ces tartuffes de toute robe,

qui, traitant la France en pays conquis, lui soutiraient le plus pur de son or au nom de la religion qu'ils profanaient par leur rapace avidité.

Les *Ventrus*, les *Myrmidons*, *Monsieur Judas*, sont de piquantes farces qu'il donne après de graves comédies.

En secouant ainsi à la fois tous les grelots de sa marotte, on eût dit que le poète ne cherchait qu'à s'étourdir sur les tristesses du temps. Son rire, en effet, ne se prolongeait pas, et toujours s'achevait dans des élans, des rêveries ou des sanglots patriotiques.

Les *Oiseaux*, l'*Exilé*, le *Retour dans la patrie*, que l'on ne peut lire sans un serrement de cœur, excitent de douces larmes et forment des tableaux pleins de rêverie, où l'amour de la patrie remue toute la partie généreuse de l'âme..

La *Vivandière*, création neuve et pleine d'originalité, éternise en tout pays le souvenir de la gloire des armées françaises.

Le *Nouveau Diogène*, l'*Indépendant*, apprennent au monde que la liberté était venue visiter la France, et que sa statue était alors voilée.

Le *Vieux Drapeau*, la *République*, font battre le cœur et pénètrent de cette admiration que cause le souvenir des grandes choses.

Les *Enfants de la France*, c'est l'apothéose de la patrie déchue, comme la Grèce, de la souveraineté,

mais reine encore par le génie, l'éloquence et les arts.

Mon âme est un des cris les plus magnifiques qui soient jamais sortis du cœur d'un poète. Il chante la gloire et les malheurs de la France; il chante l'homme de génie qui avait enfanté tant de merveilles pour l'agrandir et l'honorer; il chante les compagnons de ses victoires, tous, chef et soldats, tombés avec cette France que leur vaillante épée avait faite si puissante. Il associe ensemble ces grandes victimes du sort, les relève de leur malheur par le souvenir de leur commune gloire, et, en célébrant des héros, célèbre encore sa patrie.

C'est là du sublime comme en couronnait la Grèce dans ses grands jeux olympiques.

Ici le talent de Béranger est arrivé à son apogée, et l'on peut dire de lui ce qu'en disait Benjamin-Constant : — *Ce bon Béranger, il croit ne faire que des chansons, il fait des odes.*

Un mot avant de passer outre sur cette phase intéressante de la vie du chansonnier-poète et sur le vrai caractère de ses chansons d'alors.

Béranger n'avait pas chanté la révolution victorieuse et l'homme immense qui, sans cesser de la continuer, l'avait momentanément noyée dans les flots de la gloire. Il la chanta quand vint l'heure des désastres, et, avec elle, il chanta le génie qui l'avait faite si grande. Il n'avait pas eu de vers pour les

triomphes de Napoléon, il en eut pour ses malheurs, parce qu'à ses yeux c'était l'homme en qui se résumaient alors les gloires et les grandeurs de la France, en qui se personnifiaient toutes les conquêtes matérielles et morales de la révolution, et la révolution elle-même.

On a dit qu'il avait fait de Napoléon une pièce d'artillerie braquée contre les Bourbons. C'était rapetisser au niveau d'une opposition mesquine les idées du poète : elles étaient plus nobles, plus généreuses, et surtout plus essentiellement patriotiques. « Quand il vit le lion renversé, dit un biographe, insulté par ceux-là même qui rampaient à ses pieds, les vicissitudes de cette grande destinée émurent son âme ; une sorte d'intérêt politique et patriotique s'empara de lui, et il répandit des larmes sur les malheurs de l'homme qui, pendant sa puissance, n'avait obtenu de lui qu'une satire, le *Roi d'Yvetot.* »

Et c'est vrai.

Napoléon vaincu fut pour Béranger la France vaincue ; insulté, la France insultée ; proscrit, la France mise au ban des nations ; malheureux, la France malheureuse sous les nouveaux maîtres que les Cosaques avaient apportés comme le plus lourd de leurs bagages. Préparé par la méditation, éprouvé par le succès, mais ignorant peut-être encore son avenir, il entend résonner dans l'air une voix puis-

sante qui lui dit : *Viens consoler mes malheurs, viens célébrer ma gloire dont on voudrait étouffer le souvenir.* Cette voix était celle de la patrie : il l'entend. Devant cet appel se taisent tous les griefs du républicain patriote contre le grand Empereur, qui avait momentanément enterré la liberté dans le linceul de la victoire, et le poète devient le chantre lyrique qui ait jamais réveillé le plus d'échos dans le cœur d'un si grand nombre d'hommes.

C'était là du patriotisme à la troisième puissance. Le peuple le comprit, parce qu'il comprend tout ce qui est grand ; ainsi le comprendra la postérité.

Alors, dans les jours de grands revers, le poète tourna ses regards attendris vers la liberté absente, vers la gloire proscrite, vers la révolution attaquée dans son plus glorieux symbole, vers la France broyée sous les canons de l'Europe, vers la patrie insultée dans tous ses objets de légitime orgueil, vers le peuple menacé dans ses droits et ses espérances ; et de son cœur, saignant à la vue de tant de malheurs nationaux, débordèrent comme une lave ces vers à pointe acérée, qui allaient droit au front de tout ce qu'il croyait devoir signaler à l'indignation ou au mépris national. Il chante la gloire d'un homme, c'est vrai ; mais cet homme, tombé victime d'une coalition de rois, était le représentant de la révolution ; il en était le martyr, et, en le chantant, le témoignage que le poète ne cesse de rendre aux

idées généreuses ne perd rien pour cela de sa force.

Aussi, à cette troisième époque de sa vie, dans ses compositions isolées, dont l'ensemble forme une épopée magnifique, il n'est pas un sentiment généreux ou patriotique qui n'ait trouvé sa place.

On peut conclure de là que le chansonnier-poète ne fut pas un homme politique, un homme de parti, comme on l'a dit.

Il fut mieux que cela : il fut un *homme patriote*, un *homme national*.

C'est bien différent, et beaucoup plus rare.

A ce temps de la deuxième restauration (1815-1816), eut lieu un de ces faits de plus en plus rares, et qui rappellent les grandes douleurs nationales de ces terribles époques d'extermination et d'oppression, où la force régissait le monde. Comme ce fait est une des pages touchantes du grand naufrage de la France en 1815 ; comme il n'est connu que par le souvenir de la génération actuelle, et qu'il a inspiré à Béranger une de ses plus pures et plus patriotiques mélodies, le *Champ d'asyle;* comme, en outre, le poète y a trouvé l'un de ses plus touchants et de ses plus magnifiques triomphes, nous nous y arrêterons un moment.

Après la bataille de Waterloo, quand l'armée française se fut repliée sur la Loire, les premiers mots de Louis XVIII rentré en France furent des

mots de menaces pour ces vaillantes phalanges que la victoire venait d'abandonner.

L'effet suivit de près les paroles. En attendant l'organisation des cours prévôtales, on assassina; et le 24 juillet, seize jours après l'entrée de Louis XVIII à Paris, une ordonnance contre-signée du duc d'Otrante (Fouché), l'un des traîtres émérites du temps, livra à la *vengeance des lois* les officiers qui avaient suivi la fortune de l'Empereur.

La première liste de proscription contenait dix-huit noms. En tête étaient ceux de Ney, Labédoyère, noms sanglants qui, jusqu'à la nouvelle expulsion des Bourbons, devaient se dresser comme des spectres menaçants entre la France et ses rois restaurés.

Ceux des malheureux proscrits qui purent dérober leur tête aux condamnations, s'expatrièrent. Dans l'Europe qu'ils avaient conquise, n'ayant pu trouver un coin pour mourir, ils furent le mendier au-delà des mers.

Le gouvernement des États-Unis accueillit ces nobles débris de la gloire de la Révolution et de l'Empire avec la sympathie que mérite toute grande infortune. Il leur concéda cent mille acres de terrain sur la *Mobile* et le *Tembig-Bee*, avec l'autorisation d'y fonder une colonie.

La plupart de ces malheureux Français, dans le dénuement le plus complet, à bout de ressources,

vendirent leur part de concession pour avoir du pain, et la générosité du gouvernement ne servit pour le moment qu'à les empêcher de mourir de faim.

Deux des principaux proscrits, les frères Lallemand, s'étant mis à la recherche de quelque île déserte ou abandonnée pour y abriter ces malheureux, coupables de trop de gloire, trouvèrent, dans l'île de Galveston, un emplacement convenable pour y fonder un établissement.

Cette île faisait partie de la province du Texas, dans le golfe du Mexique, entre les rivières *del Norte* et de *la Trinité*.

L'Espagne et les États-Unis élevaient également des prétentions sur sa possession, et pour le moment elle n'avait pas de maître.

Aux premiers mois de 1818, trois cents réfugiés partirent de Philadelphie pour cette destination. Peu après le général Rigaud en amena trois cents autres.

Ce furent là les premiers noyaux de la républiblique naissante.

Chaque réfugié reçut vingt arpents de terre avec les instruments de construction et de culture, et la colonie fut fondée sous le nom de *Champ-d'Asyle*.

La première mesure de ces malheureux proscrits fut de publier un manifeste, dont voici quelques passages :

« Champ-d'Asyle, 11 mai 1818.

« ..... Réunis par une série de calamités qui « nous avaient éloignés de nos foyers ; dispersés « subitement dans diverses contrées, nous avons « résolu de chercher un asyle où nous puissions « être à même de nous rappeler nos infortunes, « afin d'en tirer des leçons utiles.

« Une vaste contrée se présente devant nous, « mais une contrée abandonnée des hommes civi- « lisés, où l'on ne voit que quelques points occu- « pés ou parcourus par les tribus indiennes, qui, se « contentant de la chasse, laissent en friche un « territoire aussi fertile qu'étendu.

« Dans l'adversité, qui relève notre courage loin « de l'abattre, nous exerçons le premier droit ac- « cordé à l'homme par l'auteur de la nature, en « nous établissant sur cette terre, afin de la fertili- « ser par nos travaux, et d'en tirer les productions « qu'on ne refuse jamais à la persévérance.

« Nous n'attaquons personne. Nous n'avons « point d'intentions hostiles.

« Nous demandons la paix et l'amitié à tous « ceux qui nous entourent, et nous serons recon- « naissants de la bienveillance qu'on nous témoi- « gnera.

« Nous respecterons la religion, les lois, les cou- « tumes et usages des nations civilisées.

« Nous respecterons l'indépendance, les usages
« et la manière de vivre des nations indiennes,
« que nous ne gênerons ni dans leur chasse, ni
« dans aucun autre exercice de leur vie.

« Nous entretiendrons avec tous ceux à qui cela
« pourra convenir, des relations sociales et de
« bon voisinage, ainsi que des rapports commer-
« ciaux.

« Notre conduite sera paisible, active et labo-
« rieuse ; nous serons utiles autant que nous
« pourrons, et nous rendrons le bien pour le
« bien.

« Mais s'il était possible que notre position ne
« fût pas respectée ; s'il était possible que la per-
« sécution nous atteignît dans les déserts où nous
« avons cherché une retraite, nous demandons à
« tous les hommes raisonnables quelle défense
« pourrait être plus légitime que la nôtre ? Ce sera
« celle du plus entier dévouement. Notre résolu-
« tion est prise d'avance. Nous avons des armes :
« la terre sur laquelle nous nous sommes établis
« nous verra réussir ou mourir.

« Ici nous voulons vivre d'une manière honora-
« ble et libre, ou y trouver notre tombeau ; et les
« hommes justes accorderont un tribut d'estime à
« notre mémoire.....

« Nous nommerons la place où notre colonie est
« établie, LE CHAMP-D'ASYLE. Ce nom, en nous rap-

« pelant nos adversités, nous rappelera aussi la
« nécessité de fixer nos destinées, d'établir de
« nouveaux dieux pénates, en un mot de créer
« une nouvelle patrie.

« La colonie, essentiellement agricole et com-
« merciale, sera militaire pour sa conservation.

« Elle sera divisée en cohortes.

« Chaque cohorte aura un chef, qui sera tenu
« d'avoir un registre des personnes qui la compo-
« sent.

« Un registre général, composé des registres
« réunis de toutes les cohortes, sera tenu par le
« directeur de la colonie.

« Les cohortes seront réunies sur le même em-
« placement, afin d'être mieux protégées contre les
« insultes, et de vivre chacune tranquille, sous la
« protection de toutes.

« Un code sera rédigé sur-le-champ, pour ga-
« rantir la sûreté des propriétés et des personnes,
« pour prévenir et réprimer l'injustice, pour assu-
« rer la paix des hommes et déjouer les projets des
« méchants. »

Cette proclamation attira au Champ-d'Asyle de nouveaux colons. Tout semblait prospérer. Ces nobles enfants de la France avaient eu plus de peine à féconder cette terre rebelle qu'ils n'en avaient éprouvé à vaincre les rois de l'Europe ; mais enfin, à force de travail, de patience et de persévérance,

ils y étaient parvenus. Sur cette terre étrangère, leurs sueurs commençaient à leur donner le pain que n'avait pu leur assurer dans leur patrie le sang qu'ils avaient versé pour elle, lorsqu'une nouvelle rafale vint les assaillir.

Le terrain sur lequel ils s'étaient établis était, on l'a vu, en litige entre l'Espagne et les États-Unis.

L'Espagne s'était toujours jusqu'alors obstinément refusée à céder ses prétentions sur cette île de Galveston; mais, en 1819, par suite de conventions conclues, elle la céda presque sans compensation aux Etats-Unis. Ceux-ci en prirent possession, et les pauvres Français, chassés de leur mère-patrie, se virent chassés aussi de la patrie qu'ils s'étaient faite.

La politique ne fut pas étrangère à ce grand crime du temps, passé inaperçu comme tant d'autres. Ferdinand VII était roi d'Espagne et les Bourbons régnaient en France.

Au cri de réprobation qui s'éleva aux Etats-Unis contre cet acte sauvage de persécution, ce gouvernement offrit en échange aux proscrits dépossédés le pays d'Alabama, situé sur le Tembig-Bee. Le général Desnouettes reçut les pouvoirs nécessaires pour en prendre possession; mais, avant que la nouvelle colonie pût être organisée, la plupart de ces malheureux proscrits, errants, sans ressources,

expièrent la gloire de la France par des morts obscures et peut-être terribles.

Ceux qui purent survivre à cette rafale s'établirent dans le pays d'Alabama. Ils lui donnèrent le nom d'*Etat de Marengo*. Une ville fut tracée : ils l'appelèrent *Aigleville*. Les rues reçurent les noms de *Montenotte*, *Rivoli*, *les Pyramides*, *Austerlitz*, *Wagram*, *Essling* et autres principales victoires qu'ils avaient aidé à remporter : nobles cœurs qui, par le souvenir de la gloire de leur patrie, essayaient de se consoler de leurs malheurs.

A l'embranchement de ces rues était la *place Napoléon*. Au centre était un énorme mancenillier. Après avoir ébranché l'arbre gigantesque et inhospitalier, l'un des proscrits avait taillé dans le tronc une figure en pied colossale de Napoléon : petit chapeau, redingote historique, rien n'y manquait. Le piédestal, taillé dans la partie inférieure du tronc toujours fixé au sol par ses racines, formait une sorte d'autel sur lequel, à titre d'offrande, chaque colon déposait religieusement une poignée des prémices des récoltes nouvelles. C'était près de cet autel, sous les yeux du grand homme, que s'apaisaient toutes les querelles, que se conciliaient tous les différends, si communs, hélas ! parmi des hommes aigris par le malheur, souvent par le besoin, et que la vue de leur commune infortune ne suffisait pas toujours à résigner à leur triste sort.

De l'arbre à l'ombre mortelle, l'art et le patriotisme avaient ainsi fait un dieu tutélaire.

Si cette figure de Napoléon, taillée au milieu d'une forêt vierge dans le tronc colossal d'un mancenillier, existe encore, placée dans un de nos musées elle n'en serait certainement pas une des pièces les moins curieuses. Qui sait même, si elle survit au temps et aux hommes, lorsque les siècles auront passé sur la civilisation actuelle, si quelque civilisation nouvelle, transplantée sur le sol de ce grand continent d'outre-mer, ne prendra pas ce dieu, taillé par un proscrit, pour la figure informe de quelque divinité adorée par les générations passées, et que des générations encore dans le néant adoreront peut-être à leur tour? Le dieu Irminsul, que détruisit Charlemagne dans les forêts neigeuses de la Saxe, n'était qu'un gros arbre ébranché et n'avait pas eu, peut-être, d'autre origine.

Le pays d'Alabama, ou mieux l'*Etat de Marengo*, fut le dernier asyle de ces proscrits pendant leur séjour en Amérique.

Tel fut ce Champ d'asyle que Béranger chanta par une de ses élégies les plus touchantes. Retraçant le souvenir des grandes choses de cette grande épopée impériale, il consacra par ces magnifiques vers l'immense douleur de ces malheureux proscrits :

Un chef de bannis courageux.
Implorant un lointain asyle,
A des sauvages ombrageux.
Disait : L'Europe nous exile
« Heureux enfans de ces forêts,
« De nos maux apprenez l'histoire :
« Sauvages ! nous sommes Français,
« Prenez pitié de notre gloire.

« Elle épouvante encor les rois,
« Et nous bannit des humbles chaumes
« D'où, sortis pour venger nos droits,
« Nous avons dompté vingt royaumes.
« Nous courions conquérir la paix
« Qui fuyait devant la victoire,
« Sauvages ! nous sommes, etc.

« Dans l'Inde, Albion a tremblé
« Quand de nos soldats intrépides
« Les chants d'allégresse ont troublé
« Les vieux échos des Pyramides.
« Les siècles pour tant de hauts faits
« N'auront point assez de mémoire.
« Sauvages ! nous sommes, etc.

« Un homme enfin sort de nos rangs;
« Il dit : « Je suis le Dieu du monde. »
« L'on voit soudain les rois errants
« Conjurer la foudre qui gronde.
« De loin, saluant son palais,
« A ce Dieu seul ils semblaient croire.
« Sauvages ! nous sommes, etc.

« Mais il tombe, et nous, vieux soldats,
« Qui suivions un compagnon d'armes,
« Nous voguons jusqu'en vos climats,
« Pleurant la patrie et ses charmes.
« Qu'elle se relève à jamais
« Du grand naufrage de la Loire !
« Sauvages ! nous sommes, etc. »

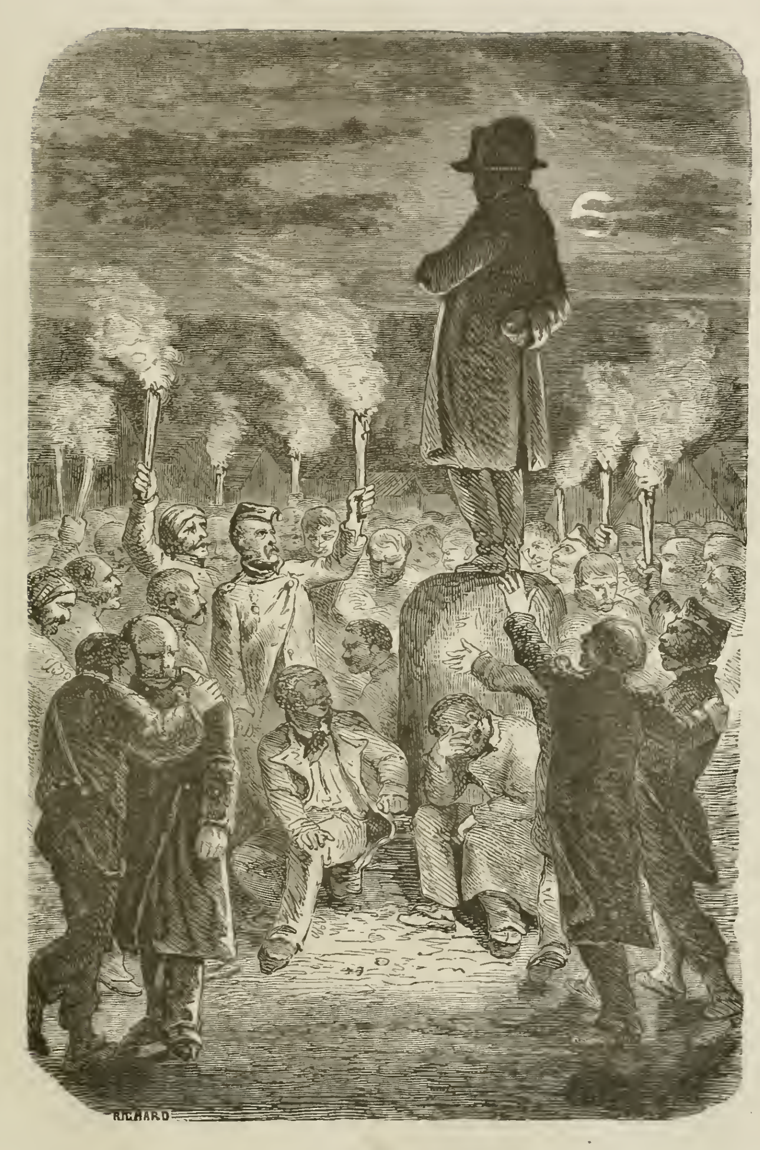
Il se tait. Un sauvage alors
Répond : « Dieu calme les orages.
« Guerriers ! partagez nos trésors,
« Ces champs, ces fleuves, ces ombrages.»
. . . .
. . . .

« Pour que cette magnifique chanson pût exister, dit M. Tissot, il fallut qu'une révolution eût lieu, qu'un empire fût créé, que la France devînt la maîtresse du continent, qu'elle tombât du faîte de sa gloire, que quelques-uns de ses défenseurs se vissent condamnés à l'exil, et que ces malheureux allassent demander l'hospitalité à des sauvages. C'est bien ici le cas de dire : *Que de choses dans une chanson !* »

Ce Champ d'asyie devait attacher une gloire de plus au nom du chansonnier-poète. Il lui était réservé de porter dans cette si grande angoisse une de ces joies intimes qui n'ont pas encore de nom dans aucune langue, un de ces moments d'attendrissement mêlé de larmes, à la fois poignant et doux, et qui, dans les grandes douleurs, sont un baume si bienfaisant sur les cœurs ulcérés.

L'anecdote est touchante : nous la tenons d'un des chefs de ces proscrits, le général Rigaud, notre parent et notre ami. Nous le laisserons parler lui-même.

« Un jour, dit-il, dans cette cité d'Aigleville, tracée au milieu d'une forêt vierge, et dont chaque rue



Le Champ-d'Asile.

portait un nom de victoire, arrivèrent de nouveaux proscrits. Nous les accueillîmes comme des frères malheureux. Dès que l'on sut qu'ils venaient de France, toutes les huttes se vidèrent, les champs furent désertés, les travaux suspendus, tant chacun de nous avait soif d'entendre parler de la France. On les entourait, on les questionnait; mais chacun de leurs mots était presque une douleur pour nous, et ce n'était guère que les yeux pleins de larmes que les questionneurs les plus pressés faisaient place à d'autres.

« Le soir, on s'assembla aux flambeaux sur la place Napoléon. Chacun apporta quelques provisions pour fêter les nouveaux venus. On mangea en commun, on but à la prospérité de la France.

« Après le repas, l'un des nouveaux hôtes savait quelques chants patriotiques de Béranger. Il les chanta. Ce fut l'une des heures de nos plus grandes joies.

« Jamais chanteur n'a produit sur un auditoire autant d'effet qu'en produisit ce rapsode improvisé. Les accents patriotiques du poète national allaient droit au cœur de tous. Au souvenir de nos gloires, de nos victoires, de nos malheurs, chacun de nous se sentait ébranlé par une sorte de commotion électrique. Mais la scène devint indescriptible lorsque le chanteur entonna la chanson des *Hirondelles*, cette mélodie ravissante remplie de regrets

pour le toit domestique, pour la patrie, et qui semble une corde brisée d'une harpe d'or :

Captif au rivage du Maure,
Un guerrier courbé sous ses fers
Disait : Je vous revois encore,
Oiseaux ennemis des hivers,
Hirondelles, que l'espérance
Suit jusqu'en ces brûlants climats;
Sans doute vous quittez la France :
De mon pays ne me parlez-vous pas ?

Depuis trois ans je vous conjure
De m'apporter un souvenir
Du vallon où ma vie obscure
Se berçait d'un doux avenir.
Au détour d'une eau qui chemine
A flots purs, sous de frais lilas,
Vous avez vu notre chaumine :
De ce vallon ne me parlez-vous pas ?

L'une de vous peut-être est née
Au toit où j'ai reçu le jour ;
Là, d'une mère infortunée
Vous avez dû plaindre l'amour.
Mourante, elle croit à toute heure
Entendre le bruit de mes pas;
Elle écoute, et puis elle pleure :
De son amour ne me parlez vous pas ?

Ma sœur est-elle mariée?
Avez-vous vu de nos garçons
La foule, aux noces conviée,
La célébrer dans leurs chansons ?
Et ces compagnons du jeune âge
Qui m'ont suivi dans les combats,
Ont-ils revu tous le village ?
De tant d'amis ne me parlez-vous pas

Sur leurs corps, l'étranger peut-être
Du vallon r prend le chemin

Sous mon chaume il commande en maître;
De ma sœur il trouble l'hymen.
Pour moi plus de mère qui prie,
Et partout des fers ici-bas :
Hirondelles de ma patrie,
De ses malheurs ne me parlez-vous pas ?

« Aux premiers accents patriotiques du poète, l'auditoire avait frémi. A ce chant si mélancolique des *Hirondelles*, on pleurait des yeux et du cœur, on sanglottait, on s'embrassait, et, dans de longues étreintes, on confondait ses larmes et ses sanglots. D'autres, sombres, taciturnes et la tête dans leurs mains, dévoraient en silence leurs larmes, et dans cette tristesse bruyante ou silencieuse, expansive ou concentrée, il y avait quelque chose de plus poignant que tout ce qu'on pourrait dire.

« Il faut avoir été proscrit dans les conditions où nous l'étions tous, pour se faire une idée de cette scène attendrissante où il y avait à la fois tant de pieux regrets pour le toit domestique, et tant de généreux élan pour la patrie opprimée. Nos peintres, pour leurs tableaux, vont s'inspirer des souvenirs de Rome et de la Grèce : ah! s'ils avaient pu voir cette page de l'histoire de quelques débris de nos vieilles phalanges au Champ d'asyle !

« Dès ce jour le chant des *Hirondelles* entra comme un élément de consolation dans notre vie de proscrits. Chacun voulut l'apprendre, et tous les soirs, après le travail du jour, on se réunissait

sur la place Napoléon : on chantait en chœur ce chant de regret, comme les Hébreux captifs le *Super flumina Babylonis :* comme eux se rappelant Jérusalem, ou pleurant au souvenir de la France. Bien plus, pendant ce chant, nos larmes offusquaient tellement nos yeux et nos voix, qu'il nous était impossible chaque soir d'aller jusqu'au dernier couplet; et presque tous, blanchis dans les combats, nous restions là quelquefois des heures entières, pleurant comme des enfants la patrie absente, et cette douleur dans notre douleur était en quelque sorte une consolation. »

C'est ainsi que les chants du poète national, qui, en France remuaient toutes les fibres du patriotisme, allaient jusque dans un autre hémisphère consoler des Français proscrits.

En France, la popularité du poète allait toujours croissant. Ses chants s'élevaient de plus en plus. Ils appartenaient parfois à des idées, à des évènements d'un ordre nouveau dans le monde ; ils étaient des évènements eux-mêmes. Ainsi, entre autres, en octobre 1818, lorsque, après trois ans d'occupation, les ennemis évacuèrent le territoire français, le duc de La Rochefoucauld donna, à Liancourt, une fête en réjouissance de cette évacuation. Le chansonnier-poète, qui commençait alors à être une puissante individualité et sans qui une fête réellement nationale eût été incomplète, y fut invité. Il y chanta

la *Sainte-Alliance des peuples*, ce beau rêve d'une belle âme, ce rêve qui deviendra peut-être un jour une réalité, si jamais la raison régit le monde :

J'ai vu la paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis ;
L'air était calme, et du Dieu de la guerre
Elle étouffait les foudres assoupis.
« Ah! disait-elle, égaux par la vaillance,
« Français, Anglais, Belge, Russe ou Germain,
« Peuples, formez une Sainte-Alliance,
« Et donnez-vous la main.

« Pauvres mortels, tant de haine vous lasse,
« Vous ne goûtez qu'un pénible sommeil.
« D'un globe étroit divisez mieux l'espace ;
« Chacun de vous aura place au soleil.
« Tous, attelés au char de la puissance,
« Du vrai bonheur vous quittez le chemin.
« Peuples, formez, etc.

« Chez vos voisins vous portez l'incendie,
« L'aquilon souffle et vos toits sont brûlés ;
« Et quand la terre est enfin refroidie,
« Le sol languit sous des bras mutilés.
« Près de la borne où chaque État commence,
« Aucun épi n'est pur de sang humain.
« Peuples, formez, etc.

« Des potentats dans vos cités en flammes
« Osent, du bout de leur sceptre insolent,
« Marquer, compter et recompter les âmes
« Que leur adjuge un triomphe sanglant.
« Faibles troupeaux, vous passez sans défense
« D'un joug pesant sous un joug inhumain.
« Peuples, formez, etc.

. . . .

Ainsi parlait cette Vierge adorée,

. . . .

Les *Adieux à la gloire, l'Orage, les Enfants de la France, le Chant du Cosaque, le Vieux drapeau,* sont des chants de cet ordre et de cette époque. On comprend combien le poète devait remuer les cœurs à ces temps de réaction farouche contre un glorieux passé, quand il disait dans le *Vieux drapeau :*

Ce drapeau payait à la France
Tout le sang qu'il nous a coûté.
Sur le sein de la Liberté
Nos fils jouaient avec sa lance.
Qu'il prouve encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière.
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ces nobles couleurs ?

ou bien encore dans les *Enfants de la France :*

Reine du monde, ô France ! ô ma patrie !
Relève enfin ton front cicatrisé ;
Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie,
De tes enfants l'étendard s'est brisé.
Quand la fortune outrageait la vaillance,
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encor :
Honneur aux enfants de la France !

. . . .

Dieu, qui punit le tyran et l'esclave,
Veut te voir libre, et libre pour toujours.
Que tes plaisirs ne soient plus une entrave ;
La Liberté doit sourire aux amours.
Prends son flambeau, laisse dormir sa lance,
Instruis le monde, et cent peuples divers
Chanteront, en brisant leurs fers :
Honneur aux enfants de la France !

. . . .

Le cabaret de la mère Grégoire.

Puis, coup sur coup, descendant de ces hauteurs de la politique, comme les Blot, les Passerat, les autres auteurs de la *Satire Ménippée,* jetant son fou rire et sa mordante ironie dans l'arène, il chantait les *Myrmidons*, ces gais couplets en fer de lance qui allaient droit au front des gouvernants d'alors :

Myrmidons, race féconde,
Myrmidons,
Enfin nous commandons.
Jupiter livre le monde
Aux myrmidons, aux myrmidons.

D'Achille tournant les broches
Pour engraisser, nous rampions ;
Il tombe ; sonnons les cloches,
Allumons tous nos lampions.
Myrmidons, etc.

. . . .

De son habit de bataille
Qu'ont respecté les boulets,
A dix rois de notre taille
Faisons dix habits complets.
Myrmidons, etc.

. . . .

Achille était poétique,
Mais, morbleu, nous l'effaçons :
S'il inspire une œuvre épique,
Nous inspirons des chansons.
Myrmidons, etc.

C'est ainsi que le génie du chansonnier-poète, inexorable pour les ennemis de nos gloires et de nos libertés, déployant hardiment ses ailes, tantôt montait jusqu'aux élévations les plus sublimes pour

les accabler du poids de notre gloire nationale, tantôt se mettant à raser la terre pour les stigmatiser de quelque trait de feu.

Pendant que le poète national tirait de tels sons de sa lyre, les poètes royalistes faisaient des chants qui ressemblaient au couteau des Trestaillons ou autres égorgeurs du temps. La France détournait avec horreur et dégoût ses regards des chants de ces bardes d'orgie monarchique, et chantait avec son poète, ses gloires, ses martyrs et ses malheurs.

Un curieux incident vint ajouter encore à la popularité de Béranger.

A la barrière du Mont-Parnasse, bien au-delà du village de Plaisance qui n'existait pas alors, en pleine campagne, s'était établi, en 1817, entre cour et jardin, un cabaret de modeste apparence qui avait pris pour enseigne : *Au Moulin de Beurre.*

On peut l'y voir encore, un peu restauré il est vrai, sous cette même enseigne, à l'embranchement des rues de Constantine et de Saint-Médard.

La propriétaire de cet établissement était une ex cuisinière de bonne maison, un vrai cordon-bleu, jeune encore, devenue veuve à l'âge de 29 ans. On la nommait la *petite mère Saguet*, nom historique aujourd'hui, et que Béranger devait immortaliser sous celui de *Madame Grégoire.*

C'était de mon temps
Que brillait madame Grégoire.

J'allais à vingt ans
Dans son cabaret rire et boire;
Elle attirait les gens
Par ses airs engageants;
Plus d'un brave à large poitrine
Trouvait là crédit sur sa mine.
Ah ! comme on entrait
Boire à son cabaret.

A son début, ce cabaret n'eut pas l'illustration qu'il devait avoir plus tard. Mais vers 1819, un viveur du temps, devenu depuis célèbre, M. Romieu, alors homme de lettres et journaliste, fit la découverte de ce cabaret dans la banlieue, une vraie perle dans le fumier. Le vin était bon, la cuisine friande, la cabaretière appétissante; il y conduisit quelques bons compagnons de sa vie joyeuse, MM. Thiers, Armand Carrel et Chenavard. A ce noyau s'adjoignirent successivement Charlet, Béranger, Billoux, Moreau, Dumersan, Wafflard Edouard Donvé, Albert Montémont, Gentil, Eugène de Montglave et d'autres, et le cabaret du *Moulin de Beurre* devint peu à peu une espèce de succursale du *Caveau moderne*.

Comme celle du Caveau, cette Société eut son règlement et prit le nom de *Société du Moulin de Beurre*.

Béranger en fut nommé président.

La certitude de trouver là l'illustre chansonnier y attira de nombreux consommateurs. Les sociétaires se comptèrent bientôt par milliers. Les salles,

la cour, le jardin du cabaret ne pouvant plus contenir la foule, la mère Saguet fit abattre les murs du jardin, acheta un grand champ attenant, et, les jours de réunion, les tables dressées au milieu de la plaine présentèrent l'image des noces de Gamache.

Le règlement de la Société était peu gênant.

Chaque sociétaire pouvait amener ses amis et sa famille et faire table à part.

Le dîner était servi à quatre heures précises.

La table du président, un peu plus élevée que les autres, était dressée sur un petit tertre de terre rapportée.

Elle n'était distinguée des autres que par un énorme cruchon, au goulot rétréci, bouché par un gros maillet de chêne orné à la poignée d'une queue de faisan qui formait enseigne.

Ce maillet était la sonnette du président.

Quand il voulait réclamer le silence, il en frappait trois coups sur la table.

Sauf les cas extraordinaires, le silence ne pouvait être réclamé que trois fois : au potage, pour chanter debout et tête nue un refrain bachique en guise de *benedicite ;* après le potage, pour se rasseoir, *gobeloter* et *jouer des mandibules*, comme dit Rabelais ; au dessert, pour entonner la chansonnette.

Tout le reste du temps, les convives étaient maî-



Thiers.

tres de leurs actes, sauf toutefois le chant, qui était exclusivement réservé pour le dessert.

Les chanteurs ne pouvaient chanter que l'un après l'autre. Ils étaient tenus de se faire inscrire pour leur tour de chant.

Au Moulin de Beurre furent chantées quelques chansons qui, même à notre temps où l'on chante si peu, sont restées dans la mémoire des joyeux viveurs; telles sont le *Vin à quatre sous* d'Edouard Donvé, le *Coup de piqueton* de Billoux, *les Glissades* de Montémont, et d'autres. C'est là aussi que, dans l'automne de 1821, Béranger chanta le *Dieu des Bonnes gens*, cette belle hymne d'une philosophie si douce, si religieuse, et que Voltaire, s'il l'eût entendue, eût très-certainement répétée à La Harpe, son disciple, en lui disant : « Mon fils, j'aime ce Béranger, amenez-le moi. »

Il est un Dieu; devant lui je m'incline,
Pauvre et content, sans lui demander rien.
De l'univers observant la machine,
J'y vois du mal et n'aime que le bien.
Mais le plaisir à ma philosophie
Révèle assez des cieux intelligents.
Le verre en main, gaîment je me confie
Au dieu des bonnes gens.

Dans ma retraite, où l'on voit l'indigence,
Sans m'éveiller, assise à mon chevet,
Grâce aux amours bercé par l'espérance,
D'un lit plus doux je rève le duvet.
Aux dieux des cours qu'un autre sacrifie !
Moi, qui ne crois qu'à des dieux indulgents,

Le verre en main gaîment je me confie
Au dieu des bonnes gens.

. . . .
. . . .

Béranger était l'idole de la nombreuse société qui se rassemblait au Moulin de Beurre. Ce magnifique chant du *Dieu des Bonnes gens*, qui révélait une nouvelle face du génie du poète, fut accueilli par des acclamations d'enthousiasme. On en distribua des copies, et le dimanche suivant deux mille voix le chantèrent en chœur. Béranger fut l'objet d'une véritable ovation, et le souvenir de cet hommage populaire fut un de ceux où, jusqu'aux derniers temps de sa vie, sa pensée s'arrêtait avec le plus d'orgueil.

Ce chant était toute une révolution dans la chanson. C'était une bonne et douce philosophie magnifiquement exprimée et montée sur le ton le plus haut qu'eût jamais abordé la chanson. Quelques jours auparavant, Béranger ne l'avait chantée qu'avec crainte dans un dîner chez M. Laffitte. Mais les applaudissements qu'il avait reçus et ceux qui l'accueillirent au Moulin de Beure le confirmèrent dans l'idée qu'il était dans la vraie voie que son génie rêvait depuis longtemps et qu'il venait enfin d'ouvrir.

Bientôt on ne parla dans Paris que de la Société du Moulin de Beurre. Les *fidèles* du temps la pré-

sentèrent comme une réunion de révolutionnaires ayant ses tenues, ses assises, et pour chef l'homme dont les refrains *séditieux* étaient alors sur toutes les lèvres.

Le gouvernement en prit ombrage, et, en octobre 1821, un commissaire de police, escorté d'une escouade de gendarmerie, vint disperser les joyeux convives du Moulin de Beurre, et ferma l'établissement.

La mère Saguet, qui, à cette vogue, avait amassé une assez jolie fortune, acheta dans le Jura (ancienne Franche-Comté) un vieux manoir avec tourelles et donjon, le château du Haut-Pas. En 1823, elle fut l'habiter avec le titre de *haute et puissante dame châtelaine du Haut-Pas*, *Ambès et autres lieux*. Là, honorée, respectée comme une châtelaine de bon aloi, la petite mère Saguet, ou plutôt madame Grégoire, en avait toutes les prérogatives. A la petite église du lieu, elle avait son banc à part, des droits seigneuriaux à trois coups d'encensoir et aux prémices du pain bénit. Elle recevait les coups d'encensoir avec une humilité toute apostolique, et, au sortir des offices, elle distribuait généreusement le pain bénit aux titis du lieu, qui ne manquaient jamais de l'escorter au cri de : *Vive madame la châtelaine!*

Elle mourut en 1832.

Béranger, qui avait appris cette transformation

de madame Grégoire, aimait assez à raconter l'anecdote, et en riait aux éclats.

Le poète fut moins heureux que la fringante cabaretière qu'il a immortalisée, et la fermeture du cabaret du Moulin de Beurre devint le signal des persécutions qu'il allait éprouver.

La publication du deuxième recueil de ses chansons en fut le prétexte. Mais alors déjà Béranger était une individualité puissante. Ses chansons faisaient rire, faisaient pleurer, faisaient réfléchir, trois choses dont une seule suffit pour assurer le succès, et les vœux et les sympathies de la France allaient le suivre au milieu des rafales qu'un pouvoir impopulaire et ombrageux allait déchaîner contre lui.

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — Le 5 mai 1821. — Mort de Napoléon. — Béranger chante le martyr de l'Europe.—Effet de ce chant sur les Cours et sur la France. — Béranger publie le deuxième recueil de ses chansons. — Fureurs de la Congrégation. — Saisie du recueil. — Béranger est destitué de son emploi à l'Université. — Martainville et sa délation. — Premier procès des chansons de Béranger. — La cour d'assises. — *La Muse en Fuite*.— Réquisitoire de M. de Marchangy. — Plaidoyer de Me Dupin.— Béranger est condamné. — Intérêt qu'il inspire.

Un évènement, d'une immense portée pour le temps, était venu donner un puissant élément de plus à la popularité du poète et aux fiévreuses colères qu'excitaient ses chants dans les régions gouvernementales.

Le 5 mai 1821, Napoléon était mort, prisonnier de l'Europe, à Sainte-Hélène, sur le roc où l'avaient cloué les rois. La nouvelle parvint en France vers la fin de septembre suivant. Béranger, qui devait à ce colosse de gloire ses plus hautes inspirations, lui en dut une nouvelle, l'une des plus heureuses peut-être, et dont le fond est un vrai trait de génie.

Ce fut la chanson intitulée le *Cinq mai*.

Dans ce siècle si fécond en ruines, la plus grande

ruine de toutes, Napoléon, privé d'un fils objet de son tendre amour, séparé de tous les siens par une de ces hideuses vengeances dont on ne trouve d'exemple qu'aux époques de barbarie, expire dans une île perdue de l'océan africain, en tournant ses regards vers la France. Tel Moïse mourant tournait les siens vers la terre promise, interdite aux vœux brûlants de son cœur. Or, de tous les peuples de l'Europe, les Espagnols étaient ceux qui avaient les plus justes plaintes à former contre Napoléon. Le poète, pour montrer à quel point les malheurs du grand homme avaient réconcilié tous les peuples avec sa gloire, eut la sublime idée de placer sur un même vaisseau des Espagnols mêlant leurs regrets à ceux d'un vieux soldat qui doit revoir la France, où la main d'un fils doit lui fermer les yeux.

Des Espagnols m'ont pris sur leur navire,
Aux bords lointains où tristement j'errais.
Humble débris d'un héroïque empire,
J'avais dans l'Inde exilé mes regrets.
Mais loin du Cap, après cinq ans d'absence,
Sous le soleil je vogue plus joyeux.
Pauvre soldat, je reverrai la France :
La main d'un fils me fermera les yeux.

Dieu ! le pilote a crié : Sainte-Hélène !
Et voilà donc où languit le héros !
Bons Espagnols, là s'éteint votre haine ;
Nous maudissons ses fers et ses bourreaux.
Je ne puis rien, rien pour sa délivrance,
Le temps n'est plus des trépas glorieux !
Pauvre soldat, etc.

Peut-être il dort ce boulet invincible
Qui fracassa vingt trônes à la fois.
Ne peut-il pas, se relevant terrible,
Aller mourir sur la tête des rois !
Ah ! ce rocher repousse l'espérance :
L'aigle n'est plus dans le secret des dieux.
Pauvre soldat, etc.

Il fatiguait la victoire à le suivre;
Elle était lasse : il ne l'attendit pas.
. . . .
Sa gloire est là comme le phare immense
D'un nouveau monde et d'un monde nouveau.
Pauvre soldat, etc.

Bons Espagnols ! que voit-on au rivage ?
Un drapeau noir ! Ah ! grand Dieu, je frémis!
Quoi ! lui mourir ! ô gloire ! quel veuvage !
Autour de moi pleurent ses ennemis.
Loin de ce roc nous fuyons en silence ;
L'astre du jour abandonne les cieux.
Pauvre soldat, je reverrai la France,
La main d'un fils me fermera les yeux.

A ce temps où Béranger était des plus ardents à la lutte, le chant *le Cinq mai 1821* fut à la fois une larme sur une noble et glorieuse infortune et une pièce d'artillerie braquée contre les Bourbons.

Coïncidence bizarre! ces deux hommes, — le mort servant au vivant de fer de lance contre l'ennemi commun des gloires de la patrie, — avaient, vingt et un ans auparavant, failli périr le même jour, du même coup, de la même mort, de la main des mêmes séides de la monarchie.

Comme bizarrerie historique, cet incident est

une des pages curieuses de l'histoire du temps. Nous nous y arrêterons un moment en passant.

Le père de Béranger, fourvoyé, nous l'avons dit, sous le Directoire dans les intrigues monarchiques, s'était vu complètement ruiné à la suite des journées de fructidor et de vendémiaire. Comme ressource extrême, il avait ouvert, au coin de la rue Saint-Nicaise, un cabinet de lecture dont l'arrière-boutique servait aux conciliabules de la faction proscrite, un bout de queue de l'ancien régime, ducs, marquis, comtesses, baronnes, grandeurs bien déchues alors, chaque jour en quête d'un gîte et d'un dîner en attendant la curée du milliard d'indemnité de la Restauration.

A titre de fils de la maison, Béranger vivait familièrement avec cette *bohême* blasonnée, et ce fut là qu'il prit ces si bons types du *Marquis de Carabas* et de *la Marquise de Pretintaille.*

Or, dans cette rue Saint-Nicaise, on le sait, le 24 décembre 1800, eut lieu, contre le premier consul Bonaparte, l'explosion de la *machine infernale,* ce hideux râle monarchique après dix ans d'agonie furieuse. Le Premier Consul échappa par miracle à la mort. A ce même moment, Béranger tournait la rue pour rentrer chez lui : quelques secondes plus tôt, et il était tué.

Si le hasard eût cette fois mieux servi les Bourbons, le même coup eût emporté celui qui, quatre

ans après, devait monter sur leur trône, et celui qui, après quinze ans, devait si puissamment contribuer à les en faire descendre pour la seconde fois.

Quoi qu'il en soit de ce curieux incident, ce chant le *Cinq Mai* vint un peu troubler la joie qu'avait inspirée dans les cours de l'Europe la mort de l'homme immense dont le nom, bien qu'étouffé par le bruit des vagues de l'Océan, était encore un épouvantail pour des rois tant de fois vaincus. Pour la France il était, quoi qu'on en ait dit, une espérance. Les souvenirs de l'invasion étaient encore présents à tous les esprits. Au seul nom de Waterloo tous les cœurs frémissaient. Napoléon s'était donné comme le représentant de la révolution, et c'était vrai. La France l'avait pris au mot. La tradition révolutionnaire elle-même l'avait accepté comme tel, et ce qui le prouve sans réplique, c'est la démarche des débris du vieux parti démocratique en 1815, qui vint s'offrir à lui pour défendre à la fois la France contre l'invasion étrangère et contre celle de l'ancien régime. Aussi, mécontente de la place qu'elle occupait alors parmi les nations, la France, dans son orgueil blessé, avait plus d'une fois tourné les regards vers celui qui l'avait faite un moment si grande.

Pendant qu'avec le poète elle s'associait à la douleur de la mort de ce grand martyr politique, dans les régions gouvernementales les esprits s'ai-

grissaient contre lui, et l'on n'attendait qu'un prétexte pour lui faire expier les regrets qu'il avait réveillés pour Napoléon.

Béranger fournit lui-même ce prétexte.

Presque au moment même où il venait d'exciter, d'une part de si nobles sentiments, de l'autre de si rageuses rancunes, le 25 octobre 1821 il publia le deuxième recueil de ses chansons sous le titre de *Chansons nouvelles* de P.-J. de Béranger (Paris).

C'était la réimpression du premier recueil augmenté d'un nouveau volume.

Le succès fut instantané, il fut immense.

La *Congrégation*, qui alors avait enserré la Restauration dans les mailles de ses humiliants filets, se mit à crier anathème contre l'Alcée de nos vieilles gloires.

Deux voix répondirent à ce cri.

L'une fut celle du Conseil de l'Université ; l'autre, d'un rédacteur du *Drapeau blanc*.

En 1815, lorsque Béranger avait publié son premier recueil, le Conseil de l'Université l'avait menacé d'une destitution s'il tombait en récidive. En 1821, le 26 octobre, le lendemain de la publication du second recueil, il lui signifia sa destitution en ces termes :

« Monsieur, le Conseil juge que, d'après les avis « qui vous avaient été donnés précédemment, vous « avez dû vous-même renoncer à l'emploi que

« vous occupez dans l'administration, lorsque vous « vous êtes déterminé à la publication de votre « second recueil. »

Les ministres avaient forcé les membres du Conseil de l'Université d'ôter à Béranger ce modique emploi d'expéditionnaire qu'il occupait depuis douze ans.

Le lendemain de cette brutale destitution, le 27 octobre, un rédacteur du *Drapeau blanc* dénonçait le recueil et gourmandait ainsi l'inaction du parquet :

« S'il n'y a pas eu connivence, on ne peut s'em- « pêcher de remarquer l'étrange irréflexion de l'au- « torité répressive. »

Le rédacteur terminait en conseillant au pouvoir d'envoyer tout simplement à Bicêtre *le rimeur impie, le sale écrivain.* »

L'auteur de cette délation se nommait Martainville. C'était un ancien comédien, auteur du *Grivoisiana*, le livre le plus ordurier qui soit au monde, sans même en excepter les gaietés de Piron. Au temps des fureurs monarchico-religieuses de la Restauration, il s'était voué corps et âme à la cause de la religion et du roi. Il avait même acquis quelque célébrité dans les coteries du parti, en faisant de la délation et de la calomnie dans *le Drapeau blanc*, de sinistre mémoire, et dans sa béate sœur, *la Gazette de France*, sainte piscine où le délateur

à gages aura probablement lavé les ordures de sa vie.

Quoi qu'il en soit, sur la délation de cet homme, deux jours après le 29 octobre, l'instruction contre Béranger et ses chansons commença, et la saisie des exemplaires fut ordonnée ; mais il était déjà un peu tard : sur dix mille exemplaires de cette publication, plus de six mille étaient déjà vendus, et la France entière chantait en chœur les nouveaux refrains du poète.

Le procès suivit de près l'instruction. C'était un procès terrible, un procès en cour d'assises, avec quatre chefs d'accusation formidables, comme on en faisait alors :

1° Outrage à la morale publique ;

2° Outrage à la religion ;

3° Outrage à la majesté royale et à la personne du roi ;

4° Provocation au port public d'un signe extérieur de ralliement.

On sait où conduisaient ces accusations, en ce temps de sinistre mémoire. Galotti, renvoyé de France, pieds et poings liés, au roi de Naples pour être pendu ; Fontan, Magallon traînés à Poissy enchaînés entre deux forçats, sont de lugubres épisodes de ces grands drames judiciaires de la politique d'alors.

L'auteur de *la Gaule poétique*, M. de Marchangy,

l'homme aux fougueux réquisitoires, fut chargé de soutenir l'accusation contre Béranger.

Le poète reçut une assignation pour le 8 décembre.

Il y répondit par *la Muse en fuite,* une chanson charmante! il n'en faisait plus d'autres alors.

Quittez la lyre, ô ma muse!
Et déchiffrez ce mandat.
Vous voyez qu'on vous accuse
De plusieurs crimes d'État.
Pour un interrogatoire
Au palais comparaissons.
Plus de chansons pour la gloire!
Pour l'amour plus de chansons!
Suivez moi!
C'est la loi.
Suivez-moi, de par le roi!

Nous marchons, et je découvre
L'asyle des souverains.
Muse, la Fronde en ce Louvre
Vit pénétrer ses refrains
Au *Qui vive* d'ordonnance,
Alors, prompte à s'avancer,
La Chanson répondait : France!
Les gardes laissaient passer.
Suivez-moi, etc.

. . . .

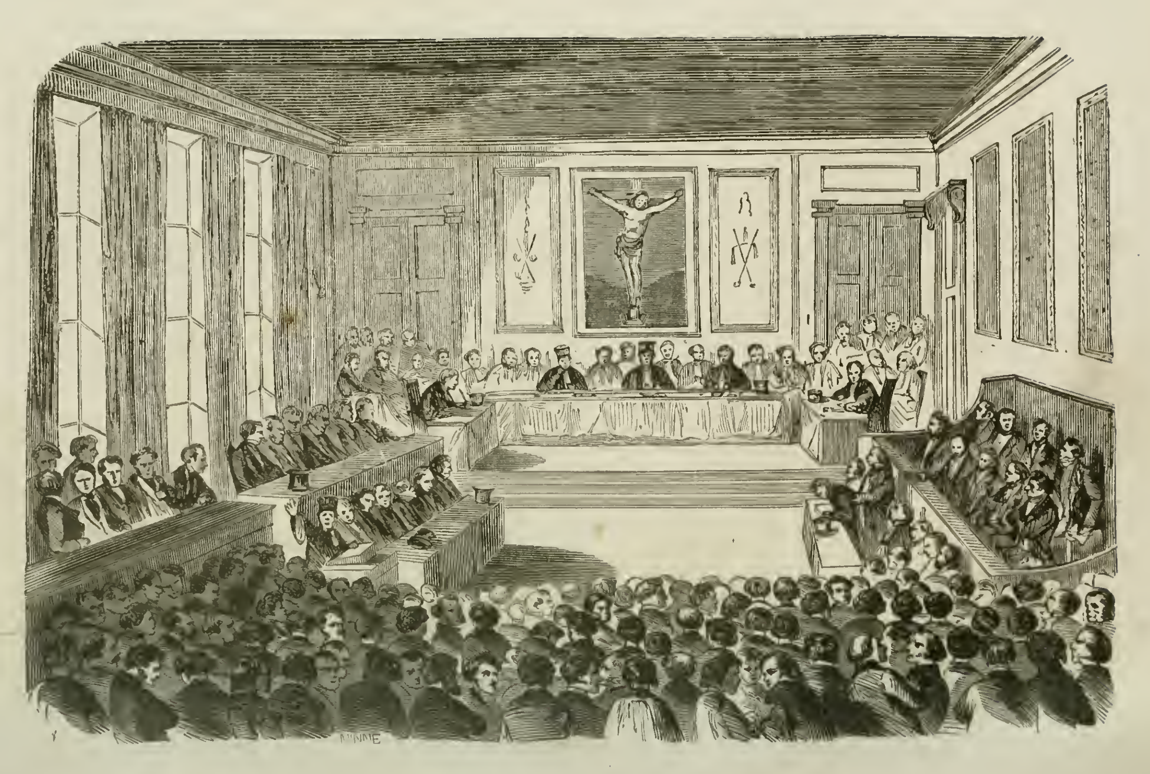
Muse, voici la grand'salle.....
Eh quoi! vous fuyez devant
Des gens en robe un peu sale,
Par vous piqués trop souvent!
Revenez donc, pauvre sotte,
Voir prendre à vos ennemis,
Pour peser une marotte,
Les balances de Thémis.
Suivez-moi, etc.

Ce chant n'était pas fait pour désarmer les juges. Ils allaient euvoyer sous les verroux le poète et sa muse.

Les procès des chansons de Béranger ne sont pas une des parties les moins curieuses de la vie du poète. Dans les procès ordinaires, il n'est pas commun de voir le talent, le caractère, les œuvres de l'accusé trouver grâce devant ceux qui l'accusent. Ici c'est tout le contraire, et, à part les brutales banalités des réquisitoires, il n'est pas de formes d'éloge que n'épuisent pour lui ses accusateurs. On dirait que, tout en demandant à la justice la condamnation de l'accusé, on ne veut le livrer à la brutalité de la loi que couronné aux yeux de l'opinion publique : telle, dans le vieux monde, la victime sacrée n'était traînée au sacrifice que parée de guirlandes et couronnée de fleurs.

C'est peut-être là l'image la plus vraie que l'on puisse donner de ces procès, abstraction faite toutefois des clameurs des aboyeurs monarchico-religioso-littéraires du temps, cette race de publicistes rongeurs qui depuis cinquante ans, par haine et par métier, s'accrochent à toutes les gloires nationales ou individuelles comme le mollusque à son banc.

Mais par le fait seul de l'éloge du talent de Béranger parti d'un réquisitoire, d'un accusateur public coiffant, l'un des premiers, de l'auréole de Pindare le chantre de Lisette, les procès faits à ses chansons



Béranger en cour d'assises.

sont une des pages de sa vie qui l'honorent trop pour ne pas s'y arrêter avec quelque détail. Supprimer de tels éloges si peu suspects serait un vol à sa mémoire. Puis, l'histoire de ces procès est aussi l'histoire de l'esprit populaire à cette époque, et il est curieux de voir quel si grand intérêt pouvait avoir un gouvernement pour appeler les vengeances de la loi sur les gais *flons-flons* de la chanson.

Le 8 décembre 1821, le procès vint devant la Cour d'assises de la Seine.

La Cour était composée de MM. Larrieux, président; Cottu, Baron, Sylvestre de Chanteloup père et d'Haranguier de Quincerot, conseillers.

M. de Marchangy, avocat général, devait soutenir l'accusation.

Me Dupin était chargé de la défense : il s'était adjoint Me Coche comme avoué.

L'audience était fixée à onze heures. Dès sept heures du matin, malgré la rigueur de la saison, une foule compacte encombrait les avenues du Palais-de-Justice, attendant l'ouverture des grilles.

Dès que les grilles furent ouvertes, cette foule se précipita comme un torrent dans l'intérieur, envahit toutes les issues sans exception jusqu'aux plus secrètes, et, vers huit heures, il ne fut presque plus possible de circuler dans le palais.

Jamais, de mémoire d'homme, l'audience d'un tri-

bunal n'avait présenté d'affluence si extraordinaire.

Cette foule était bruyante, mais n'avait rien d'hostile. C'étaient des admirateurs du poète, des nobles cœurs de tout rang, de toute classe, de tout âge, dont les accents avaient remué les fibres patriotiques. Ils venaient là pour tâcher de jeter par leur présence quelque baume dans la coupe d'absinthe qu'ils pressentaient qu'on lui préparait. Aussi les renforts de gendarmerie qu'on demanda successivement pour joindre aux gardes ordinaires, n'eurent pas à sévir. Bientôt cependant, ne pouvant plus contenir la foule qui s'accroissait de minute en minute, ils se montrèrent plus sévères. Puis, débordés de partout, ils durent se borner au service extérieur.

Peu après, toutes les consignes furent forcées : on brisa les vitres en escaladant les fenêtres, et la salle de la Cour d'assises fut littéralement prise d'assaut. Quelques élus porteurs de billets, arrivés par une issue secrète, avaient déjà pu trouver place dans la salle avant cette irruption. On remarquait parmi eux MM. de Broglie, de Staël, Dupont de l'Eure, de Vatimesnil, de Broë, Girod (de l'Ain), Bérard, etc. Mais, après la venue du flot populaire, il devint presque impossible à la Cour, aux jurés et au prévenu lui-même de pénétrer dans l'enceinte. Le président de la Cour Larrieux, le conseiller Cottu,

ne purent y arriver qu'en escaladant la fenêtre d'une galerie; les jurés n'arrivèrent à la Chambre du conseil qu'après de longs circuits dans le dédale du palais. Quant à Béranger, arrêté de barrière en barrière pendant près d'une heure, il ne put parvenir à les franchir toutes que son assignation à la main. Mais ce passeport, qui lui ouvrait la barrière des gardes, renforçait celle de ses admirateurs qui se pressaient autour de lui, les uns pour voir l'homme objet de tant de sympathie, les autres, bien qu'inconnus de lui, pour l'assurer de leur affectueux attachement.

Il parvint cependant à gagner le banc des avocats.

Il y prit place entre son défenseur et son avoué

A onze heures l'audience s'ouvrit.

Après les formalités préliminaires et la lecture de l'arrêt de mise en accusation, l'avocat général de Marchangy, chargé de soutenir la prévention, se leva et dit :

« Messieurs les jurés,

« De tous les genres de poésie, celui dont on excuse le plus volontiers les licences, c'est la chanson. En France, il a une sorte de privilège. L'esprit national le protège, et la gaieté l'absout. Compagnes de la joie, fugitives comme elle, il semble que ces rimes légères ne soient point propres à nourrir la sombre humeur du malveillant, et, depuis Jules

César jusqu'au cardinal Mazarin, les hommes d'Etat ont peu redouté ceux qui chantaient.

« Telle est la chanson, ou plutôt, messieurs, telle était la chanson chez nos pères ; car, depuis les siècles où l'on riait encore en France, cet enfant gâté du Parnasse s'est étrangement émancipé. Profitant de l'indulgence qui lui était acquise plus d'une fois pendant nos révolutions politiques, les perturbateurs le mirent à leur école, ils l'échauffèrent de leur ardeur, ils en firent l'auxiliaire du libelle et des plus audacieuses diatribes. Dès lors, un sarcasme impie remplaça la joie naïve; une hostilité meurtrière succéda au badinage d'une critique ingénieuse. Des refrains insultants furent lancés avec dérision sur les objets de nos hommages; bientôt ils stimulèrent tous les excès de l'anarchie, et la muse des chants populaires devint une des furies de nos discordes civiles.

« Lorsque les chansons peuvent s'écarter ainsi de leur véritable genre, auront-elles droit à la faveur que ce genre inspirait? Leur suffira-t-il du titre de chanson pour conquérir impunément le scandale et pour échapper à la répression judiciaire? Si telle était leur dangereuse prérogative, bientôt la prose leur céderait en entier la mission de corrompre, et l'on chanterait ce qu'on n'oserait pas dire.

« Vous sentez donc la nécessité de distinguer tel-

les chansons de telles autres qui n'en portent que le nom. Faites une large part dans l'indulgence pour ces couplets espiègles et malins, qu'il y aurait sans doute trop de rigueur à priver d'une certaine liberté de langage. Qu'ils vivent aux dépens des travers, des faiblesses humaines; qu'ils puissent même confondre le bruit de leurs joyeux grelots avec les murmures de l'opposition. Mais si, plus téméraires que ne le fut jamais cette opposition, ils attaquent ce qui est inviolable et sacré; si Dieu, la religion, la légitimité, sont tour à tour le sujet de leurs outrages, sous quels prétextes pourraient-ils être épargnés?

« Est-ce parce que la chanson se grave aisément dans la mémoire, qu'elle est de facile réminiscence, et que le sel piquant qui l'assaisonne est un salpêtre électrique prompt à ébranler les esprits?

« Est-ce parce qu'elle peut fournir des refrains tout préparés aux orgies de la sédition et aux mouvements insurrectionnels?

« Est-ce parce que, circulant avec rapidité, elle pénètre en même temps dans les villes et les hameaux, également comprise de toutes les classes?

« En effet, messieurs les jurés, tandis que la brochure la plus coupable n'exerce que dans un cercle étroit sa mauvaise influence, la chanson, plus contagieuse mille fois, peut infecter jusqu à l'air qu'on respire.

« Et d'ailleurs, ici se présente une observation dont vous apprécierez le mérite.

« Qu'une chanson exhalée dans un moment de verve ou d'ivresse circule, non par la voie de l'impression, mais parce qu'elle est chantée dans le monde, c'est un bruit passager que le vent emporte et dont bientôt il ne reste plus de vestiges.

« La justice pourra la dédaigner et ne pas faire contraster la gravité de ses poursuites avec le vague et la légèreté d'un pareil genre de publication.

« Mais qu'un auteur mette au jour un recueil de poésies qu'il lui plaît d'appeler des chansons; qu'il donne ce nom à des satires réunies, à des dithyrambes, à des odes pleines d'agression et d'audace, vous ne verrez plus ici que des vers qu'on peut lire sans être obligé de les chanter ; et si cet auteur croyait pouvoir égayer sa défense de toutes les idées frivoles ou plaisantes que réveille la chanson, vous sentiriez d'abord dans quelle méprise il voudrait vous engager, car apparemment qu'il ne prétendrait pas que ceux qui ont acheté ses chansons sont tenus de les chanter, que ce soit là une condition inséparable de la vente, enfin que ses souscripteurs soient tous de fidèles observateurs de l'harmonie.

« Le sentiment qu'aurait eu le poète de sa gaieté ne pourrait donc conjurer les mauvais résultats que

produiraient ses vers sur des esprits disposés à prendre les choses sérieusement.

« Et c'est précisément le cas où se trouve le sieur de Béranger.

« Le sieur de Béranger a-t-il commis un outrage à la morale publique et religieuse ? S'est-il rendu coupable d'une offense envers la personne du roi? A-t-il provoqué le port public d'un signe de ralliement non autorisé ?

« Telles sont les trois questions que nous allons successivement discuter.

« Il serait trop long et trop pénible de rechercher toutes les pages qui attentent à la morale publique et religieuse. Nous ne vous parlerons donc pas de la chanson des *Deux sœurs de charité*, dans laquelle l'auteur, anéantissant tout principe de morale, soutient qu'une fille de joie ne mérite pas moins le ciel par les excès de la débauche, qu'une sœur de charité par ses bonnes œuvres et son dévouement sublime.

« Nous ne vous parlerons pas de la chanson intitulée les *Chantres de paroisse*, où, selon le prévenu, le séminaire, cette école des vertus sacerdotales, cette institution réparatrice des persécutions de l'Église, n'est qu'un *hôpital érigé aux enfants trouvés du clergé*.

« Nous ne parlerons pas davantage des chansons dirigées contre les missionnaires, chansons telle-

ment virulentes, qu'il ne faut pas s'étonner si, après les avoir lues, ceux qui ne se sentent pas l'esprit d'en faire autant veulent au moins lancer des pétards aux orateurs d'une religion que la charte déclare religion de l'Etat.

« Mais ce que nous ne pouvons taire, ce sont les impiétés accumulées dans la chanson intitulée *les Capucins*.

« Il faut avoir des sentiments bien opiniâtres pour attaquer ces humbles serviteurs de l'humanité, aujourd'hui qu'ils sont ensevelis sous les ruines de leurs cloîtres déserts. A peine leur souvenir vit-il encore dans quelques chaumières où ils venaient, il y a bien longtemps, parler de Dieu à ceux qui mouraient, et partager le pain qu'ils tenaient de la charité. Pauvres, et n'ayant rien possédé ici-bas, ils ont quitté ce monde sans avoir aucun compte à rendre : pourquoi donc poursuivre leur mémoire au-delà de l'exil et du martyre ?

« Au surplus, ce ne sont pas eux qu'il s'agit ici de venger.

« Que, par amour pour la tolérance, l'impiété persécute ces ordres religieux, coupables d'avoir, en ouvrant aux cœurs souffrants des asyles de paix, différé le grand siècle des lumières, elle le peut sans doute ; mais qu'elle confonde sous ses atteintes l'autel avec le monastère, et la religion avec ses ministres, c'est là ce que la France alarmée ne vous

permet pas d'excuser, et c'est ce que fait le prévenu dans la chanson qu'on vous dénonce.

« Jugez-en :

Bénis soient la Vierge et les Saints,
On rétablit les capucins !

Moi, qui fus capucin indigne,
Je vais, ma petite Fanchon,
Du Seigneur vendanger la vigne
En reprenant le capuchon.
Bénis soient, etc.

Fanchon, pour vaincre par suprise
Les philosophes trop nombreux,
Qu'en vrais cosaques de l'Église
Les capucins marchent contre eux.
Bénis soient, etc.

La faim désole nos provinces,
Mais la piété l'en bannit ;
Chaque fête, grâce à vos princes,
On peut vivre de pain bénit.
Bénis soient, etc.

L'Église est l'asyle des cuistres,
Mais les rois en sont les piliers;
Et bientôt le banc des ministres
Sera le banc des marguilliers.
Bénis soient, etc.

Pour tâter de l'agneau sans tache,
Nos soldats courent s'attabler,
Et devant certaine moustache
On dit qu'on a vu Dieu trembler.
Bénis soient, etc.

Nos missionnaires font rendre
Aux bonnes gens les biens de Dieu ;
Ils marchent tout couverts de cendre :
C'est ainsi qu'on couvre le feu.
Bénis soient, etc.

Fais-toi dévote aussi, Fanchette :
Vas, il n'est pas de sot métier.
Mais qu'avec nous deux, en cachette,
Le Diable crache au bénitier.
Bénis soient la Vierge et les Saints,
On rétablit les capucins !

« C'est ainsi, messieurs les jurés, que l'auteur, par une sacrilège ironie, essaie d'écarter de nos temples ceux qu'un reste de foi y conduit encore ; c'est ainsi qu'il tente surtout d'en éloigner les soldats français, dont la ferveur religieuse ne pourrait en effet qu'ajouter aux garanties de leur fidélité. Mais tandis qu'il voudrait, en glaçant la piété dans leurs cœurs, les rendre plus faciles à séduire, ne voyez-vous pas que ses efforts conspirent encore moins contre la monarchie que contre la valeur et la gloire ? Car la religion seule peut épurer la valeur en la rendant morale et désintéressée. Quant à la gloire, qui n'est qu'un secret besoin de se survivre, qui peut la comprendre et la mériter, si ce n'est celui qui espère un autre avenir ? Qui croira en Dieu, si ce n'est celui qui va chercher la mort dans les combats ? Et de quel prix la terre, réduite à ses biens impuissants, pourrait-elle payer le dévouement du héros qui s'immole à son pays ?

« Mais c'est peu que le sieur de Béranger fasse asseoir sur le seuil de l'Église le ridicule et l'insulte ; il va, dans la chanson intitulée *le Bon Dieu*, apostropher Dieu lui-même. Pour que la majesté divine

ne puisse pas rester inviolable derrière ses impénétrables mystères, il va, dans une indigne parodie, lui prêter des formes et un langage ignobles. Cet être éternel, que les élans de la prière et les élans de la reconnaissance avaient seuls osé atteindre, n'est plus, dans les vers du prévenu, qu'une image grotesque et bouffonne, qu'un fétiche impuissant qui vient calomnier son propre ouvrage et se moquer des institutions les plus saintes.

« Il faut l'avouer, Messieurs, le sieur de Béranger a singulièrement trahi les destinées de la poésie. Cet idiome inspirateur semblait être donné aux mortels pour ennoblir leurs émotions, pour élever leurs âmes vers le beau idéal et la vertu, pour les préserver d'un stupide matérialisme et d'une végétation grossière, en leur présentant sans cesse des pensées d'élite, des images de choix analogues à leur divine essence! Et ce poète à qui, pour un si bel emploi, le talent des vers fut prodigué, quel usage a-t-il fait de ce talent dont la société lui demande compte aujourd'hui? Il a déshérité l'imagination de ses illusions : il a ravi au sentiment sa pudeur et ses chastes mystères; il voudrait déposséder l'autorité des respects du peuple, et le peuple des croyances héréditaires. En un mot, il voudrait tout détruire, même celui qui a tout créé.

« Et dans quel temps vient-il parmi nous se faire le mandataire de l'incrédulité? C'est lorsqu'un ins-

tant de repos succédant à nos agitations politiques, nous ouvrons enfin les yeux, comme à la suite d'un long délire, étonnés que nous sommes de voir les ravages que l'impiété a faits dans nos mœurs. C'est lorsque les bons citoyens voudraient que l'on profitât de l'espèce de calme où nous voici, pour aviser aux moyens de le rendre durable et réel en restaurant les bases de toute agrégation sociale! c'est lorsque, désabusés des innovations trompeuses, des systèmes décevants, on revient, après un vaste cercle d'erreurs, à une religion seule capable de sauver les Etats, car seule elle peut discipliner tant d'esprits rebelles et ramener dans nos foyers le culte des traditions vénérables; seule, elle peut rendre à la jeunesse les grâces de la modestie et les avantages de la docilité; seule, elle peut se charger d'une partie des désirs tumultueux dont la terre est obsédée; seule encore, elle peut creuser un lit profond et paisible à ces ambitions désordonnées qui mugissent sur la surface de la France, comme des torrents qui menacent de tout envahir; seule enfin, elle peut verser un baume réparateur sur tant de plaies toujours saignantes, et triompher des ressentiments et des partis.

« Voilà pourquoi nos législateurs ont pensé, en discutant la loi répressive des abus de la presse, qu'il ne fallait pas seulement punir la sédition, mais encore l'impiété.

« La sédition n'a que des accès passagers, mais l'impiété s'étend sur des générations entières ; la sédition n'éclate souvent que sur les sommités sociales, tandis que l'impiété ronge les fondements des nations.

« Ah ! qu'importe que la révolution ne soit plus dans les actes, si elle est toujours dans les mœurs ! Ils se trompent ceux-là qui ne la voient que dans un changement violent de gouvernement ! Ils se trompent ceux qui se croient hors de son tourbillon lorsqu'ils n'entendent parler ni de république, ni de consulat, ni d'empire ! Ce sont là les effets et non pas les causes. La révolution n'est pas seulement dans la substitution d'un usurpateur à un ordre de choses consacré, elle est surtout dans le néant de ces cœurs enflés d'un orgueilleux mépris pour les dogmes de la morale et de la vertu ; elle n'est pas seulement dans les entreprises des factions qui détrônent le prince légitime, elle est surtout dans la propagation des doctrines irreligieuses qui voudraient détruire le souverain suprême, le maître des siècles et des rois ; oui, elle est dans la révolte des esprits contre l'existence d'un Dieu et l'authenticité de son culte ; elle est dans la rupture insensée des anneaux de cette chaîne merveilleuse qui, unissant le ciel à la terre, joignait ensemble toutes les puissances morales, depuis la puissance paternelle jusqu'à la puissance divine

« Aussi, Messieurs, quelque différentes que puissent être leurs opinions politiques, les membres de l'une et de l'autre Chambre se sont-ils réunis pour punir, dans la loi du 17 mai, *tout outrage à la morale publique et religieuse.* »

Après avoir donné lecture de l'article 8 de cette loi, et en avoir fait ressortir l'esprit et le but, M. de Marchangy continue ainsi :

« Et vous, juges-citoyens, vous chargés de faire respecter les lois qui sont l'expression publique sanctionnée par le monarque, où puiseriez-vous le motif d'une indulgence qui ne serait qu'un déplorable exemple d'impunité?

« Car, enfin, lorsque la loi du 17 mai sévit contre tout outrage à la morale publique et religieuse commis par des écrits ou des paroles, ne verrez-vous pas un outrage de cette espèce dans les vers où le sieur de Béranger dit que l'*Eglise est l'asile des cuistres*, et que *les rois en sont les piliers?*

« Et si la morale religieuse n'est autre chose que la morale enseignée par la religion, n'est-ce pas l'outrager, en effet, que de dénaturer, comme le fait le prévenu dans sa chanson du *Bon Dieu*, l'idée que nous devons avoir de l'Éternel, de qui découle toute morale, puisque sans lui il n'y aurait que des intérêts menaçants et rivaux? N'est-ce pas l'outrager que de faire tenir à Dieu un discours absurde où il désavoue le culte qu'on lui rend, où il se dit

étranger à ce monde, où il engage à ne pas croire un mot de ce qu'apprennent, en son nom, les ministres de la religion, et dans lequel enfin il ne donne aux hommes, pour seule règle de conduite, qu'un précepte de libertinage?

Enfants, ne m'en veuillez donc plus,
Les bons cœurs seront mes élus.
Sans que pour cela je vous noie,
Faites l'amour, vivez en joie ;
Narguez vos grands et vos cafards.
Adieu, car je crains les mouchards.
A ces gens-là si j'ouvre un jour ma porte,
Je veux, mes enfants, que le Diable m'emporte
  Je veux bien que le Diable m'emporte.

Passant ensuite au second chef d'accusation, la *provocation au port public d'un signe de ralliement non autorisé*, M. de Marchangy poursuit ainsi :

« C'est un des stratagèmes les plus familiers aux écrivains de parti, que de chercher à passionner les souvenirs des militaires français, à leur montrer la paix comme un opprobre, et la guerre comme un droit dont ils sont indûment frustrés. Vainement ces braves soldats que la gloire a rendus à la nature ont-ils noblement déposé les armes à la voix du père de la patrie, parce qu'ils savent que son aveu fait seul une vertu du courage; vainement ils se félicitent de retrouver, après un long exil où les condamna la Victoire, et les champs paternels et les affections domestiques.

« Voilà que dans cet Élysée où se repose leur valeur, le serpent de la sédition voudrait ramper entre leurs lauriers, les souiller de son fiel impur, les flétrir d'un souffle de vertige et d'erreur.

« Écoutez les insinuations et les hypocrites doléances que cet esprit de tentation prête à des guerriers fidèles : à l'entendre, ces guerriers ne sont que des êtres humiliés et déchus. Parce que les royaumes ne sont plus jetés devant eux comme une proie, il leur fait répandre des larmes imaginaires sur le malheur de la France, qui, à l'avantage d'être dépeuplée par des triomphes ou ruinée par des revers, subit aujourd'hui une prospérité inespérée sous le joug nouveau de ces Bourbons qui nous gouvernent depuis des siècles.

« Sensibilité homicide qui gémit de ne plus voir l'Europe dévastée! dévouement égoïste qui regrette de ne plus voir les champs de bataille transformés en arènes par l'ambition et l'intérêt personnel!

« Le sieur de Béranger a tenté dans vingt chansons de pervertir ainsi l'esprit militaire; nous en citerons une qui a pour titre *le Vieux Drapeau.*

De mes vieux compagnons de gloire
Je viens de me voir entouré;
Mes souvenirs m'ont enivré,
Le vin m'a rendu la mémoire.
Fier de mes exploits et des leurs,
J'ai mon drapeau dans ma chaumière.
Quand secoûrai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?

Il est caché sous l'humble paille
Où je dors pauvre et mutilé,
Lui qui, sûr de vaincre, a volé
Vingt ans de bataille en bataille!
Chargé de lauriers et de fleurs,
Il brilla sur l'Europe entière.
Quand secoûrai-je, etc.

Ce drapeau payait à la France
Tout le sang qu'il nous a coûté.
Sur le sein de la Liberté
Nos fils jouaient avec sa lance.
Qu'il prouve encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière.
Quand secoûrai-je, etc.

Son aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits.
Rendons-lui le coq des Gaulois;
Il sut aussi lancer la foudre.
La France, oubliant ses douleurs,
Le rebénira, libre et fière.
Quand secoûrai-je, etc.

Las d'errer avec la Victoire,
Des lois il deviendra l'appui.
Chaque soldat fut, grâce à lui,
Citoyen aux bords de la Loire.
Seul il peut voiler nos malheurs :
Déployons-le sur la frontière.
Quand secoûrai-je, etc.

Mais il est là près de mes armes;
Un instant osons l'entrevoir.
Viens, mon drapeau! viens, mon espoir!
C'est à toi d'essuyer mes larmes.
D'un guerrier qui verse des pleurs
Le ciel entendra la prière :
Oui, je secoûrai la poussière
Qui ternit tes nobles couleurs.

« Après avoir entendu de pareils vers, on se demande si c'est bien là le genre de la chanson badine et légère pour laquelle on réclamera votre indulgence. L'auteur appelle cette pièce une chanson ; il la met sur l'air : *Elle aime à rire, elle aime à boire ;* mais tout cela ne saurait détruire son caractère hostile et sombre. Qu'on nous dise en quelle circonstance elle pourrait être chantée sans devenir un manifeste et une offense. Serait-ce dans un repas de corps, dans une garnison, dans une marche militaire, dans les villes ou dans les campagnes? Elle ne peut être chantée que dans un attroupement de conjurés, et pour servir de signal à l'insurrection. Voilà sa vocation, voilà le secret de sa naissance.

« Et la preuve, la voici. »

Ici l'avocat général donne lecture d'une lettre du ministre de la police, M. Mounier, qui dénonce cette chanson comme ayant été répandue et chantée dans les casernes. Il ajoute que cette chanson, imprimée d'abord clandestinement et distribuée à profusion isolée dans l'armée, n'avait été calculée que pour agir sur l'esprit des soldats, et seconder les conspirations militaires qui avaient éclaté coup sur coup : celle de Grenoble, du 26 mars 1821; de Saumur, en décembre de la même année; de Béfort, en 1822; de La Rochelle et du lieutenant-co-

lonel Caron, le 7 mai et le 3 juillet de la même année.

Passant ensuite au troisième chef de prévention relatif aux offenses contre la personne du roi, il cite, entre autres, *L'Enrhumé*, chanson faite sur les nouvelles lois d'exception de mars 1820 :

Quoi ! pas un petit couplet !
Chansonnier, dis-nous donc quel est
Le mal qui te consume ?
— Amis, il pleut, il pleut des lois,
L'air est malsain, j'en perds la voix.
Amis, c'est là,
Oui, c'est cela,
C'est cela qui m'enrhume.

Chansonnier, quand vient le printemps,
Les oiseaux plus gais, plus contents,
De chanter ont coutume.
— Oui, mais j'aperçois des réseaux :
En cage on mettra les oiseaux.
Amis, c'est là, etc.

La Chambre regorge d'intrus ;
Peins-nous l'un de ces bas-ventrus,
Aux dîners qu'il écume.
— Non : car ces gens, si gras du bec,
Votent l'eau claire et le pain sec.
Amis, c'est là, etc

Pour nos pairs fais des vers flatteurs ;
Des Français ce sont les tuteurs :
Qu'à leur nez l'encens fume.
— Non, car ils ont mis de moitié
Leurs pupilles à la Pitié.
Amis, c'est là, etc.

Mais la Charte encore nous défend;
Du roi, c'est l'immortel enfant :

Il l'aime, on le présume.

. . . .

. . . .

Amis, c'est là,
Oui, c'est cela
C'est cela qui m'enrhume.

Les deux lignes de points de ce dernier couplet devinrent l'une des plus sérieuses charges que fit valoir l'avocat-général contre l'accusé.

D'après un système d'interprétation ainsi étendu, l'accusation put s'ouvrir une vaste arène, et M. de Marchangy tira de là des moyens oratoires que les journaux ministériels du temps appelèrent de *premier ordre.*

Cependant, ils les supprimèrent complètement, ainsi que le *Moniteur,* qui n'inséra pas cette partie du réquisitoire, comme si l'on eût trop tard pressenti sur quel terrain glissant s'était engagée la poursuite.

Le réquisitoire se terminait par la péroraison suivante :

« Certes, la gaieté française a des droits ; mais si elle devenait tellement exigeante qu'il fallût lui sacrifier l'honnêteté publique, la religion, les lois, le bon ordre et les bonnes mœurs ; si elle ne devait vivre désormais qu'aux dépens de la décence, de la foi, de la fidélité, mieux vaudraient la tristesse et le malheur ; car du moins il y aurait là de graves

sentiments qui ramèneraient à l'espérance et à la divinité.

« Oui, la gaieté française a bien des droits; mais, au lieu de la chercher dans la fange de l'impudicité et dans l'aride poussière de l'athéisme, qu'elle butine, ainsi que l'abeille, sur tant de sujets aimables et gracieux qu'ont effleurés des chansonniers célèbres, dont la gloire innocente est une des belles fleurs de notre Pinde.

« Eh quoi! serait-elle plus expansive et plus libre, quand, au milieu d'un festin de famille et de bon voisinage, elle aura insulté à la piété d'un convive et blessé ses opinions! quand elle aura appris à l'artisan, au laboureur courbé sous de pénibles travaux, des couplets impies contre une religion qui venait le consoler, et contre un Dieu qui promet d'essuyer les sueurs et les larmes!

« Ah! si le caractère français a perdu de son enjouement, qu'il ne s'en prenne qu'aux déceptions et aux systèmes dont le sieur de Béranger s'est fait l'interprète; qu'il s'en prenne à l'aigreur des discussions politiques, à l'agitation de tant d'intérêts sans frein et sans but, à cette fièvre continue, au malaise de ceux qui, rebutant la société, la nature et la vie, ne trouvent plus en elle ni repos ni bonheur, parce qu'en effet il n'en est pas sans illusions, sans croyances, sans harmonie.

« L'esprit dogmatique a dissipé les illusions; l'es-

prit fort a détruit les croyances; l'esprit de parti a troublé l'harmonie.

« Est-ce donc un des fauteurs de ce triste changement qui doit se plaindre de leurs tristes conséquences! Qu'il ne se plaigne pas non plus si la chanson, par suite de sa décadence et de sa honteuse métamorphose, est venue des indulgentes régions qu'elle habitait jusqu'à ces lieux austères qu'elle n'eût dû jamais connaître; qu'il n'accuse pas d'intolérance et de trop de rigueur des magistrats affligés d'avoir à sévir contre l'abus du talent. Non! qu'il ne les accuse pas; car il lui était plus facile de ne pas publier son ouvrage, qu'il ne l'était à ces magistrats responsables envers la société de rester sourds à la voix de leur conscience en ne réprouvant pas ce que réprouvent la religion, la morale et la loi. »

L'audience, un moment interrompue après ce réquisitoire, fut presque immédiatement reprise, et Me Dupin, chargé de la défense, eut la parole.

« Messieurs les jurés, dit-il, un homme d'esprit a dit de l'ancien gouvernement de la France que c'était *une monarchie absolue tempérée par des chansons*. Liberté entière était du moins laissée sur ce point.

« Cette liberté était tellement inhérente au caractère national, que les historiens l'ont remarquée. — « Les Français, dit Claude de Seyssel, ont toujours eu

licence et liberté de parler à leur volonté de toute sorte de gens, *et même de leurs princes,* non pas après leur mort tant seulement, mais encore de leur vivant et en leur présence. »

« Chaque peuple a sa manière d'exprimer ses vœux, sa pensée, ses mécontentements : l'opposition du taureau anglais éclate par des mugissements ; le peuple de Constantinople présente ses pétitions la torche à la main ; les plaintes des Français s'exhalent en couplets terminés par de joyeux refrains.

« Cet esprit national n'a pas échappé à nos meilleurs ministres, pas même à ceux qui, d'origine étrangère, ne s'étaient pas crus dispensés d'étudier le naturel français. Mazarin demandait : — Eh bien ! que dit le peuple du nouvel édit? — Monseigneur, le peuple chante. — *Le peuple cante*, reprenait l'Italien, *il payera;* et, satisfait d'obtenir son budget, le Mazarin laissait chanter.

« Cette habitude de faire des chansons sur tous les sujets, sur tous les évènements, même les plus sérieux, était si forte et s'était tellement soutenue, qu'elle a fait passer en proverbe qu'en France *tout finit par des chansons.* La Ligue n'a pas fini autrement : ce que n'eût pu faire la force seule, la *Satire Ménippée* l'exécuta.

Que de couplets vit éclore la Fronde ! Les baïonnettes n'y pouvaient rien.

Au qui-vive d'ordonnance,
Alors prompte à s'avancer,
La chanson répondait : *France!*
Les gardes laissaient passer.

« Aujourd'hui qu'il n'y a plus de *monarchie absolue*, mais un de ces gouvernements nommés *constitutionnels*, les ministres ne peuvent plus supporter la plus légère opposition ; ils ne veulent pas que leur pouvoir soit tempéré, *même par des chansons*. Leur susceptibilité est sans égale... Ils n'entendent pas la plaisanterie... et, sous leur domination, il n'est plus vrai dire : *Tout finit par des chansons*, mais : *Tout finit par des procès.*

« Nous allons donc plaider. Les chansons de M. Béranger sont déférées aux tribunaux.

« M. l'avocat général a fait de ces chansons le plus grand éloge auquel leur auteur pût aspirer : il a prétendu que ce n'étaient point de véritables chansons, mais des *odes*. Il est vrai qu'il n'a vu là qu'une altération du genre : à l'en croire, on ne devrait regarder comme chansons proprement dites que les ponts-neufs et les couplets de pure gaieté. Nous, au contraire, nous trouvons ici un perfectionnement qui tient, pour les chansons comme pour tout le reste, à l'élan général de tous les esprits.

« Oui, j'en conviendrai, les chansons de Béranger ne sont pas des *vers à Chloris ;* plusieurs d'entre elles s'élèvent jusqu'à l'*ode :* excepté quelques

rondes consacrées au vin et à l'amour, notre poète célèbre plus volontiers la bravoure, la gloire, les services rendus à la patrie, l'amour de la liberté... »

Ici l'avocat traçait de Béranger un portrait qui est resté vrai.

« Un auteur, dit-on, se peint dans ce qu'il écrit. Nous trouvons le caractère de Béranger dans ses ouvrages. Indépendant par caractère, pauvre par état, content à force de philosophie, n'attaquant que le pouvoir et les abus, et, du reste, pouvant dire de lui ce que bien peu de gens aujourd'hui pourraient dire d'eux-mêmes : *Je n'ai flatté que l'infortune.* »

Le défenseur, après avoir retracé l'histoire des chansons parues depuis six ans et qu'on incriminait alors, fait saillir la sécurité profonde avec laquelle Béranger avait pu, depuis 1815, faire paraître, vendre, réimprimer son premier volume. Puis, racontant l'odieuse dénonciation de la *Gazette de France*, qui mit l'autorité en mesure de sévir, la destitution qui précéda la poursuite du délit, il flétrit ainsi cette persécution :

« Il n'y avait encore, dit-il, qu'un simple réquisitoire; mais comme, d'après la jurisprudence introduite sous le ministère actuel, tout homme dénoncé est nécessairement coupable, on débuta par priver M. Béranger de son emploi.

« Je pourrais m'élever ici contre cet injuste système du ministère actuel d'exiger de tous les fonctionnaires un dévouement absolu à ses volontés et même à ses caprices; de ne laisser à personne ce qu'on a toujours appelé la liberté de conscience; de dire aux électeurs, par exemple : Vous nommerez nos candidats, ou vous serez incontinent destitués; aux députés, vous voterez pour nous et avec nous, ou bien vous perdrez vos places; de vouloir ainsi associer à son action ce qu'on appelle aujourd'hui des *hommes sûrs* pour tous les emplois, pour toutes les fonctions!... et de pousser la tyrannie jusqu'à dire, même à ceux qui ne font que des chansons : Vous chanterez pour nous, ou vous serez destitués!..

« Mais, nous dit-on, était-il possible de tolérer dans l'instruction publique un employé qui professait de pareilles maximes? — Je réponds d'abord pour le sieur Béranger qu'il n'était pas dans le conseil royal d'instruction publique; il était dans un coin du tableau, placé dans un endroit où il ne pouvait faire de sottises.... il était simple expéditionnaire. Il observait... et, quand il se présentait un sujet de chanson, il chansonnait.

« D'ailleurs, on ne l'a pas destitué pour avoir fait des *chansons immorales* : celles que l'accusation a qualifiées ainsi appartiennent toutes au volume publié en 1815. C'est donc en 1815 qu'il eût fallu le destituer; car alors, apparemment, comme aujour-

d'hui, il était défendu d'offenser la morale.... Mais l'auteur n'avait pas encore fait cette foule de chansons *politiques antiministérielles* et *antijudiciaires*, qui seules ont irrité contre lui; il n'avait pas encore célébré dans ses vers les *missionnaires*, les *capucins*, et tous ceux qui disent à l'envi l'un de l'autre :

Éteignons les lumières
Et rallumons le feu.

« Et ici, Messieurs les jurés, avant d'aborder la discussion de chacun des chefs d'accusation, permettez-moi quelques considérations générales.

« D'abord, le premier sentiment que fait naître ce procès, c'est l'étonnement.

« Un procès pour des chansons!... en France!... Et cela vous explique, Messieurs, l'immense affluence que nous voyons au Palais. Dans tous les cercles on s'est dit : Allons voir ce singulier procès; on n'en a jamais vu de semblable : jamais on n'en verra de pareil. Profitons de l'occasion. Des gens moins frivoles l'ont regardé comme imprudent, et surtout comme impolitique. Presque tous se sont écriés : Quelle maladresse! Que c'est mal connaître le cœur humain! On veut arrêter le cours d'un recueil de chansons, et l'on excite au plus haut point la curiosité publique. On voudrait effacer des traits qu'on regarde comme injurieux, et,

de passagers qu'ils étaient par leur nature, on les rend éternels, comme l'histoire à laquelle on les associe. Au lieu de les détourner de soi, on vient avouer qu'ils ont frappé droit au but, on se dit percé de part en part! Rappelez-vous donc ce qu'on lit dans Tacite : « Les injures qu'on méprise « s'effacent; celles qu'on relève, on est censé les « avouer. » *Spreta exolescunt; si irascaris, agnita videntur.*

« M. de Lauraguais écrivait au parlement de Paris : Honneur aux livres brûlés. Il aurait dû ajouter : Profit aux auteurs et aux libraires! Un seul trait suffira à le prouver. En 1775, on avait publié contre le chancelier Maupeou des couplets satiriques, au nombre desquels se trouvait celui-ci :

Sur la route de Chatou
Le peuple s'achemine,
Sur la route de Chatou,
Pour voir la f..... mine
Du chancelier Maupeou,
Sur la rou...
Sur la rou...
Sur la route de Chatou.

« Faire une chanson contre un chancelier, et même contre un garde-des-sceaux, c'est un fait grave. Meaupeou, piqué au vif, fulminait contre l'auteur, et le menaçait de tout son courroux s'il était découvert. Pour se mettre à l'abri de la colère ministérielle, le rimeur se retira en Angleterre, et

de là il écrivit à Maupeou, en lui envoyant une nouvelle pièce de vers : « Monseigneur, je n'ai ja-
« mais désiré que 3,000 francs de revenu ; ma pre-
« mière chanson, qui vous a tant déplu, m'a pro-
« curé, uniquement parce qu'elle vous avait tant
« déplu, un capital de 30,000 francs, qui, placé à
« 5 pour 100, fait la moitié de ma somme. De grâce,
« montrez le même courroux contre la nouvelle
« satire que je vous envoie, cela complétera le re-
« venu auquel j'aspire, et je vous promets que je
« n'écrirai plus. »

Ici, le défenseur détermine la véritable cause du procès. Il n'y voit qu'une vengeance ministérielle exercée par des hommes dont l'amour-propre trop sensible avait été vivement blessé. Après avoir fait ressortir l'embarras de l'accusation, la discordance des réquisitoires et des ordonnances sur le nombre des chansons coupables, sur la question de prescription, il démontre que l'action, singulière dans la forme, ne l'est pas moins dans le fond, et poursuit ainsi :

« La justice distributive ne s'exerce qu'à l'aide d'une foule de distinctions. Dans les accusations de la presse, il faut surtout éviter de confondre les divers genres. S'agit-il d'un livre d'éducation, soyez sévère, punissez le moindre écart. Non-seulement toute fausse maxime, toute idée trop libre est pernicieuse dans ces sortes d'ouvrages, mais

l'équivoque même doit en être bannie. La jeunesse ne doit lire que dans le livre de la vertu.

« Avez-vous à juger un sermonnaire : si, aux maximes de la charité chrétienne, l'imprudent orateur a substitué le langage de la haine et des partis ; si, sous prétexte d'attaquer les vices, il en a tracé le tableau avec le pinceau de l'obscénité, punissez avec sévérité le prédicateur qui a perdu de vue le véritable esprit de son ministère, et qui s'en est permis un coupable abus.

« Que, dans un ouvrage sur la politique, on excuse, on justifie, ou même que l'on conseille le régicide, comme l'ont fait les jésuites, condamnez l'ouvrage et l'auteur, tout ainsi que le parlement condamna jadis les jésuites et leurs doctrines.

« Mais si, dans une tragédie, on poignarde Agamemnon, direz vous également qu'on met le régicide en action? Non, Messieurs, vous n'y verrez qu'un sujet habilement traité, où l'auteur, suivant les règles de son art, nous conduit au dénouement par la terreur et la pitié.

« Lorsque, dans un poème moins sérieux, vous voyez *Henri V* en bonne fortune, déguisé en matelot à la taverne du *Grand-Amiral*, sous l'escorte du plus mauvais sujet des trois royaumes ; lorsque, dans *la Partie de chasse de Henri IV*, on nous représente sur la scène le bon roi mettant le couvert avec la fille de Michau, et la poursuivant autour de

la table pour lui dérober un baiser, en conclurez-vous que, par ces jeux scéniques, on veut avilir les rois et diminuer le respect dû à la royauté? — Non, Messieurs, vous ne verrez encore là que l'effet d'un art permis.

« De quelle liberté plus grande encore ne doit pas jouir le plus léger de tous les poèmes, la chanson !

« Faisons attention, d'ailleurs, au goût que notre nation a manifesté de tout temps pour ce genre de composition. Vainement on nous dit d'un air sombre que *le Français n'a plus son ancienne gaieté ;* j'en demande pardon au ministère public. La gaieté de nos pères est encore celle de leurs enfants ; aucune loi, aucun procès ne pourra nous empêcher de rire, et la gaieté franche, ainsi que la bravoure, seront toujours les traits les plus marqués du caractère français.

« Boileau nous dit :

Le Français, né malin, créa le vaudeville.
. . . .
La liberté française en ses vers se déploie.

« Voilà les règles de la matière; je puis bien, ce me semble, invoquer devant vous le législateur du Parnasse dans la cause d'un de ses plus fidèles sujets.

« Enfin, Messieurs, j'aurais bien encore le droit de faire une observation préliminaire :

Les vers sont enfants de la lyre :
Il faut les chanter, non les lire.

« Aussi dit-on communément que *c'est le ton qui fait la musique*. Il ne faut donc pas juger d'une chanson par ce qu'elle peut être dans la bouche d'un greffier, encore bien que celui-ci ait lu avec une grâce à laquelle ses prédécesseurs ne nous avaient pas accoutumés (Murmure d'approbation dans l'auditoire). Il ne faut même pas en juger par ce qu'elle peut être dans la bouche du ministère public ; sa voix est habituée à de trop sévères accents. Les chansons qui nous sont déférées n'ont pas été composées sur *l'air de l'accusation*, ni faites pour être débitées gravement par gens en robe et en bonnet carré.

« Chez ce peuple ami des arts et doué d'une sensibilité si vive, où la justice n'était pas seulement une manière de voir et de raisonner, mais aussi une manière de sentir et d'être touché; devant ce tribunal où Sophocle, pour repousser une demande en interdiction, n'eut besoin que de réciter les beaux vers de son *OEdipe*, on n'eût pas manqué d'ordonner d'*office* que ces couplets, ou, si l'on veut, ces *odes*, seraient chantés à l'audience par les voix les plus mélodieuses, et sous la protection des plus délicieux instruments... Si ce secours nous est ravi, j'espère au moins, Messieurs, que vous nous en tiendrez compte. »

Après avoir passé en revue les divers chefs d'accusation, le spirituel défenseur en appela aux droits de la gaieté française, à ceux de la liberté attachée à ce genre léger de composition qu'on appelle des chansons, et termina ainsi :

« Est-ce donc là le coupable, l'athée, l'homme immoral, le séditieux que poursuit le ministère public? Ne s'est-il pas peint lui-même dans ses vers :

Je ne sais qu'aimer ma patrie....
. . . .
Je n'ai flatté que l'infortune.....

J'aime à fronder les préjugés gothiques
Et les cordons de toutes les couleurs;
Mais, *étrangère aux excès politiques*,
Ma liberté n'a qu'un chapeau de fleurs.
Diogène,
Sous ton manteau,
Libre et content, je ris, je bois sans gêne;
Diogène,
Sous ton manteau,
Libre et content, je roule mon tonneau.

« Briserez-vous, Messieurs, ce modeste asyle que sut respecter un conquérant? Troublerez-vous une existence paisible, qui s'écoule tranquillement au sein de la plus douce et de la plus pure amitié? Partagerez-vous l'indignation qu'on a voulu vous inspirer contre un pauvre chansonnier? Ajouterez-vous à la rigueur anticipée d'une destitution dont rien ne justifie du moins la précipitation? Allez-vous, sérieusement, encourir aux yeux d'un malin

public, le reproche, — j'ai presque dit le ridicule,— d'avoir transformé des chansons en crime d'Etat! En ne mettant aucune distinction entre le vaudeville et les autres genres de compositions littéraires ou scientifiques, confondrez-vous ainsi les idées et les principes?... Ah! Messieurs, si l'on eût déféré une pareille cause au jugement de *nos bons aïeux,* ils auraient secoué la tête en murmurant entre leurs dents: *Chansons, que tout cela!* et ils eussent fait ainsi preuve d'esprit autant que de justice. »

On comprend combien ce plaidoyer spirituel, incisif, dut plus d'une fois égayer l'auditoire et remuer la bile de l'avocat-général, le si bilieux Marchangy. Il répliqua avec aigreur, laissant percer son dépit à chaque mot. D'abord, il s'en prit à M. Dupin, « doué d'une intarissable surabon-« dance de plaisanteries, et qui avait dû sentir redou-« bler sa vocation dans une cause dont son client « s'était promis de chansonner tous les actes. » Puis il s'en prit au public, qui s'était permis de rire, et tança vertement « l'hilarité de cet auditoire « oisif qu'attire ici un frivole instinct de curiosité. »

Enfin, il rentra dans les points de la cause, et, après avoir essayé de réfuter les moyens du défenseur, il termina par ce sombre tableau :

« On vous dit : Ces poésies sont, il est vrai, obscènes, impies, séditieuses; *mais ce sont des chansons*. Elles peuvent ravir à la jeune fille sa pudeur,

à l'épouse sa chasteté conjugale, au chrétien sa foi, au soldat sa fidélité, au pauvre ses consolations; *mais ce sont des chansons*. Elles prodiguent le sarcasme et la dérision, non-seulement aux ministres de l'Eglise, mais encore à tous ceux qui s'y rassemblent pour prier; elles essaient de glacer par le ridicule des pratiques religieuses déjà ralenties par le scepticisme et l'indifférence; *mais ce sont des chansons*. Elles jettent dans les cœurs ces folles semences qui ne peuvent produire que l'amertume; elles attisent une sorte de défiance et de haine entre toutes les classes de la société; *mais ce sont des chansons*. Elles excitent à déployer, comme signe de ralliement et de révolte, ce drapeau qu'il ne faudrait déployer que pour faire sécher le sang et les larmes dont il est abreuvé; *mais ce sont des chansons*.

« Ce langage, Messieurs, serait imprudent et irréfléchi dans la bouche des gens du monde; mais il serait une lâche apostasie dans la nôtre, puisque nous devons faire exécuter les lois; et il serait un parjure dans la vôtre, puisque vous avez juré de prononcer en votre âme et conscience sur les faits qui vous seront soumis. »

M. Dupin répliqua à son tour. Après avoir rejeté sur l'accusation la responsabilité du ton léger qu'elle lui reprochait, il dit que, traiter avec sérieux les reproches adressés à Béranger, c'eût été les ac-

cepter ; qu'il fallait rendre aux couplets leur véritable caractère, et qu'il ne fallait pas que le commentaire fût plus lourd que le texte.

Rentrant ensuite dans les chefs d'accusation, il prouva que Béranger n'avait pas excédé les limites du genre ; qu'en attaquant les travers et les ridicules de certains ministres de la religion, il avait montré du respect pour la religion, parce que attaquer les abus, c'est respecter la chose. Puis, devenant agressif sur le fait *d'outrage à la dignité royale :*

« On a voulu écarter, dit-il, des ministres chansonnés par Béranger et de quelques autres individus qui se trouvent dans le même cas, le reproche d'avoir agi par passion et par ressentiment. Sont-ce les ministres, a-t-on dit, qu'on a voulu chansonner dans le couplet *Que font ces nains ?...*

« Ah ! sans doute, ceux que Béranger a offensés n'ont pas eu la maladresse d'agir à découvert ! Ils n'avaient garde de venir vous dire ingénuement : C'est nous qu'on a voulu célébrer dans ce couplet ; cette lettre que vous voyez, cette majuscule, cette initiale, eh bien ! c'est la première lettre de mon nom ! vengez-moi. Mais les uns se sont appuyés du nom de Dieu, et les autres de la personne du roi, afin de ne paraître défendre que la cause des bonnes mœurs, de la religion et de la légitimité. Voilà le langage détourné de l'homme qui dissimule son ressentiment pour mieux venger son injure : il

n'ose s'en plaindre, mais elle vit au-dedans de lui-même : *vivit sub pectore vulnus.* »

« Vous poursuivez, ajouta gravement l'avocat, la punition *d'offenses personnelles* à la majesté royale. Mais avez-vous consulté l'offensé ? Avez-vous son agrément pour faire un procès en son nom ? On ne peut agir d'office pour procurer aux gens une satisfaction qu'ils ne demandent pas. Du temps de Louis XII aussi, il y avait des magistrats qui savaient accuser au besoin, et pourtant ils ne se croyaient pas dispensés de consulter le roi lorsqu'il s'agissait de sa personne. On pressait Louis XII de faire punir... Il ne le voulut pas. De tels traits, dit-on, ne sont pas rares ; j'ajoute qu'il n'y a pas d'inconvénient à les multiplier ; et, certes, il eût mieux valu ajouter à l'histoire une page comme celle de Louis XII, que d'y ajouter une page de ridicule, parce qu'il paraîtra inconcevable qu'à l'époque où nous nous trouvons, on ait rassemblé douze jurés, occupé toute une Cour, enlevé des magistrats et des citoyens à de graves ou d'utiles occupations, pour prononcer sur des couplets de chansons.

« Mais de ces chansons, l'une, dit-on, excite à la révolte ! J'ai déjà prouvé que non. Qu'est-ce que provoquer au crime ? c'est exhorter ouvertement à le commettre, c'est dire : *Prenez, partez, marchez.*

L'avocat général interrompant : « Il dit : *Déployons-le.* »

— « Ajoutez donc *sur la frontière*, répliqua M. Dupin avec chaleur. Eh quoi! lorsqu'un sens généreux s'offre à la pensée, quand les termes ne présentent aucune équivoque, quand la défense est appuyée sur l'explication donnée par l'auteur lui-même, n'est-il pas inouï qu'on s'attache obstinément à un sens détourné et que l'on se consume en efforts pour rendre criminel ce qui est innocent? Ne serait-il pas temps enfin de renoncer à ce funeste système d'interprétations, de conjectures et d'insinuations perfides, incessamment démenties par ceux dont on veut à toute force traduire la pensée?

« Un mot en terminant. Ces pauvres chansons sont-elles bien capables de causer tout le mal qu'on dit? Non, Messieurs, elles ne produiront pas ces sinistres effets; elles n'inspireront que la gaieté; et ceux à qui elles déplaisent auront seulement à se reprocher d'avoir accru la vogue de ces chansons et de l'avoir rendue plus durable par une accusation aussi étrange qu'irréfléchie. »

M. le président Larrieux résuma ensuite les débats; puis les questions suivantes furent posées au jury :

« 1° Pierre-Jean de Béranger est-il coupable d'avoir commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs, en composant, faisant imprimer, publiant, vendant et distribuant un ouvrage en deux volumes, ayant pour titre *Chansons*, et renfermant notamment les

chansons ayant pour titre *la Bacchante, ma Grand'-Mère, Margot?*

« 2° Est-il coupable d'avoir commis le délit d'outrage à la morale publique et religieuse, en composant, publiant, etc., notamment les chansons suivantes : *Deo gratias d'un Epicurien; la Descente aux Enfers; mon Curé; les Capucins; les Chantres de paroisse; les Missionnaires; le Bon Dieu;* et le troisième couplet de la chanson intitulée *la Mort du roi Christophe?*

« 3° Est-il coupable d'avoir commis le délit d'offense envers la personne du roi, en publiant notamment : le septième couplet de la chanson intitulée *le Prince de Navarre;* le quatrième couplet de la chanson intitulée *le Bon Dieu;* le sixième couplet de la chanson intitulée *l'Enrhumé;* le dernier couplet de la chanson intitulée *la Cocarde blanche?*

« 4° Est-il coupable d'avoir provoqué au port public d'un signe extérieur de ralliement non autorisé *par le roi*, en publiant notamment la chanson intitulée *le Vieux Drapeau?* »

Les débats clos, et pendant que les jurés délibéraient, la chanson ayant pour titre : *Adieux à la campagne*, copiée à un grand nombre d'exemplaires, fut publiquement distribuée au tribunal. Jetant un dernier regard sur les champs, le poète, dans cette composition mélancolique, disait avec résignation :

Soleil si doux, au déclin de l'automne,
Arbres jaunis, je viens vous voir encor.
N'espérons plus que la haine pardonne
A mes chansons leur trop rapide essor.
Dans cet asyle où reviendra Zéphire,
J'ai tout rêvé, même un nom glorieux.
Ciel vaste et pur daigne encore me sourire :
Échos des bois, répétez mes adieux.

. . . .
. . . .

Sur ma prison vienne au moins Philomèle ;
Jadis un roi causa tous ses malheurs.
Partons. J'entends le geôlier qui m'appelle
Adieu les champs, les eaux, les prés, les fleurs.
Mes fers sont prêts. . . . .
. . . .

Il ne se trompa pas. Après trois quarts d'heure passés dans la salle des délibérations, le chef du jury rapporta les réponses suivantes :

Sur la première question, *non*, le prévenu n'est pas coupable.

Sur la deuxième question, *oui*, le prévenu est coupable, à la majorité de 7 voix contre 5.

Sur la troisième question, *non*.

Sur la quatrième, *oui*, à la majorité de 7 voix contre 5.

Sur ces réponses, la cour rendit un arrêt qui condamnait Béranger en trois mois de prison, 500 fr. d'amende, en l'affiche et l'impression de l'arrêt au nombre de 1,000 exemplaires, à ses frais; déclare la saisie de l'ouvrage, en ordonne la sup-

pression, et la destruction des exemplaires saisis et de ceux qui pourraient l'être ultérieurement.

M. de Marchangy attendait une condamnation plus rigoureuse.

Béranger, au sortir de l'audience, eut peine à se soustraire à l'ovation que lui préparait la foule. Il ne put échapper au triomphe qu'en sortant du palais par un escalier réservé.

Ce procès ne finit pas là.

Il fut interdit aux journaux de le publier. Ils ne purent reproduire que l'acte d'accusation et le réquisitoire. La censure, « qui, disait M. Marchangy, n'a pas été instituée pour le plaisir des lecteurs, » avait supprimé la plaidoirie de M. Dupin. Le boutefeu du parti réactionnaire, *le Drapeau blanc*, après ces mots : *Me Dupin prend la parole*, avait laissé une colonne de blanc après laquelle venait la réplique de l'avocat général, « qui réfuta victorieusement *ce qui précède*. »

La presse libérale se souleva contre cette illégalité. M. Dupin, sur une consultation signée de trente-deux avocats du barreau de Paris, établissant « que, sous l'empire d'une Charte qui proclamait la publicité des débats en matière criminelle, il ne pouvait être interdit de publier un acte éminemment public, » publia, de concert avec le libraire Baudouin, une brochure ayant pour titre : *Procès fait aux chansons de P.-J. de Béranger*,

contenant les chansons incriminées, le réquisitoire de M. de Marchangy, le plaidoyer de Me Dupin, l'arrêt de renvoi et autres pièces. (Paris, chez les marchands de nouveautés, 1821. In-8.)

En tête était un *avis au lecteur impartial*, dans lequel on faisait parler Béranger à la première personne.

De là grande colère du parquet.

Le petit volume fut poursuivi. Mais Béranger, qui, d'après l'*avis au lecteur*, semblait en être l'éditeur, fut renvoyé absous ainsi que l'imprimeur Baudouin.

On publia également la relation de ce nouveau procès sous le titre de : *Procès fait à MM. de Béranger et Baudouin, prévenus, l'un comme éditeur, l'autre comme imprimeur, d'avoir publié textuellement et dans son entier l'arrêt de la chambre du 27 novembre 1821, qui renvoie M. de Béranger devant la Cour d'assises comme auteur des chansons relatées dans ledit arrêt.* (Paris, de l'imprimerie de Baudouin, 1821. In-18.)

Cette fois, ce ne fut pas le parquet qui poursuivit, ce fut la police; et, malgré sa surveillance, cinq éditions clandestines de ces deux petits livres furent successivement imprimées, soit à Bruxelles, soit à Paris.

On comprend quelle sympathie devait inspirer Béranger pour que de telles publications pussent

devenir des œuvres successives de spéculation.

Après sa condamnation, du reste, le poète eut à subir une persécution véritable. Mais alors déjà étaient tracés par des maîtres de magnifiques portraits de son caractère et de ses œuvres. Dans son *Essai sur la poésie légère*, M. de Jouy caractérisait ainsi ses ouvrages :

« Il est un poète doué de la grâce et de la finesse « d'Horace, d'un esprit à la fois philosophique et « satirique, d'une âme vive et tendre, d'un carac- « tère qui, sympathisant avec toutes les gloires, avec « tous les maux de son pays, s'assied, la lyre en « main, sur le tombeau des braves et fait répéter à « la France en deuil les plaintes harmonieuses qu'il « exhale dans ses chants sans rivaux et sans mo- « dèles.

« J'ai nommé Béranger.

« Poète national, il a créé pour nous ce genre « de chansons, et s'est fait une gloire à part dans « toutes les autres. Par un talent, ou plutôt par un « charme qu'il a seul possédé, il a su rassembler « dans des poèmes lyriques de la plus petite pro- « portion, la grâce antique et la saillie moderne, « la poésie philosophique et le trait de l'épigramme, « la gaieté la plus vive et la sensibilité la plus pro- « fonde, en un mot tout ce que l'art a de plus raf- « finé, tout ce que la nature a de plus aimable. »

D'autre part, la *Revue de la presse* appréciait ainsi le caractère de Béranger :

« Si Béranger est remarquable par l'élévation de « son génie, il l'est encore plus, peut-être, par l'é- « lévation de son caractère. A une époque de cor- « ruption générale, Béranger est toujours resté un « simple chansonnier, pauvre et indépendant, ne « flattant que les vaincus, ne mendiant ni faveurs, « ni places, refusant d'ouvrir à la fortune quand « elle vient frapper à sa porte, et vivant au milieu « de Paris comme un philosophe au milieu de « Rome et de Sparte. Si Béranger eût tenu de sa « famille un héritage de 2,000 francs de rente, ja- « mais il n'eût spéculé sur le produit de ses ou- « vrages. Il n'est personne au monde à qui il ré- « pugne plus qu'à Béranger de faire de la poésie « métier et marchandise. »

On ne saurait, de nos jours, se faire une idée de l'intérêt que trouvait alors le poète dans l'opinion publique : traduit devant des juges, il avait pu se voir l'objet d'une sympathie comme jamais accusé n'en avait inspiré peut-être. Condamné, il vit cette sympathie s'accroître. Ce fut une véritable explosion : on eût dit que la France se croyait en cause avec lui. Ce ne furent de toutes parts, depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus infimes, que des approbations, des encouragements, des offres les plus délicates, des témoignages d'intérêt le plus

affectueux et le plus dévoué. En France, la sympathie publique est assez généralement du côté des persécutés, surtout quand les victimes sont de nobles et dignes martyrs de quelque sainte cause; mais cette fois elle dépassa tout ce qu'on pourrait dire : si le chantre du peuple eût prévenu du jour où il devait se rendre en prison, tout ce qu'il y avait d'hommes généreux en France l'eût escorté, et l'heure de son écrou eût été une heure de triomphe.

Dans son aveuglement, le pouvoir ne sut pas apprécier la portée de ces si sympathiques sentiments; il ne vit là qu'une occasion ou un prétexte d'opposition mesquine, quand, en réalité, c'était un temps, un évènement, un de ces élans d'aspiration nationale dont le poète national avait, par ses chants, provoqué l'explosion, et qui se produisait alors comme un avertissement bénévole ou comme une impérieuse leçon.

Le gouvernement de la Restauration ne sut voir ni l'un ni l'autre.

Le bandeau qu'il avait sur les yeux sembla s'épaissir de plus en plus.

Quant au poète, il était aisé de prévoir ce qui arriva : sa popularité s'en accrut, et sa verve redoubla.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE. — Béranger à Sainte-Pélagie. — Cauchois-Lemaire, de Jouy, Fontan, Paul-Louis Courier, ses compagnons de captivité. — Vœux, dons, visites, encouragements que reçoit le poète en prison. — Ses chants à Sainte-Pélagie. — Sa popularité continue de s'accroître. — Sa sortie de prison. — M. J. Lafitte. — Béranger rue des Martyrs. — Manuel. Son intimité avec Béranger. Son expulsion de la Chambre des députés.

Loin de se démentir, l'intérêt public qu'avait inspiré Béranger prévenu ne fit que s'accroître quand il fut condamné. Dans le mois qui avait suivi sa condamnation, en janvier 1822, il s'était constitué prisonnier à Sainte-Pélagie; mais, quelque vives que fussent les sympathies qui l'y avaient accompagné, cette prison n'en était pas moins une prison.

Il occupait une cellule située au premier étage de la cour dite *Cour du milieu*. Cette cellule était assez proprette, assez confortable pour une cellule : un lit à deux matelas, un petit bahut, deux ou trois chaises, une table avec plumes, encre, papier, une cheminée où flambaient quelques bûches. Comme unique objet de luxe était, sur une des parois du mur trop dégradé par l'humidité, un lambeau de



Béranger à Sainte-Pélagie

tapisserie représentant un congrès d'amours ailés assez mal à leur aise dans une prison.

Les premières heures que passa là Béranger furent tristes. Il en parlait un jour ainsi à quelques amis :

« — Quelque préparé que l'on soit, disait-il, à la prison, les premiers moments qu'on y passe sont navrants. Dès que l'on entend bruyamment refermer sur soi les portes de sa cellule, à l'idée de cette séquestration violente avec les sensations extérieures du monde vivant, l'âme se resserre ; le bruit des pas du geôlier qui s'éloigne est pendant quelques instants encore une espérance. Quand le bruit cesse, ce filon d'espérance s'évanouit, et le silence qui suit attriste et fait mal.

« Ce fut là, du moins, ce que j'éprouvai.

« Un incident vint, en quelque sorte, régulariser le cours de cette foule de pensées sombres qui m'obsédaient. Une hirondelle probablement acclimatée vint s'abattre sur ma croisée. Frétillante aux rayons d'un soleil assez chaud pour la saison, elle se mit à gazouiller ; ce fut la première visite que je reçus. L'idée me vint d'en prendre note, et ce que j'écrivis rend mieux que tout ce que je pourrais dire mes sensations de ce moment. Le voici : « Une hirondelle « est venue se poser sur les barreaux de ma geôle. « Elle gazouille… Que dit-elle ? Est-ce une crainte « qu'elle exprime ? Est-ce une espérance ? Est-ce

« une joie ?... J'envie son sort... Hirondelle, parle-
« moi du monde, à moi qui en suis séquestré... Dis-
« moi tes joies et tes chagrins; conte-moi tes naïves
« espérances... Mon cœur n'est pas vierge de con-
« fidences, mais pour le moment plus d'amie
« autour de moi... sois cette amie... Elle s'envole !
« Sois heureuse, oiseau du ciel, va dire à Dieu
« qu'un enfant de la terre souffre !... »

« J'en étais là de mon découragement moral, lorsque la voix d'un prisonnier employé comme *auxiliaire*, et balayant le préau sur lequel prenait jour ma geôle, vint me rendre à moi-même; il chantait ce couplet d'une de mes dernières chansons :

Parmi mes amis, peut-être,
Bientôt chantant mon retour,
Je verrai naître et renaître
L'aurore d'un plus beau jour.
L'Allégresse que j'encense
A mon paquet met la main;
Fouette cocher ! dit l'Espérance ;
Et me voilà sur le chemin.

« Il a raison, ce prisonnier, me dis-je ; l'espérance est un mot de Dieu. Espérons.

« Et, me rapprochant du feu, je me mis à tisonner mes bûches. Sous le prestige de l'espérance, et l'imagination aidant, les sensations extérieures du monde vivant m'apparurent moins sombres, et mon âme acquit assez de force pour les regarder désormais en face.

« Ce fut ma première et ma dernière faiblesse pendant tout le temps que je passai en prison. »

Le lendemain de son emprisonnement, les distractions ne lui manquèrent plus, et son isolement cessa. La cellule qu'il occupait devint un but de pèlerinage et de vœux.

Parmi tous ces visiteurs étaient non-seulement des amis, mais encore des personnes qui ne le connaissaient que de nom, et qui tenaient à honneur de voir le chansonnier courageux qui osait chanter la révolution et la gloire à une époque où la révolution était honnie et la gloire méconnue. L'étonnement de ces derniers était grand de voir tant de verve patriotique et de courage dans un corps de si peu d'apparence. En effet, Béranger était alors d'une constitution très-délicate, très-maigre, très-chétive. Il avait une petite poitrine toute rentrée, et à peine le souffle ; il fut ainsi jusqu'à quarante-cinq ans. Seulement, il mangeait énormément. Ressemblance bizarre ! tel le rossignol, le chantre le plus mélodieux de la création : l'un des animaux à l'apparence la plus chétive, en est aussi le plus vorace !

Béranger, à Sainte-Pélagie, avait pour compagnons de captivité Cauchois-Lemaire, de Jouy, Fontan, Paul-Louis Courier, et autres soldats intellectuels du temps, qui, au nom du patriotisme et de la liberté, faisaient alors au pouvoir une rude guerre. Ce qu'ils émettaient en idées généreuses,

le pouvoir le leur rendait en emprisonnement : chacun sa monnaie. La Restauration avait des verroux pour tous les genres d'intelligence, et, comme aux beaux temps monarchiques du *bon plaisir*, les clefs de toutes les bastilles étaient appendues, sinon à la ceinture de toutes les courtisanes titrées, du moins au scapulaire de tous les cafards de cour.

Mais malgré les foudres de son clergé, les dépits de ses ministres, les colères de ses courtisans ; malgré l'éclat de ses procès, les rigueurs de ses parquets, les sentences de ses juges, le rossignol en cage ne cessa pas de chanter.

A peine sous les verroux, il chanta la liberté :

D'un petit bout de chaîne
Depuis que j'ai tâté,
Mon cœur en belle haine
A pris la liberté.
Fi de la liberté !
A bas la liberté !

Des chasseurs du département d'Ille-et-Vilaine lui envoyaient une bourriche garnie d'excellent gibier, et la ronde *la Chasse*, d'un si merveilleux entrain, leur était adressée en guise de remerciement :

Grâce à votre bourriche pleine
De gibier digne d'un glouton,
Tonton, tonton, tontaine, tonton !
Joyeux chasseurs d'Ille-et-Vilaine,
De votre cor je prends le ton,
Tonton, tontaine, tonton.

Des habitants de Semur lui envoient un panier de vin de Chambertin et de Romanée avec cette lettre :

« Monsieur, par jugement des Semurois, vous « êtes bien et duement convaincu d'essayer de gué- « rir des gens incurables. Avant que cette folie « vienne à l'état chronique, nous vous envoyons un « panier de vin de Chambertin et de Romanée, en « vous ordonnant des douches intérieures pendant « votre séjour en prison. »

A cet acte de sollicitude et de sympathie, Béranger répond par la piquante et charmante ironie ayant pour titre : *Ma Guérison.*

J'espère
Que le vin opère ;
Oui, tout est bien, même en prison,
Le vin m'a rendu la raison.

D'autres Bourguignons lui envoient des vins des différents crus les plus renommés ; il les remercie par la chanson *l'Agent provocateur.*

Avec son habit un peu mince,
Avec son chapeau goudronné,
Comme l'honneur de la province
Ce Bourguignon nous est donné.
Quoiqu'il soit d'âge respectable,
Que d'un beau nom il soit porteur,
Chut ! mes amis : il fait jaser à table,
C'est un agent provocateur.

Au milieu de ces mots de raillerie piquante, de mordante ironie, le plaisir, la liberté, l'amour ne

perdent pas leurs droits. Le poète a des chants pour tout cela. Dans *Mon Carnaval*, il jette une fleur de regret sur ce temps de folie qu'il se voit obligé de passer en prison :

Amis, voici la riante semaine
Que tous les ans je fêtais avec vous :
Marotte en main, dans le char qu'il promène,
Momus au bal conduit sages et fous.
Sur ma prison, dans l'ombre ensevelie,
Il m'a semblé voir passer les Amours :
J'entends au loin l'archet de la Folie,
O mes amis ! prolongez d'heureux jours.

Dans *la Sylphide*, il exprime un regret plus vif encore. Le bruit des verroux et des clefs de sa prison met en fuite la Sylphide chérie :

La Raison a son ignorance ;
Son flambeau n'est pas toujours clair.
Elle niait votre existence,
Sylphes charmants, peuples de l'air ;
Mais, écartant sa lourde égide
Qui gênait mon œil curieux,
J'ai vu naguère une Sylphide.
Sylphes légers, soyez mes dieux.

. . . .

Hélas ! rapide météore,
Trop vite elle a fui loin de nous.
Doit-elle m'apparaître encore ?....
. . . .

La liberté vient à son tour et lui inspire ses chants les plus pindariques.

Depuis quatre siècles, la Grèce, la patrie des Har-

modius et des Aristogiton qui secouèrent le joug de Pisistrate; du Thébain Épaminondas, de l'Athénien Trasybule qui périrent victimes de la tyrannie; de Timoléon qui rétablit la liberté à Corinthe et à Syracuse; de Miltiade, de Thémistocle, de Léonidas et de ses fameux *Trois cents;* depuis quatre siècles, disons-nous, la Grèce gémissait écrasée sous le joug efféminé des Asiatiques.

Dès 1821, elle se leva et courut aux armes pour briser ses fers.

Tout le pays fut en feu. Pendant que l'insurrection s'éteignait sur un point, elle se rallumait sur d'autres. La Morée entière était insurgée. Les montagnards des cîmes où naît le Taygète, chez lesquels s'étaient conservés encore quelques germes d'indépendance, étaient descendus dans la plaine. Les Maïnotes qui, à l'abri de leurs rochers, avaient défié les tyrans de la Grèce dans l'espoir de les abattre un jour, avaient donné l'impulsion à tout le reste de la province. Partout les populations grecques s'étaient levées puisant leur courage dans l'enthousiasme de la liberté. Une armée s'était formée. Le drapeau de la régénération avait flotté partout. L'Argolide, la Messénie, la Laconie s'étaient délivrées de leurs oppresseurs. L'Attique, dont le nom seul rappelle de grands souvenirs, s'était insurgée à son tour. Les habitants de l'ancienne Eubée (Négrepont) avaient arboré l'étendard national, et les îles

les plus importantes de l'Archipel, Psara, Hydra, Spezzia s'étaient déclarées pour la cause de l'indépendance.

Résolus à tous les sacrifices, les Grecs avaient mis en commun leurs canons, leurs trésors, leur courage et leurs espérances.

A cette levée de boucliers, les Turcs avaient répondu par le massacre. Le sang avait partout coulé à flots.

Dans cet égorgement de peuples, les chancelleries européennes n'avaient vu qu'un moyen d'accroître un peu leur influence au détriment l'une de l'autre : elles avaient alors donné un nouvel acte de cette parade diplomatique dont la Sainte-Alliance avait offert récemment en Italie le scandaleux spectacle au monde civilisé.

Mais tandis que les cours de l'Europe chrétienne laissaient couler des torrents de sang, supputant froidement ce que leur égoïsme pourrait gagner à ce conflit, les peuples avaient pris hautement parti pour la Grèce, et partout des voix courageuses s'étaient levées en sa faveur. En Angleterre, lord Byron leur avait consacré ses chants, sa fortune et sa vie. En France, du fond de sa prison, Béranger, qui avait des chants pour toutes les nobles causes, avait apporté pour contingent à cette chevaleresque croisade *l'Ombre d'Anacréon, le Pigeon messager, le Voyage imaginaire, Psara*, etc.

Un jeune Grec sourit à des tombeaux.
Victoire! il dit : l'écho redit : Victoire!
O demi-dieux! vous, nos premiers flambeaux,
Trompez le Styx, revoyez votre gloire!
Soudain, sous un ciel enchanté,
Une ombre apparaît et s'écrie :
« Doux enfant de la Liberté,
« Le plaisir veut une patrie!
« Une patrie!

. . . .

« C'est trop rougir aux yeux du voyageur,
« Qui d'Olympie évoque la mémoire.
« Frappe! Et ces bords, au gré d'un ciel vengeur,
« Reverdiront d'abondance et de gloire.
« Des tyrans le sang détesté
« Réchauffe une terre appauvrie.
« Doux enfant de la Liberté,
« Le plaisir veut une patrie!
« Une patrie!

« A tes voisins n'emprunte que du fer...
. . . .
. . . .

C'est ainsi que le poète, ayant à gémir sous les verroux sur sa liberté perdue, trouvait encore dans son noble cœur des accents pour la liberté d'un peuple.

Quelque épais que fussent les murs de sa prison, ils ne l'étaient pas assez pour amortir les sons de ses chants. Ils volaient sur l'aile des vents, et aucun d'eux ne se perdait dans l'espace. Des milliers de voix les faisaient circuler d'un bout de Paris à l'autre, de Paris dans la France entière, et partout

retentissaient des chants de liberté sortis des geôles d'un pouvoir liberticide.

Le 8 avril 1822, Béranger sortit de prison.

Il fut loger rue des Martyrs. Là, objet des visites les plus flatteuses, il put voir venir à lui tout ce que Paris comptait alors de cœurs généreux : de ce nombre étaient le général Foy, Benjamin-Constant, Manuel, J. Laffitte, Bérard, de Jouy, Cauchois-Lemaire et mille autres, tous éprouvés alors dans la lutte du patriotisme et de la liberté; d'autres aussi plus jeunes, tous bouillonnant d'espérance et de foi, Thiers, Mignet, Armand Carrel, Paulin, James Fazy, Guinard, Godefroy Cavaignac, Armand Marrast, etc.

A sa sortie de prison, l'un des meilleurs citoyens d'alors, *le seul homme de notre temps,* dit Béranger, *qui sut rendre la richesse populaire,* M. J. Laffitte, lui proposa un emploi dans ses bureaux pour réparer la perte de sa place à l'Université. Le poète refusa. Une chanson, *les Conseils de Lise,* motiva ce refus et mit en lumière un des traits encore inconnu, des généreux élans de ce noble cœur :

Lise à l'oreille
Me conseille;
Cet oracle me dit tout bas :
Chantez, monsieur, n'écrivez pas.

Un doux emploi pourrait vous plaire,
Me dit Lise; mais songez bien,

Songez bien au poids du salaire,
Même chez un vrai citoyen.
Rester pauvre vous est facile,
Quand l'amour, afin de l'user,
Vient remonter ce luth fragile
Que Thémis a voulu briser.
Lise à l'oreille, etc.

Dans l'emploi qu'un ami vous offre,
Vous n'oseriez plus, vieil enfant,
Célébrer, au bruit de son coffre,
Les droits que sa vertu défend.
Vous croiriez voir à chaque rime
Les sots, doublement satisfaits,
De vos chansons lui faire un crime,
Vous en faire un de ses bienfaits.
Lise à l'oreille, etc.

. . . .

Ainsi mon oracle m'inspire,
Puis ajoute ce dernier point :
Des distances l'amour peut rire,
L'amitié n'en supporte point.
Riche de votre indépendance,
Chez Laffitte toujours fêté,
En trinquant avec l'opulence,
Vous boirez à l'égalité.
Lise à l'oreille, etc.

Ce caractère d'indépendance qui, de tout temps, lui a fait refuser les offres les plus généreuses, était un de ceux dont Béranger était le plus fier, un de ceux qu'il tenait le plus à justifier. La raison qu'il en donne est même un si beau trait de ce noble caractère, qu'il y aurait réellement injustice à ne pas la rappeler ici : « ... Je tiens à ce qu'on sache « bien, dit-il, qu'à aucune époque de ma vie de

« chansonnier, je ne donnai droit à personne de « me dire : Fais ou ne fais pas ceci ; vas ou ne vas « pas jusque-là. Quand je sacrifiai le modique em- « ploi que je ne devais qu'à M. Arnaud, et qui étai « alors ma seule ressource, des hommes pour qui j'ai « conservé une reconnaissance profonde me firent « des offres avantageuses que j'eusse pu accepter « sans rougir ; mais ils avaient une position politi- « que trop influente pour qu'elle ne m'eût pas gêné « quelquefois. Mon humeur indépendante résista « aux séductions de l'amitié. Aussi étais-je surpris et « affligé lorsqu'on me disait le pensionné de tel ou « de tel, de Pierre ou de Paul, de Jacques ou de « Philippe. Si cela eût été, je n'en aurais pas fait « mystère. *C'est parce que je sais quel pouvoir la « reconnaissance exerce sur moi, que j'ai craint de « contracter de semblables obligations, même en- « vers les hommes que j'estime le plus.* » (Préface de 1833 ; Paris, Perrotin.)

Au n° 21 de la rue des Martyrs, où avait été se loger Béranger à sa sortie de Sainte-Pélagie, habitait aussi Manuel, le député courageux envers qui la France s'est montrée longtemps ingrate, et dont, à un quart de siècle d'intervalle, Béranger devait partager la tombe. Ces deux illustrations occupaient alors ensemble un logement modeste, qui abritait deux gloires bien autrement pures que la plupart de celles dont l'histoire a chargé ses pages.



Manuel.



Dans la vie du poète, Manuel tenait une belle place : il était son ami le plus intime, le plus dévoué. Dans la vie politique d'alors, la place qu'il a tenue n'a pas été moins belle : il a été l'un des défenseurs les plus courageux des libertés de la France, à une époque où il fallait réellement du courage pour les défendre.

Le lien qui unissait ces deux hommes généreux, Béranger, Manuel, était un de ces liens patriotiques qui ont tant de puissance sur les nobles cœurs. Leur intimité avait pour parrain les malheurs de la patrie. Elle datait de 1815. Manuel, vieux soldat d'Arcole, avait vu son épée brisée dans *le grand naufrage de la Loire*. Béranger, jeune enfant de la Révolution, avait frémi aux *clairons des barbares annonçant nos revers*. Ils se rencontrent, ils pleurent ensemble la révolution vaincue, la patrie vaincue, et de leurs larmes naît une amitié que la mort seule devait briser.

Pour le triomphe des idées généreuses, cette amitié ne fut rien moins que stérile. Le poète et le soldat s'encourageaient mutuellement, l'un à les défendre, l'autre à les chanter. Béranger avait ouvert la voie du martyre, Manuel allait l'y suivre.

Comme c'est là non-seulement une des pages dramatiques de ces luttes aujourd'hui presque oubliées, qui ont assuré le triomphe de ces idées, mais encore un coin de la lice où le soldat et le

poète se rencontraient pour s'exciter à se vouer au service de la cause commune, nous consacrerons quelques lignes à la mémoire du soldat : ce sera un hommage à celle du poète, tant était vive et dévouée l'intimité qui liait ces deux illustres champions du patriotisme, de la gloire et de la liberté.

En 1819, la Vendée avait nommé Manuel député. Alors commençait à se former dans la Chambre ce noyau d'opposition libérale, au caractère éminemment national, et qui, onze ans après, devait amener la chute de la branche aînée des Bourbons : éclatante revanche gagnée en 1830 par la révolution tout entière.

Manuel fit partie de ce noyau : bronzé au feu des camps, nourri des vertus civiques de la Révolution, son courage civil était à la hauteur de son courage militaire.

Dès 1815, les vétérans de la révolution avaient dit de lui · *Il commence comme Barñave a fini*. Il devait justifier ce mot.

Déjà en 1822, dans la discussion relative aux délits de la presse, il avait jeté au milieu des débats cette hardie révélation : « En 1814, la France vit le « retour des Bourbons avec répugnance. » La France avait accueilli ces mots comme une vérité : les hommes de l'émigration ne devaient jamais les lui pardonner, et n'attendaient qu'un prétexte pour l'écraser, en renouvelant le scandale qu'ils avaient

donné à l'occasion de l'élection de l'abbé Grégoire.

La guerre d'Espagne de 1823 leur fournit ce prétexte. On sait ce qu'était cette guerre. En 1820, l'Espagne s'était levée contre son roi restauré, Ferdinand VII. Depuis 1815, par ses fureurs et son hypocrite clémence, ce roi avait donné lieu à ces vers chantés sur tous les théâtres de France et dont le refrain était :

Espagnols, que Dieu vous garde
Du pardon de votre roi !

En 1823, ce roi était à la merci de l'insurrection. La Sainte-Alliance, qui s'était faite le Don Quichotte de tous les rois de vieille race déchus, avait décidé dans le congrès de Vérone que la France irait remettre à ses frais ce roi sur son trône pour tâcher d'expier, une fois encore, son passé révolutionnaire par cet acte de componction.

C'était une humiliation nouvelle qu'on lui infligeait.

Aux premiers jours de février 1823, le ministère français était venu demander aux Chambres un crédit de cent millions pour subvenir aux dépenses extraordinaires de l'exercice de l'année. Pour obtenir ce crédit pour les frais d'une guerre éminemment impopulaire, l'un des ministres, M. de Villèle, avait été forcé d'avouer « qu'il fallait choisir « entre la guerre au midi et la guerre au nord. »

Cet aveu était celui d'une grande humiliation nationale : c'était poser la France en gendarme de la Sainte-Alliance.

L'opposition prit texte de ces paroles pour flétrir ce pouvoir qui ne savait même plus être français, et, parmi les hommes qui s'élevèrent contre cette déplorable guerre, Manuel fut un de ceux qui exprimèrent les sentiments les plus patriotiques. Le hardi et terrible lutteur rappela les grands jours de Mirabeau.

A la séance du 25 février, M. de Châteaubriand, alors ministre des affaires étrangères, et dont les hommes de l'émigration avaient fait une sorte d'*Hercule monarchique*, avait déployé toute la magnificence de son talent pour justifier une agression qu'on le soupçonnait d'avoir désapprouvée à Vérone et dans le conseil. Jamais orateur n'avait obtenu de son parti un triomphe plus éclatant. S'élançant en masse vers la tribune, les députés de l'émigration avaient pressé dans leurs bras le Démosthène monarchique, hurlant dans leurs bruyantes félicitations que son éloquence venait de porter le coup de mort à la révolution et rendre toute réplique impossible.

Manuel prouva le contraire.

Dépouillant chaque argument du ministre de son enveloppe séduisante, il mit à découvert le vide du discours tant applaudi, et, à la place du colosse qu'on

disait indomptable, il ne laissa voir qu'un brillant fantôme. Puis, prenant le roi d'Espagne, Ferdinand VII, corps à corps, il dit que de 1815 à 1819 son gouvernement avait été atroce, ce qui était vrai; il ajouta qu'il le serait plus encore lorsque à la tête du gouvernement seraient des hommes qui auraient à venger leur exil et leurs ambitions déçues, ce qui était probable.

Les cris : *A l'ordre!* l'avaient vingt fois interrompu; mais ce fut une véritable explosion quand, examinant quelles pourraient être les conséquences de l'invasion française pour ce monarque, il s'écria : — « Auriez-vous donc oublié que, dès le « moment que les puissances étrangères envahirent « le territoire français, la France révolutionnaire « sentit le besoin de se défendre par des formes et « par une énergie nouvelles!... »

On ne le laissa pas achever. Les cris : *A bas! à la porte! C'est la justification du régicide!* retentirent sur les bancs de la droite. Vainement demanda-t-il qu'on lui laissât terminer sa phrase pour expliquer sa pensée. On refusa de l'entendre. On demanda son expulsion. La motion en fut développée à la tribune.

Après un tumulte incroyable, Manuel put enfin répondre :

« Messieurs, il paraît que le peu de mots que j'ai « à vous dire trompent l'impatience de quelques-uns

« de mes honorables adversaires. Cette impatience « pourrait donner lieu à d'étranges rapproche- « ments. Mais je ne viens point ici pour rappeler « les jours de terrible mémoire. Ce qu'il m'importe « qu'on sache au moment où je parais à cette tri- « bune, c'est que je n'y suis monté ni dans l'espoir « ni avec le désir de conjurer l'orage qui gronde « sur ma tête. Je ne prends la parole que pour « établir et constater autant qu'il dépendra de moi, « que la mesure qu'on vous propose est un acte de « tyrannie, sans prétexte, sans excuse, comme « sans justice. »

Manuel eut peu de peine à faire cette démonstration. Il y ajouta, relativement à la révolution qu'on l'accusait d'avoir justifiée, la profession de foi suivante, qui n'était pas de nature à lui concilier les furieux qui ne l'écoutaient que l'injure aux lèvres et la rancune au cœur.

« Trop jeune, dit-il, pour prendre à la révolu- « tion une part active, je me trouvais alors dans « les rangs de l'armée française, où l'on a dit que « *l'honneur de la France s'était réfugié*. Toutefois, « je me hâte de dire que je n'accepte pas cet hom- « mage rendu à l'armée aux dépens de la nation. « L'honneur français était partout : nous savons « que des excès ont ensanglanté la révolution, « mais nous n'oublierons jamais que c'est à elle « que nous devons des bienfaits immenses et so-

« lennellement reconnus. Nous n'oublierons pas « que si de glorieux combats ont assuré l'indépen· « dance de la patrie, c'est au patriotisme, aux ver- « tus de nos pères qu'elle doit d'inappréciables « réformes et tous les gages de sa prospérité.....

« Quoi qu'il en soit, Messieurs, j'ose dire que ma « vie tout entière répondrait au besoin aux imputa- « tions dirigées contre moi. Sans doute j'ai quel- « quefois combattu les opinions et les projets d'une « partie de cette Chambre avec une chaleur, avec « une force qui ont dû l'irriter : c'est là mon crime, « je le sais.

« Je ne me dissimule pas que si dans ces débats « j'avais montré moins d'ardeur, de constance, de « fermeté, ceux qui m'ont si violemment accusé au- « raient gardé le silence sur des expressions qu'ils « prétendent si coupables. Mais j'étais incapable d'a- « cheter leur indulgence par le sacrifice de ma sin- « cérité. Envoyé à cette tribune pour y défendre « les intérêts de mon pays, j'ai dû remplir ce dernier « devoir sacré, et je déclare que, si je continue d'y pa- « raître, je ne montrerai ni moins de franchise ni « moins de dévouement... Mais vous voulez m'éloi- « gner de cette tribune, c'est là seulement ce qui vous « importe. Eh bien! prononcez votre arrêt. Je ne « chercherai pas à l'éviter. Je sais qu'il faut que « les passions aient leur cours : votre conduite est « tracée par celle de vos devanciers et de vos mo-

« dèles. Tout ce qui a été fait par eux, vous le ferez :
« les mêmes éléments doivent produire les mêmes
« résultats. Je serai votre première vic ̇ ne : puissé-
« je être la dernière ! Je n'emporterai aucun res-
« sentiment ; mais si je pouvais être animé de quel-
« que désir de vengeance, victime de vos fureurs,
« je confierais à vos fureurs le soin de me ven-
« ger. »

Cette déclaration pleine de franchise, de noblesse et de courage aurait dû faire amender les furieux de l'émigration : elle les irrita. La motion d'expulsion fut prise en considération séance tenante. Une commission fut nommée, et le rapport fixé à la séance du 3 mars suivant.

Ce jour-là le rapport eut lieu. Le rapporteur était M. de La Bourdonnaye, l'homme aux *catégories*, un de ces hommes de sang d'alors, aux noms desquels on ne sait quelle épithète accoler pour exprimer leurs fureurs à froid. C'était lui qui avait été le principal accusateur. On comprend quelles durent être les conclusions du rapport.

Divers orateurs prirent la parole pour défendre leur collègue ; Manuel parla à son tour :

« Alors même, dit-il, que j'aurais formé le projet
« de me justifier devant vous de l'accusation portée
« contre moi, le zèle de mes honorables amis aurait
« d'avance rempli ma tâche. L'absence de droit,
« l'usurpation, l'arbitraire, l'innocence de mes in-

« tentions, tout a été par eux parfaitement éta-
« bli!... »

Là, faisant allusion à l'un des orateurs, M. Royer-Collard, qui, tout en combattant la mesure proposée seulement comme *inconstitutionnelle*, avait exprimé quelque blâme sur ses opinions et son langage, Manuel ajouta :

« Si l'un de mes défenseurs, aigri sans doute par
« d'anciennes préventions, a laissé échapper quel-
« ques mots d'improbation, au moment où je viens
« braver tant de fureurs, je puis dédaigner un
« acte de faiblesse ou de rancune. Mais ce n'est pas
« moi qui donnerai à mes adversaires la satisfac-
« tion de me voir placé devant eux sur une sellette
« où ils n'ont pas le droit de me faire descendre. Que
« d'autres cherchent à avilir la représentation natio-
« nale; ils y ont sans doute un coupable intérêt; moi,
« poussé par un sentiment bien différent, je ferai tout
« ce qui dépendra de moi pour lui conserver son
« lustre. Je déclare donc que je ne reconnais ici à
« personne le droit de m'accuser ni de me juger. Si
« je cherchais des juges, je n'y trouverais que des
« accusateurs. Ce n'est pas un acte de justice que
« j'attends, c'est un acte de vengeance auquel je
« me résigne... Dans un tel état de choses, j'ignore
« si la soumission est un acte de prudence ; mais je
« sais que, dès que la résistance est un droit, elle
« est aussi un devoir...

« Arrivé dans cette Chambre par la volonté de « ceux qui avaient le droit de m'y envoyer, je ne « dois en sortir que par la violence de ceux qui « n'ont pas le droit de m'en exclure; et si « cette résolution de ma part doit appeler sur ma « tête de plus graves dangers, je m'y résigne d'a- « vance, en pensant que le champ de la liberté a été « quelquefois fécondé par un sang généreux. »

Dans cette courageuse défense, la majorité ne vit que le retard qu'elle apportait à sa soif de ven- geance. A peine Manuel était-il descendu de la tribune, qu'elle se mit à vociférer : Aux voix ! aux voix !

On fut aux voix.

L'expulsion fut prononcée !

Manuel ne bougea pas de sa place. Le prési- dent ne trouva rien de mieux à faire que de lever la séance. Le courageux député sortit avec tous les autres.

Le lendemain, en dépit de cet acte arbitraire, et fidèle à ses engagements, Manuel vint reprendre sa place à la Chambre. Sa présence déconcerta les furieux de la réaction, et, après un tumulte indes- criptible, le président, M. Ravez, s'autorisant de l'article 91 du règlement qui lui attribuait la police de la Chambre, ordonna à Manuel de quitter la salle :

« Monsieur le Président, dit celui-ci, j'ai an-

« noncé hier que je ne céderais qu'à la violence;
« aujourd'hui je viens tenir ma parole. »

Les huissiers vinrent lui signifier l'expulsion. Il ne céda pas.

On appela les vétérans de la garde nationale qui faisaient le service de la Chambre. Le sergent Mercier, qui les commandait, refusa de servir d'instrument à un attentat contre la représentation nationale.

On recourut aux gendarmes. Le colonel Foucauld les commandait.

— « Mon devoir, dit-il au courageux député, est
« de forcer M. Manuel à sortir, et je le ferai.
« M. Manuel veut-il descendre ? »

Et lui :

— « Non.

— « Gendarmes ! exécutez l'ordre, » dit le colonel.

A ces mots, l'énergique champion de la liberté se lève et dit au colonel :

— « Cela me suffit, Monsieur, je suis prêt à vous
« suivre. »

Et, satisfait d'avoir fait constater qu'il n'obéissait qu'à la force, il se laissa prendre par le bras et emmener par les gendarmes.

A ces mots, les membres du côté gauche, se levant en tumulte, se précipitent au-devant des gendarmes en criant : — *Emmenez-nous tous ! nous*

voulons le suivre ! — Nous sommes tous Manuel !

Et, abandonnant l'assemblée, ils sortirent avec leur collègue et les gendarmes.

Accueilli au-dehors par une foule innombrable, l'illustre martyr des contre-révolutionnaires fut escorté triomphalement jusque chez lui.

Béranger l'attendait sur le seuil de la porte.

A la vue de son illustre ami reconduit en triomphe par une foule enivrée de son courageux civisme, il lui tendit les bras, lui disant :

« Manuel, vous avez été aujourd'hui un grand « citoyen ! »

Le soldat attendri se jeta dans les bras que lui ouvrait le poète.

La foule applaudit de la voix et des mains à cette affectueuse effusion des deux gloires les plus populaires d'alors.

Le jour même, 63 députés signèrent une protestation contre toutes les délibérations que pourrait prendre la Chambre après cette inconstitutionnelle mutilation de la représentation nationale. Paris et les départements envoyèrent des couronnes civiques au digne mandataire dont la violence venait de terminer la mission glorieuse.

Dès cette époque, Manuel aurait pu exploiter l'extension que ces évènements avaient donnée à sa célébrité : il aurait pu chercher à entretenir le public de lui-même. Il attendit modestement dans la



Béranger et Manuel. — Vous avez été un grand citoyen aujourd'hui.

retraite que des temps meilleurs permissent à ses concitoyens de réparer l'injustice dont il venait d'être l'objet.

On verra plus loin qu'il devait attendre en vain.

Telle était l'amitié qui liait Béranger à Manuel et la confiance qu'avait le poète en ce noble cœur, qu'en 1833, après la révolution de juillet 1830, il disait de lui :

« .... Je n'ai connu qu'un homme dont il ne « m'eût pas été possible de m'éloigner s'il fût ar- « rivé au pouvoir : avec son imperturbable bon « sens, plus il était propre à donner de sages con- « seils, plus sa modestie lui faisait rechercher « ceux des gens dont il avait éprouvé la raison. « Les déterminations une fois prises, il les suivait « avec fermeté et sans jactance. S'il en avait reçu « l'inspiration d'un autre, ce qui était rare, il n'ou- « blait point de lui en faire honneur. Cet homme, « c'était Manuel.... »

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE — L'emprisonnement de Béranger augmente sa popularité.— Sa popularité ajoute à son courage. — Nouvelles luttes. — Le peuple est sa muse. — Mission du chansonnier. — M. de Châteaubriand : ses relations avec Béranger. — Sa visite au chansonnier après sa chute du ministère. — Le n° 21 de la rue des Martyrs devient un but de pèlerinage politique.—Fontan et Magallon conduits à Poissy enchaînés à des forçats. — Mort de Louis XVIII. — Avènement de Charles X.—Béranger publie le troisième recueil de ses chansons. — Succès prodigieux de ces nouveaux chants. — Le chansonnier devient une grande puissance individuelle. — La Cour lui offre la croix, des pensions, l'Académie : il refuse tout. — Mort de Manuel : ses obsèques ; magnifique chant que lui consacre Béranger.

Les trois mois de prison qu'avait faits Béranger avaient singulièrement augmenté sa popularité. En dépit des réquisitoires et des arrêts, tout le monde avait voulu voir le poète captif, lui faire oublier l'ennui de sa capitvité. En prison, il avait eu une espèce de cour selon son cœur, c'est-à-dire composée de flatteurs de l'infortune : hors de prison, il en eut une composée selon le monde, c'est-à-dire composée de flatteurs de la popularité. Captif ou libre, la beauté, les grâces, la jeunesse, l'illustration, le patriotisme se disputaient alors l'honneur

de le couronner d'hommages, et du fond même des départements lui venaient journellement des interprètes de la sympathie générale pour le chantre de la patrie.

Ces tributs de la reconnaissance et de l'affection publiques font époque dans sa vie et dans les annales des lettres. Avec un cœur comme le sien, Béranger ne devait jamais les oublier. Son courage en redoubla, et plus que jamais, réveillant tous les beaux souvenirs de notre moderne histoire, défendant la cause de la liberté, il harcela par une guerre à outrance le pouvoir et ses agents, surpris chaque jour en flagrant délit de conspiration contre les libertés publiques.

Tantôt l'incroyable chansonnier les accable du poids de notre gloire nationale qu'ils n'ont pas partagée; tantôt il les flétrit pour avoir voulu punir cette gloire dans ses plus nobles représentants. Ailleurs, il leur reproche leur alliance avec l'étranger, appelé au sein de la France pour le seul intérêt de leur ambition. Partout il poursuit de ses traits vengeurs l'inexorable démence d'un gouvernement qui, dans le fond et dans la forme, n'avait qu'un but, celui de rayer de l'histoire les vingt-cinq années les plus glorieuses de nos annales. Enfin, fallait-il, en ces temps de malheur, passer par les bagnes et les échafauds pour jeter au vent une idée généreuse, pour exhaler un soupir patriotique,

il l'osait, le poète. et c'est là son impérissable gloire.

Puis, comme le peuple était *sa muse* — il l'a dit lui-même — dans ses chants il ne manquait jamais de le glorifier. De son côté, le peuple sentait dans le chansonnier politique un ardent mineur dont chaque chant était un coup de pioche donné au fondement du trône, un hardi pionnier qui agrandissait la brèche par laquelle il pourrait un jour entrer dans le palais des rois imposés par l'étranger. Dans son judicieux instinct, il l'applaudissait des deux mains et lui tressait l'auréole dont la postérité devait illuminer les rayons. Homère est mort errant et méconnu à la recherche du voleur qui lui avait pipé ses chants. Le Dante, le Tasse n'ont été couronnés qu'un pied dans la tombe. Le Camoëns est mort dans la misère sur les vers incompris de sa *Lusiade*. Plus heureux que ces poètes épiques, le simple chansonnier put jouir vivant de toute sa gloire. Aussi, plus que jamais put-il crier haut sa mission :

Je suis chansonnier, dit-il : *fronder les abus*, *les vices*, *les ridicules*, *faire chérir la tolérance*, *la véritable charité*, *la liberté*, *la patrie*, *voilà ma mission !*

Certes, cette mission était belle. Il peut y en avoir de plus lucrative, il n'en est pas de plus noble !

L'accepter avec ardeur et dévouement, s'y con-

sacrer tout entier, fut toute la vie du chansonnier jusqu'à la fin de cette troisième période.

Dans cette lutte à outrance contre les méfaits, les vices, les ridicules d'un gouvernement anti-national, les grelots de sa marotte sont parfois des traits de feu qui s'abattent comme des brandons sur le trône même qu'ils doivent tant aider à consumer plus tard. Telle est, contre Louis XVIII, la chanson intitulée *Octavie*, cette peinture à la Juvénal, où le poète rend publique la grande injure faite aux mœurs par un vieillard qui, après les scandales de ses pères, devait à la France d'autres exemples.

Tant de courageuse audace, loin de diminuer le nombre de ses admirateurs et de ses amis, ne servit qu'à l'accroître. C'est même là une des singularités de la vie politique de Béranger. La condamnation judiciaire que lui avait valu sa publication, l'exposait à se voir abandonné de beaucoup de ses amis politiques. Il en courut le risque ; mais l'approbation des masses lui resta fidèle, et les amis revinrent. C'est lui qui l'a dit (Préface de 1853).

Il en trouva même là où il aurait dû l'espérer le moins. Tel, entre autres, était M. de Châteaubriand.

Lorsque, longtemps auparavant, ce dernier avait publié son *Génie du Christianisme*, Béranger, que l'on traitait de *rimeur impie*, avait été le premier à l'applaudir. Bien plus, cette œuvre lui avait inspiré des idylles chrétiennes. « Ces scènes de curés de

campagne, dit-il quelque part, ces tableaux du culte dans les villages et au milieu des moissons, me firent quelque temps marcher à côté de ma voie. Je fis des idylles que l'on pourrait trouver dans les almanachs du temps. » Il a même chanté cette influence des œuvres de Châteaubriand sur sa jeunesse :

Ta voix résonne, et soudain ma jeunesse
Brille à tes chants d'une aimable rougeur.
J'offre aujourd'hui pour prix de mon ivresse
Un peu d'encens au pauvre voyageur.

Châteaubriand, de son côté, avait consacré quelques pages à immortaliser les chansons du poète. Ces deux gloires avaient trop de points de contact pour ne pas se lier intimement, et, en dehors de la politique, des querelles de parti, elles se donnèrent fraternellement la main.

Cette amitié valut même à Châteaubriand une des ignobles dénonciations que quelques organes du pouvoir d'alors avaient mis au rang du casuel de leur polémique.

Voici l'affaire.

La réputation littéraire de Châteaubriand n'avait, depuis son entrée au ministère, cessé de tourmenter non-seulement ses collègues Villèle, Peyronnet et Corbière, mais encore les courtisans. Ces derniers ne voyaient qu'avec dépit son mérite personnel. Tant de grands seigneurs ne valent quel-



Châteaubriand.

que chose que par leur habit, qu'on ne pouvait pardonner à celui-ci de valoir quelque chose par son esprit. On trouvait mauvais qu'un homme de qualité fût auteur. Dans cette cour de la Restauration, les grands cordons pensaient alors comme le vieux maréchal de Duras, qui, trois quarts de siècle auparavant, fatigué d'entendre tout Paris se partager dans la querelle de Diderot et de Rousseau, s'écriait vivement : — *C'est inconcevable ! on n'en revient pas ! tant de bruit pour des va-nu-pieds, pour des hommes sans état, sans représentation, qui logent au cinquième étage et qui ne donnent jamais à manger !*

En 1824, la cour de France en était revenue là.

Le 6 juin de cette même année, Châteaubriand, sans motif apparent, fut brutalement destitué et, comme il le dit lui-même, *chassé du ministère comme un laquais qui aurait volé la montre du roi sur sa cheminée.* Le matin de ce jour, il se rendait aux Tuileries comme à l'ordinaire, lorsqu'on lui annonça qu'un paquet important l'attendait à l'hôtel du ministère. Il y court, et y trouve ce billet du président du Conseil :

« Monsieur le vicomte, j'obéis aux ordres du roi,
« et je vous transmets l'ordonnance ci-jointe

« *Signé* : J. DE VILLÈLE. »

Cette ordonnance était ainsi conçue :

« Louis, etc.; le sieur comte de Villèle, président

« de notre Conseil des ministres et notre secrétaire « d'État des finances, est chargé par intérim du « portefeuille des affaires étrangères, en remplace- « ment du sieur vicomte de Châteaubriand. »

Deux heures après, M. de Châteaubriand avait opéré son déménagement et écrivait à M. de Villèle :

« Monsieur le comte, j'ai quitté le ministère. Le « département est à vos ordres. »

Ce jour même, à ce qu'il paraît, Châteaubriand avait été rendre visite à Béranger, et, lui tendant amicalement la main, l'avait abordé par ces quelques mots où se révélaient beaucoup de découragement et quelque peu d'affection :

« Sa carrière politique terminée, dit-il, Thé- « mistocle était allé s'asseoir au foyer de ses en- « nemis : plus heureux que lui, je viens, au terme « de la mienne, m'asseoir au foyer d'un ami. »

Il lui raconta longuement alors la sauvage brutalité dont il venait d'être la victime. Béranger n'essaya pas de le consoler, mais lui dit ce que trois ans après, au sujet de son exil volontaire, il devait chanter, à son éloge, dans ces magnifiques vers :

Des anciens rois, quand revint la famille,
Lui, de leur sceptre appui religieux,
Crut aux Bourbons faire adopter pour fille
La Liberté, qui se passe d'aïeux.



Plus heureux que Thémistocle, je viens m'asseoir au foyer d'un ami.

Son éloquence à ces rois fit l'aumône :
Prodigue fée, en ses enchantements,
Plus elle voit de rouille à leur vieux trône,
Plus elle y sème et fleurs et diamants.

Mais de nos droits il gardait la mémoire :
Les insensés dirent : le ciel est beau
Chassons cet homme et soufflons sur sa gloire,
Comme au grand jour on éteint un flambeau.

Et tu voudrais t'attacher à leur chute !
Connais donc mieux leur folle vanité.
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidélité.

Vas : sers le peuple en butte à leurs bravades
Ce peuple humain, des grands talents épris...

. . . .

. . . .

Ne sers que lui. Pour lui ma voix te somme
D'un prompt retour après un triste adieu.
Sa cause est sainte : il souffre, et tout grand homme
Auprès du peuple est l'envoyé de Dieu.

Le lendemain de cette entrevue, le 7 juin, la *Gazette de France* publiait le *fait-Paris* suivant :

« Hier, M. de Châteaubriand a reçu sa démission. « Il a quitté l'hôtel du ministère des affaires étran- « gères et s'est rendu à sa maison de la rue d'En- « fer. Là, il s'est habillé en jeune homme, ce vieil- « lard ; il a mis une redingote légère, a pris une « badine à la main, et s'est rendu au numéro 21 de « la rue des Martyrs. L'auteur du *Génie du Chris-* « *tianisme* allait voir l'auteur du *Bon Dieu !* »

Ce rapprochement si perfide de la béate feuille ne put altérer en rien l'amitié qui liait ces deux il-

lustrations, et c'est à Châteaubriand que l'on doit ce curieux portrait de Béranger consigné dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* :

« Une tête chauve, un air un peu rustique, mais « fier et voluptueux, annoncent le poète.... Je re« pose avec plaisir mes regards sur cette figure plé« béienne après avoir regardé tant de faces royales. « Je compare ces types si différents. Sur les fronts « monarchiques on voit quelque chose d'une nature « élevée mais flétrie, impuissante, effacée ; sur les « fronts démocratiques paraît une nature physique « commune, mais où l'on reconnaît une nature in« tellectuelle haute. Le front monarchique a perdu « la couronne, le front populaire l'attend. »

Le numéro 21 de la rue des Martyrs devenait de plus en plus un but de pèlerinage politique. Là, on l'a vu, deux grandes illustrations, Béranger, Manuel, partageaient la même habitation : l'un, Béranger, idole toujours neuve d'un public qui l'idolâtrait ; l'autre, Manuel, idole presque oubliée de cette popularité volage qu'il est aussi difficile de saisir que de garder. Par suite des intrigues des royalistes, aux élections de 1824 Manuel n'avait pas été réélu, et la France ingrate et oublieuse envers lui avait eu à la tribune un courageux défenseur de moins.

A ce même temps eut lieu une de ces atroces fureurs du pouvoir qui eut un immense retentisse-

ment en France, et son épisode dans la rue des Martyrs, chez Béranger.

Parmi les littérateurs de l'époque qui se rencontraient chez l'illustre chansonnier était le journaliste Fontan. Il rédigeait l'*Album, journal des arts, de la littérature et des théâtres*, un de ces brûlots du temps que des mains courageuses attachaient chaque jour au trône des Bourbons. Il venait de publier contre la duchesse d'Angoulême *le Mouton enragé*, un trait de feu à la manière de Juvénal. L'*Album* avait été saisi, une instruction se poursuivait, lorsque les journaux de Naples apportèrent à Paris la nouvelle du supplice de Galotti.

Galotti était un réfugié napolitain compromis dans la révolution de Naples de 1821, courageux proscrit qui avait cru trouver en France un asyle inviolable. Mais la France n'était plus alors le pays de l'hospitalité politique. Les ministres l'avaient livré enchaîné au roi de Naples, et ce roi l'avait fait pendre sans jugement.

Sous l'impression de cette infamie, Fontan écrivit l'article suivant pour l'*Album* :

« A vous, Monsieur de Portalis.

« Galotti, qui avait cru trouver en France un in-
« violable asyle, a été envoyé pieds et poings liés à
« son roi. En arrivant sur le territoire napolitain,

« il a été pendu!... pendu aux potences monar-
« chiques!... Monsieur de Portalis, en le livrant,
« vous avez passé la corde autour de son cou. Le
« bourreau napolitain a fait le reste. Gloire à
« vous deux!!! »

Avant d'insérer son article, Fontan se rendit rue des Martyrs. Il entra au n° 21, chez Béranger, et le trouva causant avec son ami Manuel.

— Maîtres, leur dit-il, je viens vous faire mes adieux. Pour *le Mouton enragé*, les gendarmes sont en route; pour ceci, demain ils seront à ma porte. Lisez.

Et il donna son article à lire à Béranger.

Béranger le lut, et, mu par un sentiment de pitié, levant les yeux au ciel, il passa l'article à Manuel.

Celui-ci le lut à son tour, et, le rendant à Fontan :

— C'est héroïque, lui dit-il; mais les lâches ne pèsent pas les choses à la même balance que les cœurs généreux.

— Réfléchissez, mon cher Fontan, ajouta Béranger. Il y a là deux ans de cachot.

— Oui, réfléchissez, reprit Manuel : il en est temps encore.

Et Fontan :

— Maîtres, leur dit-il, la crainte vous a-t-elle jamais fait biffer un de vos couplets ou une de vos phrases?

— Jamais ! répondirent ensemble les deux vétérans de la liberté.

— Alors je ne bifferai rien : je suivrai votre noble exemple.

Et il le suivit. L'article parut dans le numéro de *l'Album* du lendemain. Fontan, arrêté, fut mis en jugement. On le condamna, pour cet article et pour *le Mouton enragé*, à *cinq ans* de prison. Aux termes de la loi, cette condamnation donnait à l'autorité le droit de transporter le condamné dans une maison centrale. L'autorité usa de ce droit. Un des collaborateurs de Fontan à *l'Album*, Magallon, avait, peu auparavant, été condamné à *treize mois* de prison, pour un article intitulé : *Extrait de l'Album royal pour 1830;* et les deux écrivains, accouplés à des forçats, furent traînés avec eux à Poissy et confondus avec eux dans les ateliers de la maison centrale !!

Le jour du départ de la chaîne, Béranger, Manuel, Cauchoix-Lemaire, Armand Carrel, P.-L. Courrier, Godefroy Cavaignac. Guinard, et deux ou trois autres, se rendirent à Saint-Germain. Là, au moment où la chaîne passait, au grand ébahissement des gendarmes, des forçats et de la foule, ils saluèrent silencieusement et avec respect ces deux courageux jeunes hommes.

Ce noble hommage au malheur de la part des plus illustres champions de la liberté, en ce temps de

réaction, fut, pour ces infortunés, un baume de consolation et d'espérance.

Le 16 septembre 1824, le roi Louis XVIII était mort, peu regretté de ses amis et de ses ennemis. Charles X lui avait succédé, et, sous ce nouveau roi livré corps et âme à la contre-révolution, la lutte devait devenir de plus en plus dangereuse.

Sans se laisser effrayer par le danger, dès 1825 Béranger se lança de nouveau dans l'arène. Il publia un nouveau recueil de chansons.

Ce recueil eut plus de succès encore que les précédents. Mais malgré cela, ou peut-être même à canse de cela, il ne fut pas poursuivi. Il paraîtrait cependant que cette tolérance ne fut due qu'à une épuration préliminaire que le poète explique ainsi dans la piquante préface de son nouveau volume.

. . . .
Si l'on disait : la gaîté vous délaisse,
Vous répondrez (et pour moi j'en rougis) :
De notre père accusant la faiblesse,
Les *plus joyeux sont restés au logis.*
Ces égrillards iraient d'humeur bouffonne
Pincer au lit le diable et ses suppôts.
Allez enfants, mais n'éveillez personne,
Mon médecin m'ordonne le repos.

Quoi qu'il en soit, tout en regrettant la séquestration de ces *égrillards restés au logis*, la France, nous l'avons dit, accueillit les nouveaux venus avec plus d'enthousiasme encore que les autres. Elle n'y

trouva pas de ces traits à pointe acérée qui marquaient d'un stigmate indélébile ces fronts impurs de tartufes en rabat ou en habit brodé, ces harpies de plus en plus âpres à la curée, de plus en plus acharnées après toutes les idées généreuses; mais dans ces nouveaux chants où le poète ne combattait plus qu'à fer émoulu, elle trouva partout cette douce philosophie dont le *Dieu des bonnes gens* avait été le premier jalon.

Ce fut même là principalement ce qui caractérisa ce recueil.

Ainsi, entre autres, on y voit :

Le *Tailleur et la Fée,* cette gracieuse légende de son jeune âge, devenue si populaire;

La *Déesse de la Liberté*, cette ode à la Pindare, magnifique souvenir aux fêtes olympiques de la Révolution ;

Mon Enterrement, où, moitié riant, moitié morose, dans son style si net, si vif, si plein de mouvement, il déplore son mutisme forcé;

Le *Malade*, où, pressentant 1830, il se console des maux présents par l'espoir prophétique « qu'il « est encore des beaux jours, des plaisirs, des gloi- « res, des martyrs, et un *triomphe* à chanter; »

Le *Bon Vieillard*, la plus pure peut-être de ses compositions, cette ode d'un sentiment si élevé, qui, pour les souvenirs, les espérances, la délicatesse du cœur, l'amour sacré de la patrie, n'a de

modèle ni dans l'antiquité ni chez les modernes;

Le *Violon brisé*, qui excite un intérêt si touchant;

Le *Contrat de mariage*, cette vive et piquante ironie contre les vieux blasons dont l'or de la France payait alors le badigeonnage;

Le *Chant du Cosaque*, belle page à l'accent sauvage et patriotique, qu'on dirait détachée des chants du barde d'Erin;

La *Fuite de l'Amour*, l'*Ange exilé*, deux chants anacréontiques consacrés à l'armée, qui, après le peuple et la patrie, tenait le plus de place dans son cœur;

Le *Vieux Sergent*, ce drame qui réveille de si grands souvenirs et que le cœur le plus dur ne saurait lire sans verser des larmes;

La *Vertu de Lisette*, cette mordante satire à l'adresse des dames de la cour d'alors;

Le *Voyageur*, une des élégies les plus touchantes qui aient jamais été écrites;

Les *Esclaves gaulois*, ce hardi tocsin du patriotisme et de la nationalité;

Et enfin les *Souvenirs du peuple*, ce récit plein de charme et de naïveté, l'un de ses chants les plus populaires, et où, par la bouche d'une *bonne vieille*, il fait célébrer la gloire de Napoléon, son amour du peuple et du soldat.

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps.

L'humble toit, dans cinquante ans
Ne connaîtra plus d'autre histoire.
Là viendront les villageois
Dire alors à quelque vieille.
Par des récits d'autrefois,
Mère, abrégez notre veille.
Bien, dit-on, qu'il nous ait nui,
Le peuple encor le révère,
Oui, le révère.
Parlez-nous de lui, grand'mère.
Parlez-nous de lui.
. . . .
. . . .

Ce recueil donne lieu à un parallèle intéressant. Béranger a beaucoup de traits de famille avec La Fontaine. A l'exemple du fabuliste, qui a introduit tous les genres dans l'apologue, il a introduit tous les genres dans la chanson. Seulement, plus que lui, par une propension naturelle à la mélancolie, il se plaît à remonter le cours des années, retour triste et doux sur un passé qu'il rattache au présent, et qui lui inspire ses compositions les plus pures. Mais, comme le fabuliste, il cherche un cadre, le trouve, invente une action, y jette ses personnages d'une manière dramatique, au besoin se met souvent en scène lui-même, et ce *moi*, si déplaisant en général de sa nature, au lieu d'être, comme ailleurs, un trait d'égoïsme, d'amertume ou de sotte vanité, ne sert, chez lui comme chez La Fontaine, qu'à donner à leurs compositions la vie d'une confidence aimable, d'une naïve révélation du cœur humain.

La différence la plus saillante entre eux, c'est que chez La Fontaine la passion dominante c'est la morale, et chez Béranger l'amour de la patrie.

Sous ce rapport, le chansonnier a un titre de gloire qui manque au fabuliste.

Ces nouveaux chants avaient ajouté de nouveaux fleurons à la couronne poétique de Béranger, et augmenté outre mesure sa popularité. Dans l'opposition libérale, il était, dans toute l'acception du mot, une puissance. Dans le peuple, son influence était énorme, et la cour redoutait plus les sons de la trompette épique du chansonnier que les discours les plus éloquents de tribune et les articles les plus virulents des journaux. Elle lui offrit la croix ; il la refusa. Elle lui offrit une pension ; il la refusa. Elle lui offrit l'Académie, il la refusa, et, dans une charmante ironie, *le Poète de cour*, il bafoua ces offres.

On achète
Lyre et musette ;
Comme tant d'autres à mon tour,
Je me fais poète de cour.

Te chanter encore, ô Marie !
Non, vraiment je ne l'ose pas
Ma muse enfin s'est aguerrie,
Et vers la cour tourne ses pas.
Je gage, s'il naît un Voltaire,
Qu'on emprunte pour l'acheter.
Prêt à me vendre au ministère
Pour toi je ne puis plus chanter.

. . . .
. . . .

Aimé de ses amis, adoré du peuple, redouté de la cour, recherché par les sommités de l'opinion libérale, Béranger jouissait modestement de sa gloire dans son modeste intérieur, lorsqu'une grande douleur était venue s'y abattre.

Le 22 août 1827, Manuel, cet ami intime qui tenait tant de place dans sa vie, était mort, consumé par un mal qui le minait depuis longtemps, et peut-être un peu aussi par l'ingrat oubli du peuple.

Ce noble ami qui connaissait l'état précaire de la fortune de Béranger, lui avait, par testament, laissé un legs considérable. Comme il savait aussi combien il était difficile, même à l'amitié, de lui faire accepter des dons, il motiva son legs sur la considération la plus noble qu'il pût imaginer pour ne pas froisser cette si scrupuleuse rigidité de principes. Précaution vaine ! Du legs de son ami, Béranger n'accepta que sa montre et la moitié de son tombeau, dont il ne devait prendre possession que trente ans après, en attendant que la France lui en érige un.

Manuel fut transporté, de Maisons, où il était mort, au cimetière du Père-Lachaise, où il arriva le 24 août, suivi de plus de cent mille citoyens. La police avait exigé que le convoi longeât les boulevards extérieurs et n'entrât point dans Paris. Ces mesures et d'autres faillirent amener une collision sanglante : mais heureusement le sang ne coula

pas Béranger demeurait alors rue de Bondy. Malade d'une fluxion de poitrine, il ne put escorter le convoi de son célèbre ami; mais, sous le titre de : *le Tombeau de Manuel*, demandant pour lui un tombeau à la nation, il lui consacra un de ses chants magnifiques.

Tout est fini, la foule se disperse;
A son cercueil un peuple a dit adieu,
Et l'amitié des larmes qu'elle verse
Ne fera plus confidence qu'à Dieu.
J'entends sur lui la terre qui retombe,
Hélas! Français, vous l'allez oublier.
A vos enfants, pour indiquer sa tombe,
Prêtez secours au pauvre chansonnier.

Je quête ici pour honorer les restes
D'un citoyen votre plus ferme appui.
J'eus le secret de ses vertus modestes;
Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.
L'humble tombeau qui sied à sa dépouille
Est par vous tous un tribut à payer.
Près de sa fosse un ami s'agenouille :
Prêtez secours au pauvre chansonnier.

Mon cœur lui doit ces soins pieux et tendres.
Voilà douze ans qu'en des jours désastreux,
Sur les débris de la patrie en cendres,
Nous nous étions rencontrés tous les deux.
Moi je chantais : lui, vétéran d'Arcole,
Sourit au luth vengeur d'un vieux laurier.
Grâce à vos dons, qu'un tombeau me console,
Prêtez secours au pauvre chansonnier.

. . . .
. . . .

Oui, qu'un tombeau témoigne de vos larmes.
Assistez-moi, vous pour qui j'ai chanté

Paix et concorde, au bruit sanglant des armes,
Et sous le joug, espoir et liberté.
Payez mes chants doux à votre mémoire:
Je tends la main au plus humble denier.
De Manuel, pour consacrer la gloire,
Prêtez secours au pauvre chansonnier.

CHAPITRE X.

Sommaire. — M. Gohier, dernier président du Directoire, adresse une chanson d'encouragement à Béranger. — Résultat de cet encouragement. — Béranger publie le quatrième recueil de ses chansons. — Enthousiasme du public. — Fureurs de la Congrégation. — Le recueil est saisi. — Nouvelle persécution. — Des Suisses offrent un asyle à Béranger : leur curieuse lettre au poète. — M. Dupin refuse de se charger de la défense de Béranger : ses motifs. — Second procès. — Béranger en police correctionnelle. — Réquisitoire de M. Champanhet. — Plaidoirie de M. Barthe. — Béranger est condamné à neuf mois de prison et dix mille francs d'amende.

Un peu avant cette perte douloureuse, Béranger avait reçu de M. Gohier, le dernier président du Directoire exécutif, une chanson dont le refrain était :

Fouette ! Fouette !
Chante toujours, ne t'endors pas.

Béranger lui répondit :

Oui : je dormais sur un petit volume
Qui me vaudra d'être encore étrillé,
Lorsqu'en flatteur le bout de votre plume,
Me chatouillant m'a soudain réveillé.
Je me suis dit : C'est présage céleste ;
Les mauvais jours seraient-ils donc passés ?
Car je ne sais si quelque fouet nous reste ;
Mais jusqu'ici c'est qu'on nous a fessés.

Le *petit volume* sur lequel il *dormait* était le recueil de chansons inédites qui n'avaient pas paru dans celui de 1825. Cet espoir *des mauvais jours passés*, c'était la chute du ministère Villèle et l'avènement du ministère Martignac, que l'on disait devoir être tolérant et libéral. Sur la foi du *présage céleste* et de la parole mielleuse du ministre, Béranger publia donc son quatrième recueil.

Cette fois, les *égrillards qui étaient restés au logis*, comme il dit, en sortirent. Le poète crut pouvoir rendre la liberté à ces frétillants oiseaux dont il avait rogné les ailes en 1825, pauvres prisonniers qu'il livra au vent de la publicité et aux rigueurs du parquet.

L'une ne devait pas plus lui manquer que les autres.

Ce nouveau recueil offrit une innovation importante. Au lieu de paraître in-32 comme les autres, il parut in-8°, et donna lieu à la charmante préface l'*In-octavo et l'In-trente-deux*, et qui débute ainsi ·

Quoi! mes couplets, encore une sottise!
Osez-vous bien paraître in-octavo?
Juge, critique, et docteur de l'église,
Vont après vous s'acharner de nouveau.
L'in-trente-deux trompait l'œil du myope,
Mais vos défauts vont être tous sentis :
C'est le ciron vu dans un microscope.
Mieux vous allait de rester tout petits,
Petits, petits, oui, petits, tout petits.

Il ne se trompa pas. Le recueil fut saisi, et un nouveau procès lui fut intenté.

Entre autres chants, ce recueil contenait :

Les Infiniment petits ou la Gérontocratie, — le Missionnaire de Montrouge, — le Sacre de Charles-le-Simple, — l'Oraison funèbre de Turlupin, — les Deux Grenadiers, — le Pèlerinage de Lisette, — la Mort du Diable, — le Pape musulman, — le Mariage du pape, — le Petit homme rouge, — la Métempsychose, — les Bohémiens, — l'Ange gardien, — la Comète de 1832, etc., etc.

La France accueillit ce nouveau recueil avec plus d'enthousiasme encore que les précédents. C'était un *crescendo* continuel. Elle voyait moralement tués dans l'opinion les stupides maîtres qui la gouvernaient, et chaque flèche lancée contre eux lui apparaissait comme le coup de grâce à leur trône. Or, tous les chants de Béranger étaient autant de flèches visées avec tant d'art, que chaque coup portait ; et, soit dit en passant, ce n'était pas leur moindre mérite, à ce moment d'irritation nationale.

De là l'enthousiasme de la nation pour son poète, de là aussi la rage et la fureur de tout ce qui tenait par quelque bout à ce régime anti-français intronisé avec et par l'invasion.

On ne saurait de nos jours se faire une idée de tout ce que ces derniers vomirent d'ordures contre le poète à l'apparition de ce recueil. C'est dans la

Gazette de France, qui, depuisla chute du ministère Villèle, défendait avec plus de fureur que jamais l'Eglise, le trône, le ciel et tout ce qui s'ensuit, qu'il faut lire les expressions dégoûtantes dont on se servait pour rendre exécrable l'auteur de ces poésies charmantes qui font les délices des chaumes et des salons. Un des articles avait pour titre : *la chaîne des forçats, Bicêtre, Béranger.* Rapprochement hideux! Nous y renvoyons le lecteur : ce serait salir ce livre que d'y donner place à cette bave de tartufes en démence.

C'était là le cri de rage des derniers tronçons tombés du ministère avec M. de Villèle, cette mauvaise queue de la contre-révolution qui s'agitait autour du trône pour pousser aux persécutions. Sa fureur s'exhalait surtout contre le poète qui lui arrachait son masque; et le ministère Martignac, qui avait supplanté le ministère Villèle, ayant plus de bonnes intentions que de force, étourdi par tant de furieuses clameurs et débordé par elles, s'était vu imposer ce procès.

Tant de fureur de la part de gens dont la religion trempée dans le fiel des passions ne pardonne jamais, n'annonçait rien de bon pour le chansonnier. On s'attendait généralement à quelque atrocité comme celle de Fontan et de Magallon. Dans cette triste perspective qui n'était que trop motivée, de nobles cœurs offrirent à Béranger un asyle. La

sympathie qu'il inspirait trouva même de l'écho à l'étranger, et de Suisse on lui écrivit la curieuse lettre suivante :

« Genève, le 18 novembre 1828.

« AU ROI DE LA CHANSON.

« Sire,

« Quatre de vos sujets, affiliés à la *Forêt sainte*,
« ont l'honneur de vous offrir avec leurs homma-
« ges une preuve de leur dévouement.

« Votre Majesté est menacée dans sa liberté. Les
« échos de Fribourg ont ici répété le tocsin sonné
« à Montrouge. Le ban et l'arrière-ban sont sur
« pied. Garde à vous ! L'asyle que la France ne vous
« offre plus, nous vous l'offrons : c'est un charmant
« réduit, d'où, libre et maître, vous pourrez voir le
« lac où Guillaume Tell rêva la liberté de son pays,
« et Voltaire celle de la raison humaine.

« Dans le cas où le budget trop grevé de votre
« Majesté ne vous permettrait pas d'entrer immé-
« diatement en campagne, nous joignons à cette
« lettre une procuration régularisée pour toucher,
« sur votre *bon remboursable à votre volonté,* la
« somme que vous jugerez nécessaire. M. Jacques
« Laffitte a été *avisé* pour faire honneur à notre
« traite.

« Sur ce, Sire, que Dieu vous tienne en sa sainte

« et digne garde. C'est le vœu de vos fervents et
« dévoués admirateurs.

« *Signé* : Fazy ainé, frère de James; Bourquin, Mathieu Kreutz, F. Bruggiser. »

La procuration était, en effet, parfaitement en règle. Le chiffre seul de la somme avait été laissé en blanc à la discrétion de Béranger. M. J. Laffitte avait été *avisé* par un des premiers banquiers de Genève, et l'on demandait le *bon* de Béranger pour ne pas froisser sa susceptibilité, que l'on savait grande.

Béranger ne profita pas de cette offre généreuse.

Décidé à tenir tête à l'orage, il resta.

Le nouveau procès intenté au chansonnier-poète, fixé au 10 décembre, occupa presque exclusivement pendant quelque temps l'opinion publique. Un incident resté longtemps inexpliqué vint même donner à cette grande sympathie un nouvel aliment d'activité. M. Dupin, qui avait défendu Béranger en 1821, refusa de se charger de la défense en 1828. La presse libérale lui reprocha cette désertion avec amertume, mais avec peu de justice. On ne sut que plus tard la cause de ce refus.

M. Dupin, consulté sur le manuscrit avant l'impression, avait signalé plusieurs couplets comme

susceptibles d'être poursuivis, et avait formellement conseillé la suppression. On refusa de déférer à cet avis, et, lorsque le procès fut intenté, M. Dupin ne voulut pas plaider contre sa consultation et déclina la défense à son tour. Dans l'intérêt spécial du client, l'avocat ne voulut pas trahir un secret qui eût pu avoir tant d'influence sur le jugement, et préféra subir les calomnies. Dans son avis, il avait donné une preuve de modération; dans son refus, une preuve de conscience; dans son silence, il donna une preuve de générosité.

En 1821, on avait traduit Béranger en cour d'assises; en 1828, on n'osa pas. On eut plus de confiance dans des juges salariés que dans des jurés gratuits: ô justice humaine! On le traduisit en police correctionnelle. Il eut cette fois à répondre à cinq chefs d'accusation: 1° outrage à la morale publique et religieuse; 2° à la religion de l'Etat; 3° offenses envers la personne du roi; 4° attaque à la dignité royale; 5° excitation à la haine et au mépris du Gouvernement.

Le libraire-éditeur M. Baudouin, l'imprimeur Fain, les libraires Lécluse, Trachy et Bréauté, étaient prévenus dans la même cause.

L'avocat du roi Champanhet était chargé de soutenir l'accusation: la défense fut confiée à M. Barthe.

Le tribunal était présidé par M. Merlin.



Le général Foy.

Le 10 décembre, Béranger parut devant ses juges.

La sympathie publique qui l'avait suivi à son premier procès ne l'abandonna pas au second. Elle fut au-delà de tout ce qu'on pourrait dire. Une foule plus compacte encore que la première fois encombrait les abords du palais. Dès que les portes s'ouvrirent, ce fut une véritable débâcle : robes élégantes, robes d'avocats, habits et chapeaux semèrent de leurs débris les avenues de la salle et la salle elle-même. On y voyait MM. Laffitte, Sébastiani, Bérard, Dupont de l'Eure, membres de la Chambre des députés; le prince de la Moskowa, Andrieux, etc.; c'était une véritable ovation. Faute de place, les notabilités de l'opposition libérale occupaient le banc des prévenus.

Les débats s'ouvrirent.

Après une verte mercuriale aux curieux bruyants du prétoire, la défense de tout signe d'approbation et d'improbation, et l'ordre aux huissiers de saisir à l'instant toute personne qui se permettrait d'applaudir, de rire ou de murmurer, le président procéda aux questions d'usage.

— Monsieur de Béranger, dites vos noms?

— Pierre-Jean de Béranger.

— Votre âge?

— Quarante-six ans.

— Votre état?

— Chansonnier.

— Votre demeure?

— Rue de Bondy.

L'avocat du roi prit la parole en ces termes :

« Il y a sept ans, lorsque traduit devant des jurés, et accusé par la bouche éloquente d'un magistrat enlevé trop tôt à la carrière du ministère public qu'il illustrait, le sieur de Béranger encourut une condamnation juste, mais modérée, pour des écarts d'une muse trop licencieuse, tous les bons esprits pensèrent que cet écrivain, corrigé par cette leçon, saurait désormais se prescrire la réserve que lui commandaient les lois, sa conscience et son propre intérêt; mais loin de là, méprisant ou mettant en oubli un avertissement qui eût dû être salutaire, il est retombé dans de nouveaux excès; des vers bien autrement répréhensibles que ceux qui furent frappés de la réprobation de la justice, le conduisent aujourd'hui devant vous comme il le fut devant la Cour d'assises.

« Condamné alors pour avoir, dans ses rimes, outragé la morale publique et religieuse, il paraît devant vous sous cette même prévention, et, de plus, il doit répondre d'autres vers outrageants pour la religion de l'État, offensants pour la personne du roi, sa dignité, son gouvernement.

« Ainsi, le temps et l'exemple ont été perdus pour le sieur de Béranger, qui n'a pas craint d'ag-

graver de nouveaux torts par le souvenir des premiers.

« Comment un homme qui à l'esprit unit la raison sans doute, a-t-il pu ainsi, deux fois en peu de temps, enfreindre, de propos délibéré, les lois de son propre pays en ce qu'elles ont de plus saint et de plus respectable dans leurs prohibitions ? Est-ce un vain amour de cette célébrité décevante qui s'attache à tout ce qui a l'apparence d'un courage d'opposition ? Est-ce un fâcheux travers d'esprit, une manie déplorable de voir toujours le mal dans le bien ? ou le sieur de Béranger n'aurait-il fait qu'obéir aux inspirations d'un esprit de révolte et de licence dont il serait dominé ?

« Pour justifier les différents chefs de prévention, nous pourrions nous borner à vous dire, en vous présentant les vers incriminés : Prenez et lisez, tant les délits nous paraissent manifestes et palpables.

« Les 8e et 9e couplets de la chanson intitulée l'*Ange Gardien* vous sont présentés comme renfermant deux délits : outrage à la religion de l'Etat, outrage à la morale publique et religieuse. En voici le texte :

Vieillard affranchi de regrets,
Au terme heureux enfin atteins-je ?
— Oui, dit l'ange, et je tiens tout prêts
De l'huile, un prêtre, et du vieux linge.

— Tout compté, je ne vous dois rien.
Bon ange, adieu, portez-vous bien.

De l'enfer serai-je habitant,
Ou droit au ciel veut-on que j'aille ?
— Oui, dit l'ange, ou bien non pourtant,
Crois-moi, *tire à la courte-paille.*
— Tout compté, je ne vous dois rien,
Bon ange, adieu, portez-vous bien.

« Qui de nous, et nous nous adressons à tous ceux qui nous entendent, qui de nous ne voit dans le colloque imaginé par l'auteur, dans cette chanson entre un mourant et son bon ange, une dérision jetée sur cette doctrine de l'Église catholique qui admet auprès de chaque chrétien l'influence mystérieuse et salutaire d'un esprit céleste? Mais, sans nous arrêter à l'ensemble des couplets empreints d'un esprit d'irreligion qui ne saurait échapper à personne, fixez votre pensée sur le 8e couplet, l'un des deux seuls incriminés, et dites si l'auteur n'y a pas eu pour but de verser le ridicule sur un des sacrements, sur celui-là même que la religion, celle de l'État, offre à l'homme mourant comme un gage de réconciliation entre lui et le ciel !

« C'est donc avec raison que l'organe du ministère public devant la Cour a accusé le sieur de Béranger d'avoir, dans ce triste couplet, voué au mépris ce que nos dogmes religieux ont de plus respectable et de plus consolant

« L'outrage à la morale publique est non moins évident dans le 9e couplet.

« Qui ne voit, en effet, dans la réponse impie que l'auteur prête à son ange, un doute affreux jeté sur le dogme sacré et universel des peines et des récompenses futures? disons mieux, sur le principe éternel de la vérité d'une vie à venir, car l'un de ces principes est la conséquence de l'autre.

« Ainsi, dans des vers qui sont bien à la portée de tous, quoi qu'on dise, vous ne craignez pas de publier qu'après la mort il n'y a rien; que la vertu comme le crime, au-delà de la vie, trouvent un égal néant. Et n'a-t-on pas dit que si un Dieu vengeur et rémunérateur n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Si une incrédulité funeste a germé dans votre cœur, gardez-y votre déplorable secret; mais ne venez pas arracher à la vertu malheureuse la dernière espérance, son unique consolation dans les maux d'ici-bas ; ne venez pas ôter au crime heureux son unique frein, en éloignant de lui la crainte salutaire d'une autre vie!... »

Passant à un autre chef d'accusation, l'avocat du roi poursuit ainsi :

« Si de ces atteintes portées par les vers du sieur de Béranger aux dogmes, bases de la morale et de toute croyance religieuse, nous passons à l'examen de ceux incriminés par des attaques non moins coupables contre les principes fondamentaux de notre

ordre social, c'est avec un sentiment de douleur que nous signalons d'abord à votre animadversion l'offense faite à la personne du roi et à la dignité royale par la publication de la pièce de vers intitulée *le Sacre de Charles-le-Simple*.

Français, que Reims a réunis,
Criez : Montjoie et Saint-Denis !
On a *refait* la sainte ampoule,
Et, comme au temps de nos aïeux,
Des passereaux lâchés en foule
Dans l'église volent joyeux.
D'un joug brisé *ces vains présages*
Font sourire Sa Majesté.
Le peuple s'écrie : Oiseaux, plus que nous soyez sages ;
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Puisqu'aux vieux us on rend leurs droits,
Moi, je remonte à Charles Trois.
Ce successeur de Charlemagne
De Simple mérita le nom ;
Il avait couru l'Allemagne
Sans illustrer son vieux pennon.
Partout à son sacre on se presse,
Oiseaux et flatteurs ont chanté.
Le peuple s'écrie : Oiseaux, point de folle allégresse ;
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Chamarré de vieux oripeaux,
Ce roi, grand avaleur d'impôts,
Marche entouré de ses fidèles,
Qui tous, en des temps moins heureux,
Ont suivi les drapeaux rebelles
D'un usurpateur généreux.
Un milliard les met en haleine :
C'est peu pour la fidélité.
Le peuple s'écrie : Oiseaux, nous payons notre chaîne ;
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Aux pieds de prélats cousus d'or,
Charles dit son *Confiteor*.
On l'habille, on le baise, on l'huile,
Puis, au bruit des hymnes sacrés,
Il met la main sur l'Évangile.
Son confesseur lui dit : « *Jurez ;*
« *Rome, que l'article concerne,*
« *Relève d'un serment prêté.* »
Le peuple s'écrie : Oiseaux, voilà comme on gouverne;
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

De Charlemagne, en vrai luron,
Dès qu'il a mis le ceinturon,
Charles s'étend sur la poussière :
« Roi ! crie un soldat, levez-vous !
« Non, dit l'évêque ; et par saint Pierre,
« Je te couronne, enrichis-nous ;
« Ce qui vient de Dieu vient des prêtres
« Vive la légitimité ! »
Le peuple s'écrie : Oiseaux, *notre maître a des maîtres*
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

Oiseaux, ce roi miraculeux
Va guérir tous les scrofuleux.
Fuyez, vous qui de son cortège
Dissipez seul l'ennui mortel;
Vous pourriez faire un sacrilège
En voltigeant sur cet autel.
Des bourreaux sont les sentinelles
Que pose ici la piété.
Le peuple s'écrie : Oiseaux, nous envions vos ailes
Gardez-bien, gardez-bien votre liberté.

« Ici, vous le voyez, le respect dû à la majesté royale interdit presque toute explication. Il suffit de lire la prétendue chanson et son préambule pour apprécier l'outrage dans toute sa gravité ; l'allusion frappe et saisit au premier coup d'œil, et il

n'est besoin d'aucune contention d'esprit, d'aucun effort d'imagination pour en comprendre le sens et la portée. Comme nous, Messieurs, vous la reconnaîtrez à travers le voile transparent qui la couvre.

« Oui, c'est en recherchant dans nos annales le souvenir d'un roi faible et malheureux, que le sieur de Béranger, reportant, par une fiction coupable, du XIXe siècle au IXe des choses qui n'existaient pas et ne pouvaient exister en ces temps reculés, a bien osé, méprisant toute vérité, violant toute convenance, mettre en scène son souverain sous les traits et le nom de l'infortuné Charles III. Oui, c'est bien la personne sacrée, ce sont bien les augustes cérémonies du sacre de notre roi qu'on a voulu tourner en dérision, dans cette peinture fantastique d'un couronnement sur lequel l'histoire est muette.

« Quoi! ce prince qui vient de recueillir, en parcourant la France, les témoignages universels de l'amour et de la vénération de ses peuples, ce prince si religieux, si loyal observateur de sa parole, si constamment occupé du bien-être de ses sujets, est représenté par un Français à des Français comme se laissant conseiller le parjure au pied même des autels témoins de ses serments (4e couplet)! On ose bien l'y faire voir méditant la ruine de ces libertés qu'il vient d'affermir, et dévorant la substance de ce peuple qu'il aime comme l'aimait le

plus grand et le plus chéri de ses aïeux. On ne craint pas enfin d'insinuer qu'*il a des maîtres*, et, outrageant à la fois la religion dans ses ministres, le souverain dans sa dignité, on prête aux uns le langage impérieux de la domination, et à son prince l'attitude et les sentiments d'une abjecte soumission (5e couplet). Non, le roi de France n'a point de maîtres sur la terre : sa couronne, il la tient de Dieu.

« Encore une fois, le respect nous défend de pousser plus loin l'analyse d'une pareille production, et nous en appelons à votre cœur, à celui de tous les gens de bien, pour comprendre sans autre explication que l'offense est non moins grande dans ce que nous taisons que dans ce que nous signalons...

« Mais, non content de diriger ses traits offensants sur la personne du roi et d'attaquer sa dignité inviolable, le sieur de Béranger s'applique à exciter la haine, à provoquer au mépris du gouvernement. Ecoutez la chanson intitulée *Les infiniment petits* ou la *Gérontocratie*, qui vous est déférée sous le même chef de prévention.

J'ai foi dans la sorcellerie.
Or, un grand sorcier, l'autre soir
M'a fait voir de notre patrie
Tout l'avenir dans un miroir.
Quelle image désespérante !
Je vois Paris et ses faubourgs :

Nous sommes en dix-neuf cent trente
Et les *barbons* règnent toujours.

Un peuple de nains nous remplace;
Nos petits-fils sont si petits,
Qu'avec peine dans cette glace
Sous leurs toits je les vois blottis.
La France est l'ombre du fantôme
De la France de mes beaux jours.
Ce n'est qu'un tout petit royaume;
Mais les *barbons* règnent toujours.

Combien d'imperceptibles êtres!
De petits jésuites bilieux!
De milliers d'autres petits prêtres
Qui portent de petits bons dieux!
Béni par eux, tout dégénère;
Par eux la plus vieille des cours
N'est plus qu'un petit séminaire:
Mais les *barbons* règnent toujours.

Tout est petit, palais, usines,
Sciences, commerce, beaux-arts.
De bonnes petites famines
Désolent de petits remparts.
Sur la frontière mal fermée
Marche, au bruit de petits tambours,
Une pauvre petite armée:
Mais les *barbons* règnent toujours.

Enfin le miroir prophétique,
Complétant ce triste avenir,
Me montre un géant hérétique
Qu'un monde a peine à contenir.
Du peuple pygmée il s'approche,
Et, bravant de petits discours,
Met le royaume dans sa poche:
Mais les *barbons* règnent toujours.»

En cet instant, un violent tumulte interrompit l'avocat du roi. Après la lecture du dernier couplet,

une voix de l'auditoire a dit à haute voix : *Mais c'est vrai, cela!* Plusieurs voix ont répété : *Oui, oui, c'est vrai.* Le président ordonne aux huissiers de faire saisir les perturbateurs. Le tumulte continue. Au milieu du bruit, l'avocat du roi s'écrie : « Si quelque chose pouvait faire douter de la crimi- « nalité des chants que je vous défère, ce qui se « passe en ce moment servirait pour la motiver : « c'est l'action qui suit la provocation. » Le tumulte continuant toujours, l'audience est suspendue.

A la reprise de l'audience, l'avocat du roi reprend la parole en ces termes :

« Chaque jour du règne de notre monarque est marqué par des bienfaits, témoignage immortel de son amour pour son peuple ; la paix règne au-dedans comme au-dehors ; les arts sont encouragés, l'industrie protégée, les libertés publiques, agrandies, florissent à l'abri du trône légitime dont elles émanent, se prêtant un mutuel appui ; une solide gloire, une gloire sans tache est acquise à nos armes, portées en de lointains climats pour un but aussi noble que désintéressé. Et c'est quand il existe un si généreux accord entre le peuple et son roi, que vous vouez au mépris son gouvernement par une insultante assimilation avec cette nature imaginaire de nains, dont un auteur anglais (le docteur Swift) nous trace la burlesque et satirique peinture!

« La France est heureuse, elle est grande, elle est forte, et vous lui prophétisez une dégénération rapide suivie d'une ruine honteuse!

« Quel homme serait assez dénué de jugement pour ne pas comprendre tout d'abord quel est le sens de la chanson des *Infiniment petits*, dont le refrain, d'ailleurs, tranche toute incertitude, malgré la misérable équivoque employée par l'auteur (BARBONS), qui semble en avoir fait choix pour qu'on ne pût se méprendre sur sa coupable pensée.

« Nous ne nous arrêterons pas à la figure, cependant assez significative aussi, qui orne, en manière de fleuron, le bas de la page où finit cette chanson ; nous ne chercherons pas si ce n'est point là un emblème d'un ordre de choses qu'on voudrait voir renaître à la place de celui qu'on s'efforce d'avilir. Il est dans ce recueil bien d'autres vers qui témoignent assez hautement des intentions et des vœux de l'auteur, pour que nos présomptions ne paraissent ni téméraires ni hasardées.

« Que, dans la génération à laquelle nous appartenons, la plupart aient pu, dupes des illusions de l'âge, se livrer aux séductions d'une grandeur peu solide et d'une gloire trop chèrement acquise, on le conçoit ; mais l'expérience et la réflexion, fruit des années, n'ont-elles pas dessillé tous les yeux ? Et qui d'entre nous peut aujourd'hui, avec bonne foi, regretter et fêter un temps aussi fécond en malheurs

qu'il le fut en hauts faits? Comment, surtout, l'auteur du *Roi d'Yvetot*, de cette satire aimable et piquante de l'arbitraire et de l'esprit de guerre et de conquêtes, peut-il sans cesse rappeler et préconiser dans ses vers un régime que sa muse frondait alors qu'il existait?

« Il est vrai qu'alors aussi ses allusions étaient fines et légères; elles étaient enveloppées d'un voile assez épais pour que l'œil du vulgaire ne pût le pénétrer, et ses traits, à peine acérés, effleuraient et ne déchiraient pas.

« Quelle différence aujourd'hui! Ah! si, dans les temps que le sieur de Béranger présente sans cesse à notre admiration et à nos regrets, sa plume audacieuse eût laissé échapper des vers pareils à ceux qui vous sont déférés; si les pompes d'un autre sacre, si celui qu'elles entouraient eussent été les sujets de ses mépris, les objets de sa dérision, est-ce la justice qui eût été appelée à apprécier et punir l'offense? Non! l'arbitraire eût ouvert les portes d'une prison d'État, et l'auteur, l'éditeur, l'imprimeur, les débitants du téméraire écrit eussent vu les portes se refermer sur eux pour un temps assurément plus long que la détention légale qui peut leur être infligée aujourd'hui pour une telle publication.

« Mais, dira-t-on peut-être, en admettant dans les vers incriminés le sens qu'on leur attribue, ce

sont des chansons, et, au temps où nous vivons, dans le pays où nous sommes, peut-on donner tant d'importance à des chansons?

« La chanson, il est vrai, eut toujours privilège en France ; mais convenons pourtant que son privilège n'a jamais été illimité, et il est des personnes et des choses qui sont toujours restées hors de son domaine.

« D'ailleurs, il ne suffit pas de donner à des vers le titre de chansons pour les dépouiller du caractère de libelles, et leur attribuer celui propre à la chanson telle qu'on l'a toujours entendue en France. Nous ne la reconnaissons point dans ces vers dont la politique fournit les sérieux sujets, où la malice est remplacée par la malveillance, et une critique badine par une hostilité agressive. Ce ne sont point là les gais et piquants refrains que faisaient et que supportaient nos pères.

« Si, par les formes du style, les vers du sieur de Béranger tiennent de la simple chanson, par la grandeur des idées, la profondeur des pensées et l'énergie de l'expression, il en est certaines qui s'élèvent quelquefois jusqu'à l'ode. Appelez-les des chansons, soit; mais, bien que vous indiquiez un air, il ne s'ensuit pas qu'on soit tenu de les chanter : on peut tout aussi bien les lire.

« On a dit que le sieur de Béranger était un séditieux de salons, et qu'il n'écrivait point pour les

guinguettes. Sans doute quelquefois dans ses vers l'allusion et le sens sont assez obscurs, ou, si l'on veut, assez profonds pour échapper à des intelligences vulgaires; mais son talent peu commun, son talent dont nous déplorons l'abus et les écarts, sait prendre tous les tons ; il s'adresse souvent aux salons, il s'adresse aussi aux chaumières, disons mieux, aux tavernes, où ses couplets ne sont certes pas inconnus. Voyez le recueil qui est sous vos yeux, voyez ceux qui l'ont précédé ! Ils sont reproduits dans tous les formats, mis à la portée de toutes les fortunes : et pourquoi ? C'est qu'apparemment les vers qu'ils renferment n'ont pas tous été faits pour des esprits d'un ordre supérieur. Bien plus, le libertinage et l'esprit de sédition s'en emparent et y trouvent des tableaux propres à parler aux sens leur plus grossier langage ; ainsi l'attestent les gravures obscènes et séditieuses destinées à accompagner ces réimpressions qui surgissent de toutes parts. Croyons que c'est contre le gré de l'auteur que ses œuvres sont souillées de pareilles turpitudes, mais il n'en est pas moins certain qu'elles en ont fourni les sujets...

« Celles des productions du sieur de Béranger qui vous sont déférées, vous le reconnaîtrez, Messieurs, ont bien tout ce qu'il faut pour être entendues de l'esprit de licence et de révolte du plus bas étage, et on ne peut se dissimuler que l'auteur les

a conçues dans ce but, car il n'a pas cherché à s'y élever au-dessus des entendements vulgaires. Soit qu'il outrage la morale publique et qu'il se raille de la religion de l'Etat ; soit qu'il insulte à la majesté royale et qu'il appelle le mépris sur le gouvernement légitime, ses pensées sont claires, ses expressions simples et positives : dépouillez ses vers de la rime, brisez la césure, enlevez tout le prestige de la poésie, et sa pensée paraîtra dans toute sa laideur, ses couplets ne sont plus qu'un libelle.

« Non, les vers dont se composent les prétendues chansons du *Sacre de Charles-le-Simple* et des *Infiniment petits* ne sont point les produits faciles d'une débauche d'esprit ; ce ne sont point les gais enfants d'une ingénieuse et passagère malice, mais bien l'œuvre calculée d'une méchanceté froide et réfléchie.

« Et quel temps, disons-le donc, quel temps a-t-on choisi pour enfanter de pareils vers ? Lorsque, au sein d'une paix mêlée de gloire, tout prospère dans notre belle France ; quand les Français reconnaissants se pressent autour de leur roi dans un commun sentiment d'amour et de respect ; quand, se ralliant à son auguste personne et à sa royale famille, ils voient en lui et les siens les pères et les conservateurs des libertés politiques ; alors enfin que tout tend à l'ordre et au bonheur qui le suit,

quel mauvais génie inspire le sieur de Béranger, quel délire coupable lui fait jeter encore au milieu de nous des paroles de licence et de sédition ?... »

Ici, après avoir cherché à établir la complicité de l'éditeur, de l'imprimeur et de quelques libraires débitants, l'avocat du roi termine en ces termes :

« ..... Oui, Messieurs, vous réprimerez de tels excès, vous infligerez à leur auteur une punition que doit aggraver la leçon perdue d'un premier châtiment ; votre justice n'épargnera pas ses complices, et vous considérerez que ceux-là surtout sont plus répréhensibles, qui ont donné l'un ses soins, l'autre ses presses, pour multiplier et répandre l'écrit dangereux dont nous venons de nous occuper. Avec la loi que vous êtes chargé d'appliquer, vous n'admettrez pas que celui qui a acheté cet écrit pour le publier et le vendre, que celui qui a veillé à son impression et en a reçu le prix, que ceux enfin qui l'ont publiquement vendu ou mis en vente, avertis d'ailleurs qu'ils étaient tous par la première condamnation du sieur de Béranger, puissent se couvrir d'une prétendue ignorance que repoussent également la raison et les lois. »

L'avocat du roi conclut à l'application des peines

portées aux articles 1, 8 et 9 de la loi du 17 mai 1819, et 1, 2 et 4 de la loi du 25 mars 1822.

Me Barthe, défenseur de Béranger, prit la parole :

« Messieurs, dit-il, nos lois ont pris en main la défense de la morale publique, et vos consciences sont le code le plus sûr que vous puissiez consulter pour en constater les principes et caractériser les outrages dont elle aurait été l'objet. Je croirais déshonorer mon ministère, si je réclamais pour aucun genre de littérature le privilège de la méconnaître ou de l'insulter : Béranger le répudierait avec moi.

« La morale religieuse, que votre justice a aussi le mandat de protéger, manquerait-elle des éléments certains, nécessaires pour la signaler à votre raison? Messieurs, le respect des deux vérités essentielles, bases de toutes les religions, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, voilà ce qui la caractérise ; mais à côté de ces principes placés au-dessus de toute discussion, le monde entier est en possession de discuter librement les croyances moins essentielles qui environnent les bases sacrées que je viens de vous signaler. Vous me rendez assez de justice pour ne pas craindre que mes paroles puissent sur ce point blesser à cette audience, ou votre conviction, ou vos sentiments.

« Nos lois ont prononcé l'inviolabilité de la personne du prince; mais si la personne est à l'abri d'odieux attentats, son honneur doit être protégé contre les outrages. C'est le droit de chaque citoyen, c'est le droit de celui que la Charte a proclamé le premier représentant de la force publique. Principe évident que je m'empresse de faire entendre librement, et sans autre désir que de prévenir vos esprits contre la confusion que de vaines clameurs auraient pu y faire pénétrer.

« Cependant Béranger, que je vais défendre, est accusé d'avoir foulé aux pieds ces principes et ces lois. L'accusation semble invoquer sa propre évidence, ou plutôt, pour échapper à d'invincibles difficultés, elle délaisse l'argumentation et demande que la discussion soit transportée à huis clos dans la chambre du conseil. Ce n'est pas tout : traitant notre poète comme un de ces hommes qu'un pouvoir inhumain interdisait au nom du ciel, tout ce qui a consenti à avoir quelques rapports avec lui à l'occasion de son livre, libraires, imprimeurs, semblent avoir contracté une souillure. Ils sont prévenus avec lui.

« Etrange accusation, qui semble demander à un pays tout entier de se repentir des sentiments qu'un grand talent et qu'un noble caractère lui ont inspirés ! Etrange accusation, que la raison publique désavoue, qui produit l'effet d'un véritable

anachronisme, et qui paraît subie tout aussi bien par le ministère que par le prévenu lui-même! Non, la cause de l'accusation n'est pas dans les chansons mêmes : elle est ailleurs.

« Vous le savez, Messieurs, une administration qui, dans son antipathie pour les intérêts et pour les sentiments nationaux, avait tout bravé, jusqu'au mépris, est tombée enfin à la voix du prince et de la patrie. Dans la violence de son dépit, le parti qu'elle représentait nous menace par ses clameurs et nous attaque par ses intrigues. Ses débris tendent à se réunir : ils s'agitent autour du trône pour persuader que le sol est ébranlé ; malheur à notre pays, si jamais les organes de cette faction vaincue surprenaient à ceux de qui dépendent nos destinées un autre sentiment que celui qu'elle inspire à la France!

« C'est cette faction qui, cherchant quelques consolations dans le mal qu'elle peut faire encore, a imposé par ses clameurs à un ministère dont la faiblesse trahit parfois les intentions, le devoir d'un procès contre un poète qui a le plus contribué à lui arracher le masque dont elle se couvrait. Comme nous, Messieurs, le ministère subit aujourd'hui ce procès.

« La religion est attaquée, s'est-on écrié . le roi est outragé, et vous le laissez sans défense. Sans croire peut-être à ces discours, il a fallu céder, et

Béranger est traduit devant vous comme une preuve qu'il fallait donner de sentiments religieux et de dévouement à la personne du roi....

« Vaine espérance ! ce calcul a été déjoué. Une nation généreuse et pleine de sens ne délaisse pas aussi facilement ses affections et sa reconnaissance. De toutes parts les marques d'intérêt sont venues environner le poète ; j'en atteste cette affluence même de citoyens qui se pressent à votre audience. On se croit encore en présence de ces vieilles antipathies administratives contre l'indépendance et le talent. On ne conçoit pas que l'on vienne agiter judiciairement de misérables interprétations qui, pour atteindre un noble caractère, blessent la dignité royale au lieu de la défendre.

« J'aborde le premier chef de prévention, puisé dans les couplets de l'*Ange gardien*.

« De tous les temps, l'imagination des hommes s'est plue à créer des êtres surnaturels qui, sans être la divinité, en étaient une émanation, qui s'attachaient à chaque existence en particulier, pour en adoucir les amertumes et en augmenter les félicités. Dieu protège le monde par ses lois universelles, et chaque existence aura ainsi son ange tutélaire qui la suivra dans toutes les situations. Tous les écrits qui viennent de l'Orient attestent cette consolante rêverie.

« Cependant la destinée des hommes est bien

diverse. Ici le luxe étale ses jouissances en présence de l'indigence privée du nécessaire. Ici la force et la santé, et à côté les infirmités les plus cruelles. Ces contrastes ont frappé mille fois l'imagination des poètes et des philosophes, et notre littérature est pleine des mouvements d'humeur qu'ils ont pu inspirer. Voltaire lui-même, au milieu des ressources que sa fortune, son immense réputation et son esprit pouvaient lui donner, ne supportait pas volontiers les ennuis de la vieillesse. Après les avoir décrits, voici comment il s'exprime :

Tous nos plaisirs n'ont qu'un moment·
Hélas! quel est le cours et le but de la vie?
Des fadaises et le néant.
O Jupiter! tu fis en nous créant
Une froide plaisanterie.

« Et dans la pièce qui précède, adressée à une dame de Genève, il termine par ces mots :

Chacun est parti du néant.
Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère.

« Et certes, Messieurs, jamais il ne sera justement appelé athée ou matérialiste celui qui a fait les plus beaux vers sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

« Rappellerai-je J.-J. Rousseau tranchant ses doutes sur son salut futur par un caillou lancé de très-près sur un gros arbre? Rappellerai-je toutes

les licences prises à ce sujet, et à toutes les époques de notre littérature, par nos écrivains les plus vraiment français? Eh bien! Messieurs, celui-là a-t-il jamais douté d'une vie meilleure et de l'immortalité de l'âme, qui a composé *le Dieu des bonnes gens*, *la Vieille* et *Mon Ame?...*

« Dans la chanson de *l'Ange gardien*, le poète a peint un pauvre perclus attendant son dernier moment dans un hospice. Là, il est visité par son ange gardien, et il lui demande des comptes sur la protection qu'il lui devait.

« Voilà la pensée de l'auteur.

« Le ministère public et la prévention, choisissant, parmi tous les couplets qui composent ce poème, ceux qui, détachés, se prêtaient plus facilement à l'accusation, n'ont pas parlé des autres. Permettez-moi, Messieurs, de remettre sous vos yeux toute la pensée de l'auteur. »

Ici l'avocat, après avoir donné lecture de la chanson entière, laissant seulement de côté le dernier couplet, qui n'était pas au nombre de ceux incriminés, poursuit ainsi :

« Voilà donc cette irreligion, des couplets si coupables, si odieux..., qui, avec les fatales ordonnances qui ont renversé le ministère Villèle, ont commencé la persécution de tant de gens forcés de subir le martyre avec l'humble privilège de résister

aux lois du royaume, et de vivre au milieu du luxe sur les impôts payés par les persécuteurs.

« Ah! Messieurs, s'il était vrai que la morale religieuse ou que la religion de l'Etat eussent reçu de véritables atteintes dans ces derniers temps, ce ne serait ni la saillie du poète, ni la prétendue licence des écrivains qu'il faudrait accuser. Je demanderai à ceux qui se disent les seuls défenseurs de la religion, si plus d'une fois des actes patents n'ont pas démontré au pays que la religion était invoquée par eux pour couvrir des vues d'ambition et même des intérêts honteux.

« Vous dirai-je ce que j'ai vu moi-même, aux élections de 1827, dans Paris, dans la capitale du pays le plus civilisé de l'Europe? Quelques noms manuscrits furent ajoutés sur les listes. En vertu de cette inscription, sept individus, revêtus du costume ecclésiastique, se présentent pour voter. Le serment est prêté : le bulletin est déposé. Messieurs, il a été reconnu, avoué, jugé, qu'aucun de ces électeurs, pris dans les congrégations des Lazaristes et des Missions étrangères, ne payait un sou de contribution. (Rumeurs et mouvement dans l'auditoire.)

« Voilà de ces faits déplorables dont les journaux ont retenti, et qui semblent dire à une population : « La religion n'est qu'un drapeau pour « guider un parti : elle n'est plus la haute sanction « de la morale. »

« Revenons à la cause.

« Vous avez vu la moralité de tout le poème, *l'Ange gardien* incriminé, en voici le résumé :

Ce pauvre diable ainsi parlant
Mettait en gaîté tout l'hospice.
Il éternue, et, s'envolant,
L'ange lui dit : Dieu te bénisse !
Tout compté, je ne vous dois rien :
Bon ange, adieu ; portez-vous bien.

« Je vous le demande, Messieurs, y a-t-il attentat contre la religion ? y a-t-il attentat contre la morale publique ? L'avocat du roi n'est pas fixé lui-même sur la nature de la prévention. Il a paru blessé de cette expression : *vieux linge*. C'est qu'il ne l'a pas comprise, car le vieux linge ne sert jamais dans l'extrême-onction ; c'est du drap mortuaire qu'a voulu parler l'auteur.

« J'ai du reste, Messieurs, étudié mon catéchisme; j'ai voulu voir quelle était la définition de l'extrême-onction : j'ai vu que c'était un règlement particulier et spécial à l'Eglise catholique, à son culte ; j'a vu que l'extrême-onction est un sacrement qui a pour objet de faire disparaître les plaies de l'âme et de rendre la santé au corps quand cela est expédient à Dieu.....

« Parcourez La Fontaine, voyez cette fable du *Mort et le Curé*.

Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte :

Un curé s'en allait gaîment
Enterrer ce mort au plus vite.

« Voilà certainement des plaisanteries. Et plus bas :

Monsieur le mort, laissez-vous faire,
On vous en donnera de toutes les façons ;
Il ne s'agit que du salaire.

« Certes, Messieurs, cette licence est plus grande que celle que vous reprochez à Béranger; et cependant, il faut le dire, La Fontaine, que je citerai quelquefois parce que je lui trouve plusieurs traits de famille avec ce poète que je défends, était pensionné du roi et membre de l'Académie. Il vivait au siècle des dragonnades. La Fontaine a été bien heureux de n'avoir pas été protégé par les libertés constitutionnelles, que le ministère public interprète, ce me semble, d'une manière bien étrange.

« Sur ce point de la prévention, le ministère public s'est exprimé avec une virulence dont les termes présentent de fâcheux rapprochements, je le dis à regret, avec un journal qui a le premier signalé Béranger à la vindicte publique. Cette *Gazette de France* si dévouée à la charité chrétienne, cette *Gazette de France* qui défend avec son patronage les intérêts de la religion et du trône, savez-vous comment elle s'exprimait à l'égard de Béranger ? *C'est*, dit-elle, *un rimeur impie, un sale écrivain, digne de triompher à Bicêtre.* Et dans quel article le

traitait-elle ainsi ? dans un article intitulé : *Bicêtre, la chaîne des forçats, Béranger;* rapprochement infâme dans lequel on semblait exprimer l'horrible vœu de voir Béranger accouplé à des galériens ! de le voir figurer à la chaîne des forçats, en remplacement sans doute de ce Contrafatto, dont les défenseurs exclusifs de la morale publique et religieuse ont si bien prouvé l'innocence et la candeur, en le défendant contre l'immoralité du siècle. »

(Mouvement bruyant dans l'auditoire. Le président le réprime avec une vivacité qui fait sourire le défenseur et le prévenu.)

M. Barthe continue :

« C'est ainsi qu'on attaque un grand talent, un noble caractère. Non, la France ne peut prendre part à des accusations ainsi portées ! Elle environne Béranger de son affection et de son admiration, parce qu'au fond de toutes ses poésies se trouve une moralité profonde, que ses accusateurs ne peuvent atteindre qu'en ne les comprenant pas.

« Au reste, Messieurs, ces chansons circulent à l'étranger, en Belgique, où certes on n'accusera pas le ministre de la justice d'une trop grande indulgence pour la presse ; elles y sont distribuées librement : voudrez-vous que du nord de l'Europe on montre du doigt la France à l'occasion de ce procès, comme la France se croit en droit de désigner l'Espagne et le Portugal !....

« Le second chef de prévention repose sur la *Gérontocratie* et *le Sacre de Charles-le-Simple.*

« Dans la première de ces chansons, l'auteur a voulu faire entendre que si la France retombait sous la main des hommes qui veulent réédifier le présent avec les débris du passé, il en résulterait telles et telles conséquences. Il a voulu parler de ces hommes qu'un des écrivains les plus anciens de notre époque a peints d'un seul trait en les représentant.

« Au char de la Raison attelés par derrière. »

(A la citation de ce vers du vénérable M. Andrieux, qui assistait à l'audience, les regards sympathiques de l'auditoire se portèrent sur le poète que le spirituel défenseur faisait intervenir dans le débat.)

« ....Vous prétendez, poursuit Me Barthe, défendre la dignité royale, et c'est vous-mêmes qui l'attaquez.... »

Le défenseur, passant successivement aux autres chefs de prévention, dit en terminant :

« Messieurs, vous n'oublierez pas qu'en jugeant le poème vous jugez aussi l'homme, que vous jugez Béranger ; et c'est surtout sous ce rapport que ma cause est belle. Je le demande, quel est le Français qui voudrait briser le moule de l'auteur du *Dieu des bonnes gens?* qui voudrait anéantir ses écrits

ou les condamner à l'oubli ? J'aurais tort, il est vrai, d'exprimer devant vous ce que j'éprouve moi-même d'estime et d'affection pour un caractère qui m'est si bien connu. Désintéressé, sans ambition, son génie n'a pas même rêvé l'Académie ; il n'a jamais spéculé ni sur son talent, ni sur l'intérêt qu'il inspirait ; et quoique son cœur ne craigne pas le fardeau de la reconnaissance, il a pu refuser les offres de l'opulence, alors même qu'elles étaient dictées par la plus tendre amitié. Sachant dérober aux Muses le temps que beaucoup d'infortunes ont réclamé, et qu'elles n'ont pas réclamé en vain, il a pu faire dire à son âme :

Utile au pauvre, au riche sachant plaire,
Pour nourrir l'un, chez l'autre je quêtais;
J'ai fait du bien, puisque j'en ai fait faire.
Ah ! mon âme, je m'en doutais.

« Il est vrai que sa muse, fière et indépendante dans ses inspirations patriotiques, a traité souvent le pouvoir sans indulgence. Messieurs, je ne pense pas que le génie ait été jeté au hasard sur la terre, et sans avoir une destination. Béranger a aussi la sienne ; il vous l'a dit : Je suis chansonnier. Fronder les abus, les vices, les ridicules, faire chérir la tolérance, la véritable charité, la liberté, la patrie. voilà sa mission. S'il a signalé ce qui lui a paru dangereux, toutes les infortunes l'ont trouvé fidèle ; c'est pour lui surtout que le malheur a été sacré.

« On l'a accusé de bonapartisme. Messieurs, lorsque le colosse était encore debout, et avant que le Sénat eût parlé, Béranger avait, dans son *Roi d'Yvetot*, critiqué cette terrible et longue guerre qui aurait pu engloutir la France avec le chef de ses soldats. Béranger n'est certes pas un partisan des tyrannies de l'Empire ; mais quand il a vu le lion renversé, insulté par ceux-là même qui rampaient à ses pieds, les vicissitudes de cette grande destinée ont ému son âme ; une sorte d'intérêt poétique s'est emparé de lui, et il a déposé une fleur sur la tombe de celui qui, pendant sa puissance, n'avait obtenu de lui qu'une critique...

« On a parlé, Messieurs, de la grandeur actuelle de la France, de l'accroissement progressif de ses libertés ; on vous a parlé de nos armées s'illustrant en ce moment même sur le territoire de la Grèce pour une cause sacrée. Messieurs, j'ai cru à chaque mot du ministère public entendre l'éloge de Béranger. L'agrandissement progressif de nos libertés ! ah ! j'en appelle à toutes les consciences ! Est-il étranger à ces progrès de la civilisation, à ces agrandissements de nos libertés, le poète qui a chanté le *Dieu des bonnes gens*, qui a flétri l'intolérance et poursuivi de ses vers vengeurs tous les ennemis de ces libertés et de cette civilisation ?

« Vous avez parlé de la Grèce ! Quels vers plus que ceux de Béranger ont rendu chère aux nations

la cause de la Grèce moderne; les massacres de Psara, la délivrance d'Athènes, l'ombre d'Anacréon évoquée et récitant une poésie digne d'Anacréon lui-même! Mais que dis-je? au moment même où il comparaît ici en police correctionnelle, où sa liberté est menacée, une sentinelle dans les forteresses de la Morée répète peut-être et son nom et ses vers pour exciter ses compagnons d'armes à la défense d'une si belle cause! »

(Mouvement et bravos prolongés dans l'auditoire.)

« Mais il est un autre titre qui le recommande à tous les hommes généreux. De tous les sentiments, celui qui honore le plus les nations à leurs yeux, aux yeux de l'étranger, c'est le patriotisme, c'est l'amour du pays, la haine de l'invasion étrangère, l'amour des gloires de la patrie. C'est à faire naître, à réchauffer ce noble sentiment que notre poète excelle. Oui, l'amour de la patrie, l'amour de la France, voilà ce qui, dans ses vers, au milieu des banquets ou des rêveries de la solitude, a fait battre le cœur de ses concitoyens; voilà ce qui a fait son immense popularité. En quelque lieu qu'il se présente, en France, à l'étranger, il est sûr de trouver des admirateurs, des amis. O vous, Messieurs, qui devez représenter le pays, ne dites pas au roi qu'un tel homme n'a pour lui que des injures; ne dites pas au poète que les autres nations

nous envient, que la France n'a pour lui qu'une prison ! Je compte sur son absolution. »

Ainsi parla Me Barthe. Ce magnifique éloge de Béranger souleva plus d'une fois les applaudissements de l'auditoire, et ce qu'il dit du poète il y a trente ans, la postérité qui a commencé pour lui le répète encore aujourd'hui.

Le défenseur de l'éditeur Baudouin, Me Berville, prit la parole. Des préventions fâcheuses représentaient l'éditeur comme seul coupable, comme seul promoteur d'une publication qui soulevait tant de susceptibilités. Le défenseur essaya d'écarter ces préventions en racontant l'histoire du traité avec Béranger, l'éveil donné par M. Baudouin à la justice relativement à la publication d'une contrefaçon ; puis, examinant la question de responsabilité :

« Faudrait-il donc, s'écria-t-il, que désormais les éditeurs fussent condamnés pour n'avoir pas eu d'esprit? Que de coupables dans ce monde ! Il aurait donc fallu que le libraire Baudouin devinât que Charles-le-Simple signifiait Charles X, et que les *Barbons* voulaient dire les Bourbons? Il fallait deviner cela ou aller en prison ! Ainsi le sphinx proposait des énigmes, et dévorait qui n'avait pu les deviner ! »

La condamnation du poète et de l'éditeur était arrêtée d'avance. Tout le talent des défenseurs ne put conjurer un orage qu'avaient soulevé des pas-

sions politiques irritables et irritées. Dans les chansons incriminées, le tribunal vit tout ce qu'on avait exigé qu'il y vît : délits d'outrage à la religion et à la morale ; d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi ; d'offense envers la personne du roi, et aussi, appliquant les peines portées aux articles 1er, 8 et 9 de la loi du 17 mai 1819 ; 1er, 2 et 4 de la loi du 27 mars 1822, il condamna Béranger à neuf mois de prison et 10,000 francs d'amende, Baudouin à six mois de prison et 500 francs d'amende.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE. — Redoublement de sympathie pour le poète après sa condamnation.—La société *Aide-toi, le Ciel t'aidera.*—Béranger à la Force. —Les petits *Goucpeurs.*—Hommages et visites à Béranger : ses conseils à un jeune poète.—Le discours du trône de 1829. —Les mandements. — Chants de Béranger à la Force.—Souscription nationale pour payer son amende.—M. Bérard.—Béranger sort de prison.—La rue de la Tour-d'Auvergne.—Le romantisme : ses luttes. —Opinion de Béranger à ce sujet.—Pourquoi A. Dumas l'appelait son père.—Les éditeurs Baudouin frères, Hector Bossange, Perrotin.—Germe des relations affectueuses de ce dernier avec Béranger.—Béranger à Maisons-Laffitte.—Révolution de Juillet 1830.—Influence de Béranger sur cette révolution et ses résu tats.—Avec 1815, la muse grivoise du poète avait terminé sa mission; avec 1830 sa muse politique termine la sienne. — Manière dont Béranger eût voulu jouir de sa gloire.—Eclatant triomphe que lui décerne la France.—Son buste est couronné sur les principaux théâtres de Paris et de la province.

Une condamnation si sévère étonna la France entière. L'auditoire l'avait accueillie avec un murmure de surprise et d'indignation : l'opinion publique l'accueillit par un redoublement de sympathie pour le poète.

Ici se rattache, comme incident à la vie de Béranger, un fait qui eut une grande importance dans la vie politique d'alors.

Ce fait était l'organisation de la société secrète *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

L'incident, ce fut l'intervention de cette société en faveur de Béranger.

Comme cet incident peut servir à prouver le haut degré qu'occupait alors le chansonnier-poète dans l'opinion publique, nous déroulerons, en passant, cette curieuse page de l'histoire de nos vieilles luttes.

Depuis l'avènement de Charles X au trône, la contre-révolution n'avait cessé de marcher le front altier, la menace aux lèvres, l'arme au poing. Appuyée à la Chambre par une majorité docile, elle ne gardait plus de mesure. Le corps électoral paraissait confisqué tout entier, et avec lui toutes les libertés publiques. D'infiltration en infiltration, l'ancien régime avait engorgé toutes les artères des corps politiques, attaquant le cœur même de la société, et cette société semblait s'abandonner elle-même.

A ce moment où le char de la révolution paraissait embourbé à tout jamais dans ces profondes ornières, quelques écrivains ayant crié à la classe moyenne : *Aide-toi, le ciel t'aidera!* cette moralité de bon sens, qui termine une des plus jolies fables de La Fontaine, devint la dénomination d'une société politique dont le but était d'agir sur le corps électoral par des correspondances et des publications. La plupart des fondateurs appartenaient au parti doctrinaire et avaient le journal *le Globe* pour

centre et pour organe : c'étaient MM. Guizot, Duchâtel, Dubois, Duvergier de Hauranne, Lherminier, Paravey, etc.

L'association réunit bientôt environ une centaine de membres. Une légère rétribution mensuelle et les dons patriotiques formaient les fonds de l'association. Un comité-directeur élu était chargé de la rédaction. Un secrétaire avait dans ses attributions la disposition des fonds et la mise en œuvre des résolutions du comité-directeur.

Ce secrétaire était M. André Marchais, qui ne tarda pas à donner à la société une impulsion démocratique qui dépassa le but des fondateurs doctrinaires.

Ces derniers finirent par se retirer, et l'élément démocratique domina un peu plus.

A côté de cette société en était une autre composée de jeunes hommes plus énergiques, pleins de foi et d'ardeur, enrôlés déjà dans une association plus puissante et plus résolue, le *carbonarisme.*

Le comité-directeur de cette autre société avait pour principaux membres MM. Odilon Barrot, Lamy, Boinvilliers, Guinard, Godefroy Cavaignac, Jules Bastide, Joubert, Thomas, Chevallon, Aylies, J. Fazy, Paulin, André Marchais, etc., etc.

Ceux-ci ne voulaient pas, comme les doctrinaires, pactiser avec la contre-révolution, mais l'attaquer corps à corps et la détruire. Ils n'étaient

ni des bâtards, ni des collatéraux de la révolution, mais ses héritiers directs et légitimes. Ils en acceptaient la succession et voulaient en continuer le travail.

Bientôt cet élément plus énergique domina exclusivement dans la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, et l'influence de cette société dans le corps électoral et sur l'opposition des Chambres constitua, en regard de la force matérielle et contre-révolutionnaire du gouvernement, une force morale révolutionnaire qui avait son point d'appui dans le cœur même de la nation.

Dès ce moment, en tout et pour tout s'était trouvé posé en face du gouvernement le terrible *Comité-directeur*, mystérieux, insaisissable, puissance invisible dont les agents, les correspondants, présents partout, remuaient comme par enchantement jusqu'aux couches les plus inertes du corps électoral et social.

Béranger était un pionnier trop actif de l'œuvre révolutionnaire pour que cette société ne le prît pas hautement sous son patronage. Dès sa condamnation, elle ouvrit immédiatement, chez M. Bérard, une souscription pour payer l'amende et les frais, et, par tous les moyens à sa disposition, elle essaya de populariser une démonstration qu'elle présenta comme une œuvre patriotique et nationale.

Elle réussit, et, malgré mille entraves de l'administration, la nation répondit à cet appel en faveur de son poète, de l'*homme-nation.*

Nous avons dit l'homme-nation, et ce n'est pas une hyperbole. Le cœur de Béranger n'était pas le cœur d'un homme ordinaire. C'était un cœur collectif, le cœur d'un homme, le cœur d'un pays. Son patriotisme, c'était sa nature; sa philanthropie, son instinct. Il sentait tout, parce qu'il devinait tout, depuis les grandeurs, les humiliations et les gémissements de la patrie, jusqu'au sanglot étouffé du grabat, jusqu'au cri de la faim de la mansarde.

Ainsi associé par sa sensibilité à toutes les vibrations de la fibre frémissante ou souffrante des masses, sa sympathie était universelle, Par suite de cette organisation privilégiée, il avait, par le seul élan du cœur et du génie, la puissance de se passionner, de se glorifier pour tous, de souffrir, d'exprimer pour tous; et dans ce grand et noble écho d'une émotion plus universelle que personnelle, tous reconnaissant leurs joies, leurs gloires et leurs espérances, leurs plaintes, leurs douleurs et leurs gémissements, se sentaient penser, sentir, glorifier, grandir, gémir, espérer, souffrir et conspirer en lui.

Aussi n'a-t-il peut-être jamais été donné à aucun homme de toucher plus que lui aux faîtes et aux profondeurs de son siècle et de sa nation.

De là cette sympathique attraction des masses pour l'homme et ses œuvres.

Cet intérêt, cette sympathie qu'inspirait Béranger étaient de nouveaux crimes aux yeux de ses persécuteurs. Ils brûlaient de les lui faire expier. A sa première condamnation en Cour d'assises, ils lui avaient donné Sainte-Pélagie pour prison ; à la seconde, en police correctionnelle, on lui donna la Force : c'était une punition infamante qu'on essayait de lui infliger. L'opinion publique se souleva contre cette ignoble vengeance ; elle eut des cris de malédiction pour les juges et les bourreaux, et des voix d'enthousiasme pour la noble lyre jetée pêle-mêle au milieu des couteaux homicides et des fers avilis.

Béranger entra à la Force aux premiers jours de janvier 1829. Sa première œuvre dans ce réduit du crime fut une œuvre de charité. Voici comment la raconte un poète que Béranger honorait de sa bienveillance et de son amitié, et qui a depuis noblement payé sa dette dans quelques bonnes pages de gratitude et de sentiment (S. Lapointe, *Mém. sur Béranger;* Paris, Havard, 1857).

« En attendant son tour pour l'*écrou*, dit-il, le chansonnier alla s'asseoir sur un banc de pierre, où il ne tarda pas à se voir entouré d'un certain nombre d'enfants dont le plus âgé avait à peine douze ans...

« Un personnage aux manches retroussées apporta la soupe et les légumes dans deux espèces de seaux en fer blanc. Les enfants coururent chercher leur écuelle en criant : « A la soupe! à la soupe! » Et tour à tour, dans le plus grand ordre, chacun reçut sa ration qu'il allait manger dans un coin de la cour. Manger, non, mais bien dévorer.

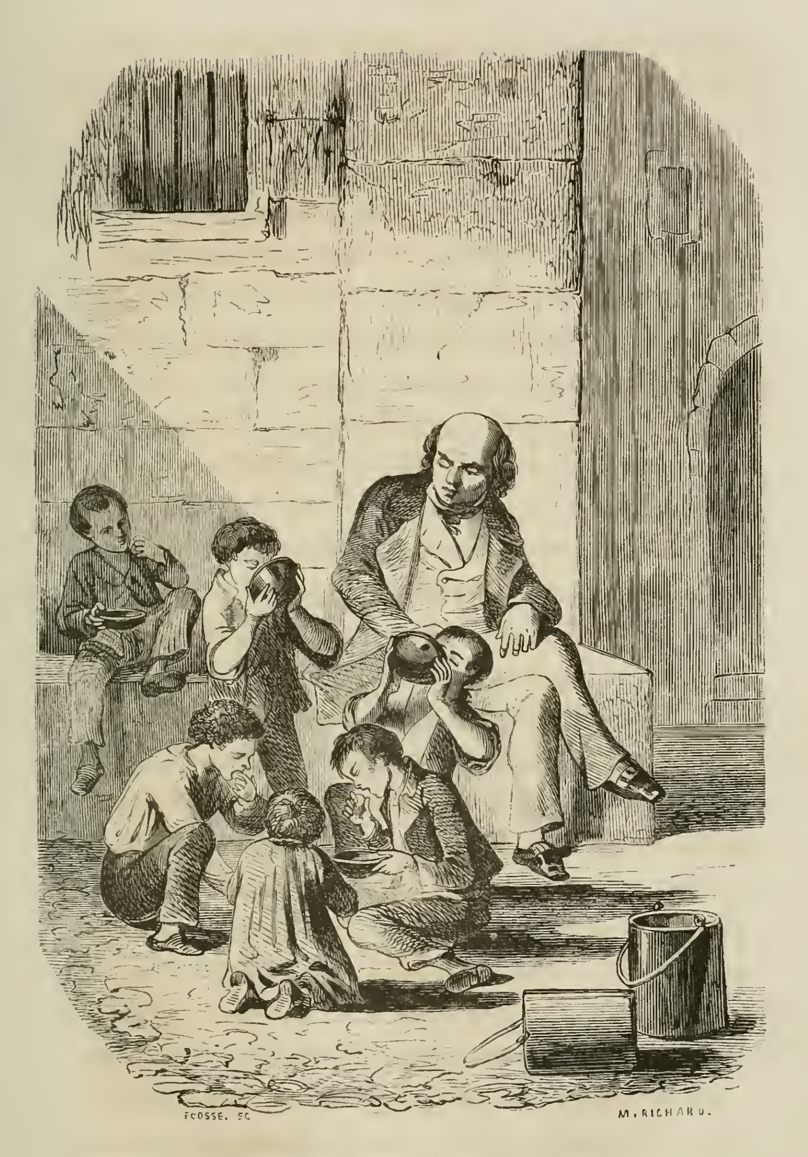
« Et ce qui ajoutait à la tristesse du tableau, disait « Béranger, c'est que ces pauvres enfants man« geaient privés de cuillers et de fourchettes ; ils « mangeaient, comme de pauvres petits chiens, à « même leur écuelle.

« Je demandai au directeur quels étaient ces « enfants et quel était leur crime.

« — Ce sont, me dit-il, de petits vagabonds, de « petits *gouapeurs*, comme on dit ici. Leur crime « est d'avoir été ramassés dormant au coin des « bornes et d'être abandonnés de leurs parents.

« — Mais pourquoi laisser manger ces enfants à « même une écuelle, comme des bêtes? Il ne leur « manque plus que de les voir marcher à quatre « pattes. Quelle idée leur donne-t-on de l'huma« nité chez les hommes, si les hommes les traitent « ainsi? »

« Le directeur était un homme humain. Le chansonnier eut peu de peine à le mettre dans ses projets d'humanité. Seulement il objecta l'opposition du préfet et les frais que nécessiterait une telle amélioration.



Béranger à la Force s'attendrissant à la vue des jeunes détenus.

« — Eh bien ! dit Béranger, je les ferai, moi, ces « frais. »

« Quand le préfet sut l'intérêt que le poète portait à ces enfants, il ordonna immédiatement qu'à l'avenir ils auraient des cuillers et des fourchettes. La distribution en eut lieu en effet, et ce jour fut un jour de fête pour ces petits malheureux. »

C'est ainsi que le poète, sous le poids d'une infortune imméritée, trouvait encore dans son noble cœur des élans généreux pour alléger des infortunes méritées.

Là ne se borna pas la charité de Béranger dans ce séjour du malheur. La charité ! c'était en lui un fonds inépuisable : nous aurons occasion de le voir plus tard.

« Partout où l'homme passe, disait-il quelque-« fois, je ne connais pas de plus grand bonheur « pour lui que de laisser un peu de bien en pas-« sant. »

Et ce qu'il disait, il le pratiquait : bonne semence, qui ne fructifie pas toujours en terre, mais dont les fleurs et les fruits doivent, à coup sûr, s'épanouir et mûrir au ciel.

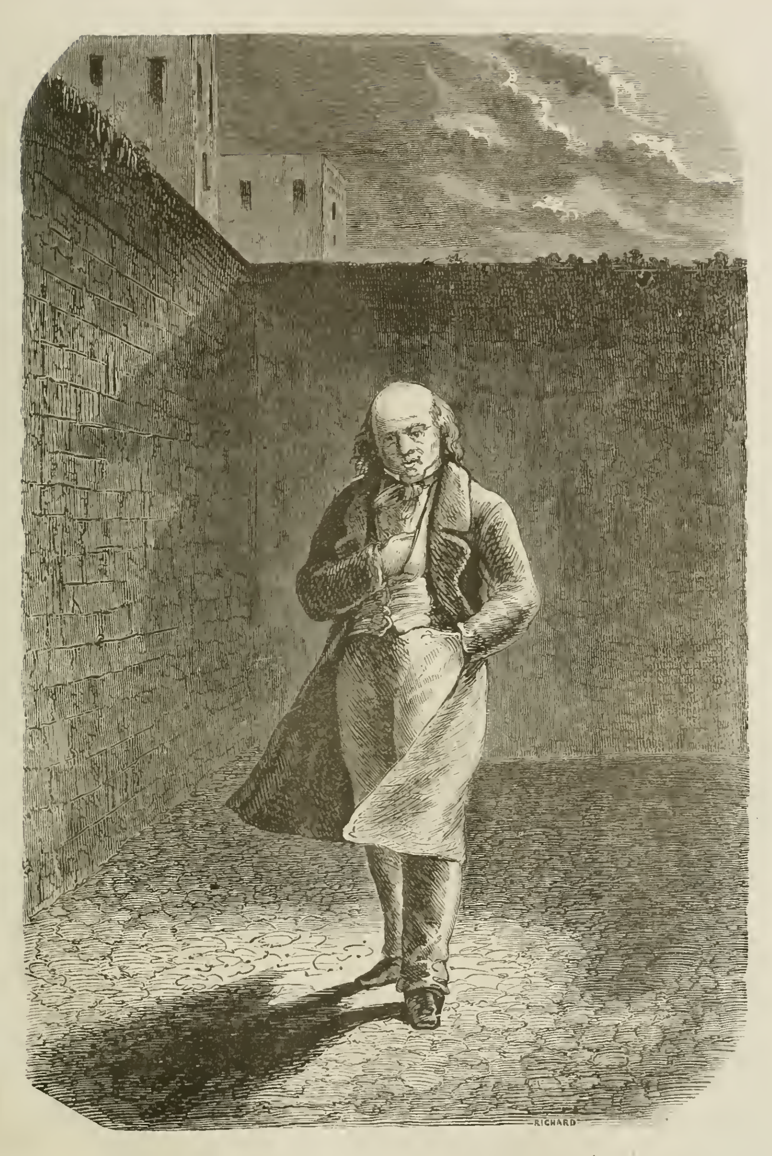
Dans cette prison il avait la faculté d'aller d'une cour à l'autre, et il n'était pas de jour qu'il ne distribuât d'abondantes aumônes en argent, pain ou vivres. C'était une vraie providence tombée là où elle se révèle le moins, dans une des hideuses sen-

tines du crime, dans un des gouffres immondes des perversités et des misères humaines.

Dès qu'il paraissait, ces bandits, la plupart au cœur cuirassé de tant d'infamie qu'aucun honnête sentiment ne semblait pouvoir en percer la croûte, se sentaient mus de respect et de vénération. Ils cherchaient à se disculper, à se blanchir à ses yeux, et, pour la première fois peut-être, sur ces fronts impurs apparaissait un peu de rougeur et de honte.

Mais bientôt Béranger se vit assailli par eux de tant de demandes, qu'il se vit forcé de renoncer à ses promenades de jour. Il ne sortit plus que la nuit. Là, à ces heures où tout dort, excepté le crime et l'orgie, pendant que la lune venait brillanter les murs sombres et noirs de sa prison ; pendant que ses rayons, s'engouffrant dans les profondeurs des préaux, venaient, capricieux, jouer avec les ombres, il promenait ses méditations solitaires et ses patriotiques pensées. Rien n'interrompait le silence du lieu, que de temps à autre les pas cadencés de quelque ronde ou le cri strident de quelque orfraie qui avait fixé là sa demeure.

C'étaient là, du reste, les seules heures de liberté du poète. Pendant tout le jour, il était assailli par une foule de personnes de tout rang, de tout âge, qui venaient le voir. De dix heures du matin à la nuit, des files de voitures amenant des visiteurs sta-



Béranger à la prison de la Force.

tionnaient à la porte de sa prison. Toutes les célébrités libérales de l'époque, écrivains, députés, artistes, venaient rendre hommage à cette immense popularité. C'était une véritable cour, une cour sympathique, affectueuse, il est vrai, mais qui ne laissait même pas au poète le temps d'être seul avec sa pensée.

Aussi Béranger s'était vu forcé de dire au directeur :

« Dès quatre heures, mettez-moi, je vous prie, tout « ce monde-là dehors : c'est bien le moins que je « sois libre en prison. »

Parmi les anecdotes qui se rattachent à ce flux et reflux de visiteurs à la geôle du prisonnier, il en est une peu connue et où se révèle une triste plaie de notre temps et peut-être de tous les temps.

Un jeune poète qui, à trois ans de là, après un grand succès au théâtre, devait avoir une fin bien malheureuse, vint le trouver à la Force et lui apporta une jolie chanson que sa détention lui avait inspirée, et quelques autres pièces de vers.

Il le pria de lui dire franchement s'il ne se fourvoyait pas et s'il trouvait à ses compositions assez de germes de talent pour pouvoir s'engager avec quelque chance de succès dans la rude et âpre voie de poète.

Béranger lut ses vers : il y trouva de la correction, de la verve, de l'originalité, accueillit le poète

avec bienveillance, le félicita, et, pour tout conseil, se mit à parodier un passage du *Pauvre diable*, cette charmante et piquante boutade d'un des meilleurs esprits du XVIIIe siècle.

Il lui demanda :

« . . . . . . Etes-vous riche ? »

Et le poète :

« — Non!
« Je n'ai rien, rien, rien de rien.
— Vil atôme!
« Quoi ! point d'argent, et de l'ambition!
« Pauvre imprudent ! apprends qu'en ce royaume
« Tous les honneurs sont fondés sur le bien.
« L'antiquité tenait pour axiôme,
« Que rien n'est rien, que de rien ne vient rien.
« Du genre humain connais quelle est la trempe·
« Avec de l'or on te fait président,
« Fermier du roi, conseiller, intendant.
« Tu n'as point d'aile, et tu veux voler! Rampe.»

Le jeune poète ainsi conseillé était Victor Escousse, le malheureux jeune homme qui, en février 1832, à l'âge de 19 ans, se donna la mort avec son ami Auguste Lebras. Bien que le conseil de Béranger fût ensuite tempéré par de bonnes paroles, Escousse le trouva un peu brutal et refusa de le suivre. Il n'eut pas le temps d'en reconnaître la vérité : vérité triste, que se transmettent les siècles comme un des vices les plus impudents des sociétés humaines.

Béranger resta neuf mois à la Force. Chaque jour

ce furent de nouvelles sympathies, de nouveaux hommages, de nouveaux rayons à son auréole de popularité : aucune gloire ne lui manqua. Dans son discours du trône de 1829, Charles X lut cette phrase, où tout le monde vit une allusion à la condamnation du poète :

« La presse affranchie jouit d'une liberté entière.
« Si la licence, sa funeste ennemie, se montre encore
« à l'abri d'une loi généreuse et confiante, la raison
« publique qui s'affermit et s'éclaire fait justice de
« ses écarts, et *la magistrature, fidèle à ses nobles*
« *traditions, connaît ses devoirs et saura les répri-*
« *mer.* »

Deux Eminences, le cardinal de Clermont-Tonnerre et l'évêque de Meaux, dans leurs mandements pour le carême de 1829, firent d'amères et peu charitables sorties contre le chansonnier et ses chansons, félicitant les juges du châtiment qu'ils lui avaient infligé.

Béranger ne recula pas. Relevant ces gages de bataille tombés de si haut, il eut pour les princes de l'Eglise de ces traits à aiguillon d'abeille qui restent dans la plaie qu'ils ont faite, et pour le roi des paroles pleines d'amertume et de menace.

Aux premiers il disait, dans la chanson intitulée *le Cardinal et le Chansonnier :*

A chaque vers patriotique
Je vous vois me faire un procès.

Tout prélat se croit hérétique
Qui chez nous a le cœur français.
Sans y moissonner, moi, pauvre homme,
J'aime avant tout le sol natal.
J'y tiens autant que vous tenez à Rome.
Qu'en dites-vous, monsieur le cardinal?

Puisque vous fredonnez mes rimes,
Vous, grand lévite ultramontain,
N'y trouvez-vous pas des maximes
Dignes du bon Samaritain?
D'huile et de baume les mains pleines
Il eût rougi d'aigrir le mal.
Ah! d'un captif il n'eût vu que les chaînes.
Qu'en dites-vous, monsieur le cardinal?

A Charles X, dans les premier et dernier couplets de la chanson *Mes jours gras de* 1829, il disait :

Mon bon roi, dieu vous tienne en joie!
Bien qu'en butte à votre courroux,
Je passe encor, grâce à Bridoie,
Un carnaval sous les verroux.
Ici fallait-il que je vinsse
Perdre des jours vraiment sacrés!
J'ai de la rancune de prince :
Mon bon roi, vous me le paierez

Dans mon vieux carquois où font brèche
Les coups de vos juges maudits,
Il me reste encore une flèche;
J'écris dessus : *Pour Charles Dix.*
Malgré ce mur qui me désole,
Malgré ces barreaux si serrés,
L'arc est tendu, la flèche vole :
Mon bon roi, vous me le paierez.

La flèche vola si bien, que, moins de dix mois

après le 29 juillet 1830, Charles X devait être précipité du trône,

Béranger était sorti de prison dans les premiers jours d'octobre 1829. Une souscription avait été ouverte chez M. Bérard pour payer l'amende, qui, avec le dixième de guerre et les frais de justice, se montait à 11,250 fr. Malgré des entraves de toute sorte, la société *Aide-toi, le ciel t'aidera* avait réussi à couvrir la plus grande partie de la somme. M. Bérard fit le reste. Mais la souscription nationale par excellence fut celle des acheteurs des chansons de Béranger. Malgré mille tracasseries de police, malgré des saisies réitérées, plus de cent mille exemplaires furent vendus.

En sortant de la Force, Béranger fut loger rue de la Tour-d'Auvergne, près la barrière des Martyrs, sous Montmartre. La rue était à demi bâtie, à demi pavée : il y occupa une petite maison au fond d'un petit jardin.

On était alors à ces temps des grandes luttes du *romantisme* qui, de 1829 à 1834, transformèrent la littérature en vaste champ-clos. Le parterre des théâtres était l'arène où se mesuraient avec le plus de furie les *classiques* et les *romantiques*. Là, comme argument péremptoire, on employait souvent le coup de poing pur et simple ou le renfoncement de chapeau, d'après cet axiôme mitigé de l'ultra-romantique *Jack-le-Déterminé :*

« L'argument le plus péremptoire est le rapprochement d'une cervelle et d'une balle de plomb.»

Pans d'habits déchirés, lambeaux de redingotes, couvre-chefs défoncés, étaient les trophées de la lutte : à la représentation d'*Hernani*, le parterre en était jonché. Les cafés, les estaminets, les salons n'étaient pas toujours à l'abri de ces brutales discussions littéraires.

La maison de Béranger était une arène neutre où les partis discutaient et ne se battaient pas.

« — Pourquoi, disait le chansonnier dans son « admirable bon sens, ne pas saluer le talent « toutes les fois qu'il surgit à l'horizon des lettres? « Toutes les formes littéraires ne sont au fond que « des langes, vieilles et respectables guenilles qu'un « homme de génie peut convertir en parures, et « dont un autre homme de génie peut affranchir « son berceau.

« Dans les deux cas, c'est de la gloire : le nier, « c'est nier l'évidence. »

Une autre fois il disait :

« — C'est lorsqu'à travers l'Atlantique il croyait « voguer vers l'Asie, berceau de l'ancien monde, « que Colomb rencontra un monde nouveau. Cou- « rage donc, jeunes gens, il y a de la raison dans « votre audace... »

Fidèle à ses principes de mettre toujours ses



Alexandre Dumas.

actes en rapport avec ses paroles, Béranger applaudit donc successivement les *Harmonies* de Lamartine, les *Odes et Ballades* de Victor Hugo, l'*Henri III* et l'*Antony* d'Alexandre Dumas, comme il avait applaudi, à son apparition, le *Génie du christianisme* de Châteaubriand.

C'est peut-être même, soit dit en passant, à sa bienveillante intervention que la France dut le plus fécond et le plus populaire des dramaturges et des romanciers de la nouvelle école : Alexandre Dumas.

C'était en 1828. A. Dumas était commis expéditionnaire dans les bureaux du duc d'Orléans, à 1,500 francs d'appointements. Le Théâtre-Français avait reçu par acclamation son drame d'*Henri III*. Le directeur général de l'administration du duc, un de ces hommes-chiffres qui n'ont rien de littéraire, s'imaginant dans sa petite cervelle que les lettres étaient incompatibles avec le travail de bureau, invita le jeune commis à choisir entre la littérature et la bureaucratie. A. Dumas choisit la littérature. On le priva de son traitement. C'était une brèche énorme dans le budget du jeune littérateur, qui, à l'aide de ces seuls 125 francs par mois, soutenait sa vieille mère, veuve du général de la république Mathieu Dumas.

En attendant sa représentation d'*Henri III*, il fallait suppléer aux émargements mensuels qu'on

venait de lui ravir si brutalement. A. Dumas eut l'heureuse idée de s'adresser à Béranger et de lui demander d'emprunter, par son intermédiaire, 3,000 fr. à M. Laffitte sur les droits d'auteur de son drame.

Béranger n'a jamais su refuser un service : il avait en outre assisté à une lecture préliminaire d'*Henri III* chez l'acteur Firmin. Il avait pu juger de tout ce que cette pièce recélait d'avenir pour ce talent naissant, et avait accueilli avec une bienveillance toute paternelle la demande du jeune auteur. Un mot de lui à M. Laffitte suffit pour le faire agréer, et A. Dumas, sorti de chez le banquier avec deux années d'appointements dans sa poche, put attendre et persévérer dans une carrière qu'il a illustrée.

A dater de ce jour, qui décida peut-être de sa vocation, il voua à Béranger une piété filiale : il l'appela son *père*, et le chansonnier-poète n'a cessé de lui donner le nom de *fils*.

La dernière persécution que venait de subir Béranger ne compléta pas pour le moment la série de ses tribulations. Une autre vint l'assaillir : à sa sortie de la Force, il se trouva en présence de la ruine.

En 1827, Béranger avait concédé aux libraires Baudouin frères, moyennant 6,000 francs par an, le privilège d'exploiter pendant cinq ans la pro-





Lafitte.

priété de ses chansons éditées et inédites. Trois ans avant l'expiration du privilège, à la fin de 1829, par suite de sinistres commerciaux, la maison Baudouin parut se trouver dans l'impossibilité de remplir les engagements contractés avec Béranger. C'était pour le poète une perte de 18,000 fr., toutes les économies de sa vie, sa seule ressource pour ses vieux jours.

La perspective de cette perte le tourmentait cruellement. M. J. Laffitte en fut instruit et voulut rendre au poète la tranquillité d'âme qu'il n'avait plus. Mais il savait la difficulté de lui faire accepter un secours : il fit appeler le libraire Hector Bossange, qui commençait alors à avoir quelque réputation, et lui proposa d'aller offrir à Béranger de se mettre au lieu et place des frères Baudouin pour l'exploitation de ses œuvres. Dans une lettre qu'il lui adressa en février 1830, il lui garantissait : « toutes pertes provenant de l'exploitation des « œuvres de Béranger. » Il stipulait que tous les bénéfices au-delà de 6,000 fr. seraient destinés au poète, « me réservant, » ajoutait-il, « dans le cas où « mon ami Béranger viendrait à décéder, de dis- « poser du profit s'il y en a, et sans avoir de « compte à rendre, soit en faveur de sa famille, « soit en faveur des pauvres. »

Dans la pensée de cet ami généreux, ce profit était destiné à Madame Judith ; et, en cela, il sa-

vait bien ne pas être démenti dans le cœur du poète.

H. Bossange va trouver Béranger, lui fait sa proposition en son nom. On conçoit la joie du poète : c'était pour lui une vraie planche de salut. La négociation se termine sans peine. Les deux contractants signent l'acte qui portait quittance Dix-huit billets de 1,000 fr. sont étalés sur la table. Béranger, transporté, prend avec émotion les mains du libraire.

— Parbleu ! lui dit-il, vous pouvez vous flatter d'avoir aujourd'hui joué le rôle de la Providence.

Soit scrupule, soit inconséquence, Bossange, à ces marques de gratitude, se mit à sourire. Béranger vit ce sourire, en devina le sens, et son illusion fut détruite. Pressé de questions, le libraire, malgré les recommandations qui lui avaient été faites, avoua qu'il n'était que l'intermédiaire d'un ami généreux.

L'acte signé était sur la table ; Béranger le prit et le déchira sans hésiter, ramassa les dix-huit billets de 1,000 fr., les remit à Bossange, et ne voulut plus entendre parler de cette affaire, n'en conservant pas moins pour M. Laffitte la plus vive reconnaissance.

C'est là un de ces traits où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans les deux amis : ou de la

générosité si délicate de l'un, ou de la délicatesse si exquise de l'autre.

A cette occasion, Béranger s'était montré ce qu'il avait toujours été, d'un courage de dignité de plus en plus rare et qui, au train dont vont les choses, ne sera bientôt plus même compris.

Il eut d'autant plus à se louer de sa conduite, que, peu après, rassuré sur le sort de sa créance, il en fut intégralement et religieusement payé.

A cette époque, et depuis trois ou quatre ans déjà, avaient commencé à s'établir entre Béranger et un libraire à peu près inconnu, des relations qui, dans la vie du poète, devaient trouver leur place à côté des affections les plus dévouées. Ce libraire était M. Perrotin.

A l'âge de dix-huit ans, en 1811, parti comme soldat pour la grande armée, M. Perrotin fit la campagne de 1812, et revint du fond de la Russie couvert des plus honorables blessures.

Comme à tous les braves de nos vieilles phalanges, ce baptême de la poudre et du sang lui avait inoculé une sorte de culte pour la grande idole que, en 1815, l'Europe broya sous les roues de ses canons.

Commis en librairie dès 1823, il eut peu après l'idée d'appliquer le fruit de ses épargnes à faire dessiner les sujets des chansons napoléoniennes de Béranger, pour les vendre en dehors du texte,

dont les frères Baudouin étaient alors propriétaires.

La France n'avait pas alors de graveurs. L'actif et hardi éditeur passe en Angleterre, y fait graver ses sujets, et retourne en France avec sa fortune dans sa valise.

On était alors en 1826.

Par suite de l'inintelligent gouvernement des Bourbons, Napoléon, *ogre* prétendu en 1814, avait, en 1820, apparu à la France détrompée comme *martyr*, et en 1825 comme *dieu*. Ce retour d'enthousiasme vint en aide à M. Perrotin, et ses gravures napoléoniennes, colportées chez les patriotes, eurent autant de succès que les chansons du poète, dont elles contribuèrent même à accroître la vogue.

Les persécutions, les saisies s'en mêlèrent. M. Perrotin fut arrêté, jugé, condamné, et le succès de ses gravures ne se démentit plus. En janvier 1830, on en saisissait encore chez lui pour une nouvelle édition in-18, récemment imprimée par Didot aîné, et d'autres pour des petites éditions antérieures in-32.

Cette communauté de martyre et d'intérêts, bien qu'indirecte, commença d'établir entre le libraire et le poète des relations affectueuses qui ne devaient jamais se démentir. Bien plus, elle fut la cause, — on le verra plus loin, — des rapports réciproques

d'auteur et d'éditeur basés sur l'amitié et qui marqueront évidemment un jour, comme un noble et digne exemple, dans les annales des lettres.

Au printemps de 1830, Béranger avait été passer quelques mois à Maisons chez M. Laffitte. Là étaient avec lui MM. Benjamin Constant, Thiers, Mignet, Etienne, Andrieux et d'autres écrivains de l'opposition qu'y attirait la cordiale hospitalité du généreux amphytrion. — Le ministère Polignac venait d'être formé. Les sots et les fous du parti réactionnaire étaient au pouvoir. On s'attendait généralement à un avenir gros d'orages. C'était la contre-révolution toute nue, armée, inflexible : le défi était formel. Il fallait désormais la tuer, ou être tué par elle. Elle jeta le gant. Le 26 juillet, les fameuses ordonnances parurent. Charles X, d'un coup de son sceptre, avait cru déchirer la Charte, ce fut le sceptre qui se brisa. La nation, un moment stupéfaite et puis outrée, se fit des lambeaux de la Charte un drapeau, recueillit les libertés dont la royauté ne voulait plus, ajouta une mèche de canon à ces armes morales, et tout fut dit. La lutte dura trois jours : les 27, 28, 29 juillet 1830. Le 30, tous les membres de la branche aînée des Bourbons, Charles X en tête, repartirent pour l'exil, tombant à reculons dans l'abîme où s'était déjà engloutie leur famille.

Le 1er août, un roi en germe avait été nommé.

On avait d'abord voulu l'appeler Philippe VII; on l'appela Louis-Philippe Ier.

Cette nomination s'était faite dans les salons de M. Laffitte.

— *Nommons-le*, QUOIQUE BOURBON, s'était écrié M. Dupin.

— *Nommons-le*, PARCE QUE BOURBON, avait repris Béranger.

Et mentalement il avait ajouté : *parce qu'il devra s'user plus vite.*

Sa réflexion mentale ne fut connue que plus tard; mais telle était alors son influence, que son apparente approbation avait emporté la décision. Trois jours après, le 4 août, la Chambre ne fit que donner une confirmation officielle à la nomination officieuse du 1er.

Infinie profondeur des secrets de Dieu ! un simple chansonnier né dans une condition sociale infime, un simple poète à qui les hauts barons du Parnasse ont eu longtemps le ridicule de refuser ce titre, acquiert par son talent et sa popularité assez d'influence pour contribuer puissamment à fixer le sort d'un grand peuple !

Aux reproches d'avoir fait un roi, que lui adressèrent alors quelques républicains, Béranger répondit :

— Entendons-nous : je n'ai pas précisément fait un roi. Je n'ai fait que ce que font les petits Sa-



Lafayette.

voyards, quand il y a de l'orage : j'ai mis une planche sur le ruisseau.

Planche peu solide, qui ne devait pas durer longtemps.

Quoi qu'il en soit, résultat à part, la révolution de 1830 avait été le triomphe complet de la révolution de 1789. C'était au fond toute une révolution de principes, c'est-à-dire la victoire du principe de la souveraineté populaire sur celui de la souveraineté par droit divin.

Quinze ans de luttes, depuis 1815, avaient décidé la question.

La révolution de juillet 1830 avait taillé un piédestal à deux idoles populaires. Béranger fut l'une de ces deux idoles, le général Lafayette fut l'autre. Le piédestal du *chansonnier* devait durer plus longtemps que celui du *héros des deux Mondes.*

Quoi qu'il en soit, après cette révolution, de tous les départements se dirigèrent vers Paris des députations solennelles pour y fêter, dans de pompeux banquets, l'avènement de cette ère nouvelle.

Parmi ces députations, celle du département de l'Hérault se distingua par le nombre et la valeur personnelle des députés. Deux cents villes ou villages du département avaient envoyé leurs représentants. Là figuraient, sous la présidence de M. Brutus Cazelles, représentant du peuple à l'As-

semblée Constituante de 1848, et membre du Corps Législatif sous Napoléon III, le colonel Fabvier, qui, de son bras et de ses conseils, avait servi la cause de la liberté des Grecs ; Madier de Montjau père, qui, de sa parole, devait servir la liberté de la France, et d'autres. Un banquet eut lieu. Les deux idoles du jour, Lafayette et Béranger, y furent invités. Ils s'y rendirent. On les accueillit avec un indescriptible enthousiasme. A ce banquet furent portés trois toasts chaleureux.

Par le président de la députation, M. Brutus Cazelles : *A la gloire nationale!*

Par Lafayette : *A la liberté du monde!*

Par Béranger : *A la liberté de la France!*

Bien que l'on fût alors dans la première ferveur des illusions généreuses, ces trois toasts furent trouvés hardis, du moins en haut lieu.

C'en fut assez pour achever de dégoûter Béranger de la politique.

Ce fut le dernier banquet politique auquel il assista.

En effet, avec la révolution de 1830 finit le rôle politique du chansonnier; le poète donna sa démission de poète militant. Avec 1815, sa muse grivoise avait terminé sa mission : avec 1830, sa muse politique termina la sienne. Le poète crut avoir atteint le but de ses rêves : celui d'assister, sans être en vue, à sa propre gloire, et d'en jouir

loin du monde, avec sa bonhomie narquoise et son bon sens sceptique. C'est lui qui l'a dit :

« ..... De bonne heure je me suis défendu du
« bruit, si contraire à mon humeur et à mes goûts.
« Certes, je n'aurais pas quitté tout à coup la car-
« rière des lettres, s'il était donné à l'écrivain de
« faire deux parts de sa vie : — au public ses
« œuvres ; — à lui sa personne. J'aurais voulu dire
« presque comme Sosie : un *moi* se promène dans
« la rue où on le chante et où on l'applaudit, et
« l'autre *moi* le voit et l'entend de sa fenêtre sans
« être reconnu ni salué des passants ...

« Heureux qui récèle en un coin
« Sa foi, ses amours et sa lyre. »

Ainsi, Béranger, friand du bruit qui se fait autour de l'œuvre, redoutait celui qui se fait autour de la personne. Une des ambitions de sa vie avait été de jouir de l'un sans être fatigué par l'autre. D'une fenêtre invisible, derrière un épais rideau, il eût voulu se voir passer, s'entendre chanter, s'entendre applaudir. C'était là évidemment un beau rêve, un vrai paradis de poète; mais c'était compter sans les embarras de la gloire : il ne put s'y dérober. Il eut même à cette époque à les subir dans leur plus bruyante expression. Pendant quinze ans il avait, en se jouant, porté la mèche à la lumière du canon qui avait fracassé un trône, et au jour de victoire

le peuple voulut applaudir l'infatigable et persévérant athlète. Sur les théâtres de la capitale, des cris d'enthousiasme et d'amour saluèrent son buste couronné. Les départements imitèrent Paris, et la France entière n'eut qu'une voix pour lui décerner le plus éclatant triomphe dont un poète ait jamais joui.

Plus heureux que le Tasse, couronné cassé par l'infortune et mourant au Capitole, il le fut plein de vie et plein d'avenir encore s'il l'eût voulu.



Le buste de Béranger couronné sur la scène du Théâtre-Français.

CHAPITRE XII.

Quatrième Epoque, de 1830 à 1857.

SOMMAIRE. — Béranger après la Révolution de 1830. — Ses amis devenus Ministres. — Son désintéressement ; son esprit de modération ; la simplicité de ses goûts. — Ses refus de places, d'honneurs, de croix, de pensions. — Motifs de ces refus. — Le poète si peu soucieux de sa fortune l'est beaucoup de sa gloire. — Il promet de ne plus publier de chansons : il ne tient pas parole. — Le règne des avocats. — La *restauration de la chanson.* Contre-coup de la Révolution de 1830 au dehors. — Les Belges. — Les Polonais. — *Coquerico.* — Recueil de 1833. — La Muse de Béranger s'ouvre une voie nouvelle : ses chansons deviennent humanitaires. — *Le Contrebandier ; les Fous ; le Vieux Vagabond ; Jeanne la Rousse*, etc. — Les trois caractères des chansons de Béranger : *l'homme ; la patrie ; l'humanité.* — Complément du talent du poète. — Appréciation de ce talent. — Influence de Béranger : ses bonnes œuvres. — Il ne sollicite que pour les autres : son obligeance, sa charité. — Ses encouragements aux poètes ouvriers : ses motifs en cela. — Emile Debraux. — Escousse et Lebras. — Popularité de Béranger. — Les albums. — Le chaudronnier de Liège. — L'ouvrier menuisier. — Béranger quitte Paris.

Cette période de la vie de Béranger est celle où se dessinent de la manière la plus nette les traits saillants de ce noble et digne caractère. Après la Révolution de 1830, toutes les avenues de la fortune et des honneurs lui sont ouvertes ; il refuse d'y mettre le pied. Ses amis les plus dévoués,

MM. J. Laffitte, Dupont de l'Eure, le général Sébastiani, arrivent au ministère. La Fortune, tenant à la main les cartes des nouveaux ministres, vient frapper à sa porte, et, comme autrefois, le poète lui dit :

« Fortune, passe ton chemin. »

On lui offrit la direction de l'imprimerie royale; il la fit donner à M. Lebrun. On voulut lui donner, au Mont-de-piété, une grasse sinécure; il la sollicita pour M. Antier. L'Académie lui fit l'offre d'un fauteuil, en l'exemptant des visites d'usage auxquelles on savait bien que sa dignité ne se plierait jamais ; il répondit par un refus. Enfin, le général Sébastiani lui offrit une pension de 6,000 francs sur les fonds destinés aux gens de lettres, il la refusa. Sa réponse à ce dernier mérite d'être rapportée : elle est digne de figurer parmi les mots des grands hommes du vieux monde.

— Général, lui dit-il, si j'acceptais, ce serait à la condition que l'on publierait la liste des pensionnés. Le public pourrait juger alors que ces pensions sont un honneur, et que les titulaires ont des titres littéraires. Vous qui savez ce qui en est, vous n'ignorez pas combien cette publicité est de longtemps impossible.

Le général sourit, et il n'en fut désormais plus question.

Quoi qu'il en soit, ces offres et ces refus motivèrent les couplets suivants :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a pas fait naître ;
Oiseau craintif je fuis la glu des rois.
Que me faut-il ? maîtresse à fine taille,
Petits repas et joyeux entretien.
De mon berceau près de bénir la paille,
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien.

. . . .

Votre tombeau sera pompeux sans doute ;
J'aurai sous l'herbe une fosse à l'écart.
Un peuple en deuil vous fait cortège en route;
Du pauvre, moi, j'attends le corbillard.
En vain on court où votre étoile tombe ;
Qu'importe alors votre gîte ou le mien ?
La différence est toujours une tombe.
En me créant Dieu m'a dit : Ne sois rien

. . . .
. . . .

Et ailleurs :

Un Ministre veut m'enrichir,
Sans que l'honneur ait à gauchir,
Sans qu'au *Moniteur* on m'affiche.
Mes besoins ne sont pas nombreux ;
Mais quand je pense aux malheureux,
Je me sens né pour être riche.

. . . .
. . . .

Gardez vos dons, je suis peureux.
Mais si d'un zèle généreux
Pour moi le monde vous soupçonne,
Sachez bien qui vous a vendu :

Mon cœur est un luth suspendu,
Sitôt qu'on le touche il résonne.

Un sage des anciens jours n'eût ni mieux fait ni mieux dit.

Poète à part, dans ces nobles refus d'alors est tout le célèbre chansonnier. Esprit de modération, goût de simplicité qui ne se démentent jamais; dignité qui ne fléchit pas, même devant des amis qui offrent; grandeur de caractère qui lui fait refuser les emplois, les pensions, les décorations, les honneurs académiques, tout l'homme est là. « Il a senti, dit un de ses récents biographes, L.-A. Bourguin, que toutes ces choses enchaîneraient sa liberté, et il a voulu, il a su la conserver intacte. Dans un siècle où l'amour de l'or est devenu une maladie épidémique qui a gagné les littérateurs eux-mêmes, il s'en est préservé. Quand d'autres écrivains de son époque, devenus riches, ouvraient leurs salons, leurs châteaux, leurs villas à des amis du moment, à des flatteurs, à des parasites, lui habitait comme locataire un appartement bien modeste, y vivait toujours en philosophe, en sage, mais plus grand, plus digne, plus vénéré dans sa mansarde que tant d'autres au sein de l'opulence. Si Béranger eût voulu s'enrichir avec ses œuvres seules, rien ne lui eût été plus facile; mais cela même n'a pu le tenter. C'est que la modération formait bien le fond de son caractère; il était le philosophe du bon sens,

l'homme de la vie cachée. Avec ses goûts simples, ce qui eût été la pauvreté pour un autre était l'aisance pour lui. »

Tout cela est évidemment vrai; mais dans cette modération du poète était un mobile passé inaperçu et qui est peut-être encore plus vrai.

Comme règle invariable de conduite publique ou privée, Béranger a été dominé en toute occasion par un sentiment tout honorable au fond, l'un des plus saillants peut-être, et cependant l'un des moins remarqués de cette vie étrange.

Ce sentiment fut, une fois la popularité venue, de sacrifier les honneurs et les richesses pour elle, de rester pauvre pour rester peuple; et, pour ne cesser jamais d'être semblable au peuple, pour ne cesser jamais d'être si bien compris par le peuple s'il s'élevait au-dessus de lui, il se tint systématiquement en dehors des salons officiels, pour rester, comme le peuple, le salarié de Dieu seul et de sa providence.

En tout autre, c'eût été là peut-être un calcul d'égoïsme original et de vanité spéciale; en lui ce fut pure spontanéité d'instinct et de cœur. Il avait en lui toute la sève vivifiante du peuple; pour que la similitude restât complète, il voulut en conserver l'écorce.

Un mot de lui, à cette époque, résume cette pensée. Des amis le pressaient de suivre le torrent, de

se lancer dans la voie des richesses ouverte devant lui, d'augmenter, d'assurer sa fortune.

Et lui :

— *Je crains également*, dit-il, *l'opulence et l'indigence.*

Parole admirable dans la bouche d'un homme placé dans une position telle, que la cupidité n'avait pas même besoin d'être contrainte; mot profond qui expliquait sa vie, mais qui ne fut pas compris, parce que, dans les idées d'un siècle qui allait de plus en plus s'enfonçant dans les ornières de l'ambition et de la fortune, le mépris des biens du monde était un sacrifice, et que, dans ses idées à lui, c'était un bénéfice.

De toutes les petites malices du *bonhomme*, celle d'avoir pu, sur un point aussi capital, duper en quelque sorte ses contemporains, est évidemment celle dont le malin vieillard a dû le plus rire et s'applaudir.

Du reste, on peut voir à ce sujet, dans un de ses ouvrages posthumes, *Ma biographie* (Paris, Perrotin, 1858), ses explications sur les motifs qui l'ont engagé à ne pas paraître à la cour du roi Louis-Philippe, à ne pas se présenter comme candidat à l'Académie, enfin à continuer à vivre de sa vie plébéienne.

Puis, pour être moins exposé à la tentation, il quitta Paris en lui laissant ce couplet pour adieu :

Paris, adieu : je sors de tes murailles.
J'ai dans Passy trouvé gîte et repos.
Ton fils t'enlève un droit de funérailles,
Et sa piquette échappe à tes impôts.
Puissé-je ici vieillir exempt d'orage,
Et, de l'oubli près de subir le poids,
Comme l'oiseau dormir dans le feuillage,
Au bruit mourant des échos de ma voix.

Mais pendant que le poète se montrait si peu soucieux de sa fortune, il l'était au dernier point de sa gloire.

Sa popularité était alors telle, que, sans les faveurs des ministres et avec son nom seul, il lui eût été facile de battre monnaie. Les éditeurs auraient couvert d'or ses manuscrits. Mais la royauté restaurée une fois renversée, la chanson avait été détrônée avec elle. Béranger l'avait dit. On l'avait répété. Il le croyait. Dans ses idées, avec juillet 1830 la muse politique avait rempli sa mission, et, au milieu des graves préoccupations du moment, les Lisette, les Suzon, les Catin, les Rose, les Jeanneton de sa muse grivoise eussent été assez mal venues.

«..... Jusqu'à présent, écrivait-il à ce sujet, je
« n'ai eu qu'à me louer de la jeunesse : je n'atten-
« drai pas qu'elle me crie : Arrière, bonhomme,
« laisse-nous passer! Je sors de la lice pendant
« que j'ai encore la force de m'en éloigner. Trop
« souvent, au sein de la vie, nous nous laissons
» surprendre par le sommeil sur la chaise où il

« vient nous clouer. Mieux vaudrait aller l'attendre
« au lit dont on a si grand besoin. Je me hâte de
« gagner le mien, quoiqu'il soit un peu dur. —
« Quoi ! me dira-t-on, vous ne ferez plus de chan-
« sons?—Je ne promets pas cela : entendons-nous.
« Je promets de n'en pas publier davantage ; aux
« jours du travail succèdent les dégoûts du besoin
« de vivre. Bon gré, mal gré, il faut trafiquer de la
« muse ; le commerce m'ennuie, je me retire. Mon
« ambition n'a jamais été au-delà d'un morceau de
« pain pour mes vieux jours ; elle est satisfaite, bien
« que je ne sois pas même électeur, et que je ne
« puisse pas même espérer jamais l'honneur d'être
« éligible, en dépit de la révolution de juillet, à qui
« je n'en veux pas pour cela... »

Vain projet de mutisme que les évènements n'allaient pas tarder à venir démentir !

En effet, la révolution de juillet n'avait été qu'une révolution de forme : des hommes avaient succédé à des hommes ; les principes attendirent leur tour. Les avocats avaient gâté la révolution de 1789; en 1830 on intronisa les avocats. A l'Assemblée Constituante de 1789, sur 621 députés on comptait 324 magistrats, avocats ou hommes de loi, 183 négociants, propriétaires ou financiers, 12 médecins, 4 hommes de lettres. La Chambre de 1830 fut à peu près composée des mêmes éléments dans la même proportion ; l'avocat domina : et cependant le vieux

monde avait légué un grand exemple : des deux de ses plus célèbres républiques, l'une, Athènes, où l'on parlait beaucoup et bien, tomba sous les coups de l'autre, Lacédémone, où l'on parlait peu et mal. Mais les leçons du passé sont toujours perdues pour l'avenir, et en 1830, sous l'impression de cette fausse idée qu'on n'avait rien de mieux à faire que de choisir des avocats dont l'éloquence défendrait les intérêts du peuple et de la liberté, fut intronisé dans tout son éclat le *parlementarisme*, cette brillante comédie de patriotisme dont les acteurs perçoivent les recettes et dont le peuple paie les frais.

Béranger vit le mal :

Que d'avocats dans la lune !...

dit-il dans *Notre Coq*.

Et dans les *Echos* :

L'art de parler est le plus sot des arts.

Il s'était promis de ne plus chanter, il chanta : comme au *vieux sergent* entendant résonner le tambour,

Le sang remonte à son front qui grisonne :
Le vieux coursier a senti l'aiguillon.....

Et, moins de six mois après la révolution de juillet, en janvier 1831, il lance comme une bombe la *Restauration de la chanson :*

Oui, chanson, Muse ma fille,
J'ai déclaré net
Qu'avec Charle et sa famille
On te détrônait.
Mais chaque loi qu'on nous donne
Te rappelle ici.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt neuf.
Mais point! on rebadigeonne
Un trône noirci.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

Depuis les jours de décembre,
Vois, pour se grandir,
La Chambre vanter la Chambre,
La Chambre applaudir.
A se prouver qu'elle est bonne
Elle a réussi.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

Basse-cour des Ministères
Qu'en France on honnit,
Nos chapons héréditaires
Sauveront leur nid.
Les petits que Dieu leur donne
Y pondront aussi.
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

. . . .
. . . .

La révolution de 1830 ne s'était pas faite sans contre-coup au-dehors.

La Belgique s'était séparée de la Hollande, et, en attendant un roi qu'elle mendiait à toutes les cours, elle vivait en république ou à peu près. La Pologne soulevée jetait son cri de détresse, et mourait en essayant de briser ses fers sur les crânes de ses maîtres.

Pour les Belges, Béranger eut des mots de charmante ironie :

Finissez-en, nos frères de Belgique,
Faites un roi, morbleu! finissez-en.
Depuis huit mois, vos airs de république
Donnent la fièvre à tout bon courtisan.
D'un roi toujours la matière se trouve :
C'est Jean, c'est Paul, c'est mon voisin, c'est moi.
Tout œuf royal éclot sans qu'on le couve.
Faites un roi, morbleu! faites un roi.

. . . .

Pour les Polonais, il eut deux chants magnifiques, *Poniatowski* et *Hâtons-nous !* Cette dernière est un chef-d'œuvre de verve et de sentiment : on dirait une page arrachée à la vieille chevalerie :

Ah ! si j'étais jeune et vaillant,
Vrai hussard, je courrais le monde,
Retroussant ma moustache blonde,
Sous un uniforme brillant,
Le sabre au poing et bataillant.
Va, mon coursier, vole en Pologne;
Arrachons un peuple au trépas.
Que nos poltrons en aient vergogne.
Hâtons-nous! l'honneur est là-bas.

Si j'étais jeune, assurément
J'aurais maîtresse jeune et belle.

Vite en croupe, Mademoiselle;
Imitez le beau dévouement
Des femmes de ce peuple aimant.
Vendez vos parures : oui, toutes.
En charpie emportons vos draps.
De son sang sauvez quelques gouttes.
Hâtons-nous; l'honneur est là-bas.

. . . .
. . . .

Ces chants furent à peu près les seules chansons politiques du nouveau recueil. La muse de Béranger s'ouvre une voie nouvelle. Son esprit semble vouloir gagner en étendue et en élévation. Perdant de vue les faits particuliers, le poète porte ses regards sur les idées générales.

Au début de sa carrière, le poète avait chanté *le vin et les filles* : c'était l'effervescence de la jeunesse et des folles joies.

Plus mûr, son génie s'enflamme, et il chante *Napoléon, la gloire et la nationalité*. C'est le feu de l'enthousiasme : le poète rit moins.

Plus mûr encore, son génie étend sa sphère, et il chante *la France et le peuple*. C'est la voix du patriotisme. Le poète rit cependant encore.

Plus mûr enfin, son génie embrasse le monde. Il plonge au fond de l'abîme social, et il chante *la fraternité, l'humanité*. C'était le cri de la raison. Le poète ne rit plus.

Voyez plutôt.

Dans *les Contrebandiers :*

Nos gouvernants, pris de vertige,
Des biens du ciel triplant le taux,
Font mourir le fruit sur sa tige,
Du travail brisent les marteaux.
  Pour qu'au loin il abreuve
  Le sol et l'habitant,
  Le bon Dieu crée un fleuve :
  Ils en font un étang !

Dans *les Fous :*

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux !
Les sots la traitent d'insensée ;
Le sage lui dit : Cachez-vous!
Mais, la rencontrant loin du monde,
Un fou qui croit au lendemain
L'épouse, elle devient féconde
Pour le bonheur du genre humain.

Dans *le Vieux vagabond :*

Le pauvre a-t-il une patrie ?
Que me font vos vins et vos blés,
Votre gloire et votre industrie,
Et vos orateurs assemblés ?...

. . . .

Oui, je meurs ici de vieillesse,
Parce qu'on ne meurt pas de faim.
J'espérais voir de ma détresse
L'hôpital adoucir la fin.
Mais tout est plein dans chaque hospice,
Tant le peuple est infortuné !
La rue, hélas ! fut ma nourrice.
Vieux vagabond, mourrons où je suis né.

Dans *Jacques* :

On compte, avec cette masure,
Un quart d'arpent cher affermé :
Par la misère il est fumé :
Il est moissonné par l'usure.
Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi.

Beaucoup de peine et peu de lucre.
Quand d'un porc aurons-nous la chair ?
Tout ce qui nourrit est si cher,
Et le sel aussi notre sucre !
Lève-toi, Jacques, lève-toi :
Voici venir l'huissier du roi !

Dans le *Suicide* sur la mort d'Escousse et de Lebras :

Pauvres enfants ! l'écho murmure encore
L'air qui berça votre premier sommeil.
Si quelque brume obscurcit votre aurore
Leur disait-on, attendez le soleil.
Ils répondaient : Qu'importe que la sève
Monte enrichir les champs où nous passons !
Nous n'avons rien, arbres, fleurs ni moissons :
Est-ce pour nous que le soleil se lève !...

Dans *Jeanne la Rousse ou la Femme du braconnier* :

Un enfant dort à sa mamelle;
Elle en porte un autre à son dos :
L'aîné, qu'elle traîne après elle,
Gèle pieds nus dans ses sabots.
Hélas ! des gardes qu'il courrouce,
Au loin le père est prisonnier.
Dieu ! veillez sur Jeanne la Rousse !
On a surpris le braconnier.

Enfin, dans les *Feux Follets*, où il chante les illusions et les désenchantements du monde :

De mille erreurs l'âme affranchie,
Me voilà vieux avant le temps.
Vapeurs qui brillez peu d'instants,
Voyez-vous ma tête blanchie ?
Des sages m'ont ouvert les yeux ;
Mais j'admirais bien plus l'aurore
Quand je connaissais moins les cieux.
Du savoir le flambeau dévore
Les sylphes qui nous ont bercés.
Ah! je voudrais vous craindre encore!
Follets, dansez, dansez, dansez.

On le voit, dans son quatrième recueil, Béranger ne rit plus :

Ma gaîté s'en est allée.
A ma pauvre âme isolée,
Sage ou fou, qui la rendra,
Dieu l'en récompensera.

Et cette tristesse qui domine dans ce recueil est précisément ce qui complète cet immense talent.

Homme-peuple corps et âme, tête et cœur, Béranger a eu le rire, la foi, la religion, les antipathies, les souffrances du peuple. Aux jours de lutte, il a successivement ri, pleuré, espéré, combattu avec lui. Folles joies de l'orgie, doux délire de l'ivresse et de la volupté, satires et tableaux de mœurs, histoire et sujets épiques, philosophie riante ou sombre, touchant à tout, embrassant tout, il a marché sans trébucher à travers le chaos

social, terre mouvante livrée alors à la tempête et où les plus hardis avaient le vertige. Pour s'étourdir sur les dangers et sur les tristesses du temps, il secoue à la fois tous les grelots de sa marotte : il chante haut pour ne pas entendre le fracas et le mugissement des vagues. Puis, la tempête passée, le ciel redevenu serein, il sonde les profondeurs de l'abîme qu'on appelle la société, il plonge dans cette mer sauvage dont chaque vague est une misère, chaque mugissement une plainte, et ses chants jadis si riants, si gais, ne sont plus que des cris de détresse et de lamentation.

L'*homme-peuple*, le *poète national*, le *chantre du peuple* est complet.

Trois mots résument le génie qui a inspiré cette muse sublime :

L'homme, ses joies folles et ses délires ;

La patrie, ses souffrances et ses grandeurs ;

L'humanité, ses misères et ses désespoirs.

Tout le poète est là. Sautez par-dessus ces trois inspirations, et de sa grande figure il ne restera qu'une statue fruste.

Du reste, dans sa préface de 1833, Béranger a lui-même défini ce cachet humanitaire spécial de ses dernières chansons : « Mes chansons, dit-il, « c'est moi : aussi le triste progrès des années s'y « fait sentir au fur et à mesure que les volumes « s'accumulent, ce qui me fait craindre que celui-ci

« ne paraisse bien sérieux. Si beaucoup de per-
« sonnes m'en font un reproche, quelques-unes
« m'en sauront gré, je l'espère. Elles reconnaî-
« tront que l'esprit de l'époque actuelle a dû con-
« tribuer, non moins que mon âge, à rendre le
« choix de mes sujets plus grave et plus philosophi-
« que. Les chansons nées depuis 1830 semblent
« en effet se rattacher plutôt à des questions d'in-
« térêt social qu'aux discussions purement politi-
« ques. En doit-on être étonné? Une fois qu'on
« suppose reconquis le principe gouvernemental
« pour lequel on a combattu, il est naturel que
« l'intelligence éprouve le besoin d'en faire l'appli-
« cation au profit du plus grand nombre. Le bon-
« heur de l'humanité a été le songe de ma vie... »

A partir en effet de cette époque, l'inspiration de Béranger semble s'élever et prendre de plus en plus ce caractère de philosophie sociale dont la plupart des chansons du quatrième recueil portaient déjà l'empreinte.

Ici le talent du poète a parcouru toutes les voies qu'il lui a été donné de parcourir. Il est, nous le répétons, complet : on peut le juger. Son style à la fois si concis et si plein de choses est le QUAM MULTA! QUAM PAUCIS! de je ne sais plus quel ancien. Le sel de ses saillies et de sa verve est un sel naturel, divin, qu'on dirait provenir de la mer où Vénus prit naissance. Quant au reste, profondeur des pen-

sées, élévation des idées, charme des détails, correction du dessin, choix heureux des images, on a tout dit : nous ne pourrions que répéter. Passons, et disons seulement que, comme poète, Béranger a été le vrai lapidaire du siècle, l'ouvrier patient et habile doté de l'amour du fini et du détail, et, plus qu'aucun de ses devanciers peut-être, appliquant à la composition ce mot de Varron : *Peu de chose donne la perfection, quoique la perfection ne soit pas peu de chose.* Ajoutons cependant de lui ce que Tacite disait d'Agricola : « Je ne veux pas blâmer l'usage de conserver en bronze ou en marbre les traits et les statues des personnages illustres; mais les bustes et les statues sont fragiles et périssent comme ceux qu'ils représentent. L'âme est formée d'éléments plus épurés : la forme intérieure ne peut pas en être rendue par la main d'un artiste et avec une matière insensible. Nos mœurs et nos caractères peuvent jusqu'à un certain point en tracer les ressemblances. Tout ce qui en eux excite notre admiration ne cesse jamais d'exister et se conserve éternellement dans l'esprit et la mémoire, ces annales des siècles et ces archives de la renommée. »

Tel est Béranger; telles sont ses œuvres. Le XIXe siècle, qui descend actuellement la pente où se sont enfouis les siècles passés a pendant la première moitié de son cours chanté le poète et ses chants; les siècles futurs les chanteront comme lui.

Nul homme n'a été, plus que le chansonnier, poète conséquent avec lui-même. Ces élans d'humanité qui viennent clore ses chants et compléter le cadre de ce vaste tableau, n'étaient pas de vaines formules ; c'étaient des principes fixes, arrêtés, les principes d'une vie entière.

Utile au pauvre, au riche sachant plaire,
Pour nourrir l'un chez l'autre je quêtais ;
J'ai fait du bien puisque j'en ai fait faire.

Et ailleurs :

Qu'un peu d'argent pleuve en mon trou,
Vite il s'en va, Dieu sait par où !
D'en conserver je désespère.
Pour recoudre le fond de mes goussets
J'aurais dû prendre à son décès,
Les aiguilles de mon grand-père.

Et tout cela était vrai, et jusqu'à la fin de ses jours ne cessa jamais de l'être.

Béranger, en effet, était la bonté même. Jamais malheureux n'a frappé à sa porte sans être accueilli. Son désintéressement seul égala sa charité. Pour lui jamais de promenades inutiles. Sa bourse, son influence étaient au service de toutes les conditions, de tous les malheurs. Il faisait du bien de toute main, quêtant au riche pour donner au pauvre, et mettant à ses services et à ses bienfaits toute l'exquise délicatesse de son cœur.

Après 1830, il eut une influence incroyable, et

Dieu sait combien d'impudents coureurs de sinécures, abusant de sa faiblesse, triomphant de ses scrupules, parvinrent, par son crédit à s'accrocher au mât de cocagne du budget !

Ne demandant jamais rien pour lui, il était solliciteur très-actif pour les autres, et, du moment que son cœur lui disait qu'il y avait une bonne action à accomplir, une injustice à réparer ou à prévenir, son influence, son activité ne faisaient jamais défaut à l'œuvre. Les ministères, les administrations, les préfectures, les hospices, les parquets, les prisons, l'atelier, la mansarde sont remplis de ses bienfaits, et nul ne saura jamais toutes les démarches qu'il a ainsi tentées pour emporter une nomination, faire révoquer une destitution imméritée, adoucir les rigueurs de la loi, alléger des infortunes, soulager des misères. Faire le bien, rendre service, était pour lui non pas seulement un devoir, mais une affaire, affaire de cœur et de sentiment.

Rarement sortait-il dans la matinée; mais, midi venu, il prenait son chapeau, endossait sa redingote à la propriétaire, et, toujours à pied, flânant à travers les rues, ne s'arrêtant guère qu'aux devantures des marchands d'estampes et de musique pour voir les gravures ou les vignettes des romans ou des *albums*, on était à peu près sûr qu'il allait visiter des gens dans la peine ou des malades, ou ses vieux amis, ou solliciter pour quelqu'un. S'il

réussissait, il rentrait chez lui gai, souriant, content de lui et des autres, causant longuement comme quelqu'un qui aime à s'entendre parler. S'il échouait, c'était tout le contraire : il était soucieux, morose, parfois même bourru, ne répondant que par monosyllabes à ce qu'on lui disait, et, dans la bonté de son cœur, s'accusant lui-même de son échec et rêvant aux moyens de le réparer.

En un mot, immense dans son œuvre poétique, Béranger s'est peut-être plus encore élevé dans son œuvre de charité, et, tout grand qu'est le poète, peut-être est-il inférieur à l'homme de bien. On ferait un volume du récit de ses actes charitables, des bienfaits qu'il a répandus, des services qu'il a rendus. Mais de telles œuvres doivent rester un secret entre l'homme et Dieu, et il est séant de laisser dans l'ombre ce que l'homme généreux n'aime pas à voir révéler au grand jour.

Béranger, dont rien n'arrêtait l'élan de la main et du cœur, ne bornait pas à des bonnes œuvres proprement dites, ses charités, ses bienfaits et ses services. Il avait des conseils et des encouragements pour tous ceux qui s'appliquaient à la carrière des lettres et de la poésie, et principalement pour ceux qui, par position sociale, étaient le moins en mesure de se faire valoir, c'est-à-dire les ouvriers-poètes.

Parfois on lui en faisait un reproche : « En encourageant, lui disait-on, les ouvriers qui font des

vers, vous les exposez à quitter l'aiguille ou le marteau pour se jeter dans une voie où ils pourront ne trouver que des illusions et des misères. »

A cela il eût pu répondre d'un mot : « Si nul ne m'eût encouragé, la France aurait le plus grand de ses poètes de moins. » Mais il était pour cela trop modeste. Il répondait par cette excuse touchante :

« ..... Que voulez-vous? disait-il, je suis du parti
« des pauvres, c'est donc à moi plus qu'à un autre
« de les encourager. Chez tout homme, quelle que
« soit sa condition, qui n'a que des idées d'em-
« prunt, on doit blâmer la manie d'écrire. Mais
« quand dans un talent en germe je vois de l'origi-
« nalité, je l'encourage du mieux que je peux, sur-
« tout s'il est né dans les rangs du peuple. Mon
« motif, le voici : J'ai la conviction que la voix du
« simple prolétaire inspiré par l'amour de ses sem-
« blables remplirait mieux que tous autres livres
« ou tous autres chants la mission d'enseigner,
« d'éclairer la classe la plus nombreuse. Vous
« voyez d'emblée la conséquence. Le bas moralisé,
« le haut ne tardera pas à l'être. Eh bien ! puisque
« jusqu'à ce jour le haut n'a pu moraliser le bas,
« peut-être touchons-nous au temps où le bas mora-
« lisera le haut. C'est même là une des illusions,
« des espérances que je serais le plus fâché de voir
« s'évanouir. »

Parmi ceux des ouvriers-poètes dont il se plut à

encourager les essais, était Emile Debraux, le plus populaire, après lui, de nos chansonniers, l'auteur de *la Colonne, Soldat, t'en souviens-tu? Mon p'tit Mimile, Fanfan-la-Tulipe*, etc., etc.

Malgré ses succès, Emile Debraux ne sachant ni solliciter ni se faire valoir, était resté obscur et pauvre. Recherché par toutes les sociétés chantantes dites *goguettes*, il se laissa aller dans ces réunions à son penchant pour la vie insouciante et joyeuse; il mourut en 1831, à l'âge de 33 ans, laissant dans l'indigence une nombreuse famille à laquelle Béranger vint en aide par cette charmante chanson-prospectus mise en tête des œuvres d'Emile, et dont voici le premier et le dernier couplet.

Le pauvre Émile a passé comme une ombre,
Ombre joyeuse et chère aux bons vivants;
Ses gais refrains vous égalent en nombre,
Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.
Debraux, dix ans, régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et les chœurs des faubourgs,
Et, roulant, roi, de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

. . . .
. . . .

De sa famille allégez l'indigence;
Riches et grands achetez ce recueil.
A tant d'esprit passez la négligence:
Ah! du talent le besoin est l'écueil.
Ne soyez point ingrats pour nos musettes;
Songez aux maux que nous adoucissons.
Pour s'en tenir au lot que vous lui faites,
Le pauvre peuple a besoin de chansons.

Béranger avait eu de la pitié pour Emile Debraux, il eut des larmes sublimes pour Escousse et Lebras, ces deux malheureux jeunes poètes qui, après leur succès de *Farruch-le-Maure*, désenchantés de la vie au moment où la vie s'ouvrait pour eux, la terminèrent violemment ensemble.

Quoi ! morts tous deux dans cette chambre close
Où du charbon pèse encore la vapeur !
Leur vie, hélas ! était à peine éclose.
Suicide affreux ! triste objet de stupeur !
Ils auront dit : « Le monde fait naufrage,
Voyez pâlir pilote et matelots;
Vieux bâtiment usé par tous les flots,
Il s'engloutit : sauvons-nous à la nage. »
Et vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

. . . .
. . . .

Dieu créateur, pardonne à leur démence;
Ils s'étaient faits les échos de leurs sons;
Ne sachant pas qu'en une chaîne immense,
Non pour nous seuls, mais pour tous, nous naissons.
L'humanité manque de saints apôtres
Qui leur aient dit : « Enfants, suivez sa loi.
Aimer, aimer, c'est être utile à soi;
Se faire aimer, c'est être utile aux autres ! »
Et vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main.

Ainsi, le poète, qui avait de la charité pour toutes les misères, avait de la pitié pour toutes les infortunes, et des larmes pour tous les malheurs.

Béranger, nous l'avons dit, aimait assez le bruit

qui se faisait autour de ses œuvres et de sa personne; mais il eût aimé l'entendre sans être vu. Il était peu de l'humeur de ces grands hommes qui aiment à poser. L'admiration en public le fatiguait, et la louange en face le blessait. Or, la révolution de 1830 l'avait posé sur une sorte de piédestal : elle en avait fait une véritable puissance. Son talent, sa popularité, son courage, sa persistance dans la lutte sous la Restauration, son triomphe personnel à la révolution de Juillet, son influence après cette révolution, firent de lui pendant quelque temps l'homme du moment. Obsédé de mille demandes, assailli de mille visites plus importunes les unes que les autres, harcelé par cette foule de curieux étourdis qu'attire toute célébrité, il songea sérieusement à quitter Paris pour se dérober à sa popularité.

Une de ses tribulations dans ce flot toujours croissant de visiteurs, de solliciteurs, de curieux, d'importuns, était les fréquentes demandes qu'on lui adressait d'écrire quelques vers sur des *albums*.

Deux de ces *impromptus* avaient eu un succès prodigieux.

L'un, adressé à Madame Amédée de V..., était ainsi conçu :

Que bien longtemps cet album vous redise
Qu'un chansonnier tendre, mais déjà vieux.
Trouvant en vous bonté, grâce, franchise,
Fut un moment la dupe de vos yeux.

Quoi! par amour? Non : il n'y doit plus croire.
Mais las! il prit, par vous trop bien flatté,
Pour un sourire de la gloire
Le sourire de la beauté.

L'autre *impromptu* avait été fait à la suite d'une circonstance assez singulière. Un confiseur renommé de Paris, M. Terrier, avait eu l'idée de faire la chanson du *Roi d'Yvetot* en bonbon. A titre d'hommage, il vint offrir un exemplaire de son histoire en sucre à Béranger, qui en fut si satisfait, qu'il lui envoya, comme réclame, le couplet suivant :

Cher Terrier, quel honneur pour moi!
Eh quoi! sans flatterie
Vous mettez de mon petit roi
L'histoire en sucrerie!
Grâce à vous, ce roi généreux
Va faire à son gré des heureux.
Ah! pour lui quel doux lucre!
S'il n'en fait encor dans un an
Cher Terrier, que je sois un Jean....
Un Jean....
Un Jean....
Que je sois un Jean sucre.

On comprend combien de tels couplets devaient affriander les amateurs de ces petites vanités. Béranger était littéralement obsédé de ces sortes de demandes. Un jour donc, un individu lui ayant demandé comme une grâce d'écrire seulement trois lignes sur l'*album* d'une dame, que des notabilités littéraires avaient enrichi déjà de ces maussades productions, écrivit ceci :

« Il est un Dieu, devant lui je m'incline,
« Pauvre et content, sans lui demander rien...,
« Que la suppression des *albums*.... »

Béranger ne mettait pas toujours tant de malice à répondre à ces sortes d'obsessions.

Un exemple.

En 1854, un grand poète, homme politique, le cœur gros de bien des mécomptes, avait écrit sur l'*album*, fort surchargé déjà, de Madame de P..., ces quatre vers empreints de tant de découragement :

Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre : à quoi bon?
Pendant que j'écris : Vieille histoire !
Le temps pulvérise mon nom.

LAMARTINE.

Béranger, peu après, prié de donner quelques vers pour le même *album*, écrivit, sous le nom de Lamartine, ce joli quatrain tout de grâce et de sentiment :

Si le temps, pour prouver jusqu'où va son empire,
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Qu'il daigne sur ces vers que j'ose encore écrire,
Jeter un peu de cette poudre-là.

BÉRANGER.

On le voit : visites, sollicitations, demandes, importunités de toutes sortes, rien n'était épargné au poète. Lui si simple dans ses goûts, si bon homme dans ses manières, si modeste dans ses vœux et ses

désirs, avait à subir, dans toute leur lourdeur, les embarras de la gloire et de la popularité.

Il avait cependant parfois quelques douces compensations.

Voici deux faits pris au hasard entre mille de même sorte.

Béranger aimait le peuple : de tout temps il avait été fort sensible aux marques d'affection qui lui venaient d'en bas, « parce que, disait-il, les for« mes compassées de la politesse n'en compri« maient pas la naïveté. »

Une fois, il était prêt de quitter Paris. Les journaux avaient donné pour motif de ce départ des petits dérangements de fortune, suite de ses habitudes charitables. A cette nouvelle, un chaudronnier de Liège, admirateur passionné du poète qu'il ne connaissait que par ses œuvres, et père d'une nombreuse famille, croit voir Béranger vieux et ruiné, obligé, comme le vieil Homère, de parcourir le pays la besace au dos et le bâton à la main. Son cœur ému pleure sur le triste sort du barde populaire, et sa main généreuse tire de son épargne une somme de cent francs loyalement acquise et péniblement amassée. Il l'envoie au poète, avec une lettre des plus touchantes et des plus délicates.

Béranger reçoit la lettre et le bon de cent francs, et, touché jusqu'aux larmes de cette marque d'affection d'un inconnu, il lui écrivit pour le rassurer

sur sa position, lui renvoya ses cent francs en le remerciant avec ces accents chaleureux de cœur ému dont lui seul avait le secret.

Une autre fois, un vieillard, appartenant à la classe ouvrière, se présente chez lui. Il était proprement, mais assez pauvrement vêtu. A la vue du poète qui s'était levé pour le recevoir, en robe de chambre, calotte en tête, il s'était arrêté muet, interdit, embarrassé, le contemplant avec de l'enthousiasme dans les yeux et le sourire aux lèvres.

Béranger le crut fou.

— Que voulez-vous, mon ami? lui demanda-t-il avec bonté.

Plus interdit que jamais, cet honnête vieillard hésitait à répondre. Enfin, prenant son parti comme une personne qui, craignant de déplaire, chasse ensuite toute hésitation :

— Parbleu! monsieur Béranger, lui dit-il, il faudra bien que vous me pardonniez; voici la chose : Depuis trente-cinq ans que j'ai quitté le service pour me faire ouvrier menuisier, il n'est pas de jour que je n'aie chanté de vos chansons; je les sais toutes par cœur. Les jours de travail, elles étaient mon délassement; les jours de fête, elles étaient ma joie; enfin, c'était une partie de ma vie, quoi! et une bonne partie, je vous en réponds. Maintenant je suis vieux, je ne puis plus travailler; mais j'ai de braves enfants, de bons sujets qui me

font une petite rente, et avec ça je vis tout doucement. Le dimanche, quand je vais dîner chez l'un ou chez l'autre, c'est toujours moi qui chante de vos chansons, et ça me rappelle mon bon temps, où je n'étais manchot ni à la table ni à l'ouvrage. Parbleu! je me suis dit : « Pierre Degos, te voilà « vieux maintenant; aujourd'hui ou demain, tout « sera fini pour toi : il ne faut pas que tu meures « sans avoir vu ce M. Béranger qui t'a fait tant « chanter. » Et je suis venu pour vous voir. Voilà !

La voix du brave ouvrier était pleine d'animation; son regard brillait d'enthousiasme. Béranger était évidemment ému.

— Vous trouverez peut-être ça bête, reprit le vieillard, mais il ne faut pas m'en vouloir; c'est tout franc et tout cœur, et vous ne sauriez croire le plaisir que ça me fait de vous voir. Ainsi, vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas?

— Voyez, mon ami, si je vous en veux, lui dit Béranger.

Et il lui tendit la main.

Le brave ouvrier prit cette main dans les siennes, et, la serrant avec effusion :

— Monsieur Béranger, lui dit-il, ces deux mains qui serrent la vôtre sont les mains d'un honnête homme, et pas fainéant, allez!...

La voix du vieillard était émue; des larmes d'at-



M. Béranger, permettez-moi de vous embrasser.

tendrissement et de joie roulaient dans ses yeux. Il reprit :

— Monsieur Béranger, je suis bien vieux ; c'est la première fois que je vous vois : ce sera probablement la dernière... Vous êtes si bon !... Tenez, faites-moi un plaisir encore... laissez-moi vous embrasser...

A cette demande, faite d'un accent empreint d'une timide et suppliante émotion, Béranger eut peine à dissimuler la sienne.

— Ah ! mon pauvre ami, lui dit-il, de bien bon cœur !

Et il lui ouvrit les bras.

Quel groupe pour la statuaire que cet homme du peuple embrassant Béranger !

Au milieu des embarras de sa gloire, Béranger n'avait pas toujours de si douces émotions ; aussi, pour se dérober au régime étourdissant de visites, de sollicitations, de demandes qui l'obsédaient, pour se trouver seul avec lui-même, au printemps de 1834 il quitta Passy et fut habiter Fontainebleau.

A cette époque, il avait cédé à l'éditeur Perrotin, moyennant une rente viagère, l'exploitation de ses chansons faites et à faire. La rente était modique ; mais la générosité de son éditeur, en l'augmentant graduellement, devait mettre désormais le poète en état de se dérober à volonté à sa gloire, d'habiter à

son choix Paris ou la province. La vie matérielle de Béranger était alors assurée ; il n'avait plus à s'en inquiéter : il voyait enfin satisfaite cette philosophique ambition qui, disait-il, *n'avait jamais été au-delà d'un morceau de pain pour ses vieux jours.*

Dès ce moment il se fit un devoir de rester, autant que possible, étranger à la politique et aux partis. Il s'était créé une gloire à lui, il voulut se créer une joie à lui : celle d'assister en philosophe et en observateur au spectacle des héroïsmes et des turpitudes qui allaient continuer de se jouer sur la scène du monde.

On verra qu'il tint parole.



Béranger à Fontainebleau.

CHAPITRE XIII.

Sommaire. — Béranger à Fontainebleau. — Béranger philosophe, observateur, moraliste, utopiste. — *Le petit Grillon.* — Idées de Béranger sur les femmes. — Sa manière de les utiliser. — Ses idées sur le bonheur, sur les plaisirs, sur la mort. — Sa religion.

Béranger passa deux ans à Fontainebleau dans ce doux repos d'esprit et de cœur qui a tant de charmes après d'ardentes et tumultueuses luttes. Il occupait, sur la lisière de la forêt, une riante maisonnette aux volets verts, où rien de ce qui pouvait lui plaire ne lui manquait.

Un logement sain, une table frugale, des vêtements simples mais propres, un ameublement sans faste mais confortable, des amis dévoués, de rares visiteurs, de l'ombre l'été, du feu l'hiver, de l'air en tout temps, et Béranger se crut dans cette retraite le plus fortuné des hommes.

Une de ses grandes distractions était d'aller dans la forêt voir voler çà et là ces brillants papillons, si coquets, si jolis, qu'on dirait des fleurs qui flottent dans l'air. Parfois ces petits vagabonds ailés l'entraînaient plus loin qu'il ne voulait, dans quelque

sentier perdu, quelque fourré sombre ou quelque clairière ombreuse d'où il avait peine ensuite à retrouver sa route. Son imagination donnait alors du charme à sa témérité juvénile. Il se croyait le jouet de quelqu'une de ces jolies fées des siècles enfouis, qui, par quelque séduisante amorce, entraînaient les imprudents aux abords de quelque lieu enchanté, où ne manquaient jamais de se dérouler les plus piquantes et les plus prodigieuses aventures. Il aimait à se bercer un moment dans la sphère de ces illusions fantastiques. Son esprit lui retraçait les mille contes féeriques dont on avait égayé ses jeunes ans. Son imagination féconde ne manquait jamais de broder par-dessus le tout, et rien n'était plus amusant et plus fou que sa conversation quand, revenu de cet innocent vagabondage de corps et d'esprit, il racontait à Judith ou à quelques amis tout ce qu'il avait rêvé tout éveillé en cherchant à retrouver sa route.

Dans cette retraite, Béranger s'occupait peu de vers. Là, des arbres, des rayons de soleil qui venaient miroiter dans leurs masses d'ombre, le chant des oiseaux, le murmure des ruisseaux, l'avaient rendu, de satirique, contemplatif. Son esprit tournait à l'idylle. Il fit une chanson cependant, une seule datée de là, mais elle est charmante : c'est *le Grillon*, l'un des chants les plus doux de sa muse philosophique, et qui reflète le mieux l'état de calme

auquel aspirait alors son âme, après tant d'années passées dans les tourmentes et les orages du monde.

Au coin de l'âtre où je tisonne
En rêvant à je ne sais quoi,
Petit grillon, chante avec moi,
Qui déjà vieux toujours chansonne.
Petit grillon, n'ayons ici,
N'ayons du monde aucun souci.

Nos existences sont pareilles :
Si l'enfant s'amuse à ta voix,
Artisan, soldat, villageois
A la mienne ont charmé leurs veilles.
Petit grillon, etc.

Mais sous ta forme hétéroclite
Un lutin n'est-il pas caché ?
. . . .

N'es-tu pas sylphe et petit page
De quelque fée au doux pouvoir,
Qui t'adresse à moi pour savoir
A quoi le cœur sert à mon âge ?
Petit grillon, etc.

Non : mais en toi, je le veux croire,
Revit un auteur qui jadis
Mourut de froid dans son taudis
En guettant un rayon de gloire.
Petit grillon, etc.

Docteur, tribun, homme de secte,
On veut briller, l'auteur surtout ;
Dieu, servez chacun à son goût :
De la gloire à ce pauvre insecte.
Petit grillon, etc.

La gloire ! est fou qui la désire.
Le sage en dédaigne le soin.

Heureux qui recèle en un coin
Sa foi, ses amours et sa lyre.
Petit grillon, etc.

L'envie est là qui nous menace :
Guerre à tout nom qui retentit!
Au fait, plus ce globe est petit,
Moins on y doit prendre de place.
Petit grillon, etc.

Ah! si tu fus ce que je pense,
Ris du lot qui t'avait tenté :
Ce qu'on gagne en célébrité
On le perd en indépendance.
Petit grillon, etc.

Au coin du feu tous deux à l'aise,
Chantant, l'un par l'autre égayés,
Prions Dieu de vivre oubliés,
Toi dans ton trou, moi sur ma chaise.
Petit grillon, n'ayons ici,
N'ayons du monde aucun souci.

Nous avons longuement parlé du poète; un mot maintenant du philosophe.

Après avoir suivi pas à pas les phases de cet immense talent; après avoir assisté au développement de sa popularité non moins immense; après avoir vu le *chantre du peuple*, le *poète national* semer à travers le monde son nom, ses chants et sa gloire, ayant à la fois plus ou moins à lutter contre les hommes et contre les choses, il n'est pas sans intérêt de le montrer sous un nouvel aspect.

On a vu le poète successivement grivois, satirique, politique, national, humanitaire; nous montrerons le philosophe, l'observateur, le moraliste,

l'utopiste même, et cette page de la physiologie morale du chansonnier ne sera peut-être pas la moins intéressante à lire.

En l'envisageant sous ce double point de vue, nous aurons l'homme que les circonstances ont produit, et celui que d'autres circonstances auraient pu produire, s'il eût pu prendre sur sa modestie de se résigner à une vie de polémique et d'éclat.

Béranger a connu beaucoup de choses et beaucoup d'hommes, mais plutôt en les côtoyant et les effleurant qu'en se mêlant directement à eux. Sa vie toujours obscure, retirée, et en quelque sorte inutile en tout, excepté en œuvres de charité, a pour cachet tout spécial le bon sens mêlé au sentiment, et par suite étendu, froid, impartial, c'est-à-dire dans les meilleures conditions pour bien apprécier et bien juger. Placé à ce point de vue, tout immense qu'est Béranger dans son œuvre, l'œuvre reste encore inférieure à l'homme, c'est-à-dire à ce qui ressort de sa vie, de sa conversation de tous les jours, écho et reflet de sa pensée de tous les instants.

Cette phase incidente de la vie de Béranger est généralement peu connue : c'est cependant une de ces pages où se révèle à la fois l'homme, le poète, le moraliste, le philosophe. Nous nous y arrêterons un moment, et, pour lui laisser tout son attrait, nous écouterons Béranger lui-même conversant

sur tel ou tel sujet avec quelques amis. Réunis en partie en corps d'ensemble, ces accents arriveront à nous avec la gravité solennelle de révélations d'outre-tombe.

Le bonheur du genre humain, a-t-il dit dans une des préfaces de ses œuvres, *a été le rêve de toute ma vie.* A ce sujet, et dans l'ordre purement spéculatif et totalement en dehors des préoccupations politiques, il avait dans ses causeries des aperçus d'une hardiesse et d'une profondeur remarquables.

« On a dit, disait-il un jour, que le monde est « en travail d'une forme nouvelle, ou, si l'on veut, « d'une transformation. Cela pourrait bien être. « Tout y pousse. Mille rêveurs s'occupent dans ce « but de l'organisation de l'ensemble, et je crois « qu'avant tout il faudrait s'occuper de l'organisa- « tion des détails. Sans cela on n'aura qu'une « belle statue sans base.

« Ainsi, par exemple, je voudrais que l'on pro- « cédât par gradations, la famille, la commune, « l'Etat, le monde.

« Le système ainsi formulé, on peut d'un regard « embrasser l'ensemble, de la naissance à la mort. « La vie n'étant qu'une grande école, une sorte de « préparation à une vie supérieure, tout, dans la « société, doit être dès lors pour l'homme une in- « cessante initiation. Les devoirs et les instruc- « tions de la famille initient à ceux de la commune,

« et ainsi des autres jusqu'à la sommité de l'échelle « humanitaire. Tout alors devient réellement école, « et nous devenons tous instituteurs les uns des « autres. D'abord le père et la mère, puis l'institu- « teur proprement dit, puis l'école professionnelle, « l'édilité, les administrations, tout. De nos huit à « dix millions de familles, la sève plébéienne monte « ainsi librement aux quarante mille communes, « de celles-ci au pouvoir central, et de là jusqu'où « la main de Dieu peut vouloir en étendre la sphère.

« Mais les deux éducations par excellence de ce « nouvel ordre social devraient être les enfants et « les femmes, c'est-à-dire ce qui dans l'ordre ac- « tuel est à l'état de tutelle.

« Contradiction étrange! Les enfants sont la base « du foyer domestique. Il n'est pas de père et de « mère qui n'ait senti l'influence morale de l'en- « fant. Que l'on s'applique spécialement à dévelop- « per ses bons instincts, et l'on sera tout étonné de « la grande influence éducatrice qui sortira de ce « germe aujourd'hui presque infécond. Mais le « monde n'a pas encore secoué la rouille des vieux « âges. Il reste organisé suivant les rites caducs « des vieux temps, sur l'antique croyance que « l'homme est né méchant; et dans cette désas- « treuse idée, au lieu d'essayer de faire du monde « un paradis pour tous, on n'a rien trouvé de mieux « que d'en faire un purgatoire et souvent un enfer.

« En sondant cette idée dans toutes ses profon-
« deurs, on y trouvera le principal germe des ca-
« lamités et des misères humaines.

« Quant aux femmes qui, procréation à part, ne
« sont en général, dans l'organisation actuelle, que
« de grandes inutilités, je voudrais qu'on les fît
« entrer dans le monde par le cœur.

« Et voici comment.

« Une fois la commune organisée en une sorte
« de famille, en associations de secours mutuels,
« avec écoles, salles d'asyle, hôpitaux, lieux de re-
« traite pour les vieillards, institutions de bienfai-
« sance, etc., je voudrais que l'on confiât d'une
« manière exclusive aux femmes les missions se-
« courables. Elles auraient là autorité, initiative.
« En contribuant ainsi puissamment à reconstituer
« les familles dans les communes, elles entreraient
« dans la vie publique par une voie toute d'hon-
« neur et de sentiment, et arriveraient peu à peu à
« exercer dans l'État une influence dont elles se-
« raient réellement dignes.

« Si j'avais à formuler un système pour cette
« réhabilitation des femmes qui est une de mes
« plus chères utopies, je le ferais en peu de mots.

« Le rôle des femmes, dirais-je, n'est pas de
« comprendre théoriquement. Elles sentent, se
« passionnent, et, comme dans l'amour, elles sont
« immédiatement dans l'action. Au lieu dès lors de

« chercher à leur faire comprendre l'organisation « à laquelle vous voulez les associer, faites-la leur « sentir. En elles c'est le cœur qui fait aller la tête; « parlez donc au cœur. Pour la tête il faut un stage, « pour le cœur il n'en faut pas. Aussi, dans cette « sphère toute de sentiment, elles seront d'emblée « actives et dignement actives.

« Il va sans dire que pour les utiliser ainsi à leur « honneur et au grand avantage social, il faudrait « changer de fond en comble leur éducation, qui « est, de tout point, vicieuse, et en n'employant « que ce mot je suis fort indulgent.

« Ainsi la grande question d'avenir du monde « n'est pas à mon avis dans un système de gouver- « nement, mais dans un système d'enseignement. « Que tous enseignent suivant leur cœur et avec « l'éducation, la transformation se trouve faite, « sans déplacements brusques, sans violences sur- « tout.

« On m'objectera peut-être que pour tout cela il « faudrait des anges ; eh bien ! on en fait! C'est ce « que je disais un jour à un ministre de l'instruc- « tion publique dont les vues dépassent de beau- « coup l'horizon commun, Villemain. Que la mo- « rale soit la loi du monde ; que le sentiment en « soit la seule base. Qu'on essaie. Ce n'est peut- « être pas plus difficile qu'il ne l'a été d'y introni- « ser l'égoïsme et l'immoralité. Le monde a trop

« longtemps été livré aux empiriques et aux fri-
« pons. C'est pour cela qu'il a tant vieilli. Celui-là
« seul qui parviendra à y introduire la morale en
« sera le vrai régénérateur. Mais quelle politique
« il faudra pour cela! Napoléon Ier l'avait tenté,
« ce travail d'Hercule était digne de lui; mais que
« d'obstacles!! J'ai toujours cru que sa chute n'a-
« vait pas eu d'autre cause. Tout le reste a bien pu
« n'être que des questions incidentes. Creusez cette
« idée, et vous serez étonnés des jets de lumière
« qui en sortiront. »

Sur l'application d'idées politiques à la liberté, la bourgeoisie, le prolétariat, et autres questions brûlantes que la révolution de 1848 vint jeter dans l'arène sociale, il avait aussi des idées pratiques et philosophiques d'une immense portée. Peut-être aurons-nous occasion de nous en occuper ailleurs. Mais c'est surtout dans les questions qui touchaient d'une manière plus directe à l'homme privé qu'il fallait l'entendre dans ses jours d'épanchement, causant familièrement dans un cercle d'amis, avec cette bonhomie de bon sens si judicieux, si simple, si empreint de charité pratique.

« ... On dit assez généralement, disait-il, que
« le bonheur ici-bas est une chimère. Je ne le
« crois pas. La vie uniforme, sans besoins factices,
« sans trouble, considérée seulement comme un

« doux repos, est bien près d'être le bonheur, si
« elle ne l'est pas.

« Par suite d'une fausse direction dans les idées,
« d'une déplorable tendance dans les actes, les
« hommes en sont venus à se persuader que leur
« âme, pour être convaincue de son existence,
« avait sans cesse besoin d'être agitée. C'est un
« tort.

« Dans cette sphère d'étourdissante agitation, ils
« n'ont pas songé que ce qu'ils appellent monoto-
« nie est précisément le caractère distinctif du
« bonheur. La nature cependant le leur indique
« de mille manières. Ainsi, par exemple, toutes
« les roses se ressemblent; mais les œillets, malgré
« leur bigarrure, les tulipes, malgré leur bizarre-
« rie, ne peuvent leur être comparés. Le ciel n'est
« que d'une seule couleur quand il est sans nua-
« ges. La mer est unie quand elle est calme. De
« même le bonheur et la paix n'ont qu'une phy-
« sionomie. Les passions, en nous agitant, les va-
« rient seules à l'infini; mais ce coup d'œil ne vaut
« pas celui d'une douce sérénité...

« Dieu, ajoutait-il, a mis à la disposition des
« hommes deux grands mobiles de bonheur, l'é-
« mulation et la curiosité : l'émulation, qui, le por-
« tant à se distinguer honorablement parmi ses
« semblables, le relève dans son légitime orgueil
« et dans sa dignité; la curiosité, qui, le poussant

« à connaître, l'instruit à se conduire et à rester
« digne de lui et des autres.

« Par malheur, l'émulation est dégénérée vite
« en ambition, ce vice de bonne maison, évidem-
« ment aussi ancien que la nature humaine. Les
« plus vieilles traditions du monde, les traditions
« hébraïques, parlent d'un arbre qui se trouvait
« dans le paradis terrestre et qui avait 500 milles
« de hauteur du temps d'Adam. Cet arbre fut coupé
« par un ange, de peur que l'homme ne s'en ser-
« vît pour monter au ciel avant son temps.

« Quant à la passion de la curiosité, c'est évi-
« demment le plus grand bienfait que nous ayons
« reçu de la nature. C'est à elle, en effet, que
« nous sommes redevables de toutes nos connais-
« sances. Sans elle, que seraient pour nous le so-
« leil, la lune et les autres astres qui roulent au-
« dessus de nos têtes? Satisfaits de les voir bril-
« ler à l'empyrée, nous ne connaîtrions ni leur
« cours ni leurs influences, et n'éprouverions par
« conséquent qu'une minime partie de ces senti-
« ments d'admiration et de respect qu'une connais-
« sance plus parfaite de ces astres majestueux nous
« inspire pour le grand architecte qui les a créés.

« Si la curiosité ne nous faisait pas examiner la
« nature des végétaux, la manière dont ils ger-
« ment, croissent, meurent, se reproduisant tou-
« jours à leur temps avec une régularité qu'on ne

« peut qu'admirer sans la comprendre, nous ne « jouirions des fruits que comme les autres ani- « maux, probablement même avec moins de dé- « lices qu'eux, attendu que leurs organes, moins « usés, sont susceptibles de sensations plus pi- « quantes que les nôtres. Aussi, quand je vois des « pédants et des charlatans vouloir définir la na- « ture de Dieu, je ne puis m'empêcher de sourire « et de me dire : — O homme ! tu veux savoir ce « qu'est Dieu ? Sais-tu comment le blé que tu sè- « mes devient herbe ? Sais-tu comment cette herbe « que pâturent les animaux dont tu te nourris de- « vient chair ? Incline-toi dès lors, adore, et tais- « toi !

« N'est-ce pas encore la curiosité qui rend nos « études agréables et fructueuses ? Si nous ne sa- « vions les motifs qui ont donné naissance aux « évènements, les faits que nous lisons sortiraient « bientôt de notre mémoire, ou du moins ne ser- « viraient que peu ou point à notre instruction. « Mais la curiosité nous porte à examiner, l'exa- « men nous mène à comparer. Or, ce n'est que « par les comparaisons que nous pouvons former « des jugements vrais soit des choses, soit des per- « sonnes, et ajouter ainsi à nos jouissances, c'est- « à-dire à notre bonheur.

« Cette passion de la curiosité occasionne bien « parfois des jalousies, des mécontentements, des

« querelles, même des malheurs : celle de notre « mère Ève nous a coûté cher, à ce que l'on nous « dit ; mais il n'est pas de bon instinct dont on ne « puisse pervertir l'usage : il n'est pas de vertu « qui ne touche par quelque bout à un vice. Voyez « l'amour, la justice, l'émulation, l'économie, le « courage, la dévotion : l'un, l'amour, la plus no- « ble et la plus douce des passions, peut devenir « brutalité aveugle ; la justice, exercée avec trop de « rigueur, devient cruauté ; l'émulation, portée à « l'excès, dégénère en envie ; l'économie, en ava- « rice sordide ; le courage, en férocité ; la dévotion, « en bigotisme ou pis.

« Comme toutes ces diverses émotions de l'âme, « la curiosité mal dirigée peut bien produire quel- « ques désordres ; mais elle n'en est pas moins une « des principales sources de tous les biens qui sont « en nous, et je suis persuadé que le bon usage « qu'on en fait peut décider en grande partie du « repos et du bonheur de l'homme...... »

Dans ce même ordre d'idées, la conversation roulait un jour sur la question tant débattue : Lesquels, des plaisirs vifs ou des plaisirs doux, pouvaient le mieux constituer le bonheur.

« .... J'ai longtemps réfléchi, dit Béranger, à « cette question si grave au point de vue de l'hom- « me individuel, et j'en suis arrivé à cette conclu- « sion : qu'il ne peut y avoir là rien d'exclusif, et

« que ces deux sortes de plaisir peuvent rendre
« également heureux et malheureux, suivant le
« tempérament, les goûts, l'âge, et surtout les habitudes. Si j'avais cependant à me prononcer,
« je pencherais pour les plaisirs doux, c'est-à-dire
« pour les plaisirs qui dépendent absolument de
« nous, que nous pouvons tenir de nous-mêmes,
« trouver en nous-mêmes, et qui, pour être tels,
« n'ont besoin que le moins possible de concours
« extérieurs. Un exemple. Connaissez-vous rien de
« plus tentant qu'un homme jouissant d'une fortune médiocre, vivant sans ambition et sans
« envie, content d'un produit honnête, sans désirer la possession d'un terrain d'un gros revenu!
« Un petit champ bien cultivé lui suffit. Il est content d'une moisson médiocre, d'une suffisante récolte de vin et d'autres fruits, sans avoir besoin
« de les acheter. Il plante des arbres d'espèces différentes; il les range par allées ou par groupes,
« à son choix ; il les entoure de petites rigoles que
« la pluie remplit pour en humecter les racines.
« Pendant qu'il dort, ils croissent. Ils rapportent
« de grands profits sans presque exiger de dépenses. Il ensemence dans de petits sillons mille
« divers légumes. Ils germent, croissent, mûrissent, et lui fournissent des mets d'autant plus délicieux que sa main les a fait croître, que la nature et la frugalité en ont préparé la saveur.

« Tout cela, me dira-t-on peut-être, se réduit à « du soleil au printemps, de l'ombre en été, des « fruits en automne, du feu en hiver, de l'air en « tout temps : c'est vrai ; mais, à mon avis, c'est « tout. L'âge d'or tant vanté, cette brillante utopie « des poètes, n'était certainement pas autre chose. « On se promène dans ses champs ou son jardin, « on suit les progrès de la grappe qui mûrit, de la « fleur qui veut éclore. On fait greffer des arbres, « on fait serrer son blé pour qu'il ne devienne pas « la proie des oiseaux. On suit du regard les abeilles « industrieuses revenant à la ruche chargées du suc « des fleurs qu'elles ont butiné. On goûte son vin. « On monte au colombier où les pigeons roucou- « lent. On descend dans la basse-cour où les vo- « lailles gloussent ou caquettent. On entre dans « l'étable où les bestiaux bêlent ou ruminent. On « parle physique. On raisonne sur la force concen- « trée d'une petite graine qui, se développant en « terre, produit un arbre parfois gigantesque. « Chaque saison on a soin de faire de bonnes pro- « visions : le lard, les poules, les agneaux, le lait, « le fromage, le miel, les olives, de bons fruits, « une cave bien remplie : la basse-cour, l'étable, « la chasse au poil et à la plume, au besoin même « la pêche, pourvoient au reste......

« De notre temps, où le monde s'est crétinisé « dans la hausse, la baisse et le report, on prise

« peu de telles joies, et cependant peu de plaisirs « pourraient être appuyés de plus grands exem- « ples.

« L'histoire sacrée, l'histoire profane en four- « millent.

« Salomon cultivait les plantes et les arbres de « ses jardins et les connaissait tous, depuis le cèdre « qui croît sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort « de la muraille.

« Le roi de Juda Osias allait par plaisir tailler ses « vignes dans le Carmel.

« Assuérus, donnant un grand festin aux habi- « tants de la ville de Suze, fit dresser les tables « dans le vestibule de son jardin, et du bois « qui, « dit l'Ecriture, avait été planté de la main des « rois. »

« Xénophon nous représente Cyrus le Jeune com- « me un prince aussi curieux d'entretenir la beauté « de ses jardins que l'abondance dans ses provin- « ces.

« Les rois de Perse, au milieu du faste de leur « cour, ne sortaient de leurs palais que pour aller « à la guerre et cultiver leurs jardins.

« Pline, dans son *Histoire naturelle*, nous donne « une assez longue nomenclature de rois et de gé- « néraux d'armée qu'avaient entièrement captivés « les douceurs de la vie champêtre.

« Quant aux Romains, nous savons que les plus

« illustres familles tiraient leurs noms des légumes « qu'ils aimaient à cultiver ou des bestiaux qu'ils « élevaient de préférence. Les *Pisons* tiraient leur « nom des pois, les *Lentulus* des lentilles, les *Fabius* « des fèves, *Cicéron* des pois chiches, *Lacturinus* « des laitues, *Hortensius* des jardins, *Porcius* des « porcs, *Ovinius* des moutons, *Babulus* des « bœufs, *Vitulus* des veaux, *Caprilius* des chèvres; « et ainsi de mille autres que je pourrais citer.

« Ces familles illustres ont tiré leur nom des « plantes qu'elles cultivaient de prédilection; d'au- « tres, pour le même motif, leur ont donné le leur. « Mercure a donné son nom à la *mercuriale*, le « centaure Chiron à la *centaurée*, Achille aux « mille-feuilles (*achillea*), le roi de Mysie Selèphe « au *selepium*, la fameuse Artémise à l'armoise « (*artemisia*), le roi d'Illyrie Gentius à la *gentiane*; « le fameux Lysimaque à la *lysimaca*, dont les « botanistes exaltent tant les propriétés; le roi de « Pont Eupator à l'aigre-moine (*eupatorium*); et « ainsi de mille autres.

« Quant aux auteurs qui ont placé le bonheur « dans la vie champêtre, la liste en serait intermi- « nable. Là figurent en tête Horace, Virgile, Cicé- « ron, Sénèque le tragique, Claudius, Perse, Pline, « et Juste Lipse, qui commence par dire : « Que « la vie que l'on mène à la campagne est la vie « des Dieux ; et que, de tous les maux échappés de

« la boîte de Pandore, il n'en connaît pas de plus
« grand pour l'homme que d'avoir préféré le sé-
« jour des villes au séjour des champs. »

« Pour moi, je suis un peu de son avis, et si le
« bonheur pur sur cette terre est quelque part, il
« est évidemment là. Ce que j'y prise surtout, c'est
« la liberté, ce bien inappréciable que toute âme
« généreuse doit le plus tenir à cœur de posséder :
« la liberté de manger sans attendre l'appétit d'un
« autre ; la liberté de dormir sans redouter le ca-
« price ou l'importunité d'un autre ; la liberté de
« réfléchir, sans qu'un tiers, par sa présence,
« m'impose la corvée de parler ; la liberté de me
« promener, de m'arrêter, de me mouvoir sans
« autre volonté que la mienne, sans que le ca-
« price, la supplique, les sollicitations d'un autre
« m'imposent de me transporter, et çà et là,
« comme un ballon poussé selon l'intention du
« joueur, et mille autres tyrannies sociales aux-
« quelles, avec la meilleure volonté du monde, je
« n'ai jamais pu me plier que médiocrement... »

Une autre fois, on parlait devant lui de la mort, de ses suites, et de l'effroi que, par une inexplicable inconséquence, elle cause assez généralement.

«.... Pour moi, dit Béranger, je n'ai jamais trop
« pu me faire à l'idée qu'après la mort nous soyons
« détruits, comme les neiges de l'hiver qui fondent
« au soleil du printemps, ou comme les nuées que

« les vents dissipent. Dès lors, je m'en console d'a-
« vance, en me disant : — Je quitte les personnes
« qui me sont chères, je ne fais que les précéder ;
« elles marcheront sur mes traces, et je leur serai
« réuni quand Dieu l'aura jugé à propos.

« Est-ce comme privation de richesses et de
« plaisirs que la mort peut paraître dure ? Ici, c'est
« autre chose. La séparation d'avec les objets chers
« à nos cœurs, c'est affaire de raison ; celle d'avec
« les choses chères à nos sens, c'est affaire de cons-
« cience. Les richesses, les plaisirs ne nous ont
« été que prêtés. La Providence, la nature nous
« en ont accordé l'usufruit, et rien de plus. Ces
« dons ne nous appartenant pas, doit-on regretter
« un moment ce qui n'est pas à soi ? Quand on ne
« perd rien du sien, qu'on n'abandonne que des
« choses étrangères, pourquoi se plaindre de ren-
« dre à qui de droit ce qui lui appartient ? Pour
« peu qu'on se souvienne qu'on est venu nu dans
« le monde, on doit se plier sans peine à l'idée de
« s'en aller nu.

« Ces idées sont logiques. On doit alors regar-
« der le monde comme une hôtellerie ou comme
« un hospice, dans lequel une troupe innombra-
« ble d'êtres blancs, noirs, rouges, bronzés, jaunes,
« viennent loger pendant un temps limité, et jouir
« des choses que le maître de l'hôtellerie ou de
« l'hospice lui fournit gratis, et plus ou moins libé-

« ralement. Il me semble l'entendre parler et nous
« dire : *Prenez : ce n'est pas à vos mérites que vous*
« *devez ces largesses, mais à ma munificence. Je*
« *vous comble de mes dons jusqu'à ce qu'il me plaise*
« *de vous renvoyer. En attendant, asseyez-vous à*
« *ce banquet : mangez, buvez, faites l'amour, vivez*
« *en joie, soyez contents. Mais quand la dernière*
« *heure sera venue, et que je vous recommanderai*
« *de vous retirer, obéissez de bonne grâce, et cédez*
« *de bon gré la place à d'autres, afin qu'ils puissent,*
« *à leur tour, jouir des bienfaits de ma munifi-*
« *cence.*

« Quel homme, en pareil cas, peut refuser de se
« retirer de la maison d'autrui ? A moins d'être
« ingrat, injuste ou insensé, osera-t-il rester mal-
« gré le maître de la maison, et attendra-t-il qu'il
« l'en fasse expulser par force? Il y a donc folie,
« ingratitude ou bêtise de vouloir jouir de la vie
« malgré lui.

« Que serait-ce donc, bon Dieu! si je voulais
« passer en revue tout ce qui doit détacher l'honnête
« homme du monde, si je voulais faire défiler les
« bataillons de superstitions, d'erreurs, de préju-
« gés, de crimes, d'injustices, de violences, de
« rapines, de débauches qui courbent l'homme
« sous un joug honteux; enfin, toute cette lèpre
« incurable de vices et de passions qui asservissent
« un corps moribond aux besoins d'une chair

« malheureuse ! Ce serait à dégoûter de la vie.
« On n'aime pas le vin pour le vin ; on l'aime en « tant qu'il renferme en lui une bonne qualité. Il « en est de même de la vie. Considérée seulement « comme vie, elle n'est rien si elle n'est bonne. Si « elle est misérable, elle doit être méprisée comme « du vin gâté... »

Nous pourrions multiplier ces citations de souvenirs, qui embrassent non-seulement la vie réelle, mais encore la vie politique. On y verrait comment Béranger, caquetant, était un sage dans toute l'acception du mot. Ayant immensément lu, immensément observé pendant un demi-siècle, n'ayant rien oublié de ses lectures, de ses observations, ses causeries étaient un mélange de judicieux aperçus, de pensées fécondes, de traits malins, de saillies inattendues, de bons contes, d'anecdotes piquantes, de francs rires toujours contagieux. Tout cela, sans prétention, sans éclat, sans art, mais à la fois empreint de bonté, d'élan, de chaleur, d'originalité, d'ingénuité, de malice, de douce philosophie et de piquante critique. Ce n'était pas un discoureur, c'était un causeur qui parlait, c'était l'homme de ses vers, un sage qui avait pris pour règle invariable de sa conduite et de ses actions cette belle maxime d'Épicure :

Le meilleur usage qu'on puisse faire de son esprit, c'est d'être honnête homme.

Et comme il avait énormément d'esprit, il en usait dans ce but.

Quant aux choses de pure spéculation, il avait peu de parti pris. Ami constant et rigide de la vertu, sans l'impertinente et ridicule vanité de se prétendre supérieur à tous, il n'avait guère, sur une infinité de choses, que des opinions plus flottantes qu'arrêtées.

Il serait intéressant, sans doute, de le suivre plus longtemps dans cette voie de piquantes causeries, où la profondeur des pensées côtoyait toujours l'originalité, le rire, l'imprévu ; mais l'espace qui nous reste et qui nous est limité est suffisant à peine pour nous laisser voir le poète dans cette dernière période de sa vie, aux prises avec une révolution nouvelle qui, dans son enthousiasme pour le vieux et modeste lutteur, allait le hisser pendant tout un jour sur le pavois populaire.

Avant cela, cependant, nous l'écouterons une fois encore dans une de ses révélations qui touchent à un point d'un grand intérêt, la religion.

On a accusé Béranger de déisme, de ne croire ni en Dieu ni à l'immortalité de l'âme ; que sais-je encore ? Il avait eu le malheur de dire : *L'intolérance est fille des faux dieux*, et c'en fut assez pour soulever contre lui tous les païens grimés de nos jours, dont la tolérance n'est pas la vertu favorite.

Causant un jour de cette étrange accusation, il disait :

« ..... Dès l'âge de vingt ans, j'ai eu la per-
« suasion qu'il ne devait y avoir rien de plus triste
« que de se trouver vieux avec des croyances fac-
« tices. J'appelle croyances factices toutes celles
« qui n'ont pas pour base une foi vive, robuste,
« intraitable.

« A cette conviction, je dois un profond senti-
« ment religieux, qui a été une de mes grandes
« consolations. Pour qui a des yeux, ce sentiment
« est visible en cent endroits de mes chansons :
« je dirai plus, c'est à ce sentiment que je dois
« le plus pur du peu de gloire qu'elles m'ont
« valu.

« . . . . Mon âme
« Ira franchir tous ces mondes flottants,
« Tout cet azur, tous ces globes de flamme
« Que Dieu sema sur la route du temps.

. . . .
. . . .

« Levez les yeux vers ce monde invisible
« Où pour toujours nous nous réunissons.

. . . .

« Oh ! sans regret, mon ami, partez vite,
« En souriant remontez dans les cieux.

. . . .
. . . .

« Mais un Dieu brille à travers nos ténèbres,
« Sa voix de père a dû calmer vos cris.

« Ah! disaient-ils, suivons ce trait de flamme,
« N'attendons pas, Dieu, que ton nom puissant,
« Qu'on jette en l'air comme un nom de passant,
« Soit lettre à lettre effacé de notre âme.
« Et vers le ciel se frayant un chemin,
« Ils sont partis en se donnant la main.

. . . .
. . . .

« N'attendez plus, partez, mon âme,
« Doux rayon de l'astre éternel;
« Mais passez des bras d'une femme
« Au sein d'un Dieu tout paternel.

. . . .
. . . .

« Il est un Dieu, devant lui je m'incline,
« Pauvre et content sans lui demander rien.

« Il est vrai que je priais Dieu à ma manière.

. . . . Je me fie,
« Mon père, en ta bonté :
« De ma philosophie
« Pardonne la gaieté.
« Que ma saison dernière
« Soit encore un printemps!

« Il est encore vrai que je crois à un Dieu punis-
« sant avant tous les hommes durs envers les
« autres.

« Vous qui manquez de charité,
« Tremblez à mon supplice étrange :
« Ce n'est point sa divinité,
« C'est l'humanité que Dieu venge.

« Il est enfin vrai que je croyais à un Dieu
« bon.

« Ah ! Dieu n'a pas leur cœur pour me maudire!

« que je croyais au Dieu des Évangiles, ce livre « de la sagesse et de la charité qui contient toute « l'humanité en quelques pages :

« Chrétien, au voyageur souffrant
« Tends un verre d'eau sur ta porte.
. . . .
« Sauvons-nous par la charité.
. . . .
« On est admis dans son empire
« Pourvu qu'on ait séché des pleurs.

« Quelque interprétation que l'on veuille donner « à ces divers passages, je défie qu'on en tire pour « conclusion raisonnable que je ne crois ni en « Dieu ni à l'immortalité de l'âme. On l'a tenté « cependant, et il m'a fallu bien de la philosophie « pour ne pas engager sur ce sujet d'irritantes « luttes : il est si difficile au sage de vivre au mi- « lieu d'une horde de fous ! »

CHAPITRE XIV.

Sommaire. — Béranger à Tours : ses occupations, ses distractions. — Le chanoine Bernardeau. — Béranger jouant aux boules. — Nouvelles migrations du poète : son retour à Passy. — Son goût pour la solitude et le repos. — Détails sur son intérieur. — Frugalité de sa table. — Modestie de son habitation. — Son épicuréisme et sa volupté sont en lui des vertus de plus. — Châteaubriand, Lamennais. — Le jardin de la maison de la rue Vineuse. — Un café chez Béranger. — Mademoiselle Déjazet chez Béranger. — Les banquets de la réforme. — Révolution de 1848. — Béranger n'y prend aucune part.

En 1834, Béranger avait été se cacher à Fontainebleau. Il y resta jusqu'en 1836. A cette époque, se trouvant trop près de Paris, il transporta ses pénates à Tours. Là, il habitait une petite maisonnette avec jardin, rue Chanoineau, à la Roche-Plombière, passant une partie de son temps à cultiver des tulipes et des dahlias comme un vrai bourgeois désœuvré de province.

Là, comme partout, c'était le Béranger que nous connaissons déjà. Seulement, il s'occupait alors moins de vers que de prose. Ses vers étaient cette charmante chanson aux oiseaux de la Grenadière, qu'il appelait à venir peupler le jardin de sa nouvelle habitation.

Oiseaux, merci ! Rome fut sage
De vous consulter autrefois.
Je vais aux plus prochains rivages
Vivre en un coin sous d'humbles toits.
Ici, vous qui du vieil ermite
Picoriez en paix les raisins,
S'il a des arbres pour voisins,
Venez charmer son nouveau gîte.
Oiseaux, adieu; peuple heureux et chéri,
En vous créant l'Eternel a souri.

C'est aussi à Tours qu'il composa une autre chanson non moins charmante, *la Rivière* (*Dernières Chansons*. Paris, Perrotin, 1857), une vraie perle où le poète semble vouloir résumer le mobile de sa poésie : cette poésie à lui qui, n'ayant jamais rien d'égoïste et de personnel, révèle cette fois encore le secret du succès et de la popularité de ses vers.

En vrai songe-creux, le poète suit le cours d'une eau limpide qui, sortie obscure et ignorée on ne sait d'où, va se perdre au loin fécondant sur sa route des prairies, abreuvant des troupeaux, donnant la vie à la roue du moulin qui convertit en farine le blé dont se nourrit le pauvre, imprimant le mouvement aux foulons qui pressent le drap dont le pauvre s'abrite contre le froid de l'hiver. Il interpelle cette onde travailleuse. Il la presse de s'arrêter un moment pour caresser les épaules de sa bien-aimée. Mais bientôt il se reproche cette supplique égoïste, et, s'oubliant pour ne songer qu'aux autres, il termine par ces deux strophes :

Aux vils travaux de notre terre
Cesse enfin de livrer ton cours ;
Plus pure, enivre et désaltère
La poésie et les amours.

Qui parle ainsi ? c'est l'âme folle
D'un poète qui dans ce lieu
Oublie, aux pieds de son idole,
Ceux qui travaillent devant Dieu.

C'est encore à Tours qu'il composa *l'Histoire d'une idée* (*Dernières Chansons*, lieu cité), l'une des plus pimpantes filles de son âge mûr.

— Idée, idée, éveille-toi.
Vite, éveille-toi, Dieu t'appelle.
Sommeillait-elle au front d'un roi ?
Au front d'un pape dormait-elle?

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous !
Fermons notre porte aux verroux

— D'un tribun ou d'un courtisan
Est-ce l'ouvrage ou la trouvaille?
Non, fille d'un simple artisan,
Elle a vu le jour sur la paille.

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous !
Fermons notre porte aux verroux.

— Quoi ! toujours, s'écrie un bourgeois,
Des prétentions mal fondées !
Pour l'émeute encore une voix !
Nous n'avons eu que trop d'idées.

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous !
Fermons notre porte aux verroux.

— De l'Institut les souverains
Disent : Sachez, petite fille,
Que nous ne servons de parrains
Qu'aux enfants de notre famille.

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous!
Fermons notre porte aux verroux.

— Un philosophe crie : Eh quoi!
Quelqu'un a cru, cervelle folle,
D'une idée accoucher sans moi :
Il n'en sort que de mon école.

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous!
Fermons notre porte aux verroux.

— Un prêtre dit : Siècle de fer,
Ce qui naît de toi m'épouvante;
Ton idée est fille d'enfer!
Si Dieu créa, le diable invente.

Chœur de Bourgeois.

— Une idée a frappé chez nous!
Fermons notre porte aux verroux.

. . . .
. . . .

On voit que, dans sa retraite, Béranger ne se laissait pas complètement absorber par la contemplation de la nature. Le murmure des ruisseaux, la vue des arbres, le chant des oiseaux ne l'occupaient pas d'une manière exclusive : il n'était pas là précisément en misanthrope, en moraliste désenchanté; et, bien qu'il eût échappé à toutes ces effluves magnétiques quotidiennes qui, sous forme d'*actualités*,

bouillonnent sans cesse dans cette grande cuve qu'on appelle Paris, il était resté du monde et s'y mêlait d'ordinaire par la pensée; ses sentiments contemporains s'émouvaient, se passionnaient même, et comme preuve on n'a qu'à lire *le Panthéisme*, un chant de ce même dernier recueil de 1857, une charmante boutade qu'il adresse à l'un des fervents apôtres de la réhabilitation de la chair après 1830, un ancien prophète saint-simonien :

Ne connais-tu pas Don Quichotte?
Voilà l'esprit pur, lance au poing.
Son écuyer boit, mange et rote,
C'est la chair en grossier pourpoint.
Pour que Sancho nous moralise
Entre la broche et le cellier,
Sous les dalles de notre église
Enterrons le preux chevalier.

Nous avons dit qu'à Tours Béranger s'occupait moins de vers que de prose, et c'était vrai. Sa prose était une *Histoire des Contemporains*, curieux travail auquel il renonça plus tard, pour ne pas avoir à dire trop de mal de ses amis, et qui, — on le verra plus loin, — devait lui valoir une des positions les plus singulières qu'il ait jamais été donné à un littérateur d'occuper.

Au-dehors, il s'était créé une distraction des plus innocentes. Tout le temps qu'il ne passait pas à ses biographies, à ses réflexions ou à ses cultures, il l'employait à jouer aux boules. Son antagoniste de

prédilection était un chanoine de la cathédrale de Tours nommé M. Bernardeau. Leur connaissance s'était faite sous les auspices de la charité.

Béranger avait pour voisine une veuve, jeune encore, mais faible, maladive, mère d'une famille nombreuse et dans le dénuement le plus complet. De sa fenêtre il pouvait journellement voir toute cette misère : cette mère se traînant avec peine à quelque abri pour se réchauffer au soleil; un enfant à la mamelle qui toujours pleurait, cherchant vainement sa nourriture dans un sein tari; trois ou quatre autres enfants à peine vêtus et la suivant, pâles, étiolés par la faim et les souffrances.

Béranger s'informa de cette femme. Il apprit que c'était une bonne et digne mère, veuve depuis quelques mois d'un mari mort après une longue maladie qui avait épuisé les ressources du pauvre ménage.

Le bon cœur du pauvre poète s'émut, et il vint en aide à cette misère.

La veuve ignora d'abord la main bienfaisante qui venait alléger tant de souffrances ; mais l'ayant appris peu après, elle fut remercier Béranger et lui dit :

— Ah! Monsieur, après M. Bernardeau, vous êtes ma seconde Providence.

Béranger s'informa d'elle ce que c'était que ce monsieur. Elle lui dit que c'était un chanoine cha-



Béranger à Tours jouant aux boules.

ritable qui dépensait tout son canonicat en bonnes œuvres, et qui venait régulièrement jouer aux boules dans les environs.

Le chansonnier voulut connaître ce digne ecclésiastique.

Il se rendit au jeu de boules en simple curieux. Il vit ce chanoine, l'un des joueurs les plus assidus. C'était un homme ni grand ni petit, ni beau ni laid, n'ayant de saillant dans son port, son allure, ses traits, qu'une de ces bonnes figures franches, ouvertes, qui d'abord préviennent et captivent.

C'était en effet une de ces bonnes natures d'homme, tout âme et tout cœur, et d'une ingénuité presque enfantine.

Une douce intimité s'établit entre eux. Béranger se laissa tenter de risquer une partie aux boules. Il y prit goût. Ce jeu devint une de ses distractions, et chaque jour, quand le temps le permettait, le chansonnier et le chanoine faisaient leur partie ensemble. Et rien n'était plus curieux que de voir ces deux hommes jetés, l'un par la piété, l'autre par le génie, dans deux voies si diverses, l'un généralement respecté, l'autre généralement admiré, retrousser l'un sa soutane, l'autre sa redingote, et se livrer avec une joie d'enfants au même délassement et au même innocent plaisir. Aussi, bien qu'ils ne fussent l'un et l'autre que d'une force au-dessous de la médiocre, la galerie la plus nom

breuse s'attachait à eux de préférence : ce qui, soit dit en passant, amenait parfois de petites jalousies de la part des beaux joueurs tourangeaux, là, comme ailleurs, très-fiers et très-vaniteux de leur savoir-faire.

Béranger, qui, à Fontainebleau, s'était trouvé trop près de Paris, s'en trouva probablement trop loin à Tours. En 1838 il vint habiter Fontenay-aux-Roses, et en 1840, croyant sans doute qu'à la suite de toutes ces migrations les curieux, les importuns et les ingrats avaient perdu sa trace, il revint dans sa chère petite maison de la rue Vineuse à Passy, où il devait rester jusqu'à la révolution de 1848.

Là, il essaya de vivre selon son goût, c'est-à-dire obscur et ignoré. Ce n'était pas chose aisée. Sorti par sa vie, par ses relations, par son importance, du rôle de chansonnier, il ne lui était plus possible de s'effacer dans la pénombre où sa modestie aurait voulu rester cachée. Le génie et la popularité ont leurs douceurs et leurs charges, et Béranger, assez friand des premières, n'avait jamais pu se plier aux autres qu'avec un sentiment répulsif. Cependant il parvint à s'isoler assez pour éloigner en partie de lui cette curiosité importune et banale qui, aux yeux de tant de sots, met une célébrité sur le pied d'une bête curieuse de la foire.

Il redoutait tellement ces sortes de visites, qu'il repoussait avec une humeur parfois sauvage ceux

ou celles qui voulaient empiéter sur sa solitude et son repos. Ainsi un jour, Mme Louise Collet lui ayant demandé de lui présenter un de ses compatriotes, fougueux admirateur de son talent, en reçut cette réponse :

« Votre lettre me fait peur. Vous me menacez
« de m'amener quelqu'un que je ne connais pas,
« et c'est là une liberté que je n'ai accordée à au-
« cun de mes anciens amis. Je vous prie donc de
« n'en rien faire. Vous trouverez cette prière
« peu polie; mais quand il s'agit de défendre mon
« bouge, je suis capable de tout. Je me suis étudié à
« ne prendre jamais sur l'indépendance des au-
« tres pour avoir le droit de faire respecter la
« mienne... »

Sa persévérance à défendre son intérieur lui valut enfin un peu de cette solitude et de ce repos qu'il aimait tant. Il put vivre alors de cette vie d'épicuréisme et de volupté qu'on lui a fort amèrement reproché faute d'avoir su la comprendre.

En effet, comprenant l'imagination dans les arts et la redoutant dans la vie comme un écueil à peu près général de la conscience, Béranger était voluptueux par sensation, mais non par système, épicurien par sentiment d'indépendance et de repos, et non par goût du plaisir. Il vivait de peu, de si peu qu'il avait même réduit la médiocrité d'Horace. Sa table était aussi modeste que son habita-

tion. Bien qu'abondamment servie, elle était sans recherche. Il était si peu connaisseur en vins, qu'il ne distinguait pas le bordeaux du bourgogne. Il préférait cependant ce dernier, par un motif qui ne manquait pas d'originalité.

« C'est, disait-il, qu'après avoir bu une bouteille « de bordeaux, on est aussi bête après qu'avant. »

En un mot, il était épicurien et voluptueux, mais à sa manière, c'est-à-dire que son épicuréisme et sa volupté n'étaient en lui, au fond, que des vertus de plus. Il les avait pliés l'un et l'autre à se contenter de jouir de ce qui, pour tout autre, n'eût été qu'un médiocre attrait.

Possédons
Pour seuls dons
Simple toît, portes closes,
Du vin, des chants, des roses
Et la paix d'un reclus,
Rien de plus.

C'était mademoiselle Judith, l'amie fidèle et dévouée, qui faisait les honneurs de cet intérieur modeste. Elle recevait les amis du poète avec une aisance, un tact et un bon goût parfaits. Quant à lui, il se chargeait de les faire rire, et, comme il en donnait l'exemple par ses gaies boutades et ses francs éclats de rire contagieux, il y parvenait toujours.

Quelques amis, quelques affidés, fréquentaient seuls assez assiduement son modeste réduit.

De ce nombre étaient Châteaubriand et Lamennais.

La mansarde et le jardin de la rue Vineuse ont vu de bien piquantes scènes entre ces trois grandes individualités du temps. Le chansonnier-poète, malin bonhomme, à la foi riante et arrêtée, chantant la patrie, la gloire et Jeanneton; le grand seigneur, lettré, pieux courtisan, à la foi dolente et mobile, dupeur et dupé de nos discordes civiles; le prêtre philosophe, à la foi irascible et hardie, fourvoyé dans le dédale de la théologie et des luttes mondaines de la politique.

L'un, Béranger, riait de tout; l'autre, Châteaubriand, pleurait sur tout; le troisième, Lamennais, s'emportait à propos de tout. On voit d'un regard les curieux incidents qui devaient naître de ces contrastes entre ces trois esprits cultivés, qui, du reste, s'aimaient et s'estimaient réciproquement, mais entre qui un mot jeté dans la conversation suffisait parfois pour soulever les questions les plus brûlantes et amener de véritables tempêtes.

Le terrain le plus neutre entre eux était le jardin où, dans les beaux jours, ils descendaient prendre le café. Cette insignifiante distraction était pour eux chose grave. Béranger, Lamennais, mademoiselle Judith avaient chacun l'innocente prétention de connaître le meilleur degré d'infusion du café. Chaque fois, une discussion ne manquait jamais de

s'élever à ce sujet. Comme le choix des arguments se trouve là fort limité, chacun ne pouvait naturellement que se répéter, et, après mille discussions de même sorte, la question était restée au même point et la solution toujours indécise. Lamennais mettait au débat un amour-propre incroyable.

C'était ordinairement lui qui, à l'aide d'un petit moulin à main serré entre ses genoux, moulait le café en donnant au mouvement de rotation de sa main le degré de célérité le plus convenable. Béranger surveillait l'ébullition de l'eau; Judith tassait la poudre dans le filtre. Quant à Châteaubriand, qui n'entendait rien aux arts culinaires, et dont la pensée planait toujours entre le ciel et la terre, il prenait un râteau ou un arrosoir, et se mettait à ratisser ou à arroser le jardin jusqu'à ce que le café fût servi. Béranger essayait alors de l'égayer par quelque bon conte, et lui payait sa tâche en le faisant rire malgré qu'il en eût.

Ce fut dans ce même jardin de la petite maison de la rue Vineuse qu'eut lieu, en 1844, une scène charmante entre le grand chansonnier-poète et l'inimitable actrice qui avait personnifié sur la scène sa *Lisette* et sa *Frétillon*, Mademoiselle Déjazet.

Voici comment la raconte un spirituel chroniqueur, Eugène Pierron :

« Un jour, à propos de la *Lisette*, Mademoiselle Déjazet avait écrit ce billet à Béranger :



Mlle Déjazet chante *la Lisette* à Béranger.

« Monsieur, je suis heureuse que M. Bérat m'ait « choisie pour me faire l'interprète d'une admira- « tion que la douce mélodie ferait revivre si jamais « elle pouvait s'éteindre. Son cœur d'artiste m'ac- « corde plus d'éloges que je n'en mérite : le succès « est-il douteux quand on chante Béranger? Plus « d'une fois déjà j'ai dû le mien à ce grand nom. « Aussi est-ce après l'hommage que le monde entier « lui rend par ma bouche que j'ose, moi, pauvre « rien, lui offrir celui de ma sincère reconnais- « sance.

« Déjazet. »

« Le poète avait répondu :

« Non, Mademoiselle, vous ne me devez rien ; « c'est au contraire moi qui suis votre obligé. Avec « des acteurs distingués à qui je dois des actions « de grâce, vous avez travaillé à ressusciter quel- « ques-unes de mes filles chéries, et votre rare ta- « lent, adoré du public, a réveillé bien des fois le « souvenir du nom de leur père dans un pays où « les noms sont bien vite oubliés. Vous avez été un « habile commentateur de mes fugitives produc- « tions. Pouvais-je, Mademoiselle, en avoir un « plus aimable et plus intelligent? Les commen- « taires sont bien souvent au-dessous du texte. Le « mien s'est enrichi de tout l'esprit qu'on vous re- « connaît, et bien des écrivains ont pu me porter « envie.

« Si je n'avais eu le tort si ridicule de venir au
« monde trente ans avant vous, Mademoiselle, il
« me semble que vous eussiez été ma première fée ;
« mais, M. Vanderburch aidant, vous avez été bien
« véritablement la seconde. Aujourd'hui qu'à la
« prière de M. Bérat votre art enchanteur vient
« encore de rajeunir le cœur d'un vieillard. per-
« mettez que, du fond de sa retraite, il vous offre
« ses hommages et ses remerciements.

« BÉRANGER. »

« Voilà toute la correspondance de Déjazet avec l'illustre poète. Elle ne pouvait s'en contenter ; elle avait trop à cœur de contempler à l'aise celui qui tant de fois l'inspira ; elle voulait le voir, lui parler, l'entendre. Aussi, pour jouir de cette faveur réelle, elle eut recours à l'obligeance d'un de nos plus spirituels vaudevillistes, ami du chansonnier, et le pria instamment de la présenter à Béranger. Le lendemain, en compagnie de cet obligeant ami, elle frappait à la demeure de l'immortel poète.

« Béranger la reçut avec cette aimable simplicité, ce sans-façon philosophique, cette bienveillance toute particulière qu'il avait toujours envers les petits et les grands qui allaient à lui ; il la remercia cordialement d'avoir bien voulu consacrer une de ses heures à visiter un vieillard ; il s'excusa de n'avoir pas assisté à ses représentations : son

grand âge, sa retraite éloignée, lui interdisaient ce plaisir. Il était arrivé, disait-il, aux jours où chaque heure impose une nouvelle privation.

« — Et celle de ne pouvoir vous entendre, madame, ajouta-t-il, est certainement pour moi une des plus pénibles.

« — Vraiment! s'écria Déjazet, vous auriez du plaisir à m'entendre?

« — Pouvez-vous en douter?

« — Eh bien! voulez-vous que je vous chante votre *Lisette,* ici, pour vous seul, sans autre accompagnement que les battements de mon cœur, qui n'a jamais battu si fort qu'à cette heure bénie où je puis enfin voir, contempler, admirer, entendre Béranger!

« Et, sans lui laisser le temps de répondre à son élan d'enthousiasme, elle jeta au loin son chapeau qui l'embarrassait, se mit doucement aux genoux de l'illustre vieillard, prit ses mains dans ses mains, et, de sa voix vibrante, se mit à chanter avec toute son âme :

Enfants, c'est moi qui suis Lisette,
La Lisette du chansonnier...

« Jamais Déjazet ne chanta avec plus de naturel, de pureté, de sensibilité fringante et touchante à la fois; elle faisait sourire et rêver. C'était bien là cette Lisette au déclin de la vie, cette Lisette toujours

gaie, toujours vive et tendre, et le cœur agité du plus riant souvenir, chantant ses jeunes années, ses années de beauté fraîche et de facile amour, et chantant surtout la gloire de son charmant ami le grand chansonnier, et avec sa gloire ses revers, son courage, ses captivités, sa modestie, son désintéressement, sa simplicité, son bon cœur.

« Ce mélodieux monologue, dont la musique et les paroles rivalisent ensemble de douceur, de grâce et de sensibilité ; cette scène-chanson, plus courte qu'une tirade de mélodrame et plus attendrissante que bon nombre de pièces en un ou plusieurs actes ; ces couplets charmants, chantés par Déjazet à Béranger... ah! cela devait être touchant!

« Le poète n'essaya point de cacher son émotion ; elle était trop douce et trop agréable pour la dissimuler. Il embrassa Déjazet-Lisette, et, pour tout compliment, lui montra les larmes qui étaient dans ses yeux ! »

Quatre ans se passèrent, et, après dix-huit ans d'un calme trompeur, la foudre populaire renversa de nouveau un trône.

Ce fut la révolution de février 1848.

Cette fois, Béranger n'y était pour rien.

On sait comment commença cette révolution : au milieu des pots et des verres, du veau braisé et du vin bleu. L'opposition constitutionnelle prit l'initiative des démonstrations. Un banquet au Château-

Rouge en fut le premier jalon ostensible; soixante autres banquets, organisés dans le même but sur tous les points de la France, vinrent à la suite, et révélèrent toute l'irritation de l'opinion publique.

Le débat, cependant, semblait se concentrer entre l'opposition et le ministère; mais, en dehors de cette forme, s'étaient combinés, inaperçus avec les éléments politiques, des éléments sociaux dont la gravité était à peine soupçonnée dans les régions législatives, où s'agitaient évidemment autant d'ambitions personnelles que de patriotisme. Aussi, avec un peu de perspicacité, il était aisé de prévoir que, si le peuple intervenait de tout son poids dans ce débat, porté si imprudemment devant lui, on pourrait voir se réaliser la fable des *Deux Plaideurs et l'Huître*, c'est-à-dire qu'il prendrait pour son compte le pouvoir, que les autres semblaient se disputer.

L'évènement devait justifier cette prévision.

Béranger avait eu peu de peine à démêler l'égoïsme des mobiles de la fraction constitutionnelle des agitateurs, la plupart encroûtés d'ambition, et dont le but ne dépassait pas une révolution de sérail, c'est-à-dire un changement de ministère où ils auraient trouvé leur place. Il se tint en dehors de cette agitation. En novembre 1847, il avait déjà refusé d'assister au banquet de la réforme électorale de Saint-Denis, son arrondissement. En dé-

cembre de la même année, un banquet pareil s'étant organisé dans les écoles de Paris, la commission l'ayant invité au nom des étudiants démocrates, il répondit par cette lettre de refus :

« Passy, 20 décembre 1847.

« Messieurs,

« Lorsque la députation de votre comité a pris « la peine de me venir inviter au banquet que vous « organisez, je lui ai témoigné ma reconnaissance « de cette marque de sympathie que la jeunesse « des écoles voulait bien me donner. Mais en même « temps, j'ai été obligé de lui exposer que, n'ayant « pu assister au banquet de Saint-Denis, mon ar- « rondissement, il ne m'était plus possible, sans « grave inconvenance, d'assister à votre banquet.

« Certes, Messieurs, de toutes les réunions de « ce genre, la vôtre est celle où je serais mieux « placé, puisque je n'appartiens point à l'électorat. « Mais aussi c'est parce que cette position m'est « faite par la loi, que je dois être d'autant plus tou- « ché que des électeurs m'aient appelé à prendre « part à leur manifestation patriotique.

« Je ne puis donc, Messieurs, que vous renou- « veler mes remerciements et les vœux que je fais « pour que votre réunion soit un présage heureux « d'avenir pour la France....

« Vous avez eu la bonté de me dire que je n'étais
« pas étranger à votre éducation politique ; plus je
« suis tenté de le croire, plus vous pouvez juger du
« bonheur que j'aurais eu à m'asseoir au milieu
« de vous, et juger ainsi de la sincérité de mes re-
« grets et de mes excuses.

« Recevez-en l'assurance, Messieurs, et celle
« de mon affection toute cordiale et toute dé-
« vouée.

« Votre concitoyen,

« Béranger.

La révolution se fit donc sans lui. Elle se fit malgré ceux qui l'avaient provoquée. Le peuple seul et sans guide fit tout.

En février 1848 elle éclata. Trois jours suffirent pour renverser le trône de Louis-Philippe, comme trois jours avaient suffi pour renverser celui de Charles X. Ce dernier roi était tombé pour avoir violé la *lettre* de la Charte : Louis-Philippe tomba pour en avoir respecté l'*esprit*.

La chute de ce dernier roi n'a peut-être pas dans l'histoire de précédents. Il s'enfuit seul, pouvant à peine rejoindre dans sa fuite sa famille éparpillée, sans une seule épée prête à se tirer pour lui, sans un seul ami qui partageât sa disgrâce, sans qu'une seule de toutes ces harpies, dont la rapacité avait

miné son trône, lui jetât, par quelque éclatante démission, l'obole de la sympathie ou de la reconnaissance.

Nouvel et terrible exemple, toujours renouvelé, toujours oublié, de l'ingratitude des cours !

CHAPITRE XV.

SOMMAIRE. — Révolution de 1848. — Béranger représentant du peuple. — Ses démissions successives : ses motifs. — Ovations. — La bohême mendiante et chantante de Paris. — La Closerie des Lilas. — Béranger et son *Histoire des contemporains*. — Position singulière qu'il se crée. — Le chansonnier peut vivre enfin dans la solitude et le repos. — Cercle de ses amis, Lamennais, Michelet, Lamartine, B. Antier, Lebrun, Cauchois-Lemaire, Perrotin, etc. — L'archevêque de Paris chez Béranger.

Après la révolution de 1830, Béranger, pressentant que le nouvel état de choses ne pouvait être qu'une transition, avait dit de ses amis devenus ministres :

« La pente est trop glissante, le pied manquera
« infailliblement à tous ceux qui s'y aventure-
« ront. »

Il ne se trompa pas, et tous les coryphées du libéralisme de la Restauration y usèrent successivement leur popularité.

Après la révolution de 1848, il dit aussi :

« Il aurait beaucoup mieux valu descendre les
« degrés que les évènements nous ont fait sau-
« ter. »

Il devait ne pas se tromper encore.

Puis, dès la chute de Louis-Philippe, de toutes les classes, de tous les rangs, mille passions mauvaises s'étaient dressées en face du nouveau pouvoir, couvant de l'œil ou étendant la main sur toutes les charges, tous les emplois. On vit arriver des départements tout ce qui, de près ou de loin, avait plus ou moins longtemps caché des vues sordides sous un patriotisme d'emprunt. Chaque jour amenait de nouveaux prétendants à la curée; les uns et les autres couvraient d'une blouse leur habit de solliciteur. Aussi, à la vue de tant d'impudente bassesse pour donner ou s'arracher un lambeau de la défroque du monarchisme, les républicains sincères désespéraient de la fortune de la France. Ils la croyaient descendue au niveau des empires enfouis. Ils la voyaient prête à expirer dans l'amour de l'or et des places, comme jadis Rome dans l'amour de la volupté. Alors, à ces âmes d'élite, à ces hommes rares qui, jusqu'à ce moment, avaient aimé le peuple non pour eux, mais pour lui, il ne resta, comme au sage, qu'à s'envelopper dans leur manteau pour laisser passer cette avalanche de passions égoïstes.

Ce fut le parti que prit Béranger.

Un mot de lui exprime cette situation. Le maire de Paris, A. Marrast, s'étant plaint amèrement à lui des divisions du parti républicain :

— « Ce qui vous divise, dit Béranger, ce n'est

« pas la dissemblance des opinions : c'est la res-
« semblance des prétentions. »

Puis, l'allure tapageuse de cette révolution ne lui souriait que médiocrement. L'émeute était alors à l'état de permanence, et les tambours, qui battaient sans cesse le rappel, mettaient *sa muse en désarroi* et lui redonnaient toute sa verve pour maudire leurs *stupides roulements*.

Tambours, cessez votre musique,
Rendez la paix à mon réduit.
J'aime peu votre politique,
Et moins encor j'aime le bruit.
Terreur des nuits, trouble des jours,
Tambours, tambours, tambours, tambours,
M'étourdirez-vous donc toujours?
Tambours, tambours, maudits tambours !

Grâce à vos roulements stupides,
Ma vieille muse en désarroi
Retrouve des ailes rapides,
Mais c'est pour s'enfuir loin de moi.
Terreur des nuits, etc.

Quand la nappe ici se déploie,
Qu'on y fait trêve aux noirs frissons,
Gronde un rappel : Adieu la joie ;
Il redouble : Adieu les chansons !
Terreur des nuits, etc.

Sous l'Empire ils ont fait merveille,
J'ai vu ces racoleurs puissants
Du génie assourdir l'oreille,
Étouffer la voix du bon sens.
Terreur des nuits, etc.

Celui qu'à régner Dieu condamne,
S'il veut faire en grand son métier,

Sait combien il faut de peaux d'âne
Pour abrutir le monde entier.
Terreur des nuits, etc.

. . . .

Au milieu des alertes de cet incessant rappel, Béranger ne songeait certainement pas à mendier les suffrages de ses concitoyens pour les représenter à l'Assemblée Constituante; mais on y songea pour lui.

D'abord, à l'approche des élections, on le nomma, malgré lui, membre de deux commissions électorales. On le chargea des correspondances. Des honneurs vinrent le troubler dans sa solitude. Il avait à subir çà et là des ovations, à prodiguer des serrements de mains, des protestations. A cela se joignait la perspective, pénible pour lui, d'être nommé représentant : — « Cette vie si agi-« tée, si tourmentée, écrivait-il à un ami, me « fera mourir d'ennui, si je n'en meurs pas de « chagrin. »

Ce qu'il avait tant redouté arriva : 205,000 voix le nommèrent représentant du peuple à l'Assemblée Constituante.

« ... Cette nomination, écrivait-il, m'afflige tel-« lement, que j'en ai été malade. Aujourd'hui ce-« pendant, il a bien fallu me rendre à cette Chambre « d'où j'ai été obligé de m'enfuir à cinq heures, « avec un mal de tête que le grand air a dissipé en

« dépit des badauds et des gamins qui me poursui-
« vaient de leurs vivats...

« ...Je n'ai plus ni temps ni repos, le sommeil
« me fuit : voilà ce que j'aurai gagné à la répu-
« blique.

« Plaignez-moi donc un peu, et croyez qu'il me
« sera bien doux de planter là, un de ces jours, mes
« chers collègues, qui paraissent disposés à s'amu-
« ser ensemble. »

Ce qu'il disait là, il le fit. Huit jours après, il donna sa démission par cette lettre lue dans la séance du 8 mai :

« Citoyen Président,

« J'avais cru de mon devoir de prévenir les élec-
« teurs du département de la Seine, en m'excusant
« sur les raisons les meilleures, que je ne pourrais
« accepter l'honneur de siéger dans l'Assemblée
« nationale.

« Malgré la reconnaissance profonde que m'ins-
« pire le nombre des voix qui m'ont appelé à cette
« assemblée, je n'ai pas renoncé à l'idée, bien ar-
« rêtée d'avance, de refuser un mandat auquel ne
« m'ont préparé ni des méditations ni des études
« suffisamment sérieuses.

« Ce que je n'ai pas osé faire jusqu'à présent,
« pour n'être pas cause d'une convocation nouvelle
« du corps électoral, une élection invalidée, qui

« rend cette convocation inévitable, m'en offre la « possibilité, et je viens, citoyen Président, remet- « tre entre vos mains le mandat qui m'avait été « confié, et qui n'en restera pas moins, à mes yeux, « la seule gloire de ma vie.

« Ayez la bonté, citoyen Président, d'assurer « l'Assemblée nationale du regret que j'éprouve de « ne pouvoir prendre part à l'œuvre complètement « démocratique qu'elle aura l'honneur d'accomplir.

« Faites-lui agréer et agréez vous-même, citoyen « Président, l'hommage de mon respect le plus « profond.

« Votre dévoué concitoyen,

« Béranger. »

Un débat s'engage pour savoir si l'on acceptera ou non cette démission, et l'Assemblée consultée décide à l'unanimité qu'elle n'accepte pas.

Le jour même, par une lettre officielle des plus flatteuses, le président lui annonça cette décision si honorable pour lui.

Quelque éclatant que fût cet hommage de l'Assemblée, le sage qui avait su faire son bonheur des habitudes discrètes du foyer domestique, qui jusqu'à ses derniers jours voulait garder cet amour de la vie intérieure à laquelle il devait de si pures jouissances; le poète philosophe qui s'était juré de

n'être jamais rien, ne se découragea pas, et, le 15 mai, écrivit cette nouvelle lettre de démission au président de l'Assemblée Constituante.

« Passy, 15 mai 1848.

« Citoyen Président,

« Si quelque chose pouvait mettre en oubli mon
« âge, ma santé et mon incapacité législative, ce
« serait la lettre que vous avez eu l'obligeance de
« m'écrire, et par laquelle vous m'annoncez que
« l'Assemblée nationale a honoré ma démission
« d'un refus.

« Mon élection et cet acte des représentants du
« peuple seront l'objet de mon éternelle reconnais-
« sance. Par cela même qu'ils sont un peu trop au-
« dessus des faibles services que j'ai pu rendre à la
« liberté, ils prouvent combien seront enviables
« les récompenses réservées désormais à ceux qui,
« avec de plus grands talents, rendront des servi-
« ces plus réels à notre chère patrie.

« Heureux d'avoir été l'occasion de cet exemple
« encourageant, et convaincu que c'est la seule uti-
« lité que je pouvais avoir encore, citoyen prési-
« dent, je viens de nouveau supplier à mains jointes
« l'Assemblée nationale de ne pas m'arracher à
« l'obscurité de la vie privée.

« Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, encore

« moins d'un sage ; c'est le vœu d'un rimeur qui
« croirait se survivre s'il perdait, au milieu du bruit
« des affaires, l'indépendance de l'âme, seul bien
« qu'il ait jamais ambitionné.

« Pour la première fois, je demande quelque
« chose à mon pays : que ses dignes représentants
« ne repoussent donc pas la prière que je leur
« adresse en leur réitérant ma démission, et qu'ils
« veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieil-
« lard qui ne peut se dissimuler de quel honneur il
« se prive en se séparant d'eux.

« En vous chargeant de présenter mes très-hum-
« bles excuses à l'Assemblée, recevez, citoyen pré-
« sident, l'hommage de mon respectueux dévoue-
« ment.

« Salut et fraternité !

« BÉRANGER. »

Cette fois, l'Assemblée consultée déclara accepter sa démission.

Des acclamations de joie avaient porté Béranger à l'Assemblée ; des manifestations universelles de regret le suivirent dans sa retraite.

On a fait un crime à Béranger de cette démission. On l'a comparé à Horace jetant son bouclier à la bataille de Philippes. La comparaison n'est pas juste. Horace avait devant lui l'ennemi; Béranger n'avait devant lui que la victoire à laquelle on vou-

lait l'associer. Il ne déserta donc pas le danger, il déserta le butin : sorte de désertion qui n'a jamais été bien commune. Il a cependant cru devoir s'en disculper dans un couplet d'une des chansons de son recueil posthume (*Dernières chansons*, Paris, 1857, Perrotin).

Dirige le char de la république!
M'ont crié des fous, sages d'à présent.
Qui! moi? m'attacher au joug politique
Lorsqu'il faut un aide à mon pas pesant!
Ai-je à tel labeur force qui réponde?
Qu'en dis-tu, bâton las de me porter?
Tu gémirais trop de voir ajouter
Au poids de mon corps tout le poids d'un monde!

Cette même excuse qu'il donne là en vers, il la donne en prose dans un *appendice* du même recueil :

— « Nous ne devons, dit-il, jamais l'oublier. La « gloire de la France est d'avoir fait non-seulement une grande révolution politique, mais une « immense révolution sociale. 89 a créé de nouveaux éléments de civilisation, et leur coordination, jusqu'à présent trop négligée par nos gouvernants, copistes du passé, est devenue l'œuvre « indispensable. Elle appelle plutôt, je le crois, le « concours de la science et de la philosophie (j'entends la véritable philosophie, qui n'est ni la « psychologie, ni l'idéologie, ni l'éclectisme, etc.), « que celui des belles-lettres et des beaux-arts.

« Ceux-ci doivent attendre que le grand problème
« soit résolu, c'est-à-dire que l'ordre dans l'égalité
« règne enfin, pour s'utiliser au service d'une phase
« nouvelle de civilisation. Quel accueil recevrait
« un chansonnier qui, sur des airs de ponts-neufs,
« réclamerait l'organisation de la démocratie, cette
« œuvre si importante qui reste toujours à faire,
« et à laquelle les républicains ne semblent pas
« penser. »

La modestie de Béranger lui fait faire ici fausse route. L'inaction à laquelle il condamne les lettres et les arts dans toute phase de civilisation est évidemment une idée fausse, et il eût été fort embarrassé de citer une seule de ces phases écoulées qui n'ait été préparée par les lettres et les arts. Du reste, il le sentait si bien, qu'il ne tardait pas à donner par ses vers un démenti à sa prose.

Paul, où vas-tu? — Prêcher aux hommes
Paix, justice, fraternité.
— Pour en jouir reste où nous sommes,
Entre l'étude et la beauté.
— Non, non, je vais prêcher aux hommes
Paix, justice, fraternité.

Quoi qu'il en soit, le peuple l'amnistia si complètement de sa démission donnée, que l'année 1848 fut l'année de sa vie où il reçut le plus d'ovations populaires.

Deux de ces ovations sont curieuses à divers titres.



Une ovation à Béranger.

A cette époque (1848), Béranger faisait partie d'une commission de secours qui avait son siège au palais de l'Elysée. Il était l'un des membres les plus exacts, tant son cœur s'accommodait d'un emploi sans émoluments et tout de dévouement. Bien qu'il eût des habitudes fort casanières, et qu'il ne sortît ordinairement qu'après midi, il rompit brusquement avec ses habitudes et son régime. Dès le matin il demandait sa canne et son chapeau, et le voilà s'acheminant vers l'Elysée dans le costume de bonhomme qu'il ne quitta jamais.

Un jour, on vint lui dire qu'une bande de sept à huit cents pensionnés de la commission avaient entonné en chœur la chanson des *Gueux* et demandaient à le voir pour saluer et rendre hommage à leur patron, le roi de la chanson. Béranger sort, jette un regard affectueux et souriant à cette foule, et se trouve au milieu d'une bande d'aveugles, de culs-de-jatte, paralytiques, boiteux, manchots, joueurs de violon, de clarinette, d'orgue, de vielle, de serinette, tout cela mêlé de femmes de hasard, de nichées d'enfants, de chiens martyrs, enfin toute la *bohême* éclopée, mendiante et chantante des rues de Paris.

A la vue de Béranger, ce fut un *hurra* général : *Vive notre patron ! Vive le roi de la chanson ! Vive Béranger !* Il y eut une rage de battements de mains et d'acclamations de joie. Ce fut une chose curieuse

que ce flot de gaieté sortie du milieu de ces détritus humains.

Un orateur s'avance. C'était le doyen des chanteurs des rues de Paris, une sorte de *grand Coerce*. Il harangue le poète au nom de tous, et, après l'avoir exalté avec un enthousiasme du meilleur aloi, il lui demande comme une grâce de traverser les rangs afin que les aveugles qui ne pouvaient le voir pussent au moins le toucher.

Cette supplique d'une naïveté si originale et d'une vénération si touchante, émut profondément Béranger. Il n'hésita pas à se prêter à ce vœu, et alors eut lieu une scène des plus attendrissantes.

Parmi ces bonnes gens, les uns s'agenouillaient devant lui et baisaient avec respect ses vêtements; d'autres lui prenaient les mains, les serraient avec effusion dans les leurs; des mères lui présentaient leurs enfants et le priaient de les bénir; les aveugles étendaient les mains, cherchant à le toucher au passage. Ici on pleurait de joie de voir l'homme qui avait su jeter un éclat de franc rire au milieu de ces grandes misères. Là on pleurait de regret de ne pouvoir le voir, et de ces yeux où ne pouvait pénétrer la lumière coulaient d'abondantes larmes. C'était à la fois de l'ivresse, de l'enthousiasme, du sentiment vrai, du bonheur. Ce fut bien pis lorsque Béranger, au moment de se séparer de cette foule, ouvrit ses bras au vieillard qui avait porté la

Ovation à Béranger à la Chaumière.

parole. Mille acclamations remplirent l'air, et toute la bande se mit à défiler en bon ordre, chantant en chœur formidable ce concert d'allégresse :

Les gueux, les gueux
Sont des gens heureux :
Ils s'aiment entre eux.
Vivent les gueux !

Cette sorte de vénération *populaire* ou, comme le dirait quelque esprit venimeux, *populacière*, que Béranger redoutait, avait cependant assez de charmes pour lui.

Il en était même, malgré toute sa modestie, très-friand, et en cela il se montrait un vrai gourmet de popularité, aimant, dans les émotions de la foule, cette éloquence de sentiment qui part du cœur et non des lèvres, comme l'art des orateurs, qui se traduit par des cris chaleureux, des pleurs, des familiarités, des naïvetés incroyables, qui est enfin la véritable éloquence du peuple, la seule de quelque valeur.

Deux ans après, une ovation d'un autre genre, et qui, par son caractère et sa spontanéité, avait bien aussi son mérite, vint lui prouver combien il avait été compris du peuple, lui qui avait si bien su le comprendre

C'était en 1850; Béranger logeait alors rue d'Enfer, 117, derrière l'Observatoire. Un soir, accompagnant un ami, il passait devant la *Closerie des*

Lilas, le bruyant héritier d'une vieille popularité déchue, la *Chaumière*. A l'intérieur, tout était musique allègre et vive, cris de joie délirants, cliquetis de verres, détonation de bouchons, des francs rires, des amours folâtres, de la jeunesse, des fleurs.

L'air était tiède et provoquait la soif. Soit curiosité, soit besoin de se rafraîchir, les deux amis entrent. Évitant les lumières, se glissant discrets dans la pénombre jusqu'aux sombres cabinets des massifs, ils se flattent d'échapper à tous les regards et de jouir, inconnus, de la vue de toute cette joie de jeunesse qui débordait là par flots comme pour laisser au moins au printemps de la vie quelques vagues d'éphémère bonheur. Précaution vaine! Béranger est reconnu. Une voix crie : *C'est Béranger!* Cent voix répètent ce cri. Les quadrilles se rompent. Toutes les Lisettes du lieu volent au-devant du chansonnier. Les plus belles et les plus jeunes demandent à l'embrasser. D'autres lui jettent leurs bouquets. En un instant, les éventaires de toutes les fleuristes de l'établissement sont dévalisés, et toutes ces fleurs que s'était réservé l'amour sont prodiguées au poète. Ce fut une avalanche de fleurs et de beautés. Béranger se trouva abrité de la foule par un rempart de piquants minois, d'œils agaçants, de bouquets, de sourires et de parfums. L'orchestre, qui s'était tu, entonne alors l'air de la *Gaudriole*.

Un galop échevelé s'organise sur ce chant, que toutes les voix entonnent en chœur. Le délire fut au comble. L'essaim de bons cœurs et de charmants lutins, enfouis et détournés, s'envole pour se joindre au *galop*. Béranger profite de ce tumulte pour s'esquiver. On l'arrête au passage : c'est un grand nègre, un beau jeune homme découpé en Apollon de Guinée, au teint de momie, aux yeux de braise, aux dents d'ivoire, qui se jette dans ses bras et l'embrasse en criant d'une voix vibrante : *Au nom des colonies !* On applaudit de la voix et des mains.

Ce fut le dernier acte de l'ovation.

Béranger put enfin sortir. En regagnant sa retraite, il put encore entendre les échos de ces bruyants applaudissements, privé du plaisir qu'il s'était promis de jouir de la vue de ces folles et franches joies, mais heureux au fond et puissamment ému des touchants et sincères témoignages de cette enthousiaste jeunesse.

Une lithographie commémorative de cette bruyante ovation est restée longtemps appendue dans la *Closerie des Lilas*, comme un de ses glorieux titres à la vogue et à la popularité.

A part ces quelques tumultueux incidents, et d'autres, qui de temps en temps jetaient dans son existence leur étourdissante diversion, Béranger avait plus que jamais repris sa vie de reclus. Mais il ne lui était pas facile de se dérober à sa gloire, et,

au moment où il se croyait le plus étranger au mouvement du monde, il y exerça une influence qui, soit dit en passant, était aussi bizarre dans sa cause que dans ses effets.

On savait qu'au temps de ses migrations à Fontainebleau, Tours, Fontenay, il s'était fort assidument occupé de notes *historiques* et *biographiques* sur ses contemporains. C'en fut assez pour lui faire la position la plus singulière et la plus plaisante qu'ait jamais imaginée un malin vieillard pour égayer ses vieux jours.

Voici comment :

La majeure partie des hommes qui avaient touché aux affaires depuis un quart de siècle avaient plus d'une peccadille politique à se reprocher. Les journaux de cette période, impitoyables pour les hommes publics, avaient tout relevé, tout envenimé, tout exagéré.

La voix puissante de Béranger, menaçant de venir en quelque sorte corroborer tous ces dires, apparaissait alors comme la source où l'histoire pouvait puiser ses documents les plus précis sur les hommes et les choses du temps. Le poète se trouvait ainsi le Rhadamante et le Minos dont les jugements feraient autorité dans la postérité.

De là, devant ce souverain juge présumé, comparutions, visites, égards, hommages continuels de toutes les célébrités contemporaines, tenant à lui

expliquer les motifs et les mobiles de leurs actes pour s'assurer un témoignage qui devait être d'un si grand poids dans l'avenir.

Maintenant voici le curieux de la chose :

Toutes les *biographies*, tous les *dictionnaires contemporains* avaient annoncé cette œuvre en voie d'exécution. Béranger ne les avait pas démentis.

On assurait qu'il avait dit lui-même qu'*à cette œuvre peut-être son nom devrait de lui survivre :* il avait laissé dire.

On avait cru généralement qu'il ne cessait de s'en occuper : il avait laissé croire.

Mais un jour, *effrayé*, dit-il à un confident, de *tout le mal qu'il aurait à dire de ses amis*, il avait jeté cette œuvre au feu, et le malin vieillard avait laissé ignorer cette circonstance.

Ces prétendues *notes biographiques* posthumes étaient dès lors restées suspendues, comme une épée de Damoclès, sur la tête de toutes les notabilités politiques du temps, qui, par leurs obséquiosités, avaient tâché d'en émousser ou d'en faire dévier la pointe.

Il résulte de là que l'homme le plus modeste en apparence et le plus retiré en réalité de France à cette époque, se trouva le plus visité, le plus entouré d'égards, de cajoleries et d'hommages.

Peu à peu ce flot de visiteurs intéressés s'était calmé, et chacun, dans la persuasion d'avoir fait

agréer sa réclame, attendit avec plus ou moins d'anxiété le redoutable jugement. Béranger put alors se trouver enfin, comme il le désirait, à l'abri de ces mille importunités, cortége ennuyeux et forcé de la gloire et de la popularité.

Quelques amis, seuls, vinrent rompre l'uniformité de sa vie. De ce nombre étaient Lamennais, le plus irritable, mais l'un des plus fidèles; l'historien Michelet, le vieil ami du poète; Benjamin Antier, le compagnon de sa jeunesse; Lamartine, qui dans son *Cours de littérature* a consacré à sa mémoire une si magnifique page; Lebrun, de l'Académie française; Arnould, de la Faculté des Lettres; Cauchois-Lemaire, le doyen de nos publicistes; l'éditeur Perrotin, qui lui avait voué une piété filiale, et que Béranger aimait comme un fils, et d'autres.

Parfois, ce cercle de relations, que la mort rétrécissait de plus en plus, s'élargissait un peu, il est vrai, pour donner accès à quelques visiteurs de hasard, mais c'était l'exception.

Parmi ces derniers visiteurs, cependant, il en est un dont le passage fit dans le monde une certaine sensation.

Ce visiteur, ce fut l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, qu'en 1848 le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, avait appelé à l'archiépiscopat en remplacement de Mgr Affre, tué sur les barricades de juin. Il visitait souvent le chansonnier, disant :





Lamartine.

qu'*il lui était bien permis de ne pas se priver ici-bas de voir un bon et honnête homme.*

C'était à la fois faire l'éloge de l'un et de l'autre.

On parlait un peu de tout : religion, chansons, morale, esprit du temps. Sur les deux derniers points, le chansonnier édifiait parfois l'archevêque.

« L'esprit du temps, lui disait-il un jour, offre « des symptômes réellement alarmants. La géné-« ration qui s'élève me fait trembler pour l'avenir « du monde. Je crains qu'elle ait peine à produire « des hommes. Sautant l'âge des plaisirs, la jeu-« nesse gagne avec trop de hâte les champs « ennuyeux des honneurs, et passe devant la « gloire, la saluant à peine pour courir après la « fortune. Ce fruit des impatiences maladives, des « ambitions précoces, fait que les jeunes gens sont « tristes, maussades. Ils ont toujours l'air de s'être « tués la veille. Avec eux, les règnes à venir seront « les règnes des laquais... »

Une autre fois, résumant une longue conversation sur la morale et la politique, il disait : « Dieu « nous a mis ici-bas, non pour nous, mais pour les « autres. D'après cela, il semble évident qu'en « remplissant le mieux qu'il nous est possible cette « mission, nous devons trouver ici-bas notre ré-« compense dans une grande satisfaction inté-« rieure ; et cependant ce n'est vrai que relative-« ment : et cela parce qu'on a organisé le monde

« à l'envers, en mettant le droit à la place de la « morale. J'ai toujours pensé que si le devoir pou- « vait prendre le devant et marcher à la tête du « droit, le monde serait sauvé. Mais quelle révolu- « tion, bon Dieu! J'ai parfois essayé de réfléchir à « ce qui pourrait rester debout de ce qui est, et « j'ai reculé d'effroi devant cette idée, que je crois « néanmoins vraie.

« Voilà pour la partie morale. Pour la partie ma- « térielle, c'est bien une autre affaire. On regarde « comme un principe fondamental de la politique « moderne que tous les moyens qui sont propres à « augmenter la richesse d'une nation, augmen- « teraient aussi son bonheur, sa puissance et sa du- « rée. J'aimerais autant voir poser en fait que la « santé, le bonheur et la force de chaque parti- « culier sont toujours proportionnés à sa for- « tune. »

Sur les deux points de chansons et de religion, l'accord entre l'archevêque et le chansonnier n'était pas si complet.

Un jour le prélat disait en souriant au poète:

« Savez-vous que je suis un vif admirateur de « vos chansons? Je crois qu'en faisant un choix, « il vous serait possible d'en faire un recueil qui « serait un code attrayant de haute morale et de « douce philosophie; on pourrait l'admettre dans « *toutes* les familles. Je dis toutes, et je n'en excepte

« aucune. Mais, pour cela, il vous faudrait con-
« sentir au sacrifice de quelques-unes. »

— « Ah ! Monseigneur, répondit Béranger, que
« me conseillez-vous là ? Vous voudriez donc que
« je misse ces pauvres filles aux enfants-trouvés ?

Les visites du prélat s'étant multipliées, on en glosa dans le monde. Béranger s'en émut, et un jour que Monseigneur Sibour lui avait dit en souriant qu'il espérait le convertir, le chansonnier lui répondit avec sa bonhomie ordinaire :— « Ma foi, Monseigneur, j'ai toujours désiré mourir
« tout entier, et je serais bien fâché qu'il en fût au-
« trement. M'amener à vos idées serait d'un assez
« mauvais effet pour moi, et je n'ai jamais songé
« à vous faire partager les miennes. Conservez-
« moi donc votre estime : j'en serai toujours ho-
« noré. Quant à la mienne, elle vous est à tout ja-
« mais acquise. »

Le prélat le comprit, et ne revint plus chez le chansonnier.

CHAPITRE XVI.

SOMMAIRE. — Béranger rue de Vendôme. — Il s'isole de plus en plus. — Croisade de quelques journaux contre lui. — Sa lettre au journal l'*Assemblée Nationale*. — L'Impératrice Eugénie : sa noble sollicitude pour le poète : offres généreuses qui lui sont faites de sa part. — Refus de Béranger. — M. Perrotin : bel exemple des rapports mutuels d'auteur à éditeur que Béranger et lui lèguent aux annales des lettres. — Mort de Mlle Judith Frère. — Influence de cette mort sur Béranger. — Le poète commence à se plaindre, et s'alite pour ne plus se relever. — Éclatants témoignages de sympathie publique qu'il reçoit à son lit de mort. — Son délire : Son agonie : Sa mort : Ses funérailles. — Appréciation générale de sa vie et de ses œuvres. 440

Le 15 octobre 1854, Béranger fut habiter la rue de Vendôme, n° 5. Ce devait être sa dernière demeure. Il occupait là, au second au-dessus de l'entresol, un petit appartement de cinq pièces du prix de 800 francs. Sa chambre était on ne peut plus modestement meublée, une vraie chambre d'étudiant. Entre deux cabinets de toilette, dans une alcôve, un lit en fer à rideaux de serge verte soutenus par une flèche dorée ; un vieux canapé chargé de livres et de brochures, un bureau-secrétaire, un fauteuil, quelques chaises, tel était tout l'ameublement. A cette seule vue on devinait sans peine

que l'homme qui habitait là dédaignait le luxe seigneurial qui éblouit, le luxe artistique qui captive, et vivait plus en lui qu'avec les biens extérieurs.

Béranger avait alors 73 ans. Il parlait peu. Il avait vu successivement disparaître une à une bien des personnes qui lui étaient chères, et les forces physiques lui faisaient à leur tour défaut. « Les « forces me manquent pour marcher, écrivait-il à « un ami. Je ne saurais reprendre mes courses. « Mes jambes s'y refusent. Mes 73 ans sont trop « lourds à traîner à travers Paris... »

Puis, ses meilleurs amis, Manuel, Laffitte, de Jouy, Etienne, B. Constant, Sébastiani, Arnaud, Châteaubriand, Dupont de l'Eure et d'autres l'avaient successivement devancé dans la tombe, et la mort, en rétrécissant chaque jour le cercle de ses visites, avait naturellement rétréci celui de ses sorties.

Il n'avait jamais été et n'était pas plus alors que jamais un comédien de la sagesse. Il était la sagesse elle-même. Comme dans la vieille Athènes, où l'on avait proscrit Aristide par ennui de l'entendre appeler depuis trop longtemps *le juste*, le rôle de sage si indéfiniment prolongé par Béranger dans l'Athènes moderne, ne pouvait trouver grâce devant ces plumes venimeuses de nos jours, organisations viciées qui vivent de haine, d'envie et de passion.

Une croisade s'organisa contre lui. Le premier coup partit de la presse belge, ce grand exutoire de toute bave exotique. Tous les *Abraham Chaumeix* de France et de Navarre répondirent à ce tocsin. Ils jetèrent leur bave sur ce noble et grand caractère. Ils l'appelèrent *vil, lâche, bête*, que sais-je encore ! En tête étaient les Veuillot, les Sainte-Beuve, et d'autres. C'était l'envie poursuivant l'homme de mérite jusqu'aux bords de la tombe, pour, là, disparaître et faire place à la justice des siècles !

Béranger, généralement très-sensible à ces sortes d'attaques, ne l'était cependant qu'en dedans. Ordinairement il n'en paraissait au-dehors que médiocrement affecté. Cette fois cependant le bonhomme se démentit et, puisant à pleines mains dans son sac à malices, il en tira deux portraits qui, remis au jour après plus d'un siècle, restaient frappants de ressemblance et d'actualité.

Dans un cercle d'amis, M. de Lamennais, dont l'humeur irritable était toujours à l'état d'ébullition, faisait devant lui, au sujet de ces attaques, une sortie des plus virulentes contre ce qu'il appelait *les immondes reptiles des maquis littéraires*.

— « Mon cher Lamennais, lui dit Béranger, cette race de bêtes malfaisantes trempées de fiel, de bave ou d'eau bénite, n'est pas d'espèce nouvelle. Le XVIIIe siècle nous offre les divers types du genre... L'un se nommait Jean Fréron, l'autre Abraham

Chaumeix. Je me rappelle les portraits de ces deux sortes de picaros littéraires. Ils sont tracés par une main habile dans le *Pauvre diable*, l'une des piquantes productions d'alors. Ce *Pauvre diable*, qui sans succès avait essayé de tout, racontait ses mésaventures :

« .... Un jour qu'un surtout emprunté
Vêtit à cru ma triste nudité,
Après midi, dans l'antre de Procope
(C'était le jour que l'on donnait *Mérope*),
Seul, dans un coin, pensif et consterné,
Rimant une ode et n'ayant point dîné,
Je m'accostai d'un homme à lourde mine
Qui sur sa plume a fondé sa cuisine,
Grand écumeur des bourbiers d'Hélicon,
De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau né du c... de Des Fontaines,
Digne en tous sens de son extraction,
Lâche Zoïle, autrefois laid giton.
Cet animal se nommait Jean Fréron.
J'étais tout neuf, j'étais jeune, sincère,
Et j'ignorais son naturel félon.
Je m'engageai, sous l'espoir d'un salaire,
A travailler à son *hebdomadaire*,
Qu'aucuns nommaient alors patibulaire.
Il m'enseigna comment on dépeçait
Un livre entier, comme on le recousait,
Comme on jugeait du tout par la préface,
Comme on louait un sot auteur en place,
Comme on fondait avec lourde roideur
Sur l'écrivain pauvre et sans protecteur.
Je m'enrôlai, je servis le corsaire;
Je critiquai sans esprit et sans choix
Impunément le théâtre, la chaire,
Et je mentis pour dix écus par mois.... »

« Ne pouvant s'accommoder de ce métier, qui

ne lui valait que des coups, le *Pauvre diable* s'adressa à Abraham Chaumeix, le type de l'autre genre :

« Maître Abraham, après cinq ou six mots
« De compliment, me tint ce beau propos :
« — J'ai comme toi croupi dans la bassesse,
« Et c'est le lot des trois quarts des humains ;
« Mais notre sort est toujours dans nos mains ;
« Je me suis fait auteur, disant la messe,
« Persécuteur, délateur, espion ;
« Chez les dévots se forment des cabales ;
« Je cours, j'écris, j'invente des scandales,
« Pour les combattre et pour me faire un nom.
« Pieusement semant la zizanie,
« Et l'arrosant d'un peu de calomnie.
« Imite-moi, mon art est assez bon;
« Suis comme moi les méchants à la piste,
« Crie à l'impie, à l'athée, au déiste,
« Au géomètre, et surtout prouve bien
« Qu'un bel esprit ne peut être chrétien :
« Du rigorisme embouche la trompette ;
« Sois hypocrite, et ta fortune est faite. »

« Eh bien, mon cher Lamennais, dit Béranger en terminant, que dites-vous de ces portraits? Reconnaissez-vous les caractères du genre? L'espèce a-t-elle dégénéré? »

Ce n'était pas, on le pense, les premières attaques de cette nature qu'avait eu à subir Béranger. Déjà, dès 1848, un journal, l'*Assemblée nationale,* l'avait insulté dans ce qu'il avait de plus cher après son pays, dans sa vieille amie dévouée qui avait associé sa vie à la sienne, mademoiselle Judith. Béranger dédaignait assez généralement ces attaques; mais

cette fois il répondit, et sa lettre est curieuse en ce qu'elle donne quelques détails précis sur le rôle que cette douce compagne, que nous avons perdue depuis quelque temps de vue, a joué dans sa vie.

Voici cette lettre adressée au journal l'*Assemblée nationale*, et que publièrent la plupart des journaux du temps :

« *A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Assemblée nationale.

« Monsieur,

« Vous avez l'obligeance de m'envoyer votre « journal depuis le 1er juin ; mais je dois au hasard « de lire aujourd'hui votre numéro du 30 mai.

« On y assure que je viens de me marier; que « j'ai épousé ma servante, et que tout Passy a été « l'heureux témoin de la noce.

« Parmi toutes les nouvelles fausses qui enri-« chissent nos journaux, il n'en est pas qui ait pu « me surprendre plus que celle-là. Si l'article n'in-« téressait que moi, je laisserais courir cette nou-« velle, même à Passy, qui ne se doute guère du « plaisir que lui a procuré ce prétendu mariage « *in extremis*.

« Mais il faut que vous le sachiez, Monsieur, la « personne que votre collaborateur désigne comme « ma servante, et dont il donne même le nom, ce

« qui ajoute à la convenance d'une telle fable, est « une amie de ma première jeunesse, à qui je dois « de la reconnaissance. Plus favorisée que moi par « sa position de famille, il y a cinquante ans qu'elle « rendait à ma pauvreté bien des petits services « d'argent. Pour me rendre service encore, lorsque « tous les deux nous touchions à la soixantaine, « elle voulut bien se charger de tenir mon pre- « mier ménage, que me forçait de prendre une « tante infirme dont je voulais soigner la vieillesse.

« Vieux amis qui ne nous étions jamais perdus « de vue, nous ne nous doutions guère alors que « nos cent seize ans réunis sous le même toit four- « niraient matière aux médisances du feuilleton, « et la vieille demoiselle était loin de penser, toute « modeste qu'elle est, qu'en la voyant établir au- « tour de moi une économie indispensable à tous « deux, on la prendrait pour la servante du logis, « ce qui, après tout, n'eût blessé ni ses sentiments « démocratiques ni les miens.

« Je ne croyais, quant à moi, son nom connu « que de nos amis communs et de quelques indi- « gents. Grâce à votre collaborateur, Monsieur, ce « nom est arrivé aux oreilles du public ; c'est pour- « quoi je suis contraint de faire connaître celle qui « le porte.

« Vous jugerez donc, je l'espère, l'insertion de « ma lettre juste et nécessaire pour détruire l'effet

« d'un article que je regrette de n'avoir pas connu
« plus tôt. Je ne me plains pas de l'esprit qui l'a
« dicté en ce qui me touche; mais je crois de mon
« devoir d'apprendre à vos lecteurs que ma vieille
« amie a toujours eu trop de bon sens pour avoir
« désiré jamais d'être la femme d'un pauvre fou
« qui a mis son bonheur en chansons et livré sa
« vie à la discrétion des journalistes.

« D'après différentes anecdotes inventées sur
« mon compte, et aussi vraisemblables que celle de
« mon prétendu mariage, je conclus, Monsieur,
« qu'il y a de ma faute dans tout cela.

« Malgré mon amour de la retraite, le désir d'o-
« bliger m'a fait recevoir trop de visiteurs. Jusqu'à
« ce que la délicatesse et le bon goût empêchent
« de franchir les murs dont la loi, dit-on, entoure
« la vie privée, il nous faut, je le vois, fermer bien
« notre porte. Désormais, je vais mettre un verrou
« à la mienne, et j'aurai l'obligation d'un peu plus
« de repos à votre spirituel feuilletonniste.

« Remerciez-le donc de ma part, Monsieur, et
« recevez, je vous prie, l'assurance de ma consi-
« dération distinguée.

« Votre très-humble serviteur,

« Béranger.

« Passy, 5 juin 1848. »

Mais pendant que cette bave passait sans l'atteindre sur la tête du chansonnier populaire, et retombait sur celle de ses obscurs insulteurs, il lui arrivait du haut du trône un témoignage d'intérêt et de sollicitude dont son grand cœur fut touché jusqu'aux larmes.

Un jour, en 1856, aux Tuileries, au cercle de l'Impératrice, on parlait de Béranger. L'Empereur était présent. Il s'informa s'il était riche. On lui dit qu'il n'avait qu'une minime rente de quatre à cinq mille francs, dont son éditeur M. Perrotin lui servait la plus grosse part.

L'Empereur parut étonné qu'un homme de la valeur politique et littéraire de Béranger, que le premier poète du siècle fût réduit à un état de fortune si précaire, quand l'extrême vieillesse allait l'étreindre avec ses infirmités, ses soucis et les soins qu'elle exige. Il décida sur l'heure qu'une pension serait faite au poète national, au chantre du peuple et de ses gloires.

On lui fit alors observer que Béranger n'avait jamais voulu rien accepter de personne, ni des gouvernements, ni de ses amis, et qu'il était probable qu'il en agirait de même en cette occasion.

L'Impératrice prit alors la parole, et, par une noble et généreuse initiative, dit : — Eh bien ! ce sera moi qui lui proposerai la pension.

— Soit, dit l'Empereur, arrangez cela avec M. Damas-Hinard.

C'était le secrétaire des commandements de l'Impératrice.

Arranger cela n'était pas chose aisée, et l'acceptation du poète, après tant de refus précédents, était fort problématique. Quelques expédients furent successivement proposés et abandonnés. Il fut enfin résolu que M. Perrotin ferait part, purement et simplement, à Béranger des propositions de l'Impératrice.

Il en parla au poète, et celui-ci, ému jusqu'aux larmes de la généreuse sollicitude de sa souveraine, refusa dans les termes les mieux sentis le don que lui tendait, affectueuse, la main d'une noble femme. Il a dit depuis que, de tous les refus, c'était celui qui avait le plus coûté à son cœur.

Une telle proposition et un tel refus faisaient trop d'honneur au chansonnier illustre et à l'auguste bienfaitrice, pour qu'un de ces journaux du temps, âpres au scandale, n'y trouvât pas texte à quelque odieuse insinuation. Ce fut encore de la presse belge que partit le trait. Divulguant la tentative aussi ingénieuse que délicate par laquelle l'Impératrice avait voulu améliorer la position du poète, sans alarmer sa susceptibilité, un journal ajouta que Béranger *avait accepté sans mot dire l'aumône qui lui était faite.* L'éditeur de Béranger,

M. Perrotin, qui avait été l'intermédiaire de l'Impératrice, rétablit la vérité des faits dans une lettre adressée au journal le *Siècle*, le 14 janvier 1857, et où il disait :

« ... L'an passé, S. M. l'Impératrice, inquiète « de la santé et de la fortune de Béranger, me fit « proposer par une personne de sa confiance, sous « la promesse du secret le plus strict, de déposer « dans ma caisse une somme annuelle dont je fixe- « rais le chiffre, et que j'offrirais en mon nom à « Béranger lui-même. Certes, la proposition était « digne d'un noble cœur et vraiment royale ; mais « pour ma part je n'avais pas le droit de l'accepter. « Seul, Béranger avait ce droit-là ; et quand j'eus « obtenu la permission de lui faire part de la pro- « position qui m'était faite, il approuva tout à fait « ma conduite, en disant qu'il n'eût pas compris « que j'eusse agi autrement. Il fit plus : il m'écrivit « une lettre dans laquelle il témoignait en termes ex- « cellents la reconnaissance qu'il éprouvait au fond « de l'âme pour toutes les bontés qui lui étaient té- « moignées ; ajoutant qu'il n'avait jamais été plus « riche qu'en ce moment ; qu'il n'avait jamais eu « moins besoin d'une *fortune plus grande*, et que « sa reconnaissance était d'autant plus entière qu'il « n'acceptait pas les bienfaits dont on voulait l'ho- « norer. »

Nul ne douta que, tout en refusant le bienfait,

Béranger n'en conservât la plus vive reconnaissance : c'était lui qui avait dit :

> Mon cœur est un luth suspendu :
> Sitôt qu'on le touche il résonne.

Et c'était vrai.

Cette *fortune si grande* dont Béranger se trouvait alors satisfait se bornait, à peu de chose près, à ce qu'il touchait de son éditeur.

M. Perrotin, on l'a vu, avait en 1834 acheté ses œuvres faites et à faire, moyennant une rente de 800 francs qu'il avait successivement portée à 1,500, 2,000, 3,000 et 4,000 francs, au fur et à mesure que s'étaient accrus les bénéfices de l'exploitation. Il avait même généreusement offert à son poète de plus grands avantages; mais toute sa bonne volonté s'était brisée contre ses refus obstinés.

«..... Ce bon Perrotin, disait souvent Béran-
« ger, m'a augmenté jusqu'à quintupler la rente
« convenue. Je lui demanderais le double de ce
« qu'il me donne, qu'il le ferait sans hésiter. Il
« me l'a cent fois offert : au reste, ce n'est point un
« éditeur pour moi, c'est un fils, et un bon fils....»

De là entre le poète et l'éditeur une affection mutuelle qui ne s'est jamais démentie.

Un si noble exemple de relations réciproques d'auteur à éditeur, basées sur l'amitié, ne saurait

être trop hautement prôné. Il figurera très-certainement un jour avec honneur dans les annales des lettres. Il serait digne du comité de la Société des gens de lettres, qui a souvent pris de généreuses initiatives, de le consacrer en mettant au concours une question comme celle-ci, par exemple :

Chercher les moyens de baser sur l'amitié réciproque les rapports entre les auteurs et les éditeurs.

Déterminer l'influence que des rapports établis sur cette base pourraient avoir sur les lettres.

La solution de cette question, à un temps où le sol du champ littéraire devient de moins en moins fructueux, serait le plus grand bienfait peut-être qu'il pût léguer aux littérateurs et aux éditeurs futurs.

Dans les premiers jours de 1857, Béranger fut frappé dans la plus chère de ses affections. En février, la douce compagne qui, depuis cinquante-neuf ans, s'était associée à sa vie, l'aimable amie qui avait été la joie de sa jeunesse, la consolation de ses vieux jours, mademoiselle Judith Frère, tomba malade.

Elle avait quatre-vingts ans; trois ans de plus que Béranger.

Le poète ne quitta plus son chevet; il la soigna comme une mère aurait soigné son enfant. Pour la première fois ils se mentirent l'un à l'autre. La

vieille amie savait qu'elle allait mourir; le vieil ami savait qu'elle mourrait, et, tout en se devinant, tous deux cherchaient à se faire réciproquement illusion. L'ami tentait de lui faire croire qu'elle ne tarderait pas à se rétablir; l'amie s'efforçait de lui persuader qu'elle n'était pas en danger.

Le 8 avril, toute illusion dut cesser : Judith mourut.

Béranger eut le courage de l'accompagner jusqu'à sa *maison étroite*, la tombe, sa dernière demeure.

La moitié de sa vie resta dans cette fosse.

L'autre moitié, dès ce jour, de plus en plus languissante, n'aspira qu'à la suivre.

— « J'aurais dû partir le premier, disait-il, mais je la rejoindrai bientôt. »

Son triste pressentiment ne le trompa pas.

En effet, deux mois après, il s'alita et ne se releva plus.

Le 15 juillet il rendit le dernier soupir.

Il avait soixante-dix-sept ans moins un mois.

Sa dernière pensée pendant un court délai d'agonie fut une pensée de charité.

— « *La charité! la charité!* dit-il, *les pauvres! les petits enfants! que tout le monde soit heureux!* »

Le dernier battement de son cœur fut un élan à Dieu, *au Dieu des bonnes gens.*

— « *Mon Dieu,* dit-il, *inspirez aux hommes réu-*

nis l'amour du bon, l'amour du bien : faire le bien, vivre pour les autres, c'est le bonheur. »

Sa tête se renversa en arrière : il soupira et mourut.

Et toutes les portes du ciel durent s'ouvrir pour accueillir son ame si noble et si pure !

Au lit de mort du *poète national*, on put mesurer l'échelle de cette prodigieuse popularité. La France entière apprit avec douleur que le chantre du peuple était malade et en danger de mort. Dès le début de la maladie, des tables avaient été dressées dans la cour de la maison qu'il occupait. Là venaient pêle-mêle s'inscrire les illustrations contemporaines, les jeunes gens des écoles, les ouvriers. Une foule pressée attendait, anxieuse, de ses nouvelles aux abords de la maison où agonisait cette grande gloire. Elle était triste par la pensée qu'une vie glorieuse et universellement aimée allait s'éteindre. Elle était silencieuse dans la crainte de faire arriver jusqu'au malade l'écho de sa douleur. Dans ce concours unanime d'émotion tout Paris semblait n'avoir qu'un cœur. Dans la capitale, ordinairement distraite et affairée, circulaient de bouche en bouche les bulletins de sa santé : ils faisaient trève un moment aux distractions et aux affaires. Jamais souverain aux approches de la mort n'a été entouré de tant d'unanimes sympathies, de tant de douloureux hommages. Béranger le savait, et c'en fut assez



Derniers moments de Béranger.

pour adoucir l'amertume des angoisses de la mort. Ayant surpris quelques larmes dans les yeux de pieux amis qui le soignaient, il les consola par ces mots de Châteaubriand : « *La lampe qui s'éteint ne souffre pas. La mort, selon les sauvages, est une grande femme fort belle à laquelle il ne manque que le cœur.* »

Le gouvernement lui-même, s'associant à cette douleur publique, prit une généreuse initiative.

Le lendemain, 16 juillet, les murs de Paris furent couverts de cette affiche officielle, autour de laquelle se pressait la foule attendrie :

PRÉFECTURE DE POLICE.

AVIS.

Obsèques de Béranger.

« La France vient de perdre son poète national !

« Le Gouvernement de l'Empereur a voulu que les honneurs publics fussent rendus à la mémoire de Béranger. Ce pieux hommage était dû au poète dont les chants, consacrés au culte de la Patrie, ont aidé à perpétuer dans le cœur du peuple le souvenir des gloires impériales.

« J'apprends que des hommes de parti ne voient dans cette triste solennité qu'une occasion de renouveler des désordres qui, dans d'autres temps, ont signalé de semblables cérémonies.

« Le Gouvernement ne souffrira pas qu'une manifestation tumultueuse se substitue au deuil respectueux et patriotique qui doit présider aux funérailles de Béranger.

« D'un autre côté, la volonté du défunt s'est manifestée par ces touchantes paroles :

« Quant à mes obsèques, si vous pouvez éviter le bruit pu-
« blic, faites-le, je vous prie, mon cher Perrotin ; j'ai horreur,
« pour les amis que je perds, du bruit de la foule et des discours
« à leur enterrement. — Si le mien peut se faire sans bruit, ce
« sera un de mes vœux accomplis. »

« Il a donc été résolu, d'accord avec l'exécuteur testamentaire, que le cortège funèbre se composera exclusivement des députations officielles et des personnes munies de lettres de convocation.

« J'invite la population à se conformer à ces prescriptions. Des mesures sont prises pour que la volonté du Gouvernement et celle du défunt soient rigoureusement et religieusement respectées.

« Paris, 16 juillet 1857.

« *Le Sénateur, Préfet de Police*,

« PIETRI. »

Le 17 eurent lieu les funérailles. Tout Paris était dans les rues. A midi, le cortège partit de la maison mortuaire, rue de Vendôme.

Il se composait :

D'une voiture de l'Empereur dans laquelle était un aide-de-camp de S. M.;

D'une voiture de l'Hôtel-de-Ville occupée par le secrétaire général de la préfecture;

Puis venaient le corbillard décoré de larmes d'argent et littéralement encombré de couronnes d'immortelles;

Le deuil conduit par MM. Perrotin et B. Antier;

Huit voitures de deuil où se trouvaient les amis

Funérailles de Béranger.

les plus intimes du poète invités à la cérémonie funèbre.

Les rues par où devait passer le convoi étaient bordées d'une double ligne de soldats.

Le convoi se dirigea vers l'église Sainte-Elisabeth.

Au moment où le cercueil fut introduit dans l'église, l'orgue fit entendre l'air des *Souvenirs du peuple*, ce magnifique chant qui, dans quelques siècles, sera la plus belle légende de France :

> On parlera de sa gloire
> Sous le chaume bien longtemps.

Cet à-propos, si ingénieux et si honorable, arracha des larmes d'émotion à ceux qui étaient dans l'église et des cris d'enthousiasme à ceux qui étaient restés dehors.

Au dedans on pria ; au dehors on cria : *Honneur à Béranger !*

La grande voix du peuple, cette voix de Dieu, répondait aux prières de ses ministres.

Le convoi se remit en marche, accompagné jusqu'à la ville des morts par les mêmes prières, par les mêmes cris glorieux.

A deux heures, il était arrivé au cimetière du Père-Lachaise, et les restes de Béranger étaient déposés dans le tombeau de Manuel. Le poète et le tribun ! deux grands lutteurs du passé, deux grandes

gloires populaires dormant sous la même pierre!!! le tribun donnant l'hospitalité de la tombe, comme s'il eût été dans les décrets de Dieu que l'homme qui, des biens du monde, n'avait jamais rien voulu avoir en propre, n'aurait pas même un tombeau pour lui seul!

On ne prononça pas de discours sur la tombe de Béranger. C'était un de ses derniers vœux : on le respecta. Mais je ne connais pas de plus pompeuse oraison funèbre qu'une magnifique page que, dans une publication européenne (*Cours de Littérature*), un ami du chansonnier, un grand poète, un noble cœur comme lui, M. de Lamartine, consacra aux funérailles de l'*homme-nation*.

Voici cette page :

« Le 16 juillet 1857 sera une date pour la France! Ce fut le jour où, dans des funérailles aussi grandioses et plus unanimes que celles de Mirabeau, la France ensevelit son poète favori dans la personne de Béranger, et où elle parut tout à coup ressusciter elle-même avec tout son cœur national et tout son esprit public... Dans la capitale seule, cinq cent mille âmes tressaillent au premier glas d'une cloche de faubourg qui leur annonce le dernier soupir d'un homme de gloire et d'un homme de bien.

« J'avoue que peu de choses, depuis que je vis, m'ont autant consolé de vivre et m'ont rendu plus

d'estime pour mon pays, que cette émotion de Paris et que ces funérailles !

« Un homme que l'on pouvait croire redevenu obscur à force de temps et d'oubli, un homme retiré de toute scène par modestie, et retiré presque de la vie par sa vieillesse; un homme caché sous les toits, dans une maison muette d'une rue éloignée du cœur de la ville; un homme qui n'affectait pas, comme Diogène ou comme J.-J. Rousseau, l'orgueilleuse nudité du tonneau ou du haillon pour se faire un trophée de sa misère ; mais un homme dont la médiocrité sans apparat ne pouvait exciter ni l'envie du pauvre ni la pitié du riche; un homme qui n'avait rempli, pendant sa vie, aucun de ces rôles éclatants ni occupé aucune de ces fonctions puissantes qui laissent à ceux qui en sont sortis ou déchus de vieux clients de leur puissance ou de jeunes clients de leur renommée; un tel homme meurt dans sa petite chambre, entre une garde-malade, deux servantes en pleurs et quelques amis. La nouvelle de sa mort se répand de bouche en bouche depuis le palais jusqu'à l'échoppe, dans tous les quartiers de Paris; aussitôt la vie publique et la vie privée paraissent suspendues dans une vaste capitale : le bruit tombe, le travail cesse dans les ateliers. L'ouvrier, sur le seuil de sa porte, accoste le passant et lui demande avec des larmes dans la voix s'il est vrai que Béranger soit mort. Les groupes se

forment entre inconnus pour s'entretenir à voix basse des circonstances de cet évènement. Un serrement de cœur universel oppresse cette multitude; elle n'a rien à espérer personnellement, rien à redouter de cette respiration de moins dans la poitrine d'un vieillard, au milieu de cette respiration immense et éternellement renouvelée de tout un peuple; n'importe, elle donnerait un des morceaux de pain de la famille pour que cet homme, pour ainsi dire collectif, respirât un jour de plus l'air de la France. Elle l'aimait : l'amour est aussi une puissance ! Elle apprend que ses funérailles auront lieu le lendemain ; elle se promet de se trouver debout, chapeau bas, tout entière, dussent les rues être trop étroites, à la suite de son convoi, non pas pour que la famille du vieillard note la présence d'un million de visages anonymes dans le cortège, mais pour que le soleil la voie payer un tribut de conscience, de respect et de patriotisme à ce cercueil qui lui semble renfermer quelque chose de mort dans l'image de la patrie. C'est un jour ouvrable : le salaire d'un jour manquant est un vide sur la table frugale de la famille de l'ouvrier; n'importe encore; elle sacrifiera volontairement le salaire d'un jour au devoir pieux qu'elle s'impose pour chômer en l'honneur de ce cercueil d'un inconnu; elle fera plus, elle portera son deuil comme si elle avait perdu un des siens. Elle fouille dans les coffres de ses mansardes

pour y trouver la veste noire, le chapeau de feutre, le morceau de crêpe qu'elle réserve aux tristes solennités de ses propres convois; elle les étale sur le lit; elle se promet de les revêtir en masse au lever du soleil, pour que la ville ait changé de couleur pendant cette triste nuit.

« Ce ne sera pas le deuil d'une maison, ce sera une nation en deuil!

« De son côté, le gouvernement lui-même, craignant que ces honneurs populaires n'anticipent sur les honneurs dont il se réserve l'initiative, prépare ses armes, ses drapeaux, ses temples, ses pompes. Une armée entière prend position ou poste depuis la porte de la maison jusqu'à la porte de l'éternité, dans le champ des morts. Le convoi s'avance à travers une haie de troupes et une muraille de peuple; pas un pavé qui ne porte un homme attendri, pas une fenêtre qui ne regarde passer en pleurant le char, pas un toit qui ne vocifère son cri d'adieu ou son acclamation d'amour, pas un pan du ciel d'où ne tombe sur le suaire une pluie de couronnes d'immortelles, fleurs funèbres qui n'ont pour rosée que des larmes, et qui n'ont de parfum que dans le souvenir et dans l'éternité! »

Comme elles sont pâles toutes les pompes de langage de Bossuet semant des fleurs et des hommages sur la tombe des puissants du monde, à côté de ce simple récit de cœur jeté comme une

fleur d'immortalité sur le modeste suaire d'un enfant du peuple, chantre du peuple!

Tel a été l'homme illustre dont nous avons essayé dans ces mémoires de ressusciter les heures de la vie.

D'abord, un peu voué au hasard, il n'a eu de secours et de leçons que de la Providence : secours divins, leçons sublimes qui, dans la vie publique et dans la vie intime, aussi belles l'une que l'autre, n'ont jamais cessé de lui remonter au cœur comme pour lui rappeler ce que l'homme peut attendre de la Providence, et ce que la Providence attend de lui.

Les fleurs folles de la jeunesse tombent. Les fruits mûrissent aux sèves d'automne. Passionné pour la patrie jusque dans ses égarements, pour la gloire jusque dans ses prestiges, pour la liberté jusque dans ses écarts, pour la probité jusque dans ses haillons, il chante à la fois la patrie, la gloire, la liberté, la probité. Ce sont souvent les mêmes sentiments relativement au même objet; mais quelle immense variété de nuances! Dans ces chants immortels comme dans la nature au printemps, on ne trouve pas deux feuilles qui soient d'un même vert. Bien plus, ses chants modulés sur le plus haut lyrisme, frappant à la fois toutes les nobles cordes du cœur, font non-seulement exemple, mais ils font encore l'âme d'un peuple. Grand poète, tradui-

sant en magnifiques vers la pensée d'un peuple, il représente à ses yeux non pas un homme de parti, mais ce qu'il y a dans une nation de supérieur aux partis.

Les fruits tombent à leur tour, et l'hiver succède à l'automne. C'est la vieillesse, l'une des gloires les plus pures de la vie peut-être. Il en fait trois parts : la charité, la philosophie, l'abnégation.

La charité au cœur, le sourire aux lèvres, l'assistance dans la main, il a du soulagement pour toutes les misères, du baume pour toutes les douleurs. Le grenier du pauvre le voit plus souvent que ne l'avait vu le grenier de Lisette : il avait chanté ses amours, il cache ses aumônes.

Comme l'homme, l'humanité a ses souffrances. Vient alors le tour de la philosophie : diplomatie, politique, gloire, économie publique, histoire, république, monarchie, améliorations sociales, philosophie, progrès, il a son mot sur tout dans de piquantes causeries, et ce mot, touchant toujours au faîte et aux profondeurs de sa nation et de son siècle, semble à ceux qui l'écoutent devoir être le dernier mot.

Reste la troisième part, l'abnégation. Cette part ne dépare pas les autres. L'ardent pionnier est au repos. Il aurait pu être blasonné de titres, chamarré de cordons, breveté de pensions, titulaire de sinécures, rien d'officiel ne l'a tenté. Artisan, il est resté

dans sa chambre d'artisan, recevant les visites des puissants du monde qui venaient vainement mettre leurs tentations au milieu de sa noble vie plébéienne. Ce désintéressement n'a pas duré un jour, il a duré pendant cinq règnes, cinq règnes d'ambitions fiévreuses, de prestigieuses tentations ! Et quand tout, autour de lui, se laissait aller à l'appât de la fortune et des honneurs, lui qui pouvait prétendre à tout, a passé comme un courant limpide à travers les eaux bourbeuses de l'égoïsme et de l'intrigue.

Tel est le spectacle qu'a offert la vie de cet homme d'élite et de foule. Ayant su s'élever aux plus hautes régions de l'esprit, ayant pu atteindre au sommet de la roue de fortune, ayant pour lui l'admiration spontanée des masses, une réputation immense, et l'influence la plus universelle du siècle, il est resté pauvre, il est resté peuple, comme s'il eût craint que le peuple cessât de le comprendre du jour où il serait plus haut que lui.

Aussi nul poète n'a pu avec plus de raison que lui se dédier corps, cœur et chants au peuple.

Ma muse et moi nous portons pour devise :
Je suis du peuple ainsi que mes amours.

CHAPITRE XVII.

SOMMAIRE. — Bibliographie des œuvres de Béranger. — Dernières chansons. — Biographie.

La plus ancienne trace que l'on trouve des poésies de Béranger date de 1797. Elles furent imprimées dans un recueil lyrique du temps, intitulé la *Guirlande de fleurs*, sous la direction de Cousin d'Avallon. (Paris, in-18 ; les marchands de nouveautés.) Ces chansons sont au nombre de 25.

Il composa ensuite des dithyrambes sous le titre de le *Rétablissement du culte*, le *Déluge*, le *Jugement dernier* ; des idylles intitulées le *Pèlerinage*, la *Courtisane*, poème en 4 chants ; des odes, des ballades ; un poème épique sous le titre de *Clovis*; une comédie critique qui ne fut ni représentée ni imprimée, ayant pour titre les *Hermaphrodites;* des poésies pastorales, etc., etc.

De ces diverses poésies on ne retrouve quelques traces qu'éparses çà et là dans les recueils lyriques et les almanachs de 1797 à 1815.

De 1805 à 1806 il fournit quelques articles aux

Annales du Musée, immense ouvrage dont il fut publié cinq volumes, et qu'avait fondé le peintre Laudon.

Ce ne fut guère qu'en 1815 que ses poésies commencèrent à être publiées à part. En voici la bibliographie à peu près complète, dont nous empruntons les principaux traits à la *France littéraire* de Querard (1827) et à la *Littérature française contemporaine* du même (1842), et que nous complétons par de précieuses indications bibliographiques nouvelles.

1. *Paris. Eymery*, 1815, in-18. Chansons morales et autres, par P.-J. de Béranger, convive du Caveau moderne, avec gravures et musique.
2. *Paris. Madame Masson*, 1816, in-18.—Les *Caméléons*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, en collaboration de MM. Moreau et Wafflard. Béranger n'est pas nommé sur la pièce.
3. *Paris. Les marchands de nouveautés*, 1821. *Imp. Didot*, 2 vol. in-18. — Chansons nouvelles.

Cette édition fut jadis jugée et condamnée. Elle renfermait les chansons morales et autres publiées en 1815, et un grand nombre de chansons publiées depuis lors dans divers almanachs chantants, et quelques chansons inédites.

Il fut publié à la suite une brochure in-8° sous le titre de : *Procès fait aux chansons de P.-J. de Béranger*. Cette brochure ayant été saisie, la relation de

ce nouveau procès fut publiée sous le titre de : *Procès fait à MM. de Béranger et Baudouin.* Ces deux petites brochures, imprimées clandestinement, soit à Paris, soit à Bruxelles, se vendirent pendant plusieurs années à un nombre prodigieux d'exemplaires.

Une contrefaçon des *Chansons nouvelles* de 1821 a été publiée depuis à Bruxelles.

4. *Paris. Les marchands de nouveautés,* 1825, in-18. — Chansons nouvelles, par P.-J. de Béranger.

5. *Paris. Baudouin frères,* 1826, in-18. — Chansons de P.-J. de Béranger.

Cette édition est une nouvelle édition de 1825, qui n'était elle-même que la reproduction de celle de 1821, moins les chansons condamnées. Elle formait alors, avec un petit cahier gravé des sept chansons condamnées, la totalité des chansons publiées en recueil par l'auteur.

6. *Paris. Baudouin frères*, 1827, in-32, avec figures. Chansons anciennes et nouvelles. — Les mêmes. *Paris.* Les *mêmes libraires*, 1827, 4 vol. in-32, et un cahier de figures.

Ces deux éditions se complétaient, à l'aide d'un cahier gravé, des sept chansons condamnées et de quelques chansons érotiques.

Sous le titre de *Nouvelle Anthologie française*, on publia cette même année un recueil de chansons

anciennes et modernes, « pour servir de suite à celui de Béranger, du même format. »

Il fut publié aussi cette même année, par M. Savaresse, un recueil gravé de la musique des chansons de Béranger.

7. *Paris*, *Baudouin frères*, 1827, in-8. — Les *Souvenirs du Peuple*, dialogue lyrique.

8. *Paris. Les mêmes libraires*, 1828, in-18. — Chansons inédites par P.-J. de Béranger.

9. *Paris*, 1828, in-32. — Les mêmes chansons, suivies des procès, publiées par les mêmes libraires.

Ces chansons inédites ayant été poursuivies comme celles de 1821, l'auteur fut condamné à neuf mois de prison et dix mille francs d'amende.

10. *Paris. Baudouin frères*, 1828, 2 vol. in-8. — Édition publiée en 10 livraisons. Chansons de P.-J. de Béranger, anciennes, nouvelles et inédites, avec des vignettes de Devéria et des dessins coloriés d'Henri Monnier, suivies des procès intentés à l'auteur.

11. *Paris. Baudouin frères, et rue Neuve-des-Mathurins*, 1830, 3 vol. in-18, *ou encore avec des titres au nom de Guillaumin*, 1830, 2 vol. in-32. — Chansons de P.-J. de Béranger, précédées d'une notice sur l'auteur et d'un essai sur ses poésies, par P.-F. Tissot.

12. *Paris, rue Taranne*, 12; *Perrotin et Guillaumin*, 1831, in-8 de 24 pages. — *Poniatowski*, *Hâtons-nous* ! chansons dédiées au général de Lafayette, premier grenadier de la garde nationale polonaise, suivies du 14 *Juillet* 1829, et des couplets : *A mes amis devenus ministres*.

Toutes ces chansons sont inédites. La brochure contient en outre :

1° Une dédicace signée Béranger, et adressée au général Lafayette ;

2° *Poniatowski*, en six couplets ;

3 Notice sur Poniatowski, par Léonard Chodzko.

4° *Hâtons-nous !* en 6 couplets ;

5° *Le 14 Juillet* 1829, en 6 couplets ;

6° *A mes amis devenus ministres*, en six couplets. Dans la même année cette dernière chanson a été imprimée à part, in-16 de 4 pages.

13. *Paris. Perrotin : Guillaumin*, 1832, in-18. — Chansons, première partie, deuxième partie et supplément. Les six pièces ci-dessus se retrouvent dans cette édition.
14. *Paris. Perrotin*, 1833, in-18. — Chansons nouvelles et dernières, dédiées à M. Lucien Bonaparte (5 fr.).
15. *Paris. Perrotin*, 1833, in-8. Les mêmes (7 fr. 50 c.).
16. *Paris. Perrotin*, 1833, in-32. Les mêmes (2 fr.).
17. *Paris. Perrotin*, 1835, 3 vol. in-18. 15 fr. — OEvres complètes.
18. *Paris. Perrotin*, 1836, 5 vol. in-8, dont un supplément avec 104 gravures.

Le supplément renferme les chansons défendues. Pour cette édition, on a fait imprimer, suivant les procédés de la typographie, la musique des chansons de Béranger. (Paris, Perrotin. Savaresse, in-8°.) — Depuis 1827, il existait déjà un recueil gravé de la musique des chansons de Béranger, publié par M. Savaresse.

19. Les mêmes, édition ilustrée, contenant 120 sujets nouveaux, gravés sur bois, d'après les dessins de P. F. Granville, par les premiers artistes de France et d'Angleterre, un portrait et un fac-simile. *Paris*, *Fournier*, 1835 36, 3 vol. in-18. — Nouvelle édition. Paris, le même, 1839, 3 vol. in-8 (25 fr.). Paris, Fournier, 1840, grand in 8, avec 120 gravures par Granville. — Les mêmes. Édition diamant. Paris. Fournier, 1839, in-32 (3 fr. 50 c.).

Outre un assez grand nombre de contrefaçons, les chansons de Béranger ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. Six ont été traduites en anglais, en 1831, par madame Élisabeth Collins. Une traduction complète en vers allemands a paru à Stuttgard chez Scheweizerbath en 1832, 2 vol. in-12, sous le nom emprunté de *Metromanus*.

ŒUVRES POSTHUMES.

— *Dernières Chansons* de P.-J. de Béranger, 1834 à 1851, in-8. Paris. Perrotin, 1857.

— *Ma Biographie*, par P.-J. de Béranger, in-8. Paris. Perrotin, 1857.

— Janvier 1858, en cinquante livraisons à 30 centimes. *OEuvres complètes* de P.-J. de Béranger, y compris les œuvres posthumes, in-8. Paris. Perrotin.

Des deux volumes composant les œuvres posthumes de Béranger, l'un, *Ma Biographie*, a causé plus d'un désappointement. La malignité avait déjà

spéculé sur cette œuvre. On savait que Béranger s'était occupé de l'histoire de ses contemporains, et l'on croyait en trouver là quelques éléments. La malice spirituelle du chansonnier plus ou moins bonhomme que l'on connaissait, avait laissé dans bien des esprits la certitude que quelques fragments noircis avaient bien pu échapper aux flammes qui avaient consumé les fameux *Mémoires* tant redoutés sur les hommes et les choses du temps. On ajoutait que le titre de *Ma Biographie* n'était qu'une dernière malice du chansonnier, et qu'en fin de compte cette biographie ne serait autre chose que des *mémoires*.

Le livre parut, et tout le monde fut détrompé. On put se convaincre que l'esprit peut servir à autre chose qu'à médire du prochain. Ce ne fut qu'une simple et très-simple biographie, écrite correctement par le poète, mais en style bien moins magnifique que ses vers. Le chansonnier ne cesse pas de s'y cacher dans la modestie de ce rôle. Il ne se donne la peine ni de tracer les portraits des personnages importants avec lesquels il a été en contact, ni de dépeindre et d'apprécier les évènements auxquels il a été mêlé, et les curieuses et dramatiques époques qu'il lui a été donné de traverser.

Dans ses *Dernières chansons*, c'est autre chose. Le nouveau volume n'ajoute rien à la gloire du chansonnier, mais il la complète. C'est la même forme,

toujours belle; le même rhythme, toujours facile; la même rime, toujours riche.

Le volume est divisé en six périodes :

1834 à 1838.
1838 à 1841.
1841 à 1843.
1843 à 1844.
1844 à 1847.
1847 à 1851.

Cette époque de dix-sept ans embrasse dans l'ordre politique le règne de Louis-Philippe et sa chute, la révolution de 1848 et l'avènement de la République, et la résurrection de l'Empire.

Ces évènements, dont on ne saurait contester la grandeur, exercent tour à tour leur influence sur l'imagination du poète. Des vingt et une chansons de la première période, huit sont consacrées à la gloire du premier empereur. Ce sont tantôt des petits poèmes dialogués, composés à la façon des *Souvenirs du peuple*, ou de simples chansons. Ces dernières sont *le Cheval arabe, la Leçon d'histoire, l'Aigle et l'Étoile, Sainte-Hélène, Il n'est pas mort. Le Baptême, l'Égyptienne, Madame Mère*, forment les poèmes dialogués. Dans le dernier, Béranger a placé sa profession de foi :

Des simples chants que ton grand nom m'inspire,
Napoléon, c'est ici le dernier.

Républicain, s'il a blâmé l'Empire,
Sur ta chute et tes fers pleura le chansonnier.
Pour réveiller notre France abattue,
J'exaltai l'homme et non le souverain.
Puisse la main du peuple incruster dans l'airain
Mon nom au pied de la statue.

Dans ce vœu où il demande à se voir associé à la gloire du grand empereur, auquel il devait une grande partie de la sienne, le poète a évidemment obéi au sentiment de sa vie.

Dans les autres parties du recueil, la politique est généralement absente. Soit que son esprit ait gagné en étendue et en élévation, soit qu'il ait pris de plus en plus le caractère de philosophie sociale dont quelques-uns de ses chants précédents portaient déjà l'empreinte, ses regards semblent laisser de côté les faits particuliers pour ne s'arrêter que sur les idées générales. Quelques chants de ce recueil : l'*Apôtre*, l'*Histoire d'une idée* que nous avons cités déjà, *Plus de vers*, le *Septuagénaire*, et surtout la *Prisonnière*, l'une des mieux réussies peut-être de ses compositions comme forme et comme idée, rappellent son meilleur temps. Puis, après une série de petits poèmes charmants quoi qu'on en ait dit, le poète retrouve toute sa poésie pour mourir dans un *Adieu à la France*, le plus noble et le plus doux accent que jamais fils pieux ait adressé à une tendre mère.

France!—je meurs,—je meurs, tout me l'annonce ;
Mère adorée : adieu ! Que ton saint nom

Soit le dernier que ma bouche prononce.
Aucun Français t'aima-t-il plus ?—Oh! non.
Je t'ai chantée avant de savoir lire.
Et quand la mort me tient sous son épieu,
En te chantant, mon dernier souffle expire :
A tant d'amour donne une larme.—Adieu.

Lorque dix rois, dans leur triomphe impie,
Poussaient leurs chars sur ton corps mutilé,
De leurs bandeaux j'ai fait de la charpie
Pour ta blessure où mon baume a coulé.
Le ciel rendit ta ruine féconde ;
De te bénir les siècles auront lieu,
Car ta pensée ensemence le monde.
L'égalité fera sa gerbe. — Adieu.

Demi couché je me vois dans la tombe:
Ah ! viens en aide à tous ceux que j'aimais.
Tu le dois, France, à la pauvre colombe
Qui dans ton champ ne butina jamais.
Pour qu'à tes fils arrive ma prière
Lorsque déjà j'entends la voix de Dieu,
De mon tombeau j'ai soutenu la pierre,
Mon bras se lasse ; elle retombe. Adieu!

C'est le dernier chant du cygne: il est sublime. Le poète meurt, et l'immortalité s'ouvre pour lui !

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE Ier.

SOMMAIRE. — Naissance de Béranger. — Son enfance. — Le grand-père Champy. — Le 14 juillet 1789. — Arrivée de Béranger à Floricourt — La tante Bouvet. — Le coup de foudre. — Curieux *impromptu.* — Béranger garçon d'auberge. — Sa première éducation. — Institut patriotique de Péronne. — La fête de la Raison à Péronne. — Béranger compositeur d'imprimerie. — Ses premiers vers. — Ses premières chansons. — Cousin d'Avallon. — L'imprimeur Laisney. — M. Quénescourt — Adieux à Péronne. 1

CHAPITRE II.

SOMMAIRE. — Retour de Béranger à Paris. — Sa vocation se dessine. — Maurice Séguier. — Roger Bontemps. — Lisette. — Le jeu de l'Oracle. — Les *Six-Touts.* — L'habit neuf. — L'homme rangé. 28

CHAPITRE III.

SOMMAIRE. — Fortune évanouie. — Les deux Lisettes. — Lisette no 1 devient Frétillon. — Mademoiselle Judith Frère. — La fenêtre de la rue Notre-dame-de-Nazareth. — Curieuse flânerie. — La rue de Bondy. — Illusions et mécomptes. — Misères et consolations. — Lucien Bonaparte. — Une joie de dimanche. — Le grenier à vingt ans.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE. — Béranger adopte définitivement la carrière de chansonnier. — Il travaille aux *Annales du Musée.* — Il est commis expéditionnaire au secrétariat de l'Université. — M. Arnaud. — Les *Gourmands*, première chanson reconnue par Béranger. — Vie intime du poète à cette période de sa vie. — Caractère de ses chansons à cette période. — Encore *Les Gueux.* — Désaugiers. — Le Caveau moderne. — Son origine. — Béranger membre du *Caveau.* Sa réception. Curieux discours de Roger-Bontemps à ce sujet. — Le *Roi d'Yvetot.* — Napoléon Ier et le chansonnier. — M. de Fontanes. — Le *Sénateur.* — Popularité de Béranger. 92

CHAPITRE V.

SOMMAIRE. — Invasion de 1814. — Hontes et lâchetés de cette époque. — Effet de cette invasion sur Béranger. — Il pleure sur les malheurs de la patrie : il devient chauve en une seule nuit. — Il prend l'engagement de ne pas chanter pour l'étranger. — Les âmes d'éther et les âmes de boue. — Le caractère des chansons de Béranger change complète-

ment. — Sa chanson devient satirique et d'opposition. — Béranger au *Cadran-Bleu.* — Il chante le *Bon Français* devant les aides-de-camp de l'empereur Alexandre. — 1815. — *Les Cent-Jours* — *L'Opinion de ces demoiselles.* — *Waterloo.* — Béranger s'engage à ne jamais prononcer ce nom dans ses vers. — Réaction monarchique. — Instances de Judith suppliant Béranger de ne plus chanter de chansons politiques. — Il le promet et ne tient pas parole. 122

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE. — Béranger publie son premier recueil. — L'époque devient de plus en plus favorable pour la chanson. — La chanson devient politique. — Le chansonnier devient poète national — Son talent atteint son apogée. — Béranger homme politique : noble caractère de son patriotisme. — Le Champ d'asyle. — Notice historique à ce sujet. — Les chansons de Béranger au Champ d'asyle. — *Les Hirondelles.* Touchante anecdote à ce sujet. — La popularité de Béranger va croissant. — *La Sainte-Alliance des peuples.* — *Les Adieux à la gloire.* — *L'Orage.* — *Les Enfants de la France.* — *Le Vieux drapeau.* — *Les Myrmidons.* — Le cabaret du *Moulin-de-Beurre.* — La mère Saguet ou Madame Grégoire. — MM. Romieu, Thiers, Armand Carrel, Chenavart, Charlet, Dumersan et autres joyeux convives de la mère Saguet. — Béranger, président de la Société du *Moulin-de-Beurre.* — Règlements, statuts et police de la Société. — *Le Dieu des bonnes gens.* — Ovation que ce chant vaut à Béranger. — Dispersion de la Société par la gendarmerie. — Madame Grégoire devient châtelaine. — Béranger commence à être persécuté. 137

CHAPITRE VII.

SOMMAIRE. — Le 5 mai 1821. — Mort de Napoléon. — Béranger chante le martyr de l'Europe. — Effet de ce chant sur les Cours et sur la France. — Béranger publie le deuxième recueil de ses chansons. — Fureurs de la Congrégation. — Saisie du recueil. — Béranger est destitué de son emploi à l'Université. — Martainville et sa délation. — Premier procès des chansons de Béranger. — La cour d'assises. — *La Muse en Fuite.* — Réquisitoire de M. de Marchangy. — Plaidoyer de Me Dupin. — Béranger est condamné. — Intérêt qu'il inspire. 173

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE. — Béranger à Sainte-Pélagie. — Cauchois-Lemaire, de Jouy, Fontan, Paul-Louis Courier, ses compagnons de captivité. — Vœux, dons, visites, encouragements que reçoit le poète en prison. — Ses chants à Sainte-Pélagie. — Sa popularité continue de s'accroître. — Sa sortie de prison. — M. J. Lafitte. — Béranger rue des Martyrs. — Manuel. Son intimité avec Béranger. Son expulsion de la Chambre des députés. 278

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE — L'emprisonnement de Béranger augmente sa popularite. — Sa popularité ajoute à son courage. — Nouvelles luttes. — Le peuple est sa muse. — Mission du chansonnier. — M. de Châteaubriand : ses relations avec Béranger. — Sa visite au chansonnier après sa chute du

ministère. — Le n° 21 de la rue des Martyrs devient un but de pèlerinage politique. — Fontan et Magallon conduits à Poissy enchaînés à des forçats. — Mort de Louis XVIII. — Avènement de Charles X. — Béranger publie le troisième recueil de ses chansons. — Succès prodigieux de ces nouveaux chants. — Le chansonnier devient une grande puissance individuelle. — La Cour lui offre la croix, des pensions, l'Académie : il refuse tout. — Mort de Manuel : ses obsèques ; magnifique chant que lui consacre Béranger. 254

CHAPITRE X.

Sommaire. — M. Gohier, dernier président du Directoire, adresse une chanson d'encouragement à Béranger. — Résultat de cet encouragement. — Béranger publie le quatrième recueil de ses chansons. — Enthousiasme du public. — Fureurs de la Congrégation. — Le recueil est saisi. — Nouvelle persécution. — Des Suisses offrent un asyle à Béranger : leur curieuse lettre au poète. — M. Dupin refuse de se charger de la défense de Béranger : ses motifs. — Second procès. — Béranger en police correctionnelle. — Réquisitoire de M. Champanhet. — Plaidoirie de M. Barthe. — Béranger est condamné à neuf mois de prison et dix mille francs d'amende. 274

CHAPITRE XI.

Sommaire. — Redoublement de sympathie pour le poète après sa condamnation. — La société *Aide-toi, le Ciel t'aidera.* — Béranger à la Force. — Les petits *Gouapeurs.* — Hommages et visites à Béranger : ses conseils à un jeune poète. — Le discours du trône de 1829. — Les mandements. — Chants de Béranger à la Force. — Souscription nationale pour payer son amende. — M. Bérard. — Béranger sort de prison. — La rue de la Tour-d'Auvergne. — Le romantisme : ses luttes. — Opinion de Béranger à ce sujet. — Pourquoi A. Dumas l'appelait son père. — Les éditeurs Baudouin frères, Hector Bossange, Perrotin. — Germe des relations affectueuses de ce dernier avec Béranger. — Béranger à Maisons-Laffitte. — Révolution de Juillet 1830. — Influence de Béranger sur cette révolution et ses résultats. — Avec 1815, la muse grivoise du poète avait terminé sa mission ; avec 1830 sa muse politique termine la sienne. — Manière dont Béranger eût voulu jouir de sa gloire. — Eclatant triomphe que lui décerne la France. — Son buste est couronné sur les principaux théâtres de Paris et de la province. 314

CHAPITRE XII.

Sommaire. — Béranger après la Révolution de 1830. — Ses amis devenus Ministres. — Son désintéressement ; son esprit de modération ; la simplicité de ses goûts. — Ses refus de places, d'honneurs, de croix, de pensions. — Motifs de ces refus. — Le poète si peu soucieux de sa fortune l'est beaucoup de sa gloire. — Il promet de ne plus publier de chansons : il ne tient pas parole. — Le règne des avocats. — La *restauration de la chanson.* Contre-coup de la Révolution de 1830 au dehors. — Les Belges. — Les Polonais. — *Coquerico.* — Recueil de 1833. — La Muse de Béranger s'ouvre une voie nouvelle : ses chansons deviennent humanitaires. — *Le Contrebandier ; les Fous ; le Vieux Vagabond ; Jeanne la Rousse,* etc. — Les trois caractères des chansons de

Béranger : *l'homme; la patrie; l'humanité.* — Complément du talent du poète. — Appréciation de ce talent. — Influence de Béranger : ses bonnes œuvres. — Il ne sollicite que pour les autres : son obligeance ; sa charité. — Ses encouragements aux poètes ouvriers : ses motifs es cela. — Emile Debraux. — Escousse et Lebras. — Popularité de Béranger. — Les albums. — Le chaudronnier de Liége. — L'ouvrier menuisier. — Béranger quitte Paris. 341

CHAPITRE XIII.

Sommaire. — Béranger à Fontainebleau. — Béranger philosophe, observateur, moraliste, utopiste. — *Le petit Grillon.* — Idées de Béranger sur les femmes. — Sa manière de les utiliser. — Ses idées sur le bonheur, sur les plaisirs, sur la mort. — Sa religion. 373

CHAPITRE XIV.

Sommaire. — Béranger à Tours : ses occupations, ses distractions. — Le chanoine Bernardeau. — Béranger jouant aux boules. — Nouvelles migrations du poète : son retour à Passy. — Son goût pour la solitude et le repos. — Détails sur son intérieur. — Frugalité de sa table. — Modestie de son habitation. — Son épicuréisme et sa volupté sont en lui des vertus de plus. — Châteaubriand, Lamennais. — Le jardin de la maison de la rue Vineuse. — Un café chez Béranger. — Mademoiselle Déjazet chez Béranger. — Les banquets de la réforme. — Révolution de 1848. — Béranger n'y prend aucune part. 399

CHAPITRE XV.

Sommaire. — Révolution de 1848. — Béranger représentant du peuple. — Ses démissions successives : ses motifs. — Ovations. — La bohême mendiante et chantante de Paris. — La Closerie des Lilas. — Béranger et son *Histoire des contemporains.* — Position singulière qu'il se crée. — Le chansonnier peut vivre enfin dans la solitude et le repos. — Cercle de ses amis, Lamennais, Michelet, Lamartine, B. Antier, Lebrun, Cauchois-Lemaire, Perrotin, etc. — L'archevêque de Paris chez Béranger. 419

CHAPITRE XVI.

Sommaire. — Béranger rue de Vendôme. — Il s'isole de plus en plus. — Croisade de quelques journaux contre lui. — Sa lettre au journal l'*Assemblée Nationale.* — L'Impératrice Eugénie : sa noble sollicitude pour le poète : offres généreuses qui lui sont faites de sa part. — Refus de Béranger. — M. Perrotin : bel exemple des rapports mutuels d'auteur à éditeur que Béranger et lui lèguent aux annales des lettres. — Mort de Mlle Judith Frère. — Influence de cette mort sur Béranger. — Le poète commence à se plaindre, et s'alite pour ne plus se relever. — Eclatants témoignages de sympathie publique qu'il reçoit à son lit de mort. — Son délire : Son agonie : Sa mort : Ses funérailles. — Appréciation générale de sa vie et de ses œuvres. 440

CHAPITRE XVII.

Sommaire. — Bibliographie des œuvres de Béranger. — Dernières chansons. — Biographie. 463

FIN.

AVIS AU RELIEUR.

CLASSEMENT DES GRAVURES.

	Pages
Portrait de Béranger	1
Ce petit gars sera un brave	10
Arrivée de Béranger chez la tante Bouvet	11
Bon ! voici qui m'amusera plus que le catéchisme	13
Béranger sur un tonneau	18
Béranger apprenti imprimeur	22
Je veux être poëte	30
Lisette (portrait)	33
Roger-Bontemps	35
Lisette	44
Judith Allard (portrait)	54
Béranger chez Lucien Bonaparte	82
Une joie du dimanche	85
Désaugiers (portrait)	110
Béranger chante *le Bon Français*	128
Le Champ-d'Asile	158
Le Cabaret de la mère Grégoire	166
Thiers (portrait)	168
Béranger en cour d'assises	183
Béranger à Sainte-Pélagie	229
Manuel (portrait)	241
Béranger et Manuel	252
Châteaubriand (portrait)	259
Plus heureux que Thémistocle, etc	260
Le général Foy (portrait)	281
Béranger à la Force, s'attendrissant, etc	320
Béranger à la prison de la Force	322
Alexandre Dumas (portrait)	329
Lafitte (portrait)	331
Lafayette (portrait)	337
Le buste de Béranger	340
Monsieur Béranger, permettez-moi, etc	371

Béranger à Fontainebleau 373
Béranger à Tours. 405
Mademoiselle Déjazet chante, etc. 410
Une ovation à Béranger 429
Ovation à Béranger à la Chaumière 432
Lamartine (portrait) 436
Derniers moments de Béranger. 454
Funérailles de Béranger. 456

FIN DU CLASSEMENT.

